

**ÉTUDE DES CRÉDITS
2024-2025**

**Volume 2
Questions 57 à 141**

**RÉPONSES À LA
DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DU
GROUPE D'OPPOSITION
OFFICIELLE**

TABLE DES MATIÈRES
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers du groupe d'opposition officielle

- 1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2023-2024, indiquer :**
 - a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
- 2. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2023-2024, en indiquant pour chacun :**
 - a) son mandat ;
 - b) la liste des membres ;
 - c) les dates des rencontres,
 - d) l'ordre du jour des rencontres,
 - e) le budget dépensé ;
 - f) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - g) les résultats atteints.
- 3. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2023-2024, incluant le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur.**
- 4. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir la liste de toutes les campagnes déployées en 2023-2024, et fournir pour chacune :**
 - a) le nom de la campagne ;
 - b) le coût total, ventilé par poste de dépenses ;
 - c) le nom de la ou des firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser et pour le placement média ;
 - d) une copie du contrat signé avec la firme de communications ;
 - e) les dates de diffusion de la campagne, par type de média ;
 - f) les objectifs visés par chaque campagne ;
 - g) le rapport d'analyse produit par la firme à la fin de la diffusion de chaque campagne.
- 5. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2023-2024 :**
 - a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;

- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires, ventilé par région ;
 - c) le montant qui leur a été accordé ;
 - d) Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
- 6. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer.**
- 7. Concernant les CÉGEPs les données suivantes pour 2023-2024 :**
- a) nombre d'étudiants inscrits par CÉGEP ;
 - b) nombre d'étudiants temps complet (ETP) par CÉGEP ;
 - c) nombre total d'étudiants francophones ;
 - d) nombre total d'étudiants anglophones ;
 - e) nombre total d'étudiants allophones ;
 - f) nombre total d'étudiants francophones inscrits dans un programme préuniversitaire par CÉGEP ;
 - g) nombre total d'étudiants anglophones inscrits dans un programme préuniversitaire par CÉGEP ;
 - h) nombre total d'étudiants allophones inscrits dans un programme préuniversitaire par CÉGEP ;
 - i) nombre d'étudiants à besoin particuliers et en situation de handicap
 - j) nombre d'étudiants francophones qui fréquentent un CÉGEP anglophone public ;
 - k) nombre d'étudiants francophones qui fréquentent un collège anglophone privé ;
 - l) nombre d'étudiants anglophones qui fréquentent un CÉGEP francophone public ;
 - m) nombre d'étudiants anglophones qui fréquentent un collège francophone privé ;
 - n) nombre d'étudiants allophones qui fréquentent un CÉGEP anglophone public ;
 - o) nombre d'étudiants allophones qui fréquentent un collège anglophone privé ;
 - p) nombre d'étudiants allophones qui fréquentent un CÉGEP francophone public ;
 - q) nombre d'étudiants allophones qui fréquentent un collège francophone privé ;
 - r) nombre d'étudiants à besoin particulier et en situation de handicap qui fréquentent un CÉGEP anglophone public ;
 - s) nombre d'étudiants à besoin particulier et en situation de handicap qui fréquentent un collège anglophone privé ;
 - t) nombre d'étudiants à besoin particulier et en situation de handicap qui fréquentent un CÉGEP francophone public ;
 - u) nombre d'étudiants à besoin particulier et en situation de handicap qui fréquentent un collège francophone privé.
- 8. État des surplus et déficits par cégep/collège pour 2023-2024 (ou données les plus récentes).**
- 9. Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement collégial sur les cinq dernières années.**
- 10. Liste des cégeps qui ont obtenu l'autorisation de faire un déficit pour 2023-2024, incluant le montant autorisé pour chaque cégep.**
- 11. Ventilation du budget total (revenus et dépenses) de chacun des cégeps/collèges en 2023-2024.**
-

12. Tableau comparatif de l'effectif scolaire des établissements d'enseignement collégial selon la langue maternelle (français, anglais ou autre) et la langue d'enseignement (français ou anglais) au cours des cinq dernières années.
13. Ventilation des sommes accordées dans le cadre de la Mesure de soutien à la réussite.
14. Aux trimestres d'automne de 2019 à 2023, taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC, AEC) chez les nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire dans un programme menant au DEC.
15. Le nombre de programmes menant à un diplôme qualifiant, au Cégep, qui ont fermé et qui n'ont pas accueilli de débutants en 2023-2024 ventilés par programme, cégep et par région.
16. Bilan de la réussite des cohortes admises au cégep depuis l'automne 2016 avec six unités manquantes à leur DES.
17. Nombre de gradués au collégial, par cégep et par programme, en ventilant par la durée totale des études.
18. Liste des institutions privées de niveau collégial (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un agrément pour l'année 2023-2024 avec, pour chacune, le montant de la subvention accordée et la clientèle visée. Liste des demandes de permis ou d'agrément en attente reçues en 2023-2024.
19. Liste des institutions privées de niveau collégial sous enquête administrative par le Ministère de l'Enseignement supérieur ;
20. Liste des collèges et des cégeps ayant fait une demande de modification de leur devis scolaire, en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées, ainsi que les sommes allouées par le ministère à cet effet au cours des cinq dernières années.
21. Par Cégep, fournir la projection des clientèles jusqu'en 2029-2030 ;
22. Ventilation des sommes accordées par centre collégial de transfert de technologie (CCTT), en 2023-2024.
23. Nombre de professionnels — psychologues, conseillers pédagogiques, conseillers d'orientation, travailleurs sociaux, etc. — dans chacun des cégeps en 2023-2024.
24. Nombre total d'enseignants au niveau collégial pour les années, 2023-2024. Pour ces mêmes années, fournir le nombre d'embauches et de départs à la retraite.
25. Nombre de postes (équivalent à temps complet) de psychologues pour les années 2021-2022 et 2023-2024. Ventilation par réseau (cégeps et universités).
26. Fournir séparément, les taux de réussite des l'épreuves uniformes de français et d'anglais en 2022-2023 (ou données les plus récentes) :
 - a) après le premier essai ;
 - b) après le deuxième essai ;
 - c) après le troisième essai ;
 - d) après le quatrième essai.
27. Mesures appliquées pour augmenter la réussite en français au collégial pour 2023-2024 et les sommes prévues à cet effet en 2024-2025.
28. Le nombre d'inscriptions en techniques de Tourisme par cégep pour l'année 2023-2024;
29. Le nombre d'inscriptions dans les techniques de gestion hôtelière et d'établissement de restauration par cégep pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.
30. Décliner le nombre d'inscriptions à l'ITHQ par programme pour l'année 2023-2024.

31. Admissions en technique d'éducation à l'enfance pour 2023-2024, ventilées par établissement d'enseignement et par région et prévisions pour les 4 prochaines années.
32. Nombre de finissants en technique d'éducation à l'enfance pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025.
33. Veuillez indiquer, par établissement scolaire offrant la technique d'éducation à l'enfance ou l'attestation d'études collégiales, le taux d'abandon du programme après la 1re année, la 2e année et la 3e année ;
34. Veuillez indiquer, par établissement scolaire offrant la technique ou l'attestation d'études collégiales d'éducation à l'enfance le nombre d'abandon du programme, après la 1re année, la 2e année et la 3e année d'étude.
35. Liste d'établissements qui offrent la technique d'éducation à l'enfance et le nombre de places disponibles par établissement, ventilée par région.
36. Le 26 avril 2021, le ministre de la Famille et le ministre de l'Emploi annonçaient 64 M\$ pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée dans les services de garde éducatifs à l'enfance. Veuillez nous indiquer, le nombre de demandes de bourses, le nombre de demandes refusées, le nombre bourses d'études de 2 300 \$ versées aux étudiants du programme de techniques d'éducation à l'enfance, ventilé par région et le montant total décaissé par le gouvernement.
37. Le nombre d'inscriptions en technique en soins infirmiers par cégep pour l'année 2023-2024.
38. Le nombre d'inscriptions en technique d'inhalothérapie par cégep pour l'année 2023-2024.
39. Le nombre d'inscriptions au Doctorat de premier cycle en pharmacie par université pour l'année 2023-2024.
40. Le nombre d'inscriptions au baccalauréat en sciences infirmières par université pour l'année 2023-2024.
41. Sommes accordées pour les clientèles émergentes (par Cégep) ainsi que l'effectif EHDA en nombre et en proportion (de l'ensemble des étudiants) dans les Cégeps en 2023-2024.
42. Ventilation des sommes accordées pour les clientèles émergentes pour 2023-2024 ainsi que l'effectif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) en nombre et en proportion dans les collèges. Inclure les sommes accordées, en moyenne, par étudiant et le nombre d'étudiants à temps partiel qui sont réputés étudiants à temps plein.
43. Enveloppe consacrée à la formation continue au collégial, par cégep, en 2023-2024.
44. Nombre de personnes ayant eu accès à la formation continue, par cégep, en 2023-2024.
45. À la suite de l'adoption de la loi 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur :
 - a) Dresser la liste des établissements qui ont répondu aux exigences prévues par la loi de se doter avant le 1er janvier 2019, d'une politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel.
 - b) Dresser la liste des établissements qui n'ont pas répondu aux exigences prévues par la loi de se doter avant le 1er janvier 2019, d'une politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel. Si l'établissement a demandé un délai supplémentaire, veuillez indiquer le délai autorisé par le ministère pour chaque établissement.
 - c) Pour les établissements qui ne se sont pas conformés à la loi, dresser la liste des mesures de surveillance et d'accompagnement prévues par les articles 16 et 17 de la loi en indiquant les mesures imposées et l'établissement visé.
46. Veuillez fournir les sommes octroyées par le gouvernement du Québec en 2023-2024 aux établissements d'enseignement supérieur pour combattre les violences à caractère sexuel, ventilé par établissement.

- 47. Ventilation détaillée par université des subventions de fonctionnement versées aux établissements pour 2023-2024.**
- 48. Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement universitaire pour 2023-2024 (ou données les plus récentes).**
- 49. Nombre total d'étudiants universitaires, par université, en 2023-2024, en provenance :**
- a) du Québec ;
 - b) du Canada (autres provinces que le Québec) ;
 - c) du reste du monde (hors Canada).
- 50. Revenus totaux pour 2023-2024 et ventilés par université provenant des frais de scolarité payés par :**
- a) les étudiants qui proviennent du Québec ;
 - b) les étudiants canadiens qui proviennent des provinces autres que le Québec ;
 - c) les étudiants étrangers (hors du Canada).
- 51. Revenus provenant des frais de scolarité payés par les étudiants qui proviennent de la France, par université, en 2023-2024.**
- 52. Le nombre d'étudiants par programme universitaire pour chacune des universités pour l'année 2023-2024. Veuillez également fournir l'information ventilée pour les hommes et les femmes.**
- 53. Nombre d'étudiants admis au baccalauréat en enseignement primaire et secondaire en 2022, 2023 et prévisions pour 2024 et 2025 :**
- a) au Québec, ventilé pour les hommes et les femmes;
 - b) par université, ventilé pour les hommes et les femmes.
- 54. Nombre d'étudiants qui ont gradué en enseignement primaire et secondaire en 2022, 2023 et prévisions pour 2024 et 2025:**
- c) au Québec, ventilé pour les hommes et les femmes;
 - d) par université, ventilé pour les hommes et les femmes.
- 55. Bilan des sommes investies dans les cégeps et universités, ventilé par investissement, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures en 2023-2024.**
- 56. Bilan des sommes investies, pour l'année 2023-2024, ventilé par investissement, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031.**
- 57. Bilan des sommes investies, pour l'année 2023-2024 en maintien de l'offre de services et en bonification de l'offre de services pour les résidences étudiantes ventilées par investissement du Plan québécois des infrastructures.**
- 58. Pour les 5 prochaines années, ventiler par université les sommes qui seront versées par le gouvernement du Québec pour des projets d'infrastructures prévus au plan quinquennal des investissements universitaires 2021-2026 et au Plan québécois des infrastructures 2024-2034.**
- 59. Pour les 5 prochaines années, ventiler par cégep les sommes qui seront versées par le gouvernement du Québec pour des projets d'infrastructures prévus au Plan québécois des infrastructures 2024-2034.**
- 60. Indice d'état de vétusté (A, B, C, D, E) de chacun des bâtiments pour les cégeps et les universités.**
- 61. Liste des projets en nouvelles initiatives prévus au PQI 2024-2034.**

- 62. Liste des projets prévus au PQI et les montants à investir en location par cégep à la suite de l'augmentation des devis en prévision de la croissance de la fréquentation étudiante.**
- 63. Concernant l'abandon du projet d'infrastructure au Collège Dawson, ventiler les montants qui ont été investis à ce jour et le coût estimé pour la location d'espaces.**
- 64. Liste des programmes offerts en partie ou en totalité en anglais, par université, en 2023-2024.**
- 65. Nombre de plaintes formulées envers les universités en lien avec l'utilisation de l'anglais dans les cours en français en 2023-2024.**
- 66. Ventilation des sommes accordées en 2023-2024 pour les programmes PART et PAREA.**
- 67. Le nombre d'étudiants qui viennent compléter un fellow dans les facultés de médecine québécoises, par faculté, en 2023-2024.**
- 68. Pour chaque faculté de médecine, préciser, pour l'année 2023-2024 (ou année disponible la plus récente) en précisant le nombre de femmes et d'hommes:**
- a) le nombre d'étudiants admis;
 - b) le nombre d'étudiants étrangers admis ;
 - c) la provenance des étudiants étrangers admis;
 - d) le nombre d'étudiants ayant terminé leur doctorat, par faculté de médecine;
 - e) le nombre d'étudiants étrangers ayant terminé leur doctorat, par faculté de médecine;
 - f) le nombre d'étudiants payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants canadiens) ainsi que le montant des droits de scolarité pour chaque faculté ;
 - g) parmi tous les étudiants admis en faculté de médecine, le nombre payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants non canadiens).
- 69. Depuis 2018, indiquer la provenance des étudiants en médecine, fournir une ventilation par faculté.**
- 70. Pour chaque faculté de médecine, depuis 2018, indiquer :**
- a) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence en médecine de famille ;
 - b) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence dans une spécialité ;
 - c) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence au Québec ;
 - d) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence hors Québec.
- 71. Depuis 2018, pour chaque faculté de médecine, indiquer par année :**
- a) le nombre de médecins ayant terminé leur résidence et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine ;
 - b) le nombre de médecins ayant terminé leur résidence en médecine de famille et qui reste au Québec afin de pratiquer la médecine ;
 - c) le nombre de médecins ayant terminé leur résidence dans une spécialité et qui reste au Québec afin de pratiquer la médecine ;
 - d) le nombre d'étudiants qui viennent compléter un fellow dans les facultés de médecine québécoises par faculté ;
 - e) le nombre de médecins formés à l'étranger ayant fait une demande pour refaire leur résidence au Québec afin d'y pratiquer ;
 - f) le nombre de demandes de médecins formés à l'étranger acceptées ;

g) le nombre de postes de résidents vacants/non comblés.

72. Le montant investi pour la formation d'un étudiant québécois en médecine.
73. Le montant investi pour la formation d'un étudiant étranger en médecine.
74. Le montant investi en bourses pour les IPS en 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025.
75. Ventilation des montants pour la formation des infirmières praticiennes spécialisées depuis 2016-2017. Fournir les prévisions pour 2024-2025.
76. Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées ayant gradué en 2022-2023 et nombre d'infirmières spécialisées qui gradueront en 2023-2024.
77. Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui ont entamé le programme depuis 2013-2014. Fournir les prévisions pour 2023-2024.
78. Ventilation des montants pour la formation des techniciennes en Soins infirmiers en 2023-2024.
79. État de situation concernant les difficultés rencontrées par les médecins étrangers pour faire reconnaître leurs diplômes et compléter leur résidence au Québec.
80. Tableau de l'aide financière allouée aux étudiants en indiquant le temps de traitement, le nombre de bénéficiaires (selon l'ordre d'enseignement), le volume d'aide accordée (prêts, bourses consécutives aux prêts et autres bourses), les moyennes de même que les dépenses encourues pour ce programme (bourses consécutives aux prêts, intérêts et remboursements, autres bourses) pour 2023-2024 et les estimations pour 2024-2025.
81. Nombre, selon l'ordre d'enseignement, des montants des prêts échus et le taux d'intérêt de prise en charge par le gouvernement en 2023-2024.
82. Nombre d'étudiants qui ont déclaré faillite en 2022-2023 et qui se trouvent dans l'impossibilité de rembourser leur prêt étudiant, par ordre d'enseignement et catégorie d'établissement, si disponible.
83. Nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement, qui ont atteint le niveau d'endettement maximum prévu par la loi en 2023-2024.
84. Ventilation des montants compensatoires reçus du gouvernement fédéral comme droit de retrait du programme canadien de prêts aux étudiants et programme canadien de bourses aux étudiants pour 2023-2024.
85. Le nombre d'appels reçus en 2022 et en 2023 pour l'aide financière aux études, ventilé par mois. Veuillez indiquer le nombre d'appels traités et le délai moyen de réponse. Veuillez également nous indiquer le nombre de ressources humaines en poste pour traiter les appels téléphoniques.
86. Nombre d'étudiants bénéficiant de l'Aide financière aux études en 2023-2024, ventilées par le type d'aide reçue (prêts, bourses, prêts et bourses).
87. Copie de tous les échanges intervenus entre le ministère et le gouvernement fédéral concernant le Programme canadien de prêts aux étudiants et le Programme canadien de bourses aux étudiants, pour l'année 2023-2024.
88. Nombre de demandes acheminées au comité de dérogation en 2023-2024, en précisant la nature de ces demandes (raisons invoquées), combien ont fait l'objet d'une recommandation positive de la part du comité et combien ont été approuvées par le ministre ? Préciser le montant de l'aide accordée.
89. Depuis 2016-2017, par année financière, fournir un tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement et par catégorie d'établissement, s'il y a lieu, qui a réclamé, au cours d'un trimestre, des droits de scolarité excédant le plafond maximal instauré.
90. Tableau de la ventilation de l'aide financière reçue, par ordre d'enseignement, pour chacun des étudiants qui a atteint le seuil maximum d'endettement depuis 2016-2017, par année financière.

91. Concernant le programme de bourses d'études au doctorat en psychologie :

- a) nombre de demandes reçues depuis l'entrée en fonction du programme en 2017, par université, par année ;
- b) nombre de demandes refusées, par université, par année ;
- c) estimation du nombre de bourses nécessaires pour répondre au besoin pour les cinq prochaines années.

92. Le 18 juin 2019, le ministre de l'Éducation a annoncé la création du Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires de 35 millions de dollars dès la rentrée scolaire 2019-2020. Veuillez fournir l'information suivante pour 2022-2023 et 2023-2024:

- a) Par ordre d'enseignement (professionnel, technique et universitaire) et par formation, veuillez indiquer le montant octroyé, le nombre d'élèves qui ont reçu la bourse et le montant total octroyé par ordre d'enseignement et par formation. Veuillez fournir l'information ventilée par région administrative.

93. Le nombre de bénéficiaires du programme d'aide financière aux études (prêts et bourses), qui ont subi une diminution de leur prestation potentielle parce qu'ils recevaient une pension alimentaire en 2023-2024 :

- a) pour les bénéficiaires précédents, la valeur totale des pensions alimentaires et la somme épargnée par l'État en raison de la réduction des prestations.

94. Pour 2023-2024, le coût pour la fonction enseignement (coût pour former un étudiant universitaire) par étudiant pour chaque programme universitaire :

- a) de premier cycle ;
- b) de deuxième cycle ;
- c) de troisième cycle.

95. Pour chacune des universités, le salaire annuel des postes suivants en 2023-2024 :

- a) le recteur ou la rectrice ;
- b) le vice-recteur ou la vice-rectrice ;
- c) les vice-recteurs ou les vice-rectrices adjoint(e)s ;
- d) le ou la secrétaire général(e) ;
- e) les doyens ou les doyennes ;
- f) les vice-doyens ou les vice-doyennes.

96. Pour chacune des universités, pour les recteurs, les vice-recteurs et les doyens, pour 2023-2024 :

- a) montant pour les rémunérations additionnelles (bonis reçus), en supplément de leur salaire annuel ;
- b) montant total de leurs comptes de dépenses (frais de repas, frais de déplacement, frais de voyage, frais de voiture de fonction, frais d'allocation de résidence, etc.).

97. Le montant accumulé jusqu'à aujourd'hui par les fondations de chacune des universités et le montant amassé spécifiquement pour l'année 2023-2024.

98. Nombre d'admissions et de nouveaux diplômés au baccalauréat et à la maîtrise dans les catégories ci-dessous. Ventilation par université, par matière d'enseignement pour 2023-2024 :

- a) enseignement au préscolaire et au primaire ;
- b) enseignement au secondaire.

- 99. Nombre d'admissions et de nouveaux diplômés au baccalauréat et à la maîtrise dans les catégories ci-dessous. Ventilation par université pour 2023-2024 :**
- a) adaptation scolaire et sociale ;
 - b) enseignement professionnel ;
 - c) orientation ;
 - d) psychoéducation.
 - e) éducation spécialisée
 - f) Travail social
- 100. Détail des frais institutionnels obligatoires (FIO) facturés aux étudiants par université pour 2023-2024.**
- 101. Cumul et détail de l'entretien différé accumulé des collèges publics et privés du Québec.**
- 102. Pour l'année 2023-2024, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains.**
- 103. Ventilation, par université et cégep, du nombre d'étudiants étrangers, selon leur pays d'origine, pour 2021, 2022 et 2023.**
- 104. Évolution des collaborations entre les collèges, les universités et les entreprises depuis 2014.**
- 105. Liste des initiatives gouvernementales pour encourager les diplômés du collégial et universitaires vers le marché du travail.**
- 106. Liste des programmes autofinancés, par université. Nombre de demandes, par année, en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées pour 2023-2024.**
- 107. Ventilation pour 2023-2024 et les projections pour 2024-2025, par université, des revenus supplémentaires obtenus conséquemment à la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français.**
- 108. Concernant le plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, fournir par établissement, les sommes investies, le nombre de professionnels embauchés par corps d'emploi et le nombre d'étudiants ayant accès aux services.**
- 109. Concernant la mobilité étudiante, ventiler l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser la mobilité des étudiants québécois » pour 2023-2024. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2024-2025.**
- 110. Concernant la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 25 concernant le nombre de diplômés en soins infirmiers et l'augmentation du taux de diplomation de 2 % dans les programmes du domaine des sciences naturelles et du génie, les sommes investies en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.**
- 111. Concernant la Stratégie nationale sur la main d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 30 concernant la révision de la gestion de l'offre de formation pour l'assouplir et l'adapter aux réalités des petites régions, les sommes investies en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.**
- 112. Concernant la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 31 concernant le développement de projet d'apprentissage ou la mise en œuvre de compétence en milieu de travail et le développement de l'offre d'alternance travail-études, les sommes investies en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.**

- 113. Concernant la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 34, les sommes investies en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025 pour les éléments suivants :**
- a) améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences ;
 - b) examiner la possibilité d'attribuer des équivalences scolaires aux personnes formées hors du Québec ;
 - c) développer des outils pour améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences ;
 - d) mise en place d'un guichet unique québécois pour la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes formées à l'étranger.
- 114. Concernant la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 36, les sommes investies en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025 pour les éléments suivants :**
- a) accroître la fluidité des parcours de formation collégiale ;
 - b) faciliter l'orientation scolaire au moyen de cours spécifiques ;
 - c) bonifier l'offre de parcours de continuité entre la formation professionnelle et la formation technique.
- 115. Concernant le « Plan d'action sur la santé mentale étudiante à l'enseignement supérieur » fournir, les investissements par établissement en soutien psychosocial, les nombres d'embauches, le nombre d'étudiants ayant eu accès aux services et le nombre d'étudiants toujours en attente de services.**
- 116. Concernant le Programme de bourses Perspective, fournir :**
- a) Les critères du programme ;
 - b) Le nombre d'inscriptions par programme ;
 - c) Les sommes qui seront investis par année ;
 - d) Le nombre de bourses remises par année ;
 - e) Le nombre de rencontres avec les partenaires gouvernementaux ;
 - f) L'analyse d'impact d'inclusion d'un programme d'étude ;
 - g) Les sommes octroyées en 2023-2024.
- 117. Concernant la bonification du soutien à l'encadrement du 21 août 2020 qui prévoit des investissements en soutien matériel, pour l'encadrement pédagogique et pour le soutien psychosocial ; ventiler par établissement les sommes versés pour chacune des catégories.**
- 118. Concernant les politiques linguistiques des établissements, fournir depuis le 1er avril 2022 la liste des établissements qui ont transmis au ministre de l'Enseignement supérieur une modification et le cas échéant, les modifications demandées.**
- 119. Concernant le eCampus qui est dans l'orientation 2 Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, produire depuis l'année 2018-2019 les éléments suivants :**
- a) les sommes investies,
 - b) liste des membres du comité de co-construction,
 - c) le calendrier et les comptes rendus des rencontres,
 - d) les notes produites et les
 - e) suivis apportés.
 - f) État d'avancement des travaux
-

- 120. Concernant les 22 000 nouvelles places dans les cégeps francophones de la grande région de Montréal, fournir par établissement concerné, les investissements requis et le nombre d'étudiants supplémentaires à accueillir.**
- 121. Concernant la révision du DEC en Soins infirmiers annoncée par la ministre le 8 octobre 2021, fournir la liste des participants aux travaux annoncés, les dates de rencontre, les comptes rendus, les ordres du jour, les procès-verbaux, les prochaines étapes et les sommes engendrés pour chacune des rencontres.**
- 122. Concernant la Loi 96, fournir :**
- a) La liste des modifications qui devront être faites au RREC ;
 - b) Le calendrier des travaux à venir sur les modifications du RREC, la liste des participants et les coûts estimés des rencontres ;
 - c) Les études d'impact sur le réseau collégial ;
 - d) Les coûts estimés pour l'application de la loi ;
- 123. Concernant le Rapport du groupe d'expertes sur la maîtrise du français au collégial;**
- a) Toute somme dépensée en 2023-2024 pour la mise en œuvre des recommandations;
 - b) État d'avancement de la mise en œuvre de chacune des recommandations.
- 124. Toute somme dépensée et mesures mises en place pour faciliter l'utilisation de textes en français dans le cadre des études supérieures.**
- 125. Pour les cinq dernières années, indiquer toutes les actions et mesures mises en œuvre dans les facultés de médecine afin d'assurer que les processus et critères de sélection soient exempts de biais discriminatoires et conçus de manière à permettre d'évaluer objectivement la candidature des personnes diplômées hors Canada et États-Unis à leur juste valeur et en fonction des qualités et aptitudes nécessaires pour accéder au programme de formation postdoctorale.**
- 126. Au sujet de la rénovation du parc immobilier du réseau de l'enseignement supérieur, fournir :**
- a) Liste des bâtiments, des résidences et des facilités qui nécessitent des rénovations ou des travaux, ventilée par établissement d'enseignement;
 - b) Liste des subventions accordées en 2023-2024 à cet effet;
 - c) Liste des bâtiments dont la rénovation s'est amorcée en 2023-2024 en spécifiant le motif des travaux, les coûts prévus et la durée;
 - d) Liste des bâtiments dont la rénovation s'est achevée en 2023-2024 en spécifiant le motif des travaux, les coûts et la durée;
- 127. Le 21 juin 2023, le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, soulignait la mise en place d'un projet-pilote de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui a pour objectif de répondre aux besoins de formation du personnel enseignant non légalement qualifié du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI). En lien avec cette formation, veuillez nous indiquer :**
- a) Le nombre de demandes d'admission;
 - b) Le nombre de demandes acceptées.
- 128. Le 8 juin 2023, le ministre de l'Éducation soulignait le lancement du nouveau diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 30 crédits en enseignement secondaire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) destiné aux personnes bachelères. En lien avec ce nouveau diplôme, veuillez nous indiquer:**
- a) Le nombre de demandes d'admission;
 - b) Le nombre de demandes acceptées.

129. Veuillez nous déposer toutes les demandes de projets d'infrastructures déposées au ministère depuis le 1er octobre 2018 en indiquant :

- a) Une courte description du projet (agrandissement, nouveau pavillon, résidence étudiante, etc.);
- b) Le nom de l'établissement;
- c) La circonscription électorale;
- d) Le coût estimé;
- e) La date de la demande;
- f) La réponse du ministère;
- g) Si le projet a été accordé, veuillez nous fournir :
 - La date prévue d'ouverture de l'installation;
 - La date de début des travaux;
 - La date de fin des travaux;
 - La date d'ouverture de l'installation;
 - Le coût final du projet.

130. Le financement octroyé par le gouvernement pour toutes les chaires de recherche en indiquant :

- a) Le nom de la Chaire;
- b) Le montant versé en 2023-2024;
- c) Le montant prévu en 2024-2025.

131. Veuillez nous identifier la liste des Chaires de recherche pour lesquelles le gouvernement du Québec a cessé son financement depuis le 1er octobre 2022.

132. Le 26 septembre 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur lançait un premier appel de propositions pour la création de trois chaires de recherche sur le Québec. En lien avec cet appel de projets, veuillez nous déposer:

- a) La liste des propositions;
- b) Le financement demandé;
- c) Les trois chaires sélectionnées.

133. Le 20 juillet 2023, la ministre annonçait des investissements totalisant 140 M\$ par année au programme d'aide financière aux études dès l'automne 2023. En lien avec cette annonce, veuillez nous dire:

- a) Les montants réellement investis en 2023-2024;
- b) Le nombre d'étudiants ayant bénéficié de l'aide, par niveau de scolarité.

134. Le 8 juin 2023, la ministre annonçait que les étudiants en psychologie qui s'engageront à travailler dans le réseau public de la santé et des services sociaux pendant deux ans après la fin de leurs études recevront un montant supplémentaire de 25 000 \$. Cette nouvelle bourse vient donc doubler le soutien déjà accordé et le porter à 50 000 \$ pour les étudiantes et étudiants qui répondent aux critères des deux bourses. En lien avec cette annonce, veuillez nous indiquer le nombre de bourses versées, par région.

135. Le 15 mai 2023 se tenait la Journée sur l'intelligence artificielle en enseignement supérieur : impacts, enjeux et perspectives. Cet événement regroupait des enseignants, des professionnels en pédagogie, des chercheurs, des experts des domaines de la technopédagogie et de l'intelligence artificielle ainsi que des étudiants et des gestionnaires. En lien avec cet événement, veuillez nous fournir :

- a) La liste des participants avec leur titre;
- b) L'ordre du jour;
- c) Le résumé de la journée;
- d) Les recommandations formulées;
- e) Les coûts détaillés de la journée (location salle, sonorisation, repas, photographie, etc.)

136. La liste des projets d'intelligence artificielle autorisés et/ou financés par le ministère en indiquant :

- a) Le projet;
- b) Une courte description;
- c) L'établissement qui en fait la demande;
- d) Le coût du projet.

137. Veuillez nous fournir les avis produits par le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études en 2023-2024.

138. Le 13 octobre 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur et le ministre de la Langue française annonçaient de nouvelles mesures concernant la tarification aux étudiants non québécois. En lien avec cette annonce, veuillez nous fournir :

- a) Une copie des travaux réalisés par le Groupe d'action pour l'avenir de la langue française en lien avec la tarification des étudiants non québécois;
- b) Une copie des échanges entre la ministre et les universités et organisations universitaires québécoises avant et après cette décision au sujet de la tarification des étudiants non québécois;
- c) Toute étude ou analyse justifiant la hausse de ces frais de scolarité;
- d) Impacts estimés de cette mesure (financiers et sur les inscriptions);
- e) Le nombre de plaintes reçues au ministère suite à cette annonce.

139. Le 15 mai 2023, le ministre de l'Éducation soulignait le nouveau programme pour les personnes enseignantes en emploi non légalement qualifiées de l'Université de Sherbrooke. La première cohorte un total de 240 personnes dès juin 2023. En lien avec ce nouveau programme, veuillez nous indiquer :

- a) Le nombre de demandes d'admission;
- b) Le nombre de demandes acceptées.

140. Fournir les sommes engagées pour les services aux demandeurs d'asile pour 2021-2022, 2022-2023 et pour 2023-2024. En décrire la nature et quelles sommes ont été remboursées par le gouvernement fédéral.

Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire

141. Liste des établissements d'enseignement supérieur :

- a) ayant transmis au ministère une politique adoptée ou modifiée au sujet de la liberté académique universitaire, conformément aux articles 4 et 5 de la Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire;
- b) ayant nommé une personne responsable de la liberté académique universitaire chargée notamment de la mise en œuvre de la politique, conformément à l'article 6 de la *Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire*.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Bilan des sommes investies, pour l'année 2023-2024, en maintien de l'offre de services et en bonification de l'offre de services pour les résidences étudiantes ventilées par investissement du Plan québécois des infrastructures.

RÉPONSE

Réseau collégial :

Sommes investies au PQI 2023-2033, pour l'année 2023-2024, pour les résidences étudiantes :

Enveloppe(s)	Montant (M\$)
Bonification de l'offre de services pour les résidences étudiantes en milieu de pénurie de logements (annexe I044 du Régime budgétaire et financier des cégeps)	17,2

Réseau universitaire :

Sommes investies au PQI 2023-2033, pour l'année 2023-2024, pour les résidences étudiantes :

Enveloppe(s)	Montant (M\$)
Bonification de l'offre de services pour répondre à des besoins d'espaces de résidences étudiantes (Annexe E-020)	10,3

Aucune somme investie au PQI 2023-2023, pour l'année 2023-2024, en maintien de l'offre de services pour les résidences étudiantes dans le réseau universitaire.

En plus de ces sommes investies spécifiquement pour les résidences, il peut s'ajouter l'utilisation, par les établissements, d'allocations normalisées en maintien d'actifs et en résorption de déficit de maintien d'actifs. Cette décision demeure au choix des établissements qui reçoivent une enveloppe annuellement pour l'ensemble de leur parc.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour les 5 prochaines années, ventiler par université les sommes qui seront versées par le gouvernement du Québec pour des projets d'infrastructures prévus au Plan quinquennal des investissements universitaires 2021-2026 et au Plan québécois des infrastructures 2024-2034.

RÉPONSE

Comme indiqué dans le Plan quinquennal des investissements universitaires (PQIU) 2021-2026, le total des investissements annoncés en 2021-2022 pour le réseau universitaire, incluant les ressources informationnelles, est de 644,3 M\$.

Les annonces prévues en 2024-2025 pour le réseau universitaire dans le Plan québécois des infrastructures 2024-2034 ne sont pas encore disponibles. Elles le seront lors de l'approbation par le Conseil du Trésor du Régime budgétaire d'investissements des universités 2024-2025. À noter que les annonces des années subséquentes ne sont pas disponibles. En effet, les investissements à annoncer au cours des prochaines années font l'objet d'une approbation annuelle par le Conseil du Trésor. La ventilation des sommes versées par université n'est pas disponible.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour les 5 prochaines années, ventiler par cégep les sommes qui seront versées par le gouvernement du Québec pour des projets d'infrastructures prévus au Plan québécois des infrastructures 2024-2034.

RÉPONSE

Les annonces prévues en 2024-2025 pour le réseau collégial dans le Plan québécois des infrastructures 2024-2034 ne sont pas encore disponibles. Elles le seront lors de l'approbation par le Conseil du trésor du Régime budgétaire d'investissement des cégeps 2024-2025. À noter que les annonces des années subséquentes ne sont pas disponibles. En effet, les investissements à annoncer au cours des prochaines années font l'objet d'une approbation annuelle par le Conseil du trésor.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indice d'état de vétusté (A, B, C, D, E) de chacun des bâtiments pour les cégeps et les universités.

RÉPONSE

Les informations sur les composantes des bâtiments des cégeps et des universités sont présentées aux pages suivantes.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composant e	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actifs	Cote d'état
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon Jacques Roux	ABI-1-1	29,4%	1 210 050 \$	D
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Résidence des Étudiants	ABI-1-2	3,3%	- \$	A
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon Rhéaume	ABI-1-3	18,9%	1 332 591 \$	D
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon Rhéaume	ABI-1-31	10,8%	- \$	C
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon Rhéaume	ABI-1-32	16,9%	42 680 \$	D
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon des Sciences	ABI-1-4	17,5%	1 318 092 \$	D
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon des Sciences	ABI-1-41	12,4%	- \$	C
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon des Sciences	ABI-1-42	9,6%	- \$	B
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon des Arts	ABI-1-5	13,8%	- \$	C
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèque	ABI-1-6	34,9%	2 221 110 \$	E
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon d'Éducation Physique	ABI-1-7	17,6%	405 761 \$	D
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon d'Éducation physique	ABI-1-71	20,0%	66 023 \$	D
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Résidence des étudiantes	ABI-1-8	14,3%	- \$	C
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Résidence appartements (737)	ABI-1-9A	3,6%	- \$	A
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Résidence appartements (767)	ABI-1-9B	2,9%	- \$	A
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Résidence appartements (747)	ABI-1-9C	2,7%	- \$	A
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Résidence appartements (757)	ABI-1-9D	2,4%	- \$	A
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon principal	ABI-2-01	25,0%	2 426 331 \$	D
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Pavillon d'éducation physique	ABI-2-02	15,7%	33 288 \$	D
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèque et UQAT	ABI-2-03	11,1%	- \$	C
Cégep d'Ahuntsic	Bloc A Origine	AHU-001-01	26,6%	8 559 006 \$	D
Cégep d'Ahuntsic	Bloc G Origine	AHU-001-02	18,8%	1 630 314 \$	D
Cégep d'Ahuntsic	Bloc T Origine	AHU-001-03	14,5%	- \$	C
Cégep d'Ahuntsic	Bloc B Origine	AHU-001-04	17,5%	1 329 348 \$	D
Cégep d'Ahuntsic	Bloc C Origine	AHU-001-05	10,8%	- \$	C
Cégep d'Ahuntsic	Bloc C Café Étudiant et Salon du personnel	AHU-001-06	2,9%	- \$	A
Cégep d'Ahuntsic	Bloc C Rallonge Avant(Classes)	AHU-001-07	6,8%	- \$	B
Cégep d'Ahuntsic	Bloc T Appentis Ph 3	AHU-001-08	10,2%	- \$	C
Cégep d'Ahuntsic	Bloc G Appentis Ventilation	AHU-001-09	15,6%	8 369 \$	D
Cégep d'Ahuntsic	Bloc A Tech Santé Ph 1	AHU-001-10	29,3%	70 865 \$	D
Cégep d'Ahuntsic	Bloc A Tech Santé Ph 2	AHU-001-11	35,8%	1 105 994 \$	E
Cégep d'Ahuntsic	Bloc G Appentis Ventilation pour Bloc C	AHU-001-12	0,0%	- \$	A
Cégep d'Ahuntsic	Annexe Laboratoire T-1331	AHU-001-13	7,0%	- \$	B
Cégep d'Ahuntsic	Serre au toit	AHU-001-16	0,0%	- \$	A
Cégep d'Ahuntsic	Agrandissement Pavillon C et aménagements ext.	AHU-001-17	0,2%	- \$	A
Cégep d'Ahuntsic	Composante 01	AHU-002-01	15,0%	- \$	C
Cégep d'Ahuntsic	Composante 01	AHU-003-01	12,0%	- \$	C
Collège d'Alma	Composante 1	ALM-PCH-1	57,1%	266 585 \$	E
Collège d'Alma	PAVILLON CURÉ-LAVOIE	ALM-PCL-1	29,8%	1 310 493 \$	D
Collège d'Alma	PAVILLON D'ÉBÉNISTERIE	ALM-PEB-1	19,5%	102 321 \$	D
Collège d'Alma	PAVILLON D'ÉBÉNISTERIE-AGRANDISSEMENT	ALM-PEB-2	16,6%	15 426 \$	D
Collège d'Alma	ÉTABLE À LA FERME	ALM-PET-1	22,6%	68 613 \$	D
Collège d'Alma	GARAGE À LA FERME	ALM-PGA-1	7,2%	- \$	B
Collège d'Alma	GRANGE-MACHINERIE À LA FERME	ALM-PGM-1	44,3%	28 781 \$	E
Collège d'Alma	GRANGÉ À LA FERME	ALM-PGR-1	0,0%	- \$	A
Collège d'Alma	PAVILLON DE MUSIQUE-NORMAND LAPRISE	ALM-PM-7	18,9%	330 097 \$	D
Collège d'Alma	POULAILLER À LA FERME	ALM-POU-1	34,6%	32 348 \$	E
Collège d'Alma	PAVILLON PRINCIPAL-CHAMPAGNAT-ESC.CENTRAL VERS LE	ALM-PPR-1	16,2%	147 567 \$	D
Collège d'Alma	PAVILLON PRINCIPAL-CHAMPAGNAT-S.INFIRM. ET DG	ALM-PPR-2	16,3%	23 568 \$	D
Collège d'Alma	PAVILLON PRINCIPAL-COTÉ SUD	ALM-PPR-3	16,1%	203 495 \$	D
Collège d'Alma	PAVILLON PRINCIPAL-TOURELLE-GYMNASES ET ÉTAGE	ALM-PPR-4	15,9%	429 518 \$	D
Collège d'Alma	PAVILLON PRINCIPAL-LIEN AUTRES PAVILLONS	ALM-PPR-5	15,3%	2 058 \$	D
Collège d'Alma	PAVILLON PRINCIPAL-PASSERELLE	ALM-PPR-6	32,9%	82 758 \$	E
Collège d'Alma	PAVILLON ST-JUDE	ALM-PSJ-1	27,7%	935 784 \$	D
Collège d'Alma	SALLE DE RENCONTRE À LA FERME	ALM-PSR-1	28,4%	128 760 \$	D
Cégep André-Laurendeau	Collège	AND-01-1	19,6%	7 098 016 \$	D
Cégep André-Laurendeau	Centre sportif	AND-01-2	5,9%	- \$	B
Cégep André-Laurendeau	Agrandissement mur d'escalade	AND-01-3	15,0%	- \$	C
Cégep de Baie-Comeau	Aile A	BAI-1-1	9,2%	- \$	B
Cégep de Baie-Comeau	Aile B	BAI-1-2	6,1%	- \$	B
Cégep de Baie-Comeau	Aile C	BAI-1-3	19,5%	653 493 \$	D
Cégep de Baie-Comeau	Aile Stade	BAI-1-4	3,6%	- \$	A
Cégep de Baie-Comeau	BLOC APPARTEMENT	BAI-2-1	9,9%	- \$	B
Cégep de Baie-Comeau	BLOC APPARTEMENT	BAI-3-1	7,1%	- \$	B
Cégep de Baie-Comeau	ENTREPÔT1	BAI-4-1	5,9%	- \$	B
Cégep de Baie-Comeau	Remise pour groupe électrogène	BAI-5-1	5,6%	- \$	B
Cégep de Baie-Comeau	Camp en bois rond	BAI-5-10	0,6%	- \$	A
Cégep de Baie-Comeau	Remise pour bois de chauffage	BAI-5-11	0,0%	- \$	S / O
Cégep de Baie-Comeau	Fumoir	BAI-5-12	0,0%	- \$	S

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

					/
					O
Cégep de Baie-Comeau	Camp laboratoire	BAI-5-13	12,2%	- \$	C
Cégep de Baie-Comeau	Abri remorque et chaloupe	BAI-5-14	4,8%	- \$	A

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de Baie-Comeau	Atelier	BAI-5-15	3,3%	- \$	A
Cégep de Baie-Comeau	Chalet 7	BAI-5-17	0,0%	- \$	A
Cégep de Baie-Comeau	Chalet 8	BAI-5-2	9,6%	- \$	B
Cégep de Baie-Comeau	Camp du gardien	BAI-5-26	0,0%	- \$	S/O
Cégep de Baie-Comeau	Chalet 9	BAI-5-3	0,0%	- \$	A
Cégep de Baie-Comeau	Chalet 12	BAI-5-4	0,0%	- \$	S/O
Cégep de Baie-Comeau	Chalet 11	BAI-5-5	0,0%	- \$	S/O
Cégep de Baie-Comeau	Chalet 10	BAI-5-6	0,0%	- \$	S/O
Cégep de Baie-Comeau	Chalet 13	BAI-5-7	0,0%	- \$	S/O
Cégep de Baie-Comeau	Gazebo	BAI-5-9	0,0%	- \$	S/O
Cégep Beauce-Appalaches	Aile A	BEA-1-1	8,3%	- \$	B
Cégep Beauce-Appalaches	Aile A-Perron	BEA-1-10	0,0%	- \$	A
Cégep Beauce-Appalaches	Aile B-1	BEA-1-2	15,7%	117 635 \$	D
Cégep Beauce-Appalaches	Aile C	BEA-1-3	15,5%	67 121 \$	D
Cégep Beauce-Appalaches	Aile D	BEA-1-4	8,1%	- \$	B
Cégep Beauce-Appalaches	Aile E	BEA-1-5	10,1%	- \$	C
Cégep Beauce-Appalaches	Aile G	BEA-1-6	14,4%	- \$	C
Cégep Beauce-Appalaches	Aile N	BEA-1-7	4,4%	- \$	A
Cégep Beauce-Appalaches	Aile B-2	BEA-1-8	7,1%	- \$	B
Cégep Beauce-Appalaches	Aile B-3	BEA-1-9	20,5%	125 205 \$	D
Cégep Beauce-Appalaches	Génie civil - Phase 2	BEA-2-1	13,6%	- \$	C
Cégep Beauce-Appalaches	P manufacturière - Phase 2B	BEA-2-2	16,3%	49 277 \$	D
Cégep Beauce-Appalaches	Espaces partagées et exclusifs - Phase 1	BEA-2-3	0,6%	- \$	A
Cégep Beauce-Appalaches	Résidences étudiantes	BEA-3-1	9,0%	- \$	B
Cégep Beauce-Appalaches	Chalet des sports	BEA-4-1	32,3%	113 239 \$	E
Cégep Beauce-Appalaches	Partie fermée	BEA-5-1	54,9%	199 513 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Construction d'origine, aile A	BOI-100-A0	45,9%	4 023 131 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Construction d'origine, aile B	BOI-100-B0	30,3%	4 134 549 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Construction d'origine, aile C	BOI-100-C0	47,5%	3 259 175 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Construction d'origine, ancienne aile C	BOI-100-D0	48,1%	3 525 412 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Bibliothèque	BOI-100-D1	19,4%	521 404 \$	D
Cégep de Bois-de-Boulogne	Construction d'origine, aile E	BOI-100-E0	52,5%	2 243 371 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Composante H0	BOI-200-H0	27,0%	572 396 \$	D
Cégep de Bois-de-Boulogne	Composante R0	BOI-200-R0	40,8%	7 050 475 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Composante S0	BOI-200-S0	43,8%	12 052 839 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Composante T0	BOI-200-T0	62,5%	6 356 014 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Composante U0	BOI-200-U0	51,5%	2 575 552 \$	E
Cégep de Bois-de-Boulogne	Composante Y0	BOI-200-Y0	43,1%	6 602 170 \$	E
Champlain Regional College	College Administration, 1301 Portland	CHA-ADM-A	35,9%	945 225 \$	E
Champlain Regional College	College Administration - back	CHA-ADM-B	33,3%	915 716 \$	E
Champlain Regional College	Block-A	CHA-LAM-A	16,6%	471 950 \$	D
Champlain Regional College	Block-B	CHA-LAM-B	17,8%	363 821 \$	D
Champlain Regional College	Block-B library and cafeteria expansion	CHA-LAM-B1	0,0%	- \$	A
Champlain Regional College	Block-C	CHA-LAM-C	22,6%	523 990 \$	D
Champlain Regional College	Block-D	CHA-LAM-D	49,6%	4 395 108 \$	E
Champlain Regional College	Block-E	CHA-LAM-E	39,8%	2 576 899 \$	E
Champlain Regional College	Block-F	CHA-LAM-F	29,9%	3 217 391 \$	D
Champlain Regional College	Block-G	CHA-LAM-G	23,0%	1 606 131 \$	D
Champlain Regional College	Block-H	CHA-LAM-H	4,0%	- \$	A
Champlain Regional College	Main Building	CHA-LAW-A	17,1%	763 911 \$	D
Champlain Regional College	Student center	CHA-LAW-B	0,1%	- \$	A
Champlain Regional College	Drummond Residence, 7 Winder	CHA-DRU-1	13,0%	- \$	C
Champlain Regional College	Guard Hutt	CHA-GUA-1	0,0%	- \$	A
Champlain Regional College	Hyatt Residence, 11 Winder	CHA-HYA-1	13,6%	- \$	C
Champlain Regional College	Laurier Residence, 9 Winder	CHA-LAU-1	16,1%	58 691 \$	D
Champlain Regional College	Adm. Building, 2580 College	CHA-LEN-1	15,1%	22 520 \$	D
Champlain Regional College	MacDonald Residence, 5 Winder	CHA-MAC-1	14,7%	- \$	C
Champlain Regional College	Sawyer Residence, 17 Winder	CHA-SAW-1	11,9%	- \$	C
Champlain Regional College	Shed - Laurier-Front	CHA-SH1-1	20,0%	6 179 \$	D
Champlain Regional College	Shed - Laurier-Back	CHA-SH2-1	8,8%	- \$	B
Champlain Regional College	St-Laurent Residence, 15 Winder	CHA-STL-1	11,8%	- \$	C
Cégep de Chicoutimi	A1 (913)	CHI-101-A1	22,1%	1 309 818 \$	D
Cégep de Chicoutimi	A2 (1948)	CHI-101-A2	24,5%	600 363 \$	D
Cégep de Chicoutimi	A3 (1964)	CHI-101-A3	15,0%	- \$	C
Cégep de Chicoutimi	A4 (1983)	CHI-101-A4	67,3%	1 372 075 \$	E
Cégep de Chicoutimi	A5 (2019)	CHI-101-A5	0,0%	- \$	A

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

Cégep de Chicoutimi	B1 (1952)	CHI-101-B1	41,7%	5 751 845 \$	E
Cégep de Chicoutimi	B2 (1964)	CHI-101-B2	18,0%	222 057 \$	D
Cégep de Chicoutimi	B3 (1990)	CHI-101-B3	6,1%	- \$	B
Cégep de Chicoutimi	B4 (1999)	CHI-101-B4	10,2%	- \$	C
Cégep de Chicoutimi	B5 (2013)	CHI-101-B5	1,6%	- \$	A

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom comp osante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de Chicoutimi	C1 (1928)	CHI-101-C1	34,0%	6 732 887 \$	E
Cégep de Chicoutimi	C2 (1964)	CHI-101-C2	37,7%	52 280 \$	E
Cégep de Chicoutimi	C3 (1971)	CHI-101-C3	3,5%	- \$	A
Cégep de Chicoutimi	D1 (1928)	CHI-101-D1	23,8%	166 500 \$	D
Cégep de Chicoutimi	D2 (1945)	CHI-101-D2	22,7%	460 418 \$	D
Cégep de Chicoutimi	D3 (1974)	CHI-101-D3	8,1%	- \$	B
Cégep de Chicoutimi	D4 (1986)	CHI-101-D4	23,2%	54 659 \$	D
Cégep de Chicoutimi	D5 (1998)	CHI-101-D5	12,0%	- \$	C
Cégep de Chicoutimi	D6 (2007)	CHI-101-D6	1,0%	- \$	A
Cégep de Chicoutimi	E1 (1913)	CHI-101-E1	35,9%	1 406 171 \$	E
Cégep de Chicoutimi	E2 (1989)	CHI-101-E2	56,2%	491 017 \$	E
Cégep de Chicoutimi	E3 (1998)	CHI-101-E3	19,8%	9 019 \$	D
Cégep de Chicoutimi	F1 (1913)	CHI-101-F1	20,3%	2 136 889 \$	D
Cégep de Chicoutimi	F2 (1952)	CHI-101-F2	0,0%	- \$	A
Cégep de Chicoutimi	H1 (1964)	CHI-101-H1	25,8%	11 468 169 \$	D
Cégep de Chicoutimi	H2 (1971)	CHI-101-H2	25,1%	1 144 124 \$	D
Cégep de Chicoutimi	H3 (1992)	CHI-101-H3	19,9%	19 079 \$	D
Cégep de Chicoutimi	H4 (2010)	CHI-101-H4	9,1%	- \$	B
Cégep de Chicoutimi	H5 (2013)	CHI-101-H5	4,7%	- \$	A
Cégep de Chicoutimi	L1 (1963)	CHI-101-L1	32,8%	3 445 564 \$	E
Cégep de Chicoutimi	L2 (2000)	CHI-101-L2	77,5%	57 797 \$	E
Cégep de Chicoutimi	T1 (1964)	CHI-101-T1	36,2%	4 400 152 \$	E
Cégep de Chicoutimi	S1 (1952)	CHI-102-S1	60,7%	603 341 \$	E
Cégep de Chicoutimi	G1 (2011)	CHI-103-G1	3,7%	- \$	A
Cégep de Chicoutimi	V1 (1952)	CHI-401-V1	75,2%	6 553 522 \$	E
Cégep de Chicoutimi	P4 (1980)	CHI-203-P4	35,8%	1 728 286 \$	E
Cégep de Chicoutimi	P9 (2014)	CHI-203-P9	0,0%	- \$	A
Cégep de Chicoutimi	P1 (1970)	CHI-204-P1	24,4%	323 408 \$	D
Cégep de Chicoutimi	P2 (1980)	CHI-204-P2	26,5%	283 472 \$	D
Cégep de Chicoutimi	P3 (1990)	CHI-204-P3	14,7%	- \$	C
Cégep de Chicoutimi	P5 (1970)	CHI-205-P5	14,9%	- \$	C
Cégep de Chicoutimi	P6 (1970)	CHI-206-P6	1,6%	- \$	A
Cégep de Chicoutimi	P7 (1970)	CHI-207-P7	17,5%	7 921 \$	D
Cégep de Chicoutimi	P8 (1970)	CHI-208-P8	2,2%	- \$	A
Collège Dawson	Phase I	DAW-1-A1	7,5%	- \$	B
Collège Dawson	Phase I	DAW-1-B1	8,9%	- \$	B
Collège Dawson	Phase I	DAW-1-C1	28,8%	3 132 236 \$	D
Collège Dawson	Phase I	DAW-1-D1	17,0%	854 229 \$	D
Collège Dawson	Phase II	DAW-1-D2	13,6%	- \$	C
Collège Dawson	Phase I	DAW-1-E1	18,8%	659 104 \$	D
Collège Dawson	Phase II	DAW-1-E2	10,9%	- \$	C
Collège Dawson	Phase IV	DAW-1-F1	12,6%	- \$	C
Collège Dawson	Phase III	DAW-1-G1	10,8%	- \$	C
Collège Dawson	Phase IV	DAW-1-H1	5,3%	- \$	B
Collège Dawson	Phase V	DAW-1-T1	2,3%	- \$	A
Collège Dawson	Phase II	DAW-2-J1	38,0%	767 371 \$	E
Cégep de Drummondville	Atelier de menuiserie	DRU-AM-M	10,0%	- \$	B
Cégep de Drummondville	Agrandissement Atelier de menuiserie	DRU-AM-M1	0,0%	- \$	A
Cégep de Drummondville	Construction 1982	DRU-P-A	17,8%	1 754 738 \$	D
Cégep de Drummondville	Construction 1985	DRU-P-B	11,2%	- \$	C
Cégep de Drummondville	Construction 1994 - Direction Générale	DRU-P-C1	12,1%	- \$	C
Cégep de Drummondville	Construction 1994 - Musique	DRU-P-C2	4,4%	- \$	A
Cégep de Drummondville	Construction 2014 - Gymnase Desjardins	DRU-P-D	0,3%	- \$	A
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1950	EDO-1-1	35,2%	9 081 339 \$	E
Cégep Édouard Montpetit	Aile D 1996	EDO-1-10	28,2%	208 112 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile B 1964	EDO-1-2	23,2%	1 906 001 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile C 1964	EDO-1-3	21,4%	1 859 742 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile C 1968	EDO-1-4	29,3%	1 108 205 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile C 1989	EDO-1-5	20,2%	218 125 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile D 1972	EDO-1-6	16,9%	1 947 965 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile E 1972	EDO-1-7	18,1%	402 597 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile F 1972	EDO-1-9	22,9%	2 232 621 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Centre sportif 1980	EDO-2-20	29,6%	8 033 374 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Passerelle collège 1980	EDO-2-22	44,5%	493 881 \$	E
Cégep Édouard Montpetit	Passerelle Polyvalente 1980	EDO-2-23	40,3%	666 837 \$	E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1972 (Construction originale)	EDO-3-40	36,4%	4 624 069 \$	E
Cégep Édouard Montpetit	Aile B 1972 (Construction originale)	EDO-3-41	39,3%	3 171 478 \$	E
Cégep Édouard Montpetit	Aile C 1972 (Construction originale)	EDO-3-42	23,2%	2 543 632 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1977 (A-68)	EDO-3-43	15,7%	2 048 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1985 (A-75)	EDO-3-44	19,8%	559 613 \$	D
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1981 (Bancs d'essais)	EDO-3-45	15,2%	1 200 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1990 (A-71)	EDO-3-46	20,6%	10 973 \$	D	
Cégep Édouard Montpetit	Aile C 1991 (Phase 1)	EDO-3-47	22,2%	272 416 \$	D	
Cégep Édouard Montpetit	Aile B 1990 (phase 0)	EDO-3-48	6,3%	- \$	B	
Cégep Édouard Montpetit	Aile D 1992 (Phase 2)	EDO-3-50	21,8%	590 789 \$	D	
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1994 (Phase 3.1)	EDO-3-51	17,2%	43 131 \$	D	
Cégep Édouard Montpetit	Aile D 1994 (Phase 3.1)	EDO-3-52	12,4%	- \$	C	
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1998 (A-72)	EDO-3-54	9,1%	- \$	B	
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1996 (Phase 3.2)	EDO-3-55	48,2%	682 103 \$	E	
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 1999 (Phase 4, A-22a)	EDO-3-56	26,6%	726 141 \$	D	
Cégep Édouard Montpetit	Aile D 1999 (Phase 4, D-12a)	EDO-3-57	20,9%	69 587 \$	D	
Cégep Édouard Montpetit	Aile E 2000 (Phase 5, Gymnase)	EDO-3-58	23,3%	582 022 \$	D	
Cégep Édouard Montpetit	Aile C 2001 (Phase A, C-51d)	EDO-3-60	15,2%	490 \$	D	
Cégep Édouard Montpetit	Aile D 2007 (Phase 6&7)	EDO-3-61	8,9%	- \$	B	
Cégep Édouard Montpetit	Aile A 2009 (banc d'essais)	EDO-3-63	19,6%	43 183 \$	D	
Cégep de St-Félicien	Bloc A	FEL-500-AA	20,2%	595 021 \$	D	
Cégep de St-Félicien	Bloc B	FEL-500-BB	19,7%	374 218 \$	D	
Cégep de St-Félicien	Porte à faux Bloc B	FEL-500-BP	18,8%	54 193 \$	D	
Cégep de St-Félicien	Bloc C	FEL-500-CC	21,0%	395 478 \$	D	
Cégep de St-Félicien	Bloc D	FEL-500-DD	11,1%	- \$	C	
Cégep de St-Félicien	Bloc E	FEL-500-EE	17,4%	554 626 \$	D	
Cégep de St-Félicien	BLOC F	FEL-500-FF	28,1%	403 968 \$	D	
Cégep de St-Félicien	Bloc G	FEL-500-GG	10,1%	- \$	C	
Cégep de St-Félicien	Salon étudiant Bloc J	FEL-500-JJ	6,5%	- \$	B	
Cégep de St-Félicien	Transfo + remise chauffé	FEL-501-LL	7,0%	- \$	B	
Cégep de St-Félicien	Atelier de réparation	FEL-502-AT	22,2%	19 185 \$	D	
Cégep de St-Félicien	Résidence Bloc R	FEL-503-RR	6,1%	- \$	B	
Cégep de St-Félicien	Pavillon de santé animale Agrandissement	FEL-504-HA	0,0%	- \$	A	
Cégep de St-Félicien	Pavillon de santé animale Bloc H	FEL-504-HH	7,9%	- \$	B	
Cégep de Sainte-Foy	Aile A	FOY-A24-AA	25,5%	1 662 194 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile A - Salle Albert-Rousseau scène et loges	FOY-A24-AB	10,1%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile A - Salle Albert-Rousseau salle et foyer	FOY-A24-AC	12,9%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile A - Niveau 400 et liens verticaux	FOY-A24-AD	10,6%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile A - Salle Albert-Rousseau entrée	FOY-A24-AE	11,4%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile B	FOY-A24-BA	18,9%	1 238 188 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile B - Réaménagement des vestiaires	FOY-A24-BB	9,8%	- \$	B	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep de Sainte-Foy	Aile B - Passerelle vers le H	FOY-A24-BC	2,3%	- \$	A	
Cégep de Sainte-Foy	Aile C	FOY-A24-CA	18,7%	1 194 097 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile C - Cafétéria	FOY-A24-CB	43,0%	3 430 393 \$	E	
Cégep de Sainte-Foy	Aile C - Mezzanines	FOY-A24-CC	8,9%	- \$	B	
Cégep de Sainte-Foy	Aile C - C-400	FOY-A24-CD	10,5%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile C - Mezzanine	FOY-A24-CE	8,0%	- \$	B	
Cégep de Sainte-Foy	Aile C - 2012	FOY-A24-CF	8,0%	- \$	B	
Cégep de Sainte-Foy	Aile D	FOY-A24-DA	31,5%	1 341 574 \$	E	
Cégep de Sainte-Foy	Aile D - Bureaux	FOY-A24-DB	41,0%	1 019 850 \$	E	
Cégep de Sainte-Foy	Aile D - Poste de garde	FOY-A24-DC	55,6%	68 411 \$	E	
Cégep de Sainte-Foy	Aile E	FOY-A24-EA	17,6%	551 069 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile F	FOY-A24-FA	17,0%	124 459 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile F - Niveau 300	FOY-A24-FB	16,7%	48 701 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile F - Modifications des niveaux	FOY-A24-FC	17,4%	44 051 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile F - Ajout niveau 400	FOY-A24-FE	13,0%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile G	FOY-A24-GA	22,3%	1 068 631 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile G - Niveau 200	FOY-A24-GB	7,9%	- \$	B	
Cégep de Sainte-Foy	Aile H - Agrandissement	FOY-A24-HB	13,6%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile H - Ascenseur et hall d'entrée	FOY-A24-HC	0,0%	- \$	A	
Cégep de Sainte-Foy	Aile J	FOY-A24-JA	20,6%	2 162 316 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile J - Agrandissement	FOY-A24-JB	20,5%	212 431 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile J - Imagerie médicale	FOY-A24-JC	13,7%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile J - Agrandissement 2013	FOY-A24-ID	0,0%	- \$	A	
Cégep de Sainte-Foy	Aile L	FOY-A24-LA	14,5%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile L - Agrandissement	FOY-A24-LB	13,7%	- \$	C	
Cégep de Sainte-Foy	Aile M	FOY-A24-MA	17,4%	165 050 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	Aile N	FOY-A24-NA	4,8%	- \$	A	
Cégep de Sainte-Foy	Aile P - Agrandissement	FOY-A24-PB	8,3%	- \$	B	
Cégep de Sainte-Foy	Aile P - Secteur des liens	FOY-A24-PC	6,8%	- \$	B	
Cégep de Sainte-Foy	Aile R - Pavillon des arts	FOY-A24-RA	8,8%	- \$	B	
Cégep de Sainte-Foy	Serre	FOY-I24-IA	4,8%	- \$	A	
Cégep de Sainte-Foy	Remise matières dangereuses	FOY-I26-IC	0,0%	- \$	A	
Cégep de Sainte-Foy	Remise matières dangereuses	FOY-I27-ID	0,0%	- \$	A	
Cégep de Sainte-Foy	Remise matières dangereuses	FOY-I28-IE	0,0%	- \$	A	
Cégep de Sainte-Foy	Brophy	FOY-X24-XA	22,4%	96 732 \$	D	
Cégep de Sainte-Foy	CERFO	FOY-Y24-YA	100,0%	1 791 947 \$	E	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep François-Xavier-Garneau	Pav. H	FRA-530-HA	49,5%	628 757 \$	E	
Cégep François-Xavier-Garneau	Pav. H, escalier ascenseur	FRA-530-HB	46,4%	367 791 \$	E	
Cégep François-Xavier-Garneau	Pav.K	FRA-580-KA	27,5%	1 983 482 \$	D	
Cégep François-Xavier-Garneau	Pav. G et chaufferie	FRA-620-GA	23,9%	4 700 696 \$	D	
Cégep François-Xavier-Garneau	Garage - Chaufferie Est	FRA-620-GB	1,3%	- \$	A	
Cégep François-Xavier-Garneau	Appentis	FRA-620-GC	4,6%	- \$	A	
Cégep François-Xavier-Garneau	CAP Phase 1	FRA-635-EA	5,3%	- \$	B	
Cégep François-Xavier-Garneau	CAP Phase 2	FRA-635-EB	11,7%	- \$	C	
Cégep François-Xavier-Garneau	Pav. F	FRA-640-FA	22,9%	2 719 374 \$	D	
Cégep François-Xavier-Garneau	ÉDIFICE 1640, 12 classes, phase 1	FRA-640-PA	14,3%	- \$	C	
Cégep François-Xavier-Garneau	ÉDIFICE 1640, 12 classes, phases 2	FRA-640-PB	17,4%	67 007 \$	D	
Cégep François-Xavier-Garneau	PAVILLON DE SOINS INFIRMIERS	FRA-655-MA	5,0%	- \$	A	
Cégep François-Xavier-Garneau	TUNNEL MÉCANIQUE POUR PAVILLON M	FRA-655-MB	56,2%	65 938 \$	E	
Cégep François-Xavier-Garneau	ANNEXE VERS PAVILLON M	FRA-655-MC	8,0%	- \$	B	
Cégep François-Xavier-Garneau	J.-B.-Cloutier Pav. A	FRA-660-AA	21,7%	4 080 249 \$	D	
Cégep François-Xavier-Garneau	J.-B.-Cloutier Pav0. A ascenseur tunnel CAP	FRA-660-AB	7,4%	- \$	B	
Cégep François-Xavier-Garneau	J.-B.-Cloutier Pav. A passerelle philo	FRA-660-AC	1,6%	- \$	A	
Cégep François-Xavier-Garneau	J.-B.-Cloutier Pav. A passerelle A-F	FRA-660-AD	19,2%	35 566 \$	D	
Cégep François-Xavier-Garneau	J.-B.-Cloutier Pav. B phase 1	FRA-660-BA	13,4%	- \$	C	
Cégep François-Xavier-Garneau	J.-B.-Cloutier Pav. B phase 2	FRA-660-BB	20,6%	73 418 \$	D	
Cégep François-Xavier-Garneau	J.-B.-Cloutier Pav. C	FRA-660-CA	23,7%	1 377 127 \$	D	
Cégep François-Xavier-Garneau	J.-B.-Cloutier Pav. D phase 1	FRA-660-DA	10,0%	- \$	B	
Cégep François-Xavier-Garneau	J.-B.-Cloutier Pav.D phase 2	FRA-660-DB	9,8%	- \$	B	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC A-1	GAS-A-1	14,0%	- \$	C	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC A-2	GAS-A-2	13,0%	- \$	C	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC A-3	GAS-A-3	14,2%	- \$	C	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC A-4	GAS-A-4	8,9%	- \$	B	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC A-5	GAS-A-5	9,0%	- \$	B	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC A-6	GAS-A-6	7,8%	- \$	B	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC A-7	GAS-A-7	14,1%	- \$	C	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC A-8	GAS-A-8	8,6%	- \$	B	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC B-1	GAS-B-B1	15,0%	- \$	C	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC B-2	GAS-B-B2	3,5%	- \$	A	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC B-3	GAS-B-B3	8,6%	- \$	B	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC B-4	GAS-B-B4	0,0%	- \$	S/O	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Cégep de la Gaspésie et des Îles	BLOC B-5	GAS-B-B5		0,0%	- \$	S/O
Cégep de la Gaspésie et des Îles	PAVILLON DES SPORTS	GAS-C-C		14,9%	- \$	C
Cégep de la Gaspésie et des Îles	PAVILLON YORK	GAS-D-W		31,9%	1 150 169 \$	E
Cégep de la Gaspésie et des Îles	PAVILLON ST-JEAN	GAS-D-X		0,0%	- \$	A
Cégep de la Gaspésie et des Îles	PAVILLON DARMOUTH	GAS-D-Y		11,4%	- \$	C
Cégep de la Gaspésie et des Îles	APPARTEMENTS	GAS-D-1		37,2%	6 141 257 \$	E
Cégep de la Gaspésie et des Îles	EDIFICE PRINCIPAL	GAS-CEC-1		14,5%	- \$	C
Cégep de la Gaspésie et des Îles	CENTRE SPORTIF	GAS-CPS-1		7,2%	- \$	B
Cégep de la Gaspésie et des Îles	NOUVEAU PAVILLON DES ÎLES DE LA MADELEINE	GAS-CIM-1		4,1%	- \$	A
Cégep de la Gaspésie et des Îles	PAVILLON DENISE LEBLANC (RENOVER)	GAS-CIM-2		22,2%	867 023 \$	D
Cégep de la Gaspésie et des Îles	EDIFICE PRINCIPAL	GAS-CSP-1		15,6%	200 549 \$	D
Cégep Gérard-Godin	Bloc A A	GER-1-AA		16,4%	222 207 \$	D
Cégep Gérard-Godin	Bloc A B	GER-1-AB		27,5%	1 593 046 \$	D
Cégep Gérard-Godin	Bloc A C	GER-1-AC		17,8%	312 559 \$	D
Cégep Gérard-Godin	Bloc B	GER-1-B		13,5%	- \$	C
Cégep Gérard-Godin	Bloc G	GER-1-G		8,0%	- \$	B
Cégep Gérard-Godin	Bloc Pharma	GER-1-P		6,9%	- \$	B
Cégep Gérard-Godin	Bloc S	GER-1-S		21,8%	558 909 \$	D
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	Bloc R	GRA-P1-1		23,6%	420 576 \$	D
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	Bloc A	GRA-P1-2		16,9%	587 137 \$	D
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	Bloc B	GRA-P1-3		10,9%	- \$	C
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	Bloc C	GRA-P1-4		10,7%	- \$	C
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	Bloc D	GRA-P1-5		16,3%	233 346 \$	D
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	Bloc B1	GRA-P1-6		4,0%	- \$	A
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	Bloc Principal	GRA-P2-1		17,8%	186 244 \$	D
Collège Héritage	Principal	HER-1-1		10,9%	- \$	C
Collège Héritage	Secondaire	HER-1-2		13,8%	- \$	C
Collège Héritage	Tertiaire	HER-1-3		1,6%	- \$	A
Collège Héritage	Quatenaire	HER-1-4		1,1%	- \$	A
Collège Héritage	Quinquénaire	HER-1-5		0,0%	- \$	A
Cégep de St-Hyacinthe	A123	HYA-1-A1		28,1%	4 513 988 \$	D
Cégep de St-Hyacinthe	A12	HYA-1-A2		6,6%	- \$	B
Cégep de St-Hyacinthe	B012345	HYA-1-B1		34,1%	7 993 558 \$	E
Cégep de St-Hyacinthe	C12	HYA-1-C1		35,4%	1 063 349 \$	E
Cégep de St-Hyacinthe	D123	HYA-1-D1		28,0%	3 250 889 \$	D
Cégep de St-Hyacinthe	D123	HYA-1-D2		22,7%	525 430 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de St-Hyacinthe	E12	HYA-1-E1	0,1%	- \$	A
Cégep de St-Hyacinthe	F012	HYA-1-F1	34,3%	6 063 641 \$	E
Cégep de St-Hyacinthe	G1	HYA-1-G1	16,5%	52 520 \$	D
Cégep de St-Hyacinthe	G1	HYA-1-G2	13,2%	- \$	C
Cégep de St-Hyacinthe	H0123	HYA-1-H1	23,0%	1 208 794 \$	D
Cégep de St-Hyacinthe	J0123	HYA-1-J1	19,4%	676 714 \$	D
Cégep de St-Hyacinthe	J1	HYA-1-J2	19,2%	27 684 \$	D
Cégep de St-Hyacinthe	K012M	HYA-1-K1	22,2%	851 771 \$	D
Cégep de St-Hyacinthe	K012M	HYA-1-K2	13,8%	- \$	C
Cégep de St-Hyacinthe	P123	HYA-1-P1	3,5%	- \$	A
Cégep de St-Hyacinthe	L1	HYA-2-L1	24,7%	90 830 \$	D
Cégep de St-Hyacinthe	M0123	HYA-3-M1	9,1%	- \$	B
Cégep de St-Hyacinthe	M123	HYA-3-M2	0,0%	- \$	A
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile A	JEA-1-A	20,7%	1 163 942 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile B	JEA-1-B	34,9%	767 702 \$	E
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile C	JEA-1-C	27,8%	1 811 033 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile C ajout	JEA-1-C1	27,3%	436 158 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile D	JEA-1-D	20,8%	1 293 990 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile E et Bibliothèque	JEA-1-E	38,4%	3 734 198 \$	E
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Agrandissement Bibliothèque	JEA-1-E1	49,6%	994 261 \$	E
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile F	JEA-1-F	27,6%	701 082 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Serres	JEA-1-F1	100,0%	1 955 377 \$	E
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Garage GTEA	JEA-1-F2	50,7%	440 728 \$	E
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Agrandissement garage GTEA	JEA-1-F3	21,2%	32 389 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile G	JEA-1-G	21,1%	500 372 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile H	JEA-1-H	35,4%	1 410 723 \$	E
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Chaufferie	JEA-1-M	65,1%	3 240 336 \$	E
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile P	JEA-1-P	21,7%	2 704 449 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile S	JEA-1-S	21,7%	1 116 882 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aile T	JEA-1-T	18,0%	763 970 \$	D
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Agrandissement Théâtre Deux Rives	JEA-1-T1	9,7%	- \$	B
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Bâtiment extérieur - Hangar SVEC	JEA-3-EX	0,0%	- \$	A
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Bâtiment extérieur - Approvisionnement	JEA-4-EX	74,1%	100 661 \$	E
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Bâtiment extérieur - Matières dangereuses	JEA-5-EX	77,2%	52 127 \$	E
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Bâtiment extérieur - Chalet des Géants	JEA-6-EX	41,5%	97 829 \$	E
Cégep de Saint-Lérome	Aile A	JER-1-1	16,6%	390 219 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep de Saint-Jérôme	Aile B	JER-1-2	9,8%	- \$	B	
Cégep de Saint-Jérôme	Aile C	JER-1-3	23,4%	3 339 161 \$	D	
Cégep de Saint-Jérôme	Aile C-CA	JER-1-3A	0,5%	- \$	A	
Cégep de Saint-Jérôme	Aile D	JER-1-4	12,0%	- \$	C	
Cégep de Saint-Jérôme	Aile G	JER-1-5	5,3%	- \$	B	
Cégep de Saint-Jérôme	Aile E	JER-1-6	16,5%	329 746 \$	D	
Cégep de Saint-Jérôme	Pavillon K	JER-1-7	0,1%	- \$	A	
Cégep de Saint-Jérôme	Pavillon F	JER-10-1	40,9%	547 439 \$	E	
Cégep de Saint-Jérôme	Pavillon F2	JER-10-2	34,8%	1 615 714 \$	E	
Cégep de Saint-Jérôme	Pavillon F3	JER-10-3	14,3%	- \$	C	
Cégep de Saint-Jérôme	Pavillon J	JER-2-1	8,5%	- \$	B	
Cégep de Saint-Jérôme	Residence 485 Fournier	JER-4-1	29,0%	1 095 449 \$	D	
Cégep de Saint-Jérôme	Residence 487 Fournier	JER-5-1	26,1%	889 234 \$	D	
Cégep de Saint-Jérôme	Residence 491 Fournier	JER-6-1	6,5%	- \$	B	
Cégep de Saint-Jérôme	Residence 58 Ste-Marguerite	JER-8-1	6,4%	- \$	B	
Cégep de Saint-Jérôme	Residence 480 Loranger	JER-9-1	5,7%	- \$	B	
Cégep de Saint-Jérôme	AILE MA	JER-11-1	18,4%	161 360 \$	D	
Cégep de Saint-Jérôme	AILE MB	JER-11-2	25,8%	562 788 \$	D	
Cégep de Saint-Jérôme	AILE MC	JER-11-3	28,5%	622 423 \$	D	
Cégep de Saint-Jérôme	AILE MD	JER-11-4	34,7%	933 290 \$	E	
Cégep de Saint-Jérôme	AILE MG	JER-11-5	18,4%	96 648 \$	D	
Cégep de Saint-Jérôme	AILE MF	JER-11-6	44,2%	599 512 \$	E	
Cégep de Saint-Jérôme	AILE ME	JER-11-7	48,7%	41 851 \$	E	
Cégep John Abbott	Anne-Marie Edward	JOH-AME-AE	0,3%	- \$	A	
Cégep John Abbott	Brittain	JOH-BH-BH	15,8%	128 350 \$	D	
Cégep John Abbott	Casgrain	JOH-C-C	10,1%	- \$	C	
Cégep John Abbott	Herzberg	JOH-H-H	17,3%	1 435 281 \$	D	
Cégep John Abbott	Hochelaga Annex	JOH-HO-HA	14,6%	- \$	C	
Cégep John Abbott	Hochelaga	JOH-HO-HO	32,8%	4 520 210 \$	E	
Cégep John Abbott	Jones	JOH-J-J	9,0%	- \$	B	
Cégep John Abbott	Library	JOH-L-L1	4,9%	- \$	A	
Cégep John Abbott	Library	JOH-L-L2	0,1%	- \$	A	
Cégep John Abbott	Library	JOH-L-L3	1,3%	- \$	A	
Cégep John Abbott	Penfield	JOH-P-P1	25,6%	2 594 883 \$	D	
Cégep John Abbott	Penfield	JOH-P-P2	18,8%	293 523 \$	D	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep John Abbott	Stewart Apartments	JOH-SA-SA	15,7%	200 888 \$	D	
Cégep John Abbott	Stewart East	JOH-SE-S1	5,4%	- \$	B	
Cégep John Abbott	Stewart East	JOH-SE-S2	13,2%	- \$	C	
Cégep John Abbott	Stewart	JOH-SH-SH	7,0%	- \$	B	
Cégep John Abbott	Stewart	JOH-SH-S3	25,1%	2 405 698 \$	D	
Cégep de Jonquière	GÉRARD-ARGUIN AILE 100	JON-1-A5	32,3%	1 788 318 \$	E	
Cégep de Jonquière	GERARD-ARGUIN AILE 100	JON-1-A6	11,5%	- \$	C	
Cégep de Jonquière	GERARD-ARGUIN AILE 200	JON-1-G1	22,0%	3 408 927 \$	D	
Cégep de Jonquière	GERARD-ARGUIN AILE 300	JON-1-G2	26,0%	3 955 716 \$	D	
Cégep de Jonquière	GERARD-ARGUIN AILE 500	JON-1-G3	31,9%	2 108 442 \$	E	
Cégep de Jonquière	GERARD-ARGUIN AILE 400	JON-1-G4	27,8%	2 027 631 \$	D	
Cégep de Jonquière	GERARD-ARGUIN AILE 600	JON-1-G5	39,8%	5 585 919 \$	E	
Cégep de Jonquière	BIBLIOTHÈQUE AILE 600	JON-1-G6	31,1%	299 668 \$	E	
Cégep de Jonquière	MEZZANINE AILE 400.3	JON-1-G7	25,0%	29 465 \$	D	
Cégep de Jonquière	BIBLIOTHÈQUE AILE 600.2	JON-1-G9	15,1%	4 601 \$	D	
Cégep de Jonquière	CONSTRUCTION JOSEPH-ANGERS AGRANDISSEMENT	JON-10-I2	4,5%	- \$	A	
Cégep de Jonquière	GARAGE À CANÔTS	JON-14-R1	7,9%	- \$	B	
Cégep de Jonquière	BÂTIMENT DE CONTRÔLE	JON-15-E1	5,9%	- \$	B	
Cégep de Jonquière	CONSTRUCTION JOSEPH-ANGERS	JON-2-J1	19,4%	1 160 414 \$	D	
Cégep de Jonquière	CONSTRUCTION MANICOUAGAN	JON-3-M1	20,7%	1 167 198 \$	D	
Cégep de Jonquière	CONSTRUCTION PIEKOUAGAMI	JON-4-P1	16,9%	456 374 \$	D	
Cégep de Jonquière	CONSTRUCTION LIONEL-GAUDREAU	JON-5-L1	17,8%	1 338 802 \$	D	
Cégep de Jonquière	AGRANDISSEMENT LIONEL-GAUDREAU	JON-5-L2	9,4%	- \$	B	
Cégep de Jonquière	ESCALIER D'ÉVACUATION (EST)	JON-5-L3	1,0%	- \$	A	
Cégep de Jonquière	LOCAL COMPRESSEUR	JON-5-L4	0,4%	- \$	A	
Cégep de Jonquière	CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE	JON-6-T1	19,0%	336 769 \$	D	
Cégep de Jonquière	MEZZANINE	JON-6-T2	28,0%	131 247 \$	D	
Cégep de Jonquière	SAGUENAY AILE 100	JON-9-S1	21,9%	1 206 936 \$	D	
Cégep de Jonquière	CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX	JON-8-C1	13,8%	- \$	C	
Cégep de Jonquière	CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX	JON-8-C2	30,0%	1 294 704 \$	D	
Cégep de Jonquière	CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX	JON-8-C3	23,7%	46 553 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Rénovation phase I - R1	LAN-R1-R1	17,4%	98 917 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Aile A (Nouvelle Aile) - A1	LAN-A1-A1	25,4%	4 100 656 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Aile F (Aile rénovée) - F1	LAN-A1-F1	24,9%	2 724 750 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Aile G - Orthèses Visuelles (2016)	LAN-A1-G1	0,0%	- \$	A	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep régional de Lanaudière	Aile G - Étage 0,1,3,4 (2017)	LAN-A1-G2	1,3%	- \$	A	
Cégep régional de Lanaudière	Administration - A1	LAN-J1-A1	16,7%	457 967 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Aile Beaudry - B1	LAN-J1-B1	17,9%	1 466 739 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Aile Beaudry 7 ^e et apprentis - B2	LAN-J1-B2	6,5%	- \$	B	
Cégep régional de Lanaudière	Aile Centenaire - C1	LAN-J1-C1	19,4%	1 072 849 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Aile Centenaire (Agr. Salle des rebuts) - C2	LAN-J1-C2	4,5%	- \$	A	
Cégep régional de Lanaudière	Aile D - D1	LAN-J1-D1	31,1%	2 498 270 \$	E	
Cégep régional de Lanaudière	Aile D mezz. bibliothèque - D2	LAN-J1-D2	3,3%	- \$	A	
Cégep régional de Lanaudière	Aile F - F1	LAN-J1-F1	8,5%	- \$	B	
Cégep régional de Lanaudière	Aile Bonin - G1	LAN-J1-G1	11,1%	- \$	C	
Cégep régional de Lanaudière	Aile Bonin (7 ^e) - G2	LAN-J1-G2	7,6%	- \$	B	
Cégep régional de Lanaudière	Aile Bonin (Salle de spectacle) - G3	LAN-J1-G3	13,0%	- \$	C	
Cégep régional de Lanaudière	Bibliothèque - G4	LAN-J1-G4	29,4%	894 030 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Académie - H1	LAN-J1-H1	10,1%	- \$	C	
Cégep régional de Lanaudière	Gymnase Académie - H2	LAN-J1-H2	18,1%	26 603 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Complexe agro-alimentaire - J1	LAN-J1-J1	15,2%	37 180 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Serres - K1	LAN-J1-K1	12,1%	- \$	C	
Cégep régional de Lanaudière	Serres Ph. II - K2	LAN-J1-K2	13,8%	- \$	C	
Cégep régional de Lanaudière	Garage - L1	LAN-J1-L1	2,2%	- \$	A	
Cégep régional de Lanaudière	Construction Classes - A1	LAN-T1-A1	20,6%	1 274 429 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Construction Ph. II - A2	LAN-T1-A2	23,3%	1 627 247 \$	D	
Cégep régional de Lanaudière	Construction Ph. III - A3	LAN-T1-A3	0,4%	- \$	A	
Cégep régional de Lanaudière	Pavillon B - B1	LAN-T1-B1	4,4%	- \$	A	
Cégep régional de Lanaudière	Agrandissement 2014 - B2	LAN-T1-B2	0,0%	- \$	A	
Cégep de La Pocatière	Composante A	LAP-1-A	36,7%	6 243 383 \$	E	
Cégep de La Pocatière	Composante B	LAP-1-B	27,3%	4 842 679 \$	D	
Cégep de La Pocatière	Composante C	LAP-1-C	35,0%	5 349 117 \$	E	
Cégep de La Pocatière	Composante D	LAP-1-D	16,0%	197 880 \$	D	
Cégep de La Pocatière	Composante D2	LAP-1-D2	12,7%	- \$	C	
Cégep de La Pocatière	Composante D3	LAP-1-D3	10,4%	- \$	C	
Cégep de La Pocatière	Chaufferie	LAP-1-F	23,7%	235 734 \$	D	
Cégep de La Pocatière	Composante R	LAP-1-R	25,5%	4 426 423 \$	D	
Cégep de La Pocatière	Composante M	LAP-2-M	3,9%	- \$	A	
Cégep de La Pocatière	Composante G	LAP-3-G	23,8%	212 382 \$	D	
Cégep de La Pocatière	Composante H	LAP-4-H	24,6%	234 021 \$	D	
Cégep de La Pocatière	Composante I	LAP-5-I	0,1%	- \$	A	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante		Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de La Pocatière	Composante J		LAP-6-J	20,2%	125 561 \$	D
Cégep de La Pocatière	Composante K		LAP-7-K	8,3%	- \$	B
Cégep de La Pocatière	Composante L		LAP-8-L	16,7%	84 004 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 924		LAU-A-24	22,0%	3 615 899 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 956		LAU-AB-56	26,3%	2 923 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 956		LAU-ADF-56	7,2%	- \$	B
Cégep de Saint-Laurent	1 906		LAU-B-06	20,9%	417 905 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 852		LAU-B-52	23,9%	1 372 263 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 953		LAU-B-53	26,0%	377 062 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 864		LAU-B-64	19,1%	279 045 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 896		LAU-B-96	13,5%	- \$	C
Cégep de Saint-Laurent	1 972		LAU-BD-72	12,8%	- \$	C
Cégep de Saint-Laurent	1 953		LAU-C-53	10,2%	- \$	C
Cégep de Saint-Laurent	1 994		LAU-C-94	38,8%	753 489 \$	E
Cégep de Saint-Laurent	1 956		LAU-D-56	24,5%	3 549 201 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 972		LAU-D-72	3,5%	- \$	A
Cégep de Saint-Laurent	1 956		LAU-DE-56	0,0%	- \$	A
Cégep de Saint-Laurent	1 956		LAU-DG-56	0,0%	- \$	A
Cégep de Saint-Laurent	2 002		LAU-E-02	7,7%	- \$	B
Cégep de Saint-Laurent	1 913		LAU-E-13	15,1%	6 300 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 928		LAU-E-28	16,4%	91 403 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 956		LAU-E-56	20,3%	1 159 034 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 931		LAU-EL-31	27,8%	5 256 178 \$	D
Cégep de Saint-Laurent	1 972		LAU-F-72	7,8%	- \$	B
Cégep de Saint-Laurent	1 930		LAU-G-30	39,9%	3 574 626 \$	E
Cégep de Saint-Laurent	1 794		LAU-H-94	11,6%	- \$	C
Cégep de Lévis-Lauzon	Complexe technologique T1		LEV-AB-T1	27,5%	874 043 \$	D
Cégep de Lévis-Lauzon	Complexe technologique T2		LEV-AB-T2	8,8%	- \$	B
Cégep de Lévis-Lauzon	A1		LEV-BP-A1	6,7%	- \$	B
Cégep de Lévis-Lauzon	A2		LEV-BP-A2	0,7%	- \$	A
Cégep de Lévis-Lauzon	A3		LEV-BP-A3	0,0%	- \$	S/O
Cégep de Lévis-Lauzon	B		LEV-BP-B1	8,1%	- \$	B
Cégep de Lévis-Lauzon	C		LEV-BP-C1	14,0%	- \$	C

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de Lévis-Lauzon	D	LEV-BP-D1	5,5%	- \$	B
Cégep de Lévis-Lauzon	E	LEV-BP-E1	14,3%	- \$	C
Cégep de Lévis-Lauzon	E	LEV-BP-E2	28,8%	343 412 \$	D
Cégep de Lévis-Lauzon	E	LEV-BP-E3	1,0%	- \$	A
Cégep de Lévis-Lauzon	F	LEV-BP-F1	44,8%	8 993 951 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	G1	LEV-BP-G1	19,9%	1 258 845 \$	D
Cégep de Lévis-Lauzon	G2	LEV-BP-G2	14,4%	- \$	C
Cégep de Lévis-Lauzon	G3	LEV-BP-G3	15,6%	9 141 \$	D
Cégep de Lévis-Lauzon	G4	LEV-BP-G4	5,2%	- \$	B
Cégep de Lévis-Lauzon	H1	LEV-BP-H1	14,6%	- \$	C
Cégep de Lévis-Lauzon	H2	LEV-BP-H2	14,2%	- \$	C
Cégep de Lévis-Lauzon	Football - Billetterie et Régie	LEV-FA-01	36,6%	1 617 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Hangar - Archidome	LEV-GA1-A1	56,8%	88 114 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Laboratoire - atelier	LEV-GA2-A2	44,0%	172 491 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Laboratoire multi-fonctions	LEV-GA3-A	14,4%	- \$	C
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Laboratoire de moulange	LEV-GA3-B	18,6%	6 359 \$	D
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Laboratoire - animalerie	LEV-GA3-C	4,8%	- \$	A
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme – Grange - étable	LEV-GA3-D	33,7%	16 108 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Grange - Salle conditionnement et dépôt	LEV-GA3-E	13,3%	- \$	C
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Grange- étable - dépôt non chauffé	LEV-GA3-F	47,0%	6 137 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Grange - Fenil	LEV-GA3-G	1,0%	- \$	A
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Pompe et entrepôt	LEV-GA4-A4	94,0%	16 343 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Classe - atelier	LEV-GA6-A6	74,9%	171 765 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Dépôt extérieur - réception marchandise	LEV-GA7-A7	0,0%	- \$	S/O
Cégep de Lévis-Lauzon	Ferme - Dépôt extérieur - Entreposage matériaux	LEV-GA8-A8	0,0%	- \$	S/O
Cégep de Lévis-Lauzon	Résidence Bouleau	LEV-RB-M	19,5%	89 526 \$	D
Cégep de Lévis-Lauzon	Résidence Chêne	LEV-RC-L	36,3%	353 492 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Résidence Érable	LEV-RE-N	42,5%	461 685 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Résidence Orme	LEV-RO-H	17,9%	57 093 \$	D
Cégep de Lévis-Lauzon	Résidence Peuplier	LEV-RP-J	30,3%	302 149 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Atelier	LEV-SE-AT	44,5%	83 253 \$	E
Cégep de Lévis-Lauzon	Serre	LEV-SE-SE	17,9%	9 429 \$	D
Cégep de Lévis-Lauzon	Accès compétences St-Romuald	LEV-SR-R	20,2%	16 765 \$	D
Cégep de Limoilou	SECTEUR DU COMPLEXE SPORTIF	LIM-1-A	26,0%	1 947 167 \$	D
Cégep de Limoilou	SECTEUR SALLE AUDITORIUM	LIM-1-A-	0,5%	- \$	A
Cégep de Limoilou	SECTEUR B	LIM-1-B	20,6%	1 260 651 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante		Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de Limoilou	SECTEUR D		LIM-1-D	19,3%	898 129 \$	D
Cégep de Limoilou	SECTEUR E		LIM-1-E	32,9%	17 158 009 \$	E

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep de Limoilou	AGRANDISSEMENT HALL D'ENTRÉE	LIM-1-E1	2,8%	- \$	A	
Cégep de Limoilou	BLOC F	LIM-1-F	19,6%	1 211 504 \$	D	
Cégep de Limoilou	Bloc principale	LIM-3-A	23,4%	1 697 624 \$	D	
Cégep de Limoilou	SECTEUR NORD	LIM-2-A	27,9%	4 223 600 \$	D	
Cégep de Limoilou	AGRANDISSEMENT SALLE DE CONDITIONNEMENT	LIM-2-A1	12,6%	- \$	C	
Cégep de Limoilou	SECTEUR SUD	LIM-2-B	26,2%	5 707 959 \$	D	
Cégep de Limoilou	Agrandissement cafeteria	LIM-2-B1	15,8%	6 743 \$	D	
Cégep Lionel Groulx	L'ABRI	LIO-1-RC	41,2%	698 591 \$	E	
Cégep Lionel Groulx	LE SEJOUR	LIO-10-RE	40,6%	677 335 \$	E	
Cégep Lionel Groulx	SERRE	LIO-11-HA	30,9%	531 169 \$	E	
Cégep Lionel Groulx	LA TANIÈRE	LIO-12-RF	39,5%	642 478 \$	E	
Cégep Lionel Groulx	AILE CHAUFFERIE SUD	LIO-3-BA	17,3%	127 787 \$	D	
Cégep Lionel Groulx	AILE CHAUFFERIE NORD	LIO-3-BB	22,8%	181 727 \$	D	
Cégep Lionel Groulx	AILE CHAUFFERIE GARAGE	LIO-3-BC	7,8%	- \$	B	
Cégep Lionel Groulx	AILE CHAUFFERIE SALLE ELECTRIQUE	LIO-3-BD	31,0%	4 660 \$	E	
Cégep Lionel Groulx	COMPLEXE SPORTIF CS03C AILE DUCHARME	LIO-3-CA	0,0%	- \$	A	
Cégep Lionel Groulx	COMPLEXE SPORTIF PALESTRE	LIO-3-CB	19,8%	146 590 \$	D	
Cégep Lionel Groulx	COMPLEXE SPORTIF	LIO-3-CD	18,4%	456 699 \$	D	
Cégep Lionel Groulx	COMPLEXE SPORTIF GYMNASE SIMPLE	LIO-3-CE	4,7%	- \$	A	
Cégep Lionel Groulx	AILE DUCHARME	LIO-3-DA	14,6%	- \$	C	
Cégep Lionel Groulx	AILE DUCHARME SUD GALERIE D'ARTS	LIO-3-DB	19,2%	370 377 \$	D	
Cégep Lionel Groulx	AILE DUCHARME CENTRE	LIO-3-DC	15,2%	21 328 \$	D	
Cégep Lionel Groulx	AILE DUCHARME NORD AILE DES ANCIENS	LIO-3-DD	17,3%	155 385 \$	D	
Cégep Lionel Groulx	AILE DUCHARME ARTS PLASTIQUES	LIO-3-DE	12,8%	- \$	C	
Cégep Lionel Groulx	AILE DUCHARME D414 AILE LEGER	LIO-3-DF	9,2%	- \$	B	
Cégep Lionel Groulx	AILE DUCHARME GALERIE SUD	LIO-3-DH	4,6%	- \$	A	
Cégep Lionel Groulx	AILE DUCHARME ESCALIER N1	LIO-3-DJ	0,5%	- \$	A	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep Lionel Groulx	AILE ÉTUDIANT	LIO-3-EA	11,9%	- \$	C
Cégep Lionel Groulx	AILE ÉTUDIANT (ANCIENNE SALLE DE MUSCULATION)	LIO-3-EB	11,1%	- \$	C
Cégep Lionel Groulx	AILE FRENETTE	LIO-3-FA	24,4%	1 357 144 \$	D
Cégep Lionel Groulx	AILE LEGER	LIO-3-LA	26,4%	3 809 841 \$	D
Cégep Lionel Groulx	AILE LÉGER SAS ENTRÉE PRINCIPALE	LIO-3-LB	4,0%	- \$	A
Cégep Lionel Groulx	AILE MUSIQUE	LIO-3-MA	13,1%	- \$	C
Cégep Lionel Groulx	AILE NATURE LABORATOIRE	LIO-3-NA	4,9%	- \$	A
Cégep Lionel Groulx	AILE SAUVE	LIO-3-SA	32,2%	3 105 819 \$	E
Cégep Lionel Groulx	AILE SAUVE CORRIDOR VERS MUSIQUE	LIO-3-SB	11,7%	- \$	C
Cégep Lionel Groulx	AILE THEATRE LEGER	LIO-3-TA	7,1%	- \$	B
Cégep Lionel Groulx	AILE THEATRE SALLE DE SPECTACLE	LIO-3-TB	19,9%	478 798 \$	D
Cégep Lionel Groulx	AILE THEATRE PARTIE SUD	LIO-3-TC	14,6%	- \$	C
Cégep Lionel Groulx	AILE THEATRE LOGE	LIO-3-TD	10,7%	- \$	C
Cégep Lionel Groulx	AILE THÉÂTRE SALLE COUTURE	LIO-3-TE	4,9%	- \$	A
Cégep Lionel Groulx	AILE VETEMENT THEATRE SALLE DE COUTURE	LIO-3-VB	26,8%	78 002 \$	D
Cégep Lionel Groulx	L'ESCALE	LIO-4-RB	21,6%	752 821 \$	D
Cégep Lionel Groulx	LE FOYER	LIO-5-RA	40,8%	560 320 \$	E
Cégep Lionel Groulx	LE GITE	LIO-6-RD	41,4%	695 804 \$	E
Cégep Lionel Groulx	LA MAISONNEE	LIO-7-RG	24,0%	481 014 \$	D
Cégep Lionel Groulx	PAVILLON D'ORDINIQUE	LIO-8-PA	21,4%	1 409 468 \$	D
Cégep Lionel Groulx	Agrandissement CIMEQ	LIO-8-PB	0,0%	- \$	S/O
Cégep Lionel Groulx	LE REPAIRE	LIO-9-RH	30,5%	781 634 \$	E
Cégep de Maisonneuve	PAVILLON P	MAI-IP1-PA	21,6%	1 626 025 \$	D
Cégep de Maisonneuve	PAVILLON PA	MAI-IP1-PB	11,1%	- \$	C
Cégep de Maisonneuve	PAVILLON A	MAI-MAI-AA	24,6%	1 821 767 \$	D
Cégep de Maisonneuve	PAVILLON A	MAI-MAI-AB	40,8%	693 025 \$	E
Cégep de Maisonneuve	PAVILLON A	MAI-MAI-AC	7,7%	- \$	B
Cégep de Maisonneuve	PAVILLON B	MAI-MAI-BA	32,2%	9 038 087 \$	E
Cégep de Maisonneuve	PAVILLON C	MAI-MAI-CA	29,7%	6 502 693 \$	D
Cégep de Maisonneuve	PAVILLON D	MAI-MAI-DA	21,1%	6 370 137 \$	D
Cégep de Maisonneuve	MENUISERIE	MAI-MAI-DB	33,4%	413 290 \$	E
Cégep de Maisonneuve	PAVILLON E	MAI-MAI-EA	6,4%	- \$	B
Cégep de Maisonneuve	ACCES HYDRO QUEBEC	MAI-MAI-HQ	0,0%	- \$	A
Cégep de Maisonneuve	JARDIN INTERIEUR	MAI-MAI-JA	100,0%	4 202 019 \$	E
Cégep de Maisonneuve	ANNEXE HYDRO QUEBEC	MAI-MAI-Q1	0,0%	- \$	A
Cégep Marie-Victorin	Aile A	MAR-CEN-A1	14,9%	- \$	C

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep Marie-Victorin	Aile A - Tunnel Central-Triest	MAR-CEN-A2	8,9%	- \$	B
Cégep Marie-Victorin	Aile B	MAR-CEN-B1	8,8%	- \$	B
Cégep Marie-Victorin	Aile C	MAR-CEN-C1	14,4%	- \$	C
Cégep Marie-Victorin	Aile C (Garage)	MAR-CEN-C2	16,5%	35 936 \$	D
Cégep Marie-Victorin	C108	MAR-CEN-C3	19,2%	27 793 \$	D
Cégep Marie-Victorin	Aile D	MAR-CEN-D1	17,0%	118 371 \$	D
Cégep Marie-Victorin	Aile E	MAR-CEN-E1	8,4%	- \$	B
Cégep Marie-Victorin	Aile F	MAR-CEN-F1	14,1%	- \$	C

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep Marie-Victorin	Aile G	MAR-CEN-G1	13,2%	- \$	C
Cégep Marie-Victorin	Aile H	MAR-CEN-H1	9,5%	- \$	B
Cégep Marie-Victorin	Aile H - Atrium	MAR-CEN-H2	1,4%	- \$	A
Cégep Marie-Victorin	Aile P	MAR-CEN-P1	15,4%	156 \$	D
Cégep Marie-Victorin	Champagnat	MAR-CHA-CA	11,6%	- \$	C
Cégep Marie-Victorin	Aile M	MAR-TRI-M1	17,8%	262 348 \$	D
Cégep Marie-Victorin	Aile R	MAR-TRI-R1	10,6%	- \$	C
Cégep Marie-Victorin	Aile R - Conformités Handicapés	MAR-TRI-R2	7,5%	- \$	B
Cégep Marie-Victorin	Aile S	MAR-TRI-S1	11,8%	- \$	C
Cégep Marie-Victorin	Aile S - Conformités Handicapés	MAR-TRI-S2	7,0%	- \$	B
Cégep Marie-Victorin	Aile T	MAR-TRI-T1	36,2%	2 113 620 \$	E
Cégep Marie-Victorin	Aile T - Conformités Handicapés	MAR-TRI-T2	10,8%	- \$	C
Cégep de Matane	Atelier de mécanique	MAT-1-A	28,2%	97 800 \$	D
Cégep de Matane	Aile bleue	MAT-1-B	23,7%	1 340 242 \$	D
Cégep de Matane	Aile bleue	MAT-1-B1	25,1%	4 254 632 \$	D
Cégep de Matane	Aile bleue	MAT-1-B2	23,9%	303 826 \$	D
Cégep de Matane	Aile jaune	MAT-1-J	22,8%	1 832 838 \$	D
Cégep de Matane	Aile jaune	MAT-1-J1	22,9%	840 517 \$	D
Cégep de Matane	Aile orange	MAT-1-O	26,1%	530 066 \$	D
Cégep de Matane	Aile orange	MAT-1-O1	25,4%	433 877 \$	D
Cégep de Matane	Aile orange (Tunnel)	MAT-1-O2	15,1%	546 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep de Matane	Aile orange (Audit0)	MAT-1-O3	26,0%	146 637 \$	D	
Cégep de Matane	Serres	MAT-1-S	6,4%	- \$	B	
Cégep de Matane	Aile verte	MAT-1-V	24,2%	1 692 773 \$	D	
Cégep de Matane	Station de pompage	MAT-3-SP	6,4%	- \$	B	
Cégep Montmorency	Bloc A original	MON-01-M1	14,9%	- \$	C	
Cégep Montmorency	Bloc B original	MON-01-M2	10,4%	- \$	C	
Cégep Montmorency	Bloc C original	MON-01-M3	12,1%	- \$	C	
Cégep Montmorency	Bloc A agrandissement 1993	MON-01-M4	12,6%	- \$	C	
Cégep Montmorency	Bloc B agrandissement Salle André-Mathieu	MON-01-M5	12,8%	- \$	C	
Cégep Montmorency	Bloc A agrandissement 2010	MON-01-M6	4,9%	- \$	A	
Cégep Montmorency	Centre horticole 2013	MON-01-M7	1,8%	- \$	A	
Cégep Montmorency	Agrandissement Entrée 1 bloc C - 2013	MON-01-M8	1,0%	- \$	A	
Cégep Montmorency	Agrandissement bloc C arrière (2015)	MON-01-M9	0,0%	- \$	A	
Cégep Montmorency	Agrandissement B arrière et C avant (2016)	MON-01-10	0,0%	- \$	A	
Cégep Montmorency	Agrandissement bloc 3C	MON-01-11	0,0%	- \$	A	
Cégep Montmorency	Agrandissement 2B 3B	MON-01-12	0,0%	- \$	A	
Cégep Montmorency	Agrandissement bloc D	MON-01-13	0,6%	- \$	A	
Cégep Montmorency	Agrandissement TIM	MON-01-14	0,0%	- \$	S/O	
Cégep Montmorency	Complexe CSI	MON-02-S1	56,4%	1 855 864 \$	E	
Cégep Montmorency	Serre horticulture	MON-04-H1	3,5%	- \$	A	
Cégep de l'Outaouais	GAB - Bloc académique	OUT-1-1	24,7%	12 489 022 \$	D	
Cégep de l'Outaouais	GAB - Bloc sportif	OUT-1-2	22,9%	2 521 723 \$	D	
Cégep de l'Outaouais	GAB - Auditorium	OUT-1-3	32,5%	2 141 802 \$	E	
Cégep de l'Outaouais	GAB - Cafétéria	OUT-1-4	13,6%	- \$	C	
Cégep de l'Outaouais	GAB - Entrepôt bloc sportif	OUT-1-5	14,2%	- \$	C	
Cégep de l'Outaouais	GAB - Bâtiment modulaire	OUT-1-6	9,6%	- \$	B	
Cégep de l'Outaouais	GAB - Incubateur	OUT-1-7	0,0%	- \$	A	
Cégep de l'Outaouais	REB - Bloc principal	OUT-2-1	18,8%	826 723 \$	D	
Cégep de l'Outaouais	FL Phase 1 - Aile Nord	OUT-3-1	25,1%	4 269 967 \$	D	
Cégep de l'Outaouais	FL Phase 2 - Aile Sud	OUT-3-2	13,1%	- \$	C	
Cégep de l'Outaouais	FL Phase 3 - Aile Ouest	OUT-3-3	0,7%	- \$	A	
Cégep de Rimouski	Pavillon A (Premier Atelier Arts & Métiers)	RIM-01-A1	10,9%	- \$	C	
Cégep de Rimouski	Pavillon A (Second atelier Arts & Métiers)	RIM-01-A2	49,9%	449 267 \$	E	
Cégep de Rimouski	Pavillon A (Agrandissement 1940)	RIM-01-A3	40,5%	670 939 \$	E	
Cégep de Rimouski	Pavillon A (Ptie École Brillant et Pties autres)	RIM-01-A4	25,4%	1 424 720 \$	D	
Cégep de Rimouski	Pavillon A (Ptie École de Marine)	RIM-01-A5	20,8%	459 033 \$	D	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de Rimouski	Pavillon A (Même temps que école commerce 1948)	RIM-01-A6	30,3%	662 076 \$	E
Cégep de Rimouski	Pavillon A (Étage additionnel)	RIM-01-A7	14,7%	- \$	C
Cégep de Rimouski	Pavillon A (Ptie cour intérieure)	RIM-01-A8	23,0%	532 571 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon A (Ptie centrale aile Nord-Est)	RIM-01-A9	24,5%	180 880 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon B Cégep	RIM-01-B	24,9%	2 510 635 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon C Cégep	RIM-01-C	20,1%	1 672 426 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon D Cégep	RIM-01-D	27,6%	8 197 322 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon D Cégep (Agrandissement 1962)	RIM-01-D1	29,8%	257 929 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon E Cégep	RIM-01-E	11,3%	- \$	C
Cégep de Rimouski	Pavillon F Cégep	RIM-01-F	30,3%	6 592 376 \$	E
Cégep de Rimouski	Pavillon G Cégep	RIM-01-G	35,1%	5 201 400 \$	E
Cégep de Rimouski	Pavillon G Cégep (Ptie n'ayant pas brûlée en 1950)	RIM-01-G1	48,2%	1 641 220 \$	E
Cégep de Rimouski	Pavillon H Cégep	RIM-01-H	21,4%	375 725 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon J Cégep	RIM-01-J	40,0%	6 423 512 \$	E

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de Rimouski	Pavillon K Cégep	RIM-01-K	12,8%	- \$	C
Cégep de Rimouski	Pavillon A Résidences (Rose)	RIM-02-A	32,1%	2 503 142 \$	E
Cégep de Rimouski	Pavillon B Résidences (Jaune)	RIM-02-B	0,3%	- \$	A
Cégep de Rimouski	Pavillon C Résidences (Bleu)	RIM-02-C	0,2%	- \$	A
Cégep de Rimouski	Pavillon D Résidences (Vert)	RIM-02-D	32,1%	2 469 747 \$	E
Cégep de Rimouski	Pavillon E Résidences	RIM-02-E	38,9%	2 028 745 \$	E
Cégep de Rimouski	Garage FER	RIM-10-G	19,4%	2 091 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon M FER	RIM-10-M	22,5%	46 195 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon A IMQ	RIM-03-A	24,5%	3 949 631 \$	D
Cégep de Rimouski	Agrandissement Pavillon A	RIM-03-A1	0,0%	- \$	A
Cégep de Rimouski	Pavillon B IMQ	RIM-03-B	24,5%	1 105 904 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon C IMQ	RIM-03-C	28,0%	1 123 943 \$	D
Cégep de Rimouski	Pavillon D IMQ	RIM-03-D	9,8%	- \$	B
Cégep de Rimouski	Pavillon D IMQ Cage escalier	RIM-03-D1	1,2%	- \$	A
Cégep de Rimouski	Agrandissement IMQ	RIM-03-D2	1,6%	- \$	A

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep de Rimouski	Pavillon E IMQ	RIM-03-E	6,7%	- \$	B	
Cégep de Rimouski	Cabanon extérieur IMQ	RIM-03-T1	23,5%	2 370 \$	D	
Cégep de Rimouski	Bâtiment des pompes pour exercices de feu	RIM-04-P1	0,9%	- \$	A	
Cégep de Rimouski	Bâtiment technique eaux usées Bionest	RIM-05-B1	0,0%	- \$	S/O	
Cégep de Rimouski	Pav. Administration St-Romuald	RIM-06-A	22,2%	661 530 \$	D	
Cégep de Rimouski	Pav. Administration (agrandissement 2020)	RIM-06-C	0,0%	- \$	S/O	
Cégep de Rimouski	Maquette St-Romuald	RIM-07-M	0,0%	- \$	S/O	
Cégep de Rimouski	Pav. Sécuriplex St-Romuald	RIM-08-S1	13,5%	- \$	C	
Cégep de Rimouski	Pav. Sécuriplex St-Romuald (non chauffée)	RIM-08-S2	5,2%	- \$	B	
Cégep de Rimouski	Pavillon 1 CMEC	RIM-09-1	13,5%	- \$	C	
Cégep de Rivière-du-Loup	Pavillon A s-s et r-d-c	RIV-1-A1	10,5%	- \$	C	
Cégep de Rivière-du-Loup	Pavillon A 2ième étage	RIV-1-A2	18,6%	27 755 \$	D	
Cégep de Rivière-du-Loup	Pavillon B	RIV-1-B1	8,5%	- \$	B	
Cégep de Rivière-du-Loup	Pavillon C	RIV-1-C1	15,3%	82 909 \$	D	
Cégep de Rivière-du-Loup	Cage escalier + cabanon toit	RIV-1-C2	26,2%	79 699 \$	D	
Cégep de Rivière-du-Loup	Pavillon sportif	RIV-1-D1	13,0%	- \$	C	
Cégep de Rivière-du-Loup	Piscine	RIV-1-D2	7,6%	- \$	B	
Cégep de Rivière-du-Loup	Hall centre sportif	RIV-1-D3	26,3%	36 628 \$	D	
Cégep de Rivière-du-Loup	Ventilation gymnase	RIV-1-D4	6,9%	- \$	B	
Cégep de Rivière-du-Loup	Entrepôt - Salle mécanique centre sportif	RIV-1-D5	0,0%	- \$	A	
Cégep de Rivière-du-Loup	Résidences	RIV-1-E1	13,1%	- \$	C	
Cégep de Rivière-du-Loup	s-s et r-d-c résidence	RIV-1-E2	5,9%	- \$	B	
Cégep de Rivière-du-Loup	E-121/E-127	RIV-1-E3	16,2%	6 674 \$	D	
Cégep de Rivière-du-Loup	PH 1 résidence	RIV-1-E4	16,2%	17 927 \$	D	
Cégep de Rivière-du-Loup	PH 2 résidence	RIV-1-E5	13,7%	- \$	C	
Cégep de Rivière-du-Loup	magasin + dépôt résidences	RIV-1-E6	88,6%	476 606 \$	E	
Cégep de Rivière-du-Loup	Chute à ordure	RIV-1-E7	0,0%	- \$	A	
Cégep de Rivière-du-Loup	Entrepôt ordures	RIV-1-E8	0,0%	- \$	A	
Cégep de Rivière-du-Loup	Centre Culturel	RIV-1-F1	13,2%	- \$	C	
Cégep de Rivière-du-Loup	Centre culturel PH 2	RIV-1-F2	8,3%	- \$	B	
Cégep de Rivière-du-Loup	Centre culturel dans résidence	RIV-1-F3	7,3%	- \$	B	
Cégep de Rivière-du-Loup	Pavillon G	RIV-1-G1	7,7%	- \$	B	
Cégep de Rivière-du-Loup	Chaufferie	RIV-1-M1	14,8%	- \$	C	
Cégep de Rivière-du-Loup	Chaufferie agrandissement	RIV-1-M2	40,7%	832 179 \$	E	
Cégep de Rivière-du-Loup	Chambre annexe	RIV-1-M3	12,0%	- \$	C	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial – Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Cégep de Rivière-du-Loup	Conciergerie chaufferie	RIV-1-M4	8,6%	- \$	B	
Cégep de Rivière-du-Loup	Pavillon Taché	RIV-2-T1	17,6%	293 160 \$	D	
Cégep de Rosemont	Aile A	ROS-1-A	10,7%	- \$	C	
Cégep de Rosemont	Aile B	ROS-1-B	13,2%	- \$	C	
Cégep de Rosemont	Aile C	ROS-1-C	15,1%	5 226 \$	D	
Cégep de Rosemont	Aile D	ROS-1-D	8,9%	- \$	B	
Cégep de Rosemont	Aile E	ROS-1-E	9,0%	- \$	B	
Cégep de Rosemont	Aile F	ROS-1-F	15,1%	45 355 \$	D	
Cégep de Rosemont	Aile G	ROS-1-G	11,9%	- \$	C	
Cégep de Rosemont	Aile G	ROS-1-G1	19,0%	21 167 \$	D	
Cégep de Rosemont	Aile H	ROS-1-H	1,0%	- \$	A	
Cégep de Sept-Îles	PRINCIPALE	SEP-1-1	28,0%	10 063 924 \$	D	
Cégep de Sept-Îles	ENTREPÔT	SEP-1-2	1,5%	- \$	A	
Cégep de Sept-Îles	PAVILLON ARCELOR-MITTAL	SEP-1-3	2,4%	- \$	A	
Cégep de Sept-Îles	Pavillon Maintenance industrielle et Recherche	SEP-1-4	1,9%	- \$	A	
Collège Shawinigan	Édifice complet	SHA-1-01	21,5%	8 958 094 \$	D	
Cégep de Sherbrooke	Composante 1975 du Pavillon 1	SHE-P1-01	18,1%	1 529 898 \$	D	
Cégep de Sherbrooke	Pavillon 10	SHE-P10-01	10,0%	- \$	B	
Cégep de Sherbrooke	CEREFs	SHE-P10-02	16,6%	53 784 \$	D	
Cégep de Sherbrooke	Composante 1975 du Pavillon 2	SHE-P2-01	11,8%	- \$	C	
Cégep de Sherbrooke	Ajout de classes au niveau 2 du Pav. 2	SHE-P2-02	6,6%	- \$	B	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de Sherbrooke	Ajout de locaux en télécommunications au Pav. 2	SHE-P2-03	13,2%	- \$	C
Cégep de Sherbrooke	Garage et serre - Pavillon 2	SHE-P2-04	24,2%	67 318 \$	D
Cégep de Sherbrooke	Ajout de locaux en biomédical au Pavillon 2	SHE-P2-05	15,4%	13 020 \$	D
Cégep de Sherbrooke	Cheminées prise d'air - Pavillon 2	SHE-P2-06	2,7%	- \$	A
Cégep de Sherbrooke	Génératrice - Pavillon 2	SHE-P2-07	42,9%	112 972 \$	E
Cégep de Sherbrooke	Composante 1964 du Pavillon 3	SHE-P3-01	14,7%	- \$	C
Cégep de Sherbrooke	Ajout d'un plancher au gymnase du Pavillon 3	SHE-P3-02	15,2%	2 276 \$	D
Cégep de Sherbrooke	Musique et Sciences humaines - Pavillon 3	SHE-P3-03	8,5%	- \$	B
Cégep de Sherbrooke	Cheminées prise d'air - Pavillon 3	SHE-P3-04	51,4%	109 829 \$	E
Cégep de Sherbrooke	Composante 1939 du Pavillon 4	SHE-P4-01	12,8%	- \$	C
Cégep de Sherbrooke	Composante 1956 du Pavillon 5	SHE-P5-01	18,4%	1 225 568 \$	D
Cégep de Sherbrooke	Composante 1962 du Pavillon 6	SHE-P6-01	18,8%	774 405 \$	D
Cégep de Sherbrooke	Cheminées prise d'air - Pavillon 6	SHE-P6-03	0,0%	- \$	A
Cégep de Sherbrooke	Réaménagement de locaux étudiants et cafétéria	SHE-P6-04	0,0%	- \$	A
Cégep de Sherbrooke	Composante Résidences du Pavillon 6	SHE-P6-2R	25,3%	2 122 947 \$	D
Cégep de Sherbrooke	Composante 1980 du Centre productique	SHE-P7-01	21,6%	166 053 \$	D
Cégep de Sherbrooke	Agrandissement 1985 du Centre productique	SHE-P7-02	14,0%	- \$	C
Cégep de Sherbrooke	Agrandissement 1989 du Centre productique	SHE-P7-03	12,2%	- \$	C
Cégep de Sherbrooke	Agrandissement 2008 CPIQ	SHE-P7-04	12,6%	- \$	C
Cégep de Sorel-Tracy	Aile A	SOR-1-A	21,8%	2 071 604 \$	D
Cégep de Sorel-Tracy	Aile B	SOR-1-B	23,6%	217 669 \$	D
Cégep de Sorel-Tracy	Aile C	SOR-1-C	20,5%	2 094 246 \$	D
Cégep de Sorel-Tracy	Aile D	SOR-1-D	24,8%	1 773 938 \$	D
Cégep de Thetford	Garage isolé et chauffé (finançaçble)	THE-GA-GA	1,1%	- \$	A
Cégep de Thetford	Principal 1959	THE-PRI-1	22,7%	1 977 313 \$	D
Cégep de Thetford	Principal 76	THE-PRI-2	17,8%	1 778 004 \$	D
Cégep de Thetford	TTMP et monte-charge - réception des marchandises	THE-PRI-3	15,7%	38 997 \$	D
Cégep de Thetford	Pavillon Alphonse Desjardins	THE-PRI-4	22,2%	1 384 851 \$	D
Cégep de Thetford	Résidence A	THE-RA-A	1,5%	- \$	A
Cégep de Thetford	Résidence B	THE-RB-B	0,4%	- \$	A
Cégep de Thetford	Résidence C	THE-RC-C	2,0%	- \$	A
Cégep de Thetford	Résidence D	THE-RD-D	5,5%	- \$	B
Cégep de Thetford	Résidence E	THE-RE-E	0,1%	- \$	A
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, aile A, niveau 0, 1000, 2000, 3000	TRO-HUM-21	19,9%	2 828 316 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, aile C, niveau 0, 1000, 2000, 3000	TRO-HUM-22	11,3%	- \$	C
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, aile F, niveau 0, 1000, 2000, 3000, 4000	TRO-HUM-23	29,2%	2 115 476 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, aile D, niveau 0, 1000	TRO-HUM-24	35,5%	2 461 454 \$	E
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, aile B, niveau 1000, 2000	TRO-HUM-25	20,6%	1 085 271 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, aile D, niveau 1000	TRO-HUM-26	18,9%	71 362 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, aile E, niveau 1000	TRO-HUM-27	31,6%	2 189 233 \$	E
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, aile C, niveau 1000, 2000, 3000	TRO-HUM-28	8,9%	- \$	B
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, Aile Q, niveau 1	TRO-HUM-29	3,2%	- \$	A
Cégep de Trois-Rivières	Humanités, aile F, niveau 1000, 2000, 3000	TRO-HUM-30	2,2%	- \$	A
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile A, niveau 0, 1000, 2000	TRO-SCI-01	11,5%	- \$	C
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile B, niveau 0, 1000, 2000	TRO-SCI-02	21,0%	470 617 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile C, niveau 0, 1000, 2000	TRO-SCI-03	15,7%	88 652 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile D, niveau 0, 1000, 2000, 3000	TRO-SCI-04	21,4%	2 747 669 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, Aile A, niveau 3000, 4000	TRO-SCI-05	6,1%	- \$	B
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile C, niveau 0, 1000	TRO-SCI-06	9,7%	- \$	B
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile C, niveau 0, 1000, 2000	TRO-SCI-07	10,9%	- \$	C
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile D, niveau 0, 1000, 2000	TRO-SCI-08	28,5%	845 334 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile D, niveau 1000, 2000	TRO-SCI-09	25,6%	704 043 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile E, niveau 0, 1000, 2000	TRO-SCI-10	28,5%	1 378 315 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Sciences, aile E, niveau 0, 1000, 2000	TRO-SCI-11	21,4%	514 829 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Rés. Escalé, aile A, niveau 1000, 2000, 3000	TRO-805-40	18,5%	97 551 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Rés. le Carrefour, aile A, niveau 1000, 2000, 3000	TRO-815-42	17,4%	64 508 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Rés. l'Accueil, aile a, niveau 1000, 2000, 3000	TRO-825-44	19,4%	121 851 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Rés. l'Étape, aile A, niveau 1000, 2000, 3000	TRO-835-46	23,2%	227 978 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Rés. le Relais, aile A, niveau 1000, 2000, 3000	TRO-845-48	25,6%	295 064 \$	D
Cégep de Trois-Rivières	Rés. la Chaumière, aile A, niveau 1000, 2000, 3000	TRO-855-50	20,2%	133 899 \$	D
Cégep de Valleyfield	Aile A	VAL-01-1	24,3%	2 652 777 \$	D
Cégep de Valleyfield	Aile B	VAL-01-2	7,1%	- \$	B
Cégep de Valleyfield	Aile C	VAL-01-3	4,7%	- \$	A
Cégep de Valleyfield	Aile D	VAL-01-4	16,7%	837 012 \$	D
Cégep de Valleyfield	Aile F	VAL-01-5	17,5%	160 760 \$	D
Cégep de Valleyfield	Aile G	VAL-01-6	6,6%	- \$	B
Cégep de Valleyfield	AileG1	VAL-01-7	6,7%	- \$	B
Cégep de Valleyfield	GARDE	VAL-2-1	0,0%	- \$	S/O
Cégep de Valleyfield	Résidences	VAL-5-9	0,0%	- \$	A
Vanier College	COMP G	VAN-G-1	13,1%	- \$	C
Vanier College	COMP H	VAN-H-1	21,3%	538 976 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Vanier College	COMP N	VAN-N-1	21,2%	3 127 910 \$	D	
Vanier College	COMP P	VAN-P-1	19,5%	66 500 \$	D	
Vanier College	COMP P	VAN-Q-1	8,4%	- \$	B	
Vanier College	BLOC A	VAN-VAN-A	15,1%	52 366 \$	D	
Vanier College	BLOC B	VAN-VAN-B	11,8%	- \$	C	
Vanier College	BLOC C1	VAN-VAN-C1	17,0%	389 941 \$	D	
Vanier College	BLOC BOOKSTORE	VAN-VAN-C2	2,2%	- \$	A	
Vanier College	BLOC D	VAN-VAN-D	22,3%	2 863 237 \$	D	
Vanier College	BLOC E	VAN-VAN-E	11,5%	- \$	C	
Vanier College	BLOC F	VAN-VAN-F	6,0%	- \$	B	
Vanier College	BLOC J	VAN-VAN-J	33,3%	863 352 \$	E	
Vanier College	BLOC K	VAN-VAN-K	20,7%	581 816 \$	D	
Vanier College	BLOC L	VAN-VAN-L	17,3%	123 870 \$	D	
Vanier College	BLOC T	VAN-VAN-T	100,0%	64 232 \$	E	
Vanier College	COMP Z	VAN-Z-Z	0,0%	- \$	A	
Cégep de Victoriaville	Bloc académique	VIC-AG1-S1	25,7%	358 878 \$	D	
Cégep de Victoriaville	Serres	VIC-AG2-S2	15,3%	3 255 \$	D	
Cégep de Victoriaville	Bâtiment d'enseignement et recherche	VIC-AG3-GA	1,3%	- \$	A	
Cégep de Victoriaville	Cfît	VIC-CI-C1	3,9%	- \$	A	
Cégep de Victoriaville	Produits Chimiques	VIC-PC-P1	45,1%	38 167 \$	E	
Cégep de Victoriaville	Aile A - Bibliothèque	VIC-PP-A1	26,7%	1 487 323 \$	D	
Cégep de Victoriaville	Aile B - Pavillon Sportif	VIC-PP-B1	19,5%	587 393 \$	D	
Cégep de Victoriaville	Aile B2 - Pavillon Sportif	VIC-PP-B2	9,9%	- \$	B	
Cégep de Victoriaville	Aile C - Pavillon central	VIC-PP-C1	12,4%	- \$	C	
Cégep de Victoriaville	Aile D - Pavillon Central	VIC-PP-D1	24,5%	2 424 141 \$	D	
Cégep de Victoriaville	Aile D - Pavillon Central	VIC-PP-D2	7,0%	- \$	B	
Cégep de Victoriaville	Aile E - Pavillon central	VIC-PP-E1	12,9%	- \$	C	
Cégep de Victoriaville	Aile F - Pavillon central	VIC-PP-F1	11,2%	- \$	C	
Cégep de Victoriaville	Locaux académiques	VIC-RES-J1	25,2%	1 258 023 \$	D	
Cégep de Victoriaville	Résidences	VIC-RES-J2	20,8%	808 860 \$	D	
Cégep de Victoriaville	Usine Thermique	VIC-UT-U1	53,3%	668 808 \$	E	
Cégep de Victoriaville	Bloc Principal	VIC-EMM-M1	19,9%	955 132 \$	D	
Cégep de Victoriaville	Bloc Escalier	VIC-EMM-M2	3,3%	- \$	A	
Cégep de Victoriaville	Bloc Académique	VIC-EMV-A1	20,2%	1 077 410 \$	D	
Cégep de Victoriaville	Usine B	VIC-EMV-B1	14,1%	- \$	C	
Cégep de Victoriaville	Usine C	VIC-EMV-C1	22,7%	1 367 033 \$	D	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau collégial - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Cégep du Vieux Montréal	Septembre 1976	VIE-1-A1	30,0%	22 458 717 \$	D
Cégep du Vieux Montréal	Juin 1990	VIE-1-A4	13,5%	- \$	C
Cégep du Vieux Montréal	Août 1991	VIE-1-A5	19,2%	65 195 \$	D
Cégep du Vieux Montréal	Septembre 1994	VIE-1-A6	22,1%	112 452 \$	D
Cégep du Vieux Montréal	Novembre 1999	VIE-1-A7	8,0%	- \$	B
Cégep du Vieux Montréal	Juillet 1996	VIE-1-A8	18,8%	168 543 \$	D
Cégep du Vieux Montréal	Novembre 1997	VIE-1-A9	13,6%	- \$	C
Cégep du Vieux Montréal	Septembre 1976	VIE-1-B2	10,2%	- \$	C
Cégep du Vieux Montréal	Septembre 1976	VIE-1-C3	20,1%	3 116 541 \$	D
Cégep du Vieux Montréal	Juillet 1996	VIE-1-C4	18,8%	61 941 \$	D
Cégep du Vieux Montréal	Juin 1967	VIE-2-D8	27,7%	1 529 876 \$	D

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
École nationale administration publique	555, Charest Est	978007-127-00	5,6%	- \$	B
École Polytechnique de Montréal	PAVILLON J.-A. BOMBARDIER	976002-556-01	1,9%	- \$	A
École Polytechnique de Montréal	POLYTECHNIQUE	976002-800-01	19,3%	5 453 336 \$	D
École Polytechnique de Montréal	POLYTECHNIQUE	976002-800-02	15,2%	271 870 \$	D
École Polytechnique de Montréal	POLYTECHNIQUE	976002-800-03	8,1%	- \$	B
École Polytechnique de Montréal	POLYTECHNIQUE	976002-800-04	4,7%	- \$	A
École Polytechnique de Montréal	POLYTECHNIQUE	976002-800-05	10,2%	- \$	C
École Polytechnique de Montréal	POLYTECHNIQUE	976002-800-06	10,8%	- \$	C
École Polytechnique de Montréal	POLYTECHNIQUE	976002-800-07	0,7%	- \$	A
École Polytechnique de Montréal	POLYTECHNIQUE	976002-800-08	0,0%	- \$	A
École Polytechnique de Montréal	GARDÉRIE LES PETITS GÉNIES	976002-882-01	16,6%	29 298 \$	D
École Polytechnique de Montréal	PAVILLONS LASSONDE	976002-890-00	1,9%	- \$	A
École Polytechnique de Montréal	PAVILLONS LASSONDE	976002-890-01	1,2%	- \$	A
École de technologie supérieure	Pavillon P (Siège social O'keefe)	978010-003-0	0,0%	- \$	S/O
École de technologie supérieure	Pavillon B	978010-007-00	5,7%	- \$	B
École de technologie supérieure	Pavillon A	978010-008-00	6,0%	- \$	B
École de technologie supérieure	Pavillon G (William-CTT)	978010-009-00	5,3%	- \$	B
École de technologie supérieure	Pavillon I (INGO)	978010-019-00	1,5%	- \$	A
École de technologie supérieure	Pavillon E (Maison des étudiants)	978010-020-00	0,1%	- \$	A
École de technologie supérieure	Pavillon C (Centect St-Jacques)	978010-021-00	0,0%	- \$	A
École de technologie supérieure	Pavillon D	978010-022-0	0,0%	- \$	A

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
HEC Montréal	Immeuble avenue Louis-Colin	976001-ALC-1	14,6%	- \$	C
HEC Montréal	Centre de la petite enfance	976001-CPE-1	24,4%	146 273 \$	D
HEC Montréal	Édifice Côte-Sainte-Catherine	976001-CSC-1	16,0%	1 651 272 \$	D
HEC Montréal	Édifice Decelles	976001-DEC-1	19,1%	4 187 151 \$	D
HEC Montréal	Édifice Decelles	976001-DEC-2	23,8%	736 990 \$	D
HEC Montréal	Maison Desjardes	976001-MDL-1	15,2%	3 971 \$	D
Inst. national de recherche scientifique	GUERITE	978008-004-00	100,0%	162 573 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	PAVILLON HANSEN	978008-010-01	53,5%	1 447 716 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	CSH & SRM	978008-011-00	40,2%	515 492 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	PAVILLON D'HERELLE	978008-012-01	59,4%	4 122 552 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	ATELIER Peinture et menuiserie	978008-014-01	41,1%	852 587 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	PROMETIC 7662114 CANADA INC.	978008-015-03	0,0%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	CENTRALE THERMIQUE (SIE)	978008-017-01	44,4%	1 375 377 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	CENTRALE THERMIQUE (SIE)	978008-017-02	14,8%	- \$	C
Inst. national de recherche scientifique	CENTRALE THERMIQUE (SIE)	978008-017-03	35,9%	156 502 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	PAVILLON EDOUARD-ASELIN	978008-018-01	3,0%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	PAVILLON EDOUARD-ASELIN	978008-018-02	17,8%	417 959 \$	D
Inst. national de recherche scientifique	PAVILLON EDOUARD-ASELIN	978008-018-04	2,1%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	STATION SUPPRES EAU	978008-019-01	34,8%	38 799 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	STATION SUPPRES EAU	978008-019-02	36,6%	7 315 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	PAVILLON JEAN-PAUL LALONDE	978008-022-00	12,8%	- \$	C
Inst. national de recherche scientifique	LNBE	978008-026-00	5,7%	- \$	B
Inst. national de recherche scientifique	LNBE	978008-026-01	1,8%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	LOCATIF 230 Bernard Belleau	978008-028-01	0,0%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	LOCATIF 230 Bernard Belleau	978008-028-02	0,2%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	BASSIN CAPT.EAU USEE	978008-050-00	0,0%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	EDIFICE 70 - 500 boul. Cartier Ouest	978008-070-01	3,4%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	EDIFICE QUEBEC	978008-A10-00	3,1%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	LABORATOIRES EN TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES	978008-A11-00	3,3%	- \$	A
Inst. national de recherche scientifique	UCS- MONTREAL	978008-A25-01	17,8%	498 415 \$	D
Inst. national de recherche scientifique	EMT- VARENNES	978008-A40-00	37,1%	6 147 009 \$	E
Inst. national de recherche scientifique	EMT- VARENNES	978008-A40-01	8,6%	- \$	B
Inst. national de recherche scientifique	EMT- VARENNES	978008-A40-02	0,1%	- \$	A
Télé-université	455 Rue du Parvis	978011-800-00	12,1%	- \$	C
Université Bishop's	JOHN BASSETT LIBRARY	981000-01-1	0,5%	- \$	A

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université Bishop's	CENTENNIAL THEATRE	981000-02-1	19,7%	836 134 \$	D
Université Bishop's	DEWHURST DINING HALL	981000-03-1	50,7%	2 836 396 \$	E
Université Bishop's	HAMILTON	981000-06-1	10,7%	- \$	C
Université Bishop's	JOHNSON	981000-07-1	12,7%	- \$	C
Université Bishop's	MCGREER	981000-08-1	22,1%	1 221 966 \$	D
Université Bishop's	MORRIS HOUSE	981000-10-1	31,2%	351 673 \$	E
Université Bishop's	MOUNTAIN	981000-11-1	6,3%	- \$	B
Université Bishop's	NICOLLS	981000-12-1	20,1%	719 384 \$	D
Université Bishop's	POWER HOUSE	981000-13-1	31,7%	374 547 \$	E
Université Bishop's	PRICE SPORTS CENTRE	981000-14-1	4,8%	- \$	A
Université Bishop's	SCOTT ARENA	981000-16-1	1,7%	- \$	A
Université Bishop's	MOLSON FINE ARTS	981000-17-1	9,8%	- \$	B
Université Bishop's	WORKSHOP	981000-19-1	11,5%	- \$	C
Université Bishop's	MACKINNON HALL	981000-22-1	9,1%	- \$	B

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université Bishop's	DIVINITY HOUSE	981000-25-1	54,7%	653 290 \$	E
Université Bishop's	MUSIC AND BANDEEN HALL	981000-26-1	15,1%	5 369 \$	D
Université Bishop's	FOREMAN ART GALLERY	981000-28-1	7,2%	- \$	B
Université Bishop's	MEMORIAL HOUSE	981000-39-1	0,0%	- \$	S/O
Université Bishop's	MARJORIE DONALD HOUSE	981000-40-1	0,0%	- \$	S/O
Université Bishop's	TURNER STUDIO THEATER	981000-49-1	0,0%	- \$	S/O
Université Bishop's	CORMIER CENTER 4 HAROLD DRIVE	981000-61-1	29,0%	214 931 \$	D
Université Bishop's	FACILITIES ADMINISTRATION	981000-68-1	17,8%	17 777 \$	D
Université Bishop's	THEATER TEACHING CRC	981000-75-1	9,6%	- \$	B
Université Bishop's	STORAGE #4 (OLD PAINTSHOP)	981000-76-1	11,4%	- \$	C
Université Bishop's	COLD STORAGE GARAGE #3	981000-77-1	6,7%	- \$	B
Université Bishop's	STORAGE WORKSHOP	981000-78-1	0,0%	- \$	A
Université Bishop's	NEW STORAGE BUILDING #2	981000-79-1	1,5%	- \$	A
Université Concordia	AD Building	980000-AD0-02	15,1%	17 715 \$	D
Université Concordia	B Building	980000-B00-00	18,0%	74 000 \$	D
Université Concordia	BB and BH Buildings	980000-BBH-00	10,6%	- \$	C

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université Concordia	BB and BH Buildings	980000-BBH-01	0,0%	- \$	S/O
Université Concordia	CC Building	980000-CCO-03	31,5%	3 454 509 \$	E
Université Concordia	CI Building	980000-CIO-00	42,5%	664 114 \$	E
Université Concordia	CJ Building	980000-CJO-01	7,3%	- \$	B
Université Concordia	CJ Building	980000-CJO-02	3,1%	- \$	A
Université Concordia	CJ Building	980000-CJO-03	3,0%	- \$	A
Université Concordia	D Building	980000-D00-00	32,4%	320 533 \$	E
Université Concordia	EN Building	980000-ENO-00	30,9%	577 001 \$	E
Université Concordia	ES and ET Buildings	980000-EST-00	0,0%	- \$	S/O
Université Concordia	ES and ET Buildings	980000-EST-01	0,0%	- \$	S/O
Université Concordia	EV Building	980000-EVO-00	5,2%	- \$	B
Université Concordia	FA Building	980000-FAO-00	37,7%	353 296 \$	E
Université Concordia	FB Building	980000-FBO-00	9,6%	- \$	B
Université Concordia	FC Building	980000-FCO-01	100,0%	12 209 179 \$	E
Université Concordia	FG Building	980000-FGO-00	35,2%	6 251 862 \$	E
Université Concordia	GA Building	980000-GAO-00	10,7%	- \$	C
Université Concordia	GE Building	980000-GEO-00	31,1%	4 933 545 \$	E
Université Concordia	GM Building	980000-GMO-00	10,4%	- \$	C
Université Concordia	GN Building	980000-GNO-00	44,3%	2 187 054 \$	E
Université Concordia	GN Building	980000-GNO-01	82,0%	10 297 485 \$	E
Université Concordia	GN Building	980000-GNO-02	45,1%	1 227 386 \$	E
Université Concordia	GN Building	980000-GNO-03	64,8%	3 378 020 \$	E
Université Concordia	H Building	980000-H00-00	26,2%	30 704 669 \$	D
Université Concordia	HA Building	980000-HAO-81	33,5%	139 648 \$	E
Université Concordia	HB Building	980000-HBO-01	20,8%	246 409 \$	D
Université Concordia	HC Building	980000-HCO-02	58,8%	1 506 879 \$	E
Université Concordia	HU Building	980000-HUO-00	0,0%	- \$	A
Université Concordia	K Building	980000-K00-00	77,1%	1 992 593 \$	E
Université Concordia	LB Building	980000-LBO-00	9,2%	- \$	B
Université Concordia	LD Building	980000-LDO-00	26,7%	173 944 \$	D
Université Concordia	M Building	980000-M00-00	22,4%	110 796 \$	D
Université Concordia	MB Building	980000-MBO-00	0,6%	- \$	A
Université Concordia	MI Building	980000-MIO-00	57,2%	832 573 \$	E
Université Concordia	MK Building	980000-MKO-00	53,5%	691 063 \$	E
Université Concordia	MO Building	980000-MOO-00	100,0%	992 128 \$	E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université Concordia	MT Building	980000-MT0-00	51,1%	3 100 040 \$	E
Université Concordia	MU Building	980000-MU0-00	22,2%	202 624 \$	D
Université Concordia	MV Building	980000-MV0-00	100,0%	1 139 286 \$	E
Université Concordia	MW Building	980000-MW0-00	100,0%	1 176 244 \$	E
Université Concordia	P Building	980000-P00-00	33,8%	264 689 \$	E
Université Concordia	PB Building	980000-PB0-00	28,0%	149 355 \$	D
Université Concordia	PC Building	980000-PC0-00	1,8%	- \$	A
Université Concordia	PR Building	980000-PR0-00	58,4%	1 270 826 \$	E
Université Concordia	PS Building	980000-PS0-00	24,7%	1 635 482 \$	D
Université Concordia	PT Building	980000-PT0-04	13,4%	- \$	C
Université Concordia	PY Building	980000-PY0-05	27,6%	2 152 619 \$	D
Université Concordia	Q Building	980000-Q00-00	68,2%	600 986 \$	E
Université Concordia	R Building	980000-R00-00	42,0%	434 439 \$	E
Université Concordia	RA Building	980000-RA0-01	37,3%	1 573 791 \$	E
Université Concordia	RF Building	980000-RF0-04	72,8%	5 730 868 \$	E
Université Concordia	RR Building	980000-RR0-00	24,1%	220 979 \$	D
Université Concordia	S Building	980000-S00-00	26,1%	233 448 \$	D
Université Concordia	SB Building	980000-SB0-00	41,4%	2 446 902 \$	E
Université Concordia	SC Building	980000-SC0-03	15,1%	12 989 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université Concordia	SH Building	980000-SHQ-00	0,0%	- \$	A
Université Concordia	SP Building	980000-SPQ-00	3,0%	- \$	A
Université Concordia	SP Building	980000-SPQ-01	0,0%	- \$	S/O
Université Concordia	T Building	980000-TQO-00	61,4%	623 762 \$	E
Université Concordia	TA Building	980000-TAQ-00	23,9%	65 210 \$	D
Université Concordia	TB Building	980000-TBQ-00	38,5%	43 808 \$	E
Université Concordia	TD Building	980000-TDQ-00	34,3%	497 088 \$	E
Université Concordia	TU Building	980000-TUQ-00	26,7%	235 802 \$	D
Université Concordia	V Building	980000-VQO-00	32,6%	331 823 \$	E
Université Concordia	VA Building	980000-VAQ-00	16,8%	1 197 467 \$	D
Université Concordia	VE and VL Buildings	980000-VEL-01	14,6%	- \$	C
Université Concordia	VE and VL Buildings	980000-VEL-02	12,3%	- \$	C
Université Concordia	VR Building	980000-VRQ-00	47,7%	321 821 \$	E
Université Concordia	WR Building	980000-WRQ-00	56,3%	990 640 \$	E
Université Concordia	X Building	980000-XQO-00	48,5%	478 526 \$	E
Université Concordia	Z Building	980000-ZQO-00	28,6%	278 623 \$	D
Université Laval	Pavillon Abitibi-Price	975000-ABP-00	15,5%	180 134 \$	D
Université Laval	Pavillon Abitibi-Price	975000-ABP-01	37,0%	2 771 350 \$	E
Université Laval	Pavillon Abitibi-Price	975000-ABP-02	0,8%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Desjardins	975000-ADJ-00	5,3%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Atelier de roulements à billes	975000-ARB-00	6,5%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Aréna	975000-ARN-00	7,8%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Bonenfant	975000-BNF-00	44,9%	42 922 133 \$	E
Université Laval	Pavillon Des services(Remise Butler)	975000-BUT-00	35,5%	24 532 \$	E
Université Laval	Pavillon Marchand	975000-CHM-00	17,8%	2 193 131 \$	D
Université Laval	Pavillon Marchand	975000-CHM-01	3,8%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Centre des infrastructures informatiques	975000-CII-00	1,9%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Contois	975000-CMT-00	100,0%	112 545 607 \$	E
Université Laval	Pavillon Cabanon Gingras	975000-COG-00	10,8%	- \$	C
Université Laval	Pavillon COPL	975000-COP-00	2,2%	- \$	A
Université Laval	Pavillon COPL	975000-COP-01	0,0%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-00	9,6%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-01	4,6%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-02	4,6%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-03	5,2%	- \$	B

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-04	48,7%	54 817 \$	E
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-05	10,3%	- \$	C
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-06	7,1%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-07	3,9%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-08	5,1%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-09	6,1%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-10	7,9%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-11	4,8%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-12	5,4%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-13	4,3%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-14	3,3%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-15	6,0%	- \$	B
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-16	1,1%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-17	3,2%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Couloirs des piétons	975000-CPI-20	0,0%	- \$	S/O
Université Laval	Pavillon Casault	975000-CSL-00	27,1%	19 903 682 \$	D
Université Laval	Pavillon Centre de valorisation des données	975000-CVD-00	0,0%	- \$	S/O
Université Laval	Pavillon De Sève	975000-DES-00	9,0%	- \$	B
Université Laval	Pavillon De Koninck	975000-DKN-00	16,5%	2 648 090 \$	D
Université Laval	Pavillon Roberge	975000-EGR-00	11,1%	- \$	C
Université Laval	Pavillon PEPS	975000-EPS-00	11,0%	- \$	C
Université Laval	Pavillon Envirotron (Serres H.P.)	975000-EVS-00	4,4%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Envirotron	975000-EVT-00	16,4%	396 699 \$	D
Université Laval	Pavillon La Fabrique	975000-FAB-00	14,8%	- \$	C
Université Laval	Pavillon Savard	975000-FAS-00	17,4%	1 078 370 \$	D
Université Laval	Pavillon Forêt-Garage	975000-FMG-00	59,8%	573 838 \$	E
Université Laval	Pavillon Forêt-Entrepôt mécanique	975000-FMH-00	0,0%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Forêt-Batiment principal	975000-FMIM-00	49,8%	2 269 808 \$	E
Université Laval	Pavillon Gérard-Bisaillon (Ateliers/DPI)	975000-GBA-00	24,7%	1 089 490 \$	D
Université Laval	Pavillon Gérard-Bisaillon (Entrepôt)	975000-GBE-00	30,7%	74 248 \$	E
Université Laval	Pavillon Gérard-Bisaillon (Garage)	975000-GBG-00	13,0%	- \$	C
Université Laval	Pavillon Gérard-Bisaillon (Administ./Chaufferie)	975000-GBI-00	40,6%	6 389 057 \$	E
Université Laval	Pavillon Kruger	975000-GHK-00	1,3%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Des services(Remise Hercule)	975000-HER-00	0,0%	- \$	A
Université Laval	Pavillon La Laurentienne	975000-LAU-00	16,3%	235 117 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Université Laval	Pavillon Lacerte	975000-LCT-00	33,2%	1 406 621 \$	E	
Université Laval	Pavillon Lemieux	975000-LEM-00	21,9%	452 363 \$	D	
Université Laval	Pavillon Couillard	975000-MCO-00	41,4%	66 268 \$	E	
Université Laval	Pavillon Médecine dentaire	975000-MDE-00	13,0%	- \$	C	
Université Laval	Pavillon Médecine dentaire	975000-MDE-01	8,3%	- \$	B	
Université Laval	Pavillon Sirois	975000-MRS-00	45,0%	180 580 \$	E	
Université Laval	Pavillon Observatoire St-Elzéar	975000-OBS-00	4,5%	- \$	A	
Université Laval	Pavillon Gingras	975000-OMG-00	72,4%	359 605 \$	E	
Université Laval	Pavillon Palasis-Prince	975000-PAP-00	16,0%	577 031 \$	D	
Université Laval	Pavillon Palasis-Prince	975000-PAP-01	13,9%	- \$	C	
Université Laval	Pavillon Moraud	975000-PBM-00	24,3%	7 777 \$	D	
Université Laval	Pavillon Entrepôt prod. dang. A	975000-PDA-00	74,5%	62 849 \$	E	
Université Laval	Pavillon Entrepôt prod. dang. B	975000-PDB-00	72,0%	115 024 \$	E	
Université Laval	Pavillon Pouliot	975000-PLT-00	24,2%	19 370 160 \$	D	
Université Laval	Pavillon Pouliot	975000-PLT-01	9,2%	- \$	B	
Université Laval	Pavillon Pollack	975000-POL-00	0,8%	- \$	A	
Université Laval	Pavillon Parc auto-PEPS	975000-PPE-00	0,0%	- \$	A	
Université Laval	Pavillon Parent	975000-PRN-00	44,3%	798 156 \$	E	
Université Laval	Pavillon Des services	975000-PSA-00	4,9%	- \$	A	
Université Laval	Pavillon Des services	975000-PSA-01	0,0%	- \$	A	
Université Laval	Pavillon Des services	975000-PSA-02	0,0%	- \$	A	
Université Laval	Pavillon Des services	975000-PSA-03	5,5%	- \$	B	
Université Laval	Pavillon Des services	975000-PSA-04	0,0%	- \$	A	
Université Laval	Pavillon De L'Est	975000-PVE-00	27,3%	1 348 767 \$	D	
Université Laval	Pavillon Station - Bâtiment A Multifonctionnel	975000-SAA-00	0,0%	- \$	A	
Université Laval	Pavillon Station - Bâtiment # 24	975000-SAD-00	4,1%	- \$	A	
Université Laval	Pavillon Station - Étable à bovins #14	975000-SAE-00	100,0%	898 379 \$	E	
Université Laval	Pavillon Station - Bergerie # 25	975000-SAK-00	100,0%	995 349 \$	E	
Université Laval	Pavillon Station - Laiterie # 4	975000-SAL-00	87,7%	228 057 \$	E	
Université Laval	Pavillon Station - Poulailler # 23	975000-SAM-00	100,0%	577 153 \$	E	
Université Laval	Pavillon Station - Remise à machinerie # 7	975000-SAQ-00	25,8%	47 667 \$	D	
Université Laval	Pavillon Station - Entrepôt # 8	975000-SAR-00	100,0%	176 715 \$	E	
Université Laval	Pavillon Station - Remise à machinerie #5	975000-SAS-00	70,3%	88 671 \$	E	
Université Laval	Pavillon Station - Étable à logettes # 9	975000-SAW-00	81,4%	93 871 \$	E	
Université Laval	Pavillon Serres de propagation	975000-SEP-00	26,5%	5 450 \$	D	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université Laval	Pavillon St-Louis de Pintendre - Remise	975000-SLP-00	3,4%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Sciences de l'éducation	975000-TSE-00	20,4%	2 100 677 \$	D
Université Laval	Pavillon Tunnels des services	975000-TUS-00	28,3%	3 382 061 \$	D
Université Laval	Pavillon Tunnels des services	975000-TUS-01	67,9%	1 545 312 \$	E
Université Laval	Pavillon Tunnels des services	975000-TUS-02	47,7%	690 006 \$	E
Université Laval	Pavillon Tunnels des services	975000-TUS-03	23,3%	990 456 \$	D
Université Laval	Pavillon Tunnels des services	975000-TUS-04	33,8%	616 232 \$	E
Université Laval	Pavillon Tunnels des services	975000-TUS-05	18,8%	157 708 \$	D
Université Laval	Pavillon Tunnels des services	975000-TUS-06	54,7%	107 087 \$	E
Université Laval	Pavillon Tunnels des services	975000-TUS-07	1,9%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Tunnels des services	975000-TUS-08	52,6%	282 652 \$	E
Université Laval	Pavillon Vachon	975000-VCH-00	28,6%	29 544 268 \$	D
Université Laval	Pavillon Vachon	975000-VCH-01	3,3%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Vachon	975000-VCH-02	0,5%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Vaudry	975000-VND-00	1,8%	- \$	A
Université Laval	Pavillon Vaudry	975000-VND-01	2,6%	- \$	A
Université de Montréal	Pavillon Samuel-Brontman	976000-504-00	46,4%	15 227 014 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-01	92,8%	16 606 734 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-02	73,5%	12 761 008 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-03	73,6%	12 502 861 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-04	58,1%	24 622 231 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-05	72,2%	12 692 826 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-06	64,3%	14 415 778 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-07	48,9%	14 314 736 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-08	73,6%	6 735 026 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-09	65,3%	5 012 101 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-10	67,0%	4 377 371 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-11	100,0%	20 229 249 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-12	50,2%	14 980 417 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-13	58,2%	5 958 408 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-14	48,7%	13 020 838 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-15	58,6%	8 977 406 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-16	62,2%	10 614 860 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-17	72,0%	27 720 635 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-18	78,0%	14 820 744 \$	E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-19	70,9%	10 808 556 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-20	66,0%	11 778 554 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-21	76,8%	3 976 372 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-22	67,8%	3 481 714 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Roger-Gaudry (principal)	976000-511-23	15,2%	45 414 \$	D	
Université de Montréal	Centrale thermique	976000-512-00	64,6%	7 395 002 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon J.-A. DeSève	976000-515-00	19,8%	1 641 343 \$	D	
Université de Montréal	Rampe mobile	976000-518-00	0,5%	- \$	A	
Université de Montréal	Rampe mobile	976000-518-01	0,0%	- \$	S/O	
Université de Montréal	Pavillon de la Direction des immeubles	976000-519-00	32,3%	3 268 916 \$	E	
Université de Montréal	CEPSUM - Stade d'hiver	976000-523-02	89,4%	2 268 044 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon René-J.-A. Lévesque	976000-527-00	32,6%	7 275 390 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Maximilien-Caron	976000-532-01	39,5%	9 732 595 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Maximilien-Caron	976000-532-02	21,7%	6 441 594 \$	D	
Université de Montréal	Pavillon Maximilien-Caron	976000-532-03	13,8%	- \$	C	
Université de Montréal	CEPSUM - Centre d'éducation physique	976000-535-01	100,0%	15 371 658 \$	E	
Université de Montréal	3050 et 3060, boul. Édouard-Montpetit	976000-542-01	35,2%	959 291 \$	E	
Université de Montréal	3050 et 3060, boul. Édouard-Montpetit	976000-542-02	35,6%	833 460 \$	E	
Université de Montréal	3032 et 3034, boul. Édouard-Montpetit	976000-543-00	12,8%	- \$	C	
Université de Montréal	2910, boulevard Édouard-Montpetit	976000-545-00	65,9%	7 414 571 \$	E	
Université de Montréal	2101, boulevard Édouard-Montpetit	976000-546-00	52,4%	2 896 047 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Marie-Victorin	976000-555-01	30,8%	3 232 547 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Marie-Victorin	976000-555-02	32,1%	4 695 875 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Marie-Victorin	976000-555-03	42,2%	4 124 200 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Marie-Victorin	976000-555-04	32,2%	5 631 447 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Marie-Victorin	976000-555-05	28,6%	2 644 528 \$	D	
Université de Montréal	Pavillon Marie-Victorin	976000-555-06	24,5%	4 327 743 \$	D	
Université de Montréal	Pavillon Marie-Victorin	976000-555-07	28,0%	1 768 808 \$	D	
Université de Montréal	Pavillon J.-Armand-Bombardier	976000-556-00	8,0%	- \$	B	
Université de Montréal	Pavillon Marguerite-d'Youville/Liliane de Stewart	976000-559-01	31,5%	10 965 110 \$	E	
Université de Montréal	Pavillon Marguerite-d'Youville/Liliane de Stewart	976000-559-02	16,5%	391 218 \$	D	
Université de Montréal	Pavillon de la Faculté de l'aménagement	976000-563-01	13,3%	- \$	C	
Université de Montréal	Pavillon de la Faculté de l'aménagement	976000-563-02	14,4%	- \$	C	
Université de Montréal	Pavillon de la Faculté de l'aménagement	976000-563-03	9,4%	- \$	B	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université de Montréal	Pavillon de la Faculté de l'aménagement	976000-563-04	11,5%	- \$	C
Université de Montréal	Pavillon de la Faculté de l'aménagement	976000-563-05	7,1%	- \$	B
Université de Montréal	Chaufferie du pavillon Marie-Victorin	976000-570-01	78,8%	1 243 692 \$	E
Université de Montréal	Corridor du garage Louis-Colin	976000-571-02	100,0%	6 840 584 \$	E
Université de Montréal	Pavillon André-Aisenstadt	976000-572-00	6,4%	- \$	B
Université de Montréal	Pavillon Jean-Coutu	976000-575-01	2,6%	- \$	A
Université de Montréal	Pavillon Jules-Brunel	976000-579-00	11,6%	- \$	C
Université de Montréal	Pavillon Paul-Piriot	976000-580-00	35,3%	87 320 \$	E
Université de Montréal	Insectarium - St-Hippolyte	976000-581-00	7,5%	- \$	B
Université de Montréal	Chalet dortoir - St-Hippolyte	976000-582-00	22,3%	61 077 \$	D
Université de Montréal	Hôtellerie - St-Hippolyte	976000-583-00	19,2%	90 689 \$	D
Université de Montréal	Laboratoire d'ichtyologie -St-Hippolyte	976000-585-00	100,0%	44 421 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Étienne-Magnin	976000-586-00	12,4%	- \$	C
Université de Montréal	Poste d'alimentation de l'Hydro-Québec	976000-588-00	17,6%	57 647 \$	D
Université de Montréal	Pavillon Adrien-Robert	976000-592-00	6,6%	- \$	B
Université de Montréal	Pavillon Marcelle-Coutu	976000-594-01	14,4%	- \$	C
Université de Montréal	Garage - Mont-Mégantic	976000-595-00	21,2%	10 697 \$	D
Université de Montréal	Observatoire du Mont-Mégantic	976000-596-00	5,9%	- \$	B
Université de Montréal	Résidence - Mont-Mégantic	976000-603-00	62,2%	372 958 \$	E
Université de Montréal	Pavillon de la Faculté de musique	976000-606-01	24,9%	4 777 558 \$	D
Université de Montréal	1600, rue des Vétérinaires	976000-610-00	24,4%	241 109 \$	D
Université de Montréal	Zootechnie	976000-613-00	9,2%	- \$	B
Université de Montréal	Salle Claude-Champagne	976000-614-02	46,9%	5 222 322 \$	E
Université de Montréal	1725 rue des Vétérinaires[61.1][615][698]	976000-615-00	6,6%	- \$	B
Université de Montréal	1725 rue des Vétérinaires[61.1][615][698]	976000-615-01	6,9%	- \$	B
Université de Montréal	1725 rue des Vétérinaires[61.1][615][698]	976000-615-02	4,9%	- \$	A
Université de Montréal	1320, rue des Vétérinaires	976000-619-00	34,6%	233 504 \$	E
Université de Montréal	1550, rue des Vétérinaires	976000-620-00	21,5%	200 998 \$	D
Université de Montréal	1500, rue des Vétérinaires	976000-621-00	8,1%	- \$	B
Université de Montréal	3130, rue Dessaulles	976000-622-00	18,5%	188 602 \$	D
Université de Montréal	Dépôt de fumier	976000-623-08	1,4%	- \$	A
Université de Montréal	Pavillon principal - St-Hyacinthe	976000-624-01	21,3%	1 640 465 \$	D
Université de Montréal	1325, rue des Vétérinaires	976000-625-03	88,8%	1 705 020 \$	E
Université de Montréal	Nouveau pavillon	976000-626-06	24,8%	3 128 761 \$	D
Université de Montréal	1425, rue des Vétérinaires HGA [62.7][628]	976000-627-02	10,0%	- \$	B

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université de Montréal	1425, rue des Vétérinaires HGA [627][628]	976000-627-04	0,0%	- \$	S/O

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université de Montréal	Étable d'enseignement	976000-630-07	2,2%	- \$	A
Université de Montréal	Étable d'enseignement Frontenac	976000-631-01	100,0%	895 178 \$	E
Université de Montréal	7480, rue Frontenac	976000-632-00	100,0%	264 076 \$	E
Université de Montréal	Atelier - St-Hyacinthe	976000-635-00	100,0%	185 129 \$	E
Université de Montréal	Garage - St-Hyacinthe	976000-637-00	48,3%	94 773 \$	E
Université de Montréal	Silos no #1&2	976000-638-02	100,0%	27 617 \$	E
Université de Montréal	Silos no #1&2	976000-638-03	100,0%	13 030 \$	E
Université de Montréal	130, rang Saint-Simon	976000-642-00	1,6%	- \$	A
Université de Montréal	180, rang St-Simon	976000-645-00	41,1%	102 658 \$	E
Université de Montréal	3744, rue Jean-Brillant	976000-647-00	8,8%	- \$	B
Université de Montréal	Dépôt - Pavillon de la Faculté de musique	976000-648-03	35,6%	86 341 \$	E
Université de Montréal	Pavillon Paul-G.-Desmarais	976000-660-00	14,4%	- \$	C
Université de Montréal	Complexe des sciences	976000-690-01	0,0%	- \$	S/O
Université de Montréal	3190 Sicotte (ING)	976000-691-01	7,0%	- \$	B
Université de Montréal	Campus Montmorency	976000-697-01	2,6%	- \$	A
Université de Montréal	Stabulation libre	976000-700-01	0,0%	- \$	A
Université de Montréal	Pav. 1650, ave. Des Vétérinaires	976000-704-01	27,1%	299 504 \$	D
Université de Montréal	Pav. 1650, ave. Des Vétérinaires	976000-704-02	0,0%	- \$	S/O
Université de Montréal	Biodiversité	976000-800-01	0,1%	- \$	A
Université McGill	Ludmer Building	979000-101-01	22,2%	1 238 434 \$	D
Université McGill	Bronfman Building	979000-102-01	7,8%	- \$	B
Université McGill	McCall MacBain Arts Building	979000-103-01	17,9%	627 619 \$	D
Université McGill	McCall MacBain Arts Building	979000-103-02	10,4%	- \$	C
Université McGill	McCall MacBain Arts Building	979000-103-03	15,3%	19 815 \$	D
Université McGill	McTavish 3438	979000-104-01	34,1%	454 681 \$	E
Université McGill	McConnell Rink	979000-105-01	32,7%	188 066 \$	E
Université McGill	McLennan Library Building	979000-108-01	11,6%	- \$	C
Université McGill	University 3534	979000-109-01	49,9%	577 811 \$	E
Université McGill	Burnside Hall	979000-110-01	17,9%	1 897 509 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université McGill	Stewart Biology Building	979000-111-01	13,3%	- \$	C
Université McGill	Stewart Biology Building	979000-111-02	21,0%	367 891 \$	D
Université McGill	Stewart Biology Building	979000-111-03	9,0%	- \$	B
Université McGill	James Administration Building	979000-112-01	17,3%	615 816 \$	D
Université McGill	James Administration Building	979000-112-02	57,1%	577 530 \$	E
Université McGill	McTavish 3434	979000-114-01	49,3%	1 031 401 \$	E
Université McGill	Peel 3715	979000-117-01	8,0%	- \$	B
Université McGill	Macdonald Harrington Building	979000-118-01	29,3%	6 366 491 \$	D
Université McGill	Maass Chemistry Building	979000-119-01	10,2%	- \$	C
Université McGill	Strathcona Music Building	979000-120-01	20,4%	2 161 808 \$	D
Université McGill	Strathcona Music Building	979000-120-02	15,1%	29 197 \$	D
Université McGill	Chancellor Day Hall	979000-122-01	10,6%	- \$	C
Université McGill	Chancellor Day Hall	979000-122-02	7,7%	- \$	B
Université McGill	Dawson Hall	979000-123-01	42,2%	1 939 573 \$	E
Université McGill	Birks Building	979000-124-01	48,4%	4 162 627 \$	E
Université McGill	Duggan House	979000-127-01	16,0%	48 980 \$	D
Université McGill	Davis House	979000-128-01	33,3%	1 203 416 \$	E
Université McGill	Faculty Club	979000-129-01	19,6%	471 180 \$	D
Université McGill	Macdonald Engineering Building	979000-130-01	6,8%	- \$	B
Université McGill	McConnell Engineering Building	979000-131-01	14,8%	- \$	C
Université McGill	Hosmer House Annex	979000-132-01	68,3%	814 367 \$	E
Université McGill	McTavish 3430	979000-135-01	37,5%	406 665 \$	E
Université McGill	Peel 3475	979000-136-01	24,5%	195 041 \$	D
Université McGill	Peel 3661	979000-137-01	14,8%	- \$	C
Université McGill	Peel 3495	979000-138-01	16,5%	17 365 \$	D
Université McGill	Currie Gymnasium	979000-139-01	26,9%	7 573 059 \$	D
Université McGill	Currie Gymnasium	979000-139-02	6,3%	- \$	B
Université McGill	Peel 3465	979000-140-01	18,6%	72 490 \$	D
Université McGill	Pine 517	979000-141-01	100,0%	2 092 225 \$	E
Université McGill	Peel 3437	979000-143-01	19,2%	80 776 \$	D
Université McGill	Peel 3491	979000-145-01	12,5%	- \$	C
Université McGill	Meredith Annex	979000-147-01	26,8%	218 214 \$	D
Université McGill	Lady Meredith House	979000-148-01	23,3%	413 117 \$	D
Université McGill	Hosmer House	979000-149-01	38,8%	2 178 022 \$	E
Université McGill	Leacock Building	979000-150-01	12,0%	- \$	C

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université McGill	Peel 3479	979000-151-01	100,0%	669 871 \$	E
Université McGill	Strathcona Anatomy and Dentistry Building	979000-154-01	100,0%	172 208 650 \$	E
Université McGill	McIntyre Medical Building	979000-155-01	4,9%	- \$	A
Université McGill	Mountain 3605	979000-156-01	11,2%	- \$	C
Université McGill	Pulp & Paper Building	979000-158-01	19,2%	710 283 \$	D
Université McGill	Pulp & Paper Building	979000-158-02	1,4%	- \$	A

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université McGill	Pulp & Paper Building	979000-158-03	2,1%	- \$	A
Université McGill	Montreal Neurological Institute	979000-159-01	61,9%	2 962 640 \$	E
Université McGill	Montreal Neurological Institute	979000-159-02	27,8%	1 089 549 \$	D
Université McGill	Montreal Neurological Institute	979000-159-03	41,4%	3 138 591 \$	E
Université McGill	Montreal Neurological Institute	979000-159-04	19,1%	371 796 \$	D
Université McGill	Montreal Neurological Institute	979000-159-05	40,3%	3 376 599 \$	E
Université McGill	Montreal Neurological Institute	979000-159-06	25,4%	797 250 \$	D
Université McGill	Montreal Neurological Institute	979000-159-07	1,5%	- \$	A
Université McGill	University 3661	979000-160-01	58,8%	823 428 \$	E
Université McGill	Rabinovitch House	979000-161-01	100,0%	2 375 589 \$	E
Université McGill	Pine 546	979000-162-01	100,0%	1 587 920 \$	E
Université McGill	Morrice Hall	979000-163-01	42,2%	2 627 116 \$	E
Université McGill	Pine 527	979000-164-01	100,0%	1 789 237 \$	E
Université McGill	Peterson Hall	979000-165-01	81,7%	8 271 859 \$	E
Université McGill	Peel 3674	979000-166-01	60,9%	1 653 603 \$	E
Université McGill	Huggessen House	979000-167-01	55,8%	1 247 239 \$	E
Université McGill	Education Building	979000-168-01	5,4%	- \$	B
Université McGill	Duff Medical Building	979000-169-01	39,1%	6 861 167 \$	E
Université McGill	Duff Medical Building	979000-169-02	19,0%	1 813 932 \$	D
Université McGill	Duff Medical Building	979000-169-03	26,0%	834 319 \$	D
Université McGill	Duff Medical Building	979000-169-04	41,0%	644 398 \$	E
Université McGill	Macdonald Stewart Library Building	979000-170-01	100,0%	15 493 889 \$	E
Université McGill	University Centre	979000-172-01	86,6%	2 932 174 \$	E
Université McGill	Charles Meredith House	979000-173-01	20,3%	284 320 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante		Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université McGill		Purvis Hall	979000-174-01	20,6%	392 940 \$	D
Université McGill		Peel 3690	979000-175-01	41,6%	1 074 894 \$	E
Université McGill		University 3550	979000-176-01	23,3%	116 396 \$	D
Université McGill		Adams Building	979000-177-01	20,0%	2 827 025 \$	D
Université McGill		Redpath Library Building	979000-178-01	21,9%	3 461 104 \$	D
Université McGill		Redpath Museum	979000-179-01	17,4%	290 618 \$	D
Université McGill		Redpath Hall	979000-181-01	43,1%	2 028 334 \$	E
Université McGill		Powell Building	979000-182-01	0,0%	- \$	A
Université McGill		Pine 515	979000-184-01	100,0%	1 907 928 \$	E
Université McGill		Armstrong Building	979000-185-01	1,3%	- \$	A
Université McGill		Peel 3487	979000-187-01	19,0%	46 218 \$	D
Université McGill		Thomson House	979000-188-01	19,4%	243 537 \$	D
Université McGill		Rutherford Physics Building	979000-189-01	6,8%	- \$	B
Université McGill		Penfield 1085	979000-190-01	47,1%	1 698 178 \$	E
Université McGill		Peel 3459	979000-191-01	39,6%	376 548 \$	E
Université McGill		Peel 3463	979000-192-01	26,5%	174 024 \$	D
Université McGill		Peel 3647	979000-194-01	36,1%	1 184 633 \$	E
Université McGill		Pine 1140	979000-196-01	50,8%	1 070 327 \$	E
Université McGill		Ferrier Building	979000-197-01	10,8%	- \$	C
Université McGill		Ferrier Building	979000-197-02	11,7%	- \$	C
Université McGill		Ferrier Building	979000-197-03	21,6%	664 370 \$	D
Université McGill		Ferrier Building	979000-197-04	16,9%	20 255 \$	D
Université McGill		Wilson Hall	979000-198-01	40,2%	5 223 167 \$	E
Université McGill		Thomson House Annex	979000-199-01	100,0%	679 905 \$	E
Université McGill		Peel 3483	979000-213-01	22,7%	70 183 \$	D
Université McGill		McTavish 3610	979000-214-01	31,1%	1 689 904 \$	E
Université McGill		University 3641	979000-216-01	42,7%	358 609 \$	E
Université McGill		University 3647	979000-218-01	35,0%	400 243 \$	E
Université McGill		Duggan House Annex	979000-223-01	21,5%	64 390 \$	D
Université McGill		Penfield Property	979000-226-01	8,2%	- \$	B
Université McGill		Wong Building	979000-229-01	8,2%	- \$	B
Université McGill		Wong Building	979000-229-02	11,3%	- \$	C
Université McGill		Gelber Law Library	979000-231-01	24,2%	1 656 717 \$	D
Université McGill		Brown Student Services	979000-236-01	4,0%	- \$	A
Université McGill		Tunnels: Downtown	979000-238-01	100,0%	32 037 054 \$	E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université McGill	Penfield 740 (Genome)	979000-239-01	10,5%	- \$	C
Université McGill	Trottier Building	979000-240-01	6,9%	- \$	B
Université McGill	Life Sciences Complex	979000-241-01	0,4%	- \$	A
Université McGill	Life Sciences Complex	979000-241-02	0,6%	- \$	A
Université McGill	Martlet House	979000-242-01	17,6%	289 348 \$	D
Université McGill	Elizabeth Wirth Music Building	979000-245-01	12,2%	- \$	C
Université McGill	Sherbrooke 680	979000-246-01	49,7%	18 183 104 \$	E
Université McGill	Durocher 3465	979000-249-01	19,0%	669 696 \$	D
Université McGill	Power House Service Building	979000-301-01	0,0%	- \$	A
Université McGill	Technical Services Building	979000-401-01	0,6%	- \$	A
Université McGill	Pesticide Storage Shed	979000-402-01	0,9%	- \$	A

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université McGill	Barton Building	979000-405-01	6,4%	- \$	B
Université McGill	Facilities Management Building	979000-408-01	10,2%	- \$	C
Université McGill	Cattle Barn (Old)	979000-409-01	20,8%	370 999 \$	D
Université McGill	Cattle Complex	979000-410-01	3,4%	- \$	A
Université McGill	Centennial Centre	979000-411-01	1,8%	- \$	A
Université McGill	C.I.N.E. Building	979000-417-01	8,3%	- \$	B
Université McGill	Conservation Centre	979000-420-01	16,1%	3 698 \$	D
Université McGill	Farm Centre	979000-427-01	29,2%	120 022 \$	D
Université McGill	Harrison House	979000-433-01	22,1%	181 073 \$	D
Université McGill	Horticulture Services Building	979000-437-01	20,1%	92 429 \$	D
Université McGill	Laird Hall	979000-440-01	10,0%	- \$	B
Université McGill	Laird Hall	979000-440-02	10,0%	- \$	C
Université McGill	Large Animal Research Unit	979000-443-01	12,6%	- \$	C
Université McGill	Lods Research Centre	979000-444-01	25,9%	460 598 \$	D
Université McGill	Macdonald-Stewart Building	979000-446-01	15,2%	169 440 \$	D
Université McGill	Stewart House	979000-450-01	17,5%	99 455 \$	D
Université McGill	Marshall Radar Observatory	979000-461-01	27,4%	235 420 \$	D
Université McGill	Nutrition Barn	979000-465-01	31,5%	260 371 \$	E
Université McGill	Parasitology Building	979000-467-01	13,2%	- \$	C

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université McGill	Parasitology Building	979000-467-02	23,6%	596 506 \$	D
Université McGill	Parasitology Building	979000-467-03	8,1%	- \$	B
Université McGill	Plant Research Facility	979000-471-01	5,1%	- \$	B
Université McGill	Poultry Brooder House	979000-473-01	25,6%	176 100 \$	D
Université McGill	South Power House	979000-482-01	23,7%	1 130 919 \$	D
Université McGill	Avian Wintering Barn	979000-483-01	11,0%	- \$	C
Université McGill	Avian Main Barn	979000-484-01	12,1%	- \$	C
Université McGill	Raymond Building	979000-485-01	12,4%	- \$	C
Université McGill	Raymond Greenhouse 1	979000-486-01	25,6%	439 189 \$	D
Université McGill	Summerby Greenhouse	979000-487-01	78,9%	442 057 \$	E
Université McGill	Rowles House	979000-497-01	55,2%	625 146 \$	E
Université McGill	Stewart Athletic Complex	979000-500-01	7,4%	- \$	B
Université McGill	Farm Storage Building	979000-508-01	40,4%	297 450 \$	E
Université McGill	Swine Complex	979000-509-01	0,1%	- \$	A
Université McGill	Tadja Hall	979000-510-01	26,4%	287 782 \$	D
Université McGill	Tunnels: Macdonald	979000-516-01	0,0%	- \$	A
Université McGill	Shaver Poultry Unit	979000-520-01	0,5%	- \$	A
Université McGill	Gite Cottage	979000-700-01	16,4%	4 559 \$	D
Université McGill	Workshop / Garage	979000-708-01	26,9%	51 215 \$	D
Université McGill	Stearn Lithological Library	979000-714-01	0,6%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	PAVILLON PRINCIPAL	978003-130-01	8,5%	- \$	B
Université du Québec à Chicoutimi	PAVILLON PRINCIPAL	978003-130-02	13,1%	- \$	C
Université du Québec à Chicoutimi	SIMONCOUCHE (MAISON BLANCHE)	978003-135-00	11,3%	- \$	C
Université du Québec à Chicoutimi	SIMONCOUCHE (MAISON BLANCHE)	978003-135-01	12,7%	- \$	C
Université du Québec à Chicoutimi	PAVILLON SPORTIF	978003-137-00	14,8%	- \$	C
Université du Québec à Chicoutimi	ENTREPOT	978003-138-00	1,7%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	PAVILLON RECHERCHE FORESTIERE	978003-139-00	18,1%	250 787 \$	D
Université du Québec à Chicoutimi	PAVILLON DES HUMANITÉS	978003-141-00	8,9%	- \$	B
Université du Québec à Chicoutimi	PAVILLON DES ARTS	978003-142-01	10,6%	- \$	C
Université du Québec à Chicoutimi	PAVILLON DE RECHERCHE SUR LE GIVRAGE	978003-143-00	4,4%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	PAVILLON DE RECHERCHE SUR LE GIVRAGE	978003-143-01	2,6%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	PAVILLON DE RECHERCHE SUR LE GIVRAGE	978003-143-02	1,0%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	SIMONCOUCHE (PAVILLON DE RECHERCHE)	978003-160-00	4,0%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	SIMONCOUCHE(Entrepôt)	978003-165-00	1,8%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	Pavillon de Médecine et de la santé	978003-170-00	3,9%	- \$	A

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université du Québec à Chicoutimi	Pavillon Cural	978003-175-01	3,7%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	Pavillon Parc technologique	978003-211-01	1,1%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	Le Grand Séminaire	978003-213-00	9,6%	- \$	B
Université du Québec à Chicoutimi	Le Grand Séminaire	978003-213-01	3,6%	- \$	A
Université du Québec à Chicoutimi	Pavillon Alouette	978003-214-00	12,2%	- \$	C
Université du Québec à Montréal	Hubert-Aquin	978001-001-1	39,7%	45 628 085 \$	E
Université du Québec à Montréal	Hubert-Aquin	978001-001-2	2,1%	- \$	A
Université du Québec à Montréal	Centre Écologique (La Huardière)	978001-005-1	40,8%	608 242 \$	E
Université du Québec à Montréal	Centre Écologique (La Huardière)	978001-005-2	37,6%	144 241 \$	E
Université du Québec à Montréal	Bibliothèque des sciences	978001-008-1	1,4%	- \$	A
Université du Québec à Montréal	Bibliothèque des sciences	978001-008-2	2,2%	- \$	A
Université du Québec à Montréal	Judith-Jasmin	978001-010-1	57,7%	95 896 555 \$	E
Université du Québec à Montréal	De Danse	978001-011-1	11,9%	- \$	C
Université du Québec à Montréal	Sainte-Catherine	978001-022-1	12,0%	- \$	C
Université du Québec à Montréal	Sainte-Catherine	978001-022-2	21,5%	369 022 \$	D
Université du Québec à Montréal	Thérèse-Casgrain	978001-023-1	26,7%	5 190 981 \$	D

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université du Québec à Montréal	Du Faubourg	978001-030-1	8,6%	- \$	B
Université du Québec à Montréal	Sciences de la Gestion	978001-031-1	13,3%	- \$	C
Université du Québec à Montréal	Musique	978001-032-1	15,8%	214 902 \$	D
Université du Québec à Montréal	Athanase-David	978001-033-1	10,4%	- \$	C
Université du Québec à Montréal	Stationnements	978001-034-1	0,1%	- \$	A
Université du Québec à Montréal	Maisonneuve	978001-035-1	26,7%	1 000 267 \$	D
Université du Québec à Montréal	Chimie et Biochimie	978001-036-1	36,1%	12 792 239 \$	E
Université du Québec à Montréal	Design	978001-037-1	10,9%	- \$	C
Université du Québec à Montréal	Saint-Denis	978001-039-1	20,4%	927 147 \$	D
Université du Québec à Montréal	1280 Saint-Denis	978001-040-1	23,5%	740 350 \$	D
Université du Québec à Montréal	Paul-Gérin-Lajoie	978001-041-1	22,4%	4 914 795 \$	D
Université du Québec à Montréal	Centre sportif	978001-045-1	17,1%	721 679 \$	D
Université du Québec à Montréal	Président-Kennedy	978001-047-1	20,9%	6 983 554 \$	D
Université du Québec à Montréal	Sherbrooke	978001-048-1	15,9%	339 210 \$	D

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Université du Québec à Montréal	J.-A.-DeSève	978001-050-1	13,6%	- \$	C	
Université du Québec à Montréal	Sciences Biologiques	978001-052-1	8,4%	- \$	B	
Université du Québec à Montréal	Coeur des Sciences	978001-053-00	23,6%	603 596 \$	D	
Université du Québec à Montréal	Adrien-Pinard	978001-058-1	3,8%	- \$	A	
Université du Québec à Montréal	Centre Pierre-Péladeau	978001-070-1	7,5%	- \$	B	
Université du Québec à Montréal	1250 Sanguinet	978001-075-1	100,0%	17 751 175 \$	E	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-01	32,0%	1 875 155 \$	E	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-02	71,0%	3 734 983 \$	E	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-03	4,2%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-04	14,4%	- \$	C	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-05	15,6%	99 618 \$	D	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-06	3,2%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-07	9,7%	- \$	B	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-08	9,5%	- \$	B	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-09	26,9%	222 294 \$	D	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-10	13,4%	- \$	C	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-11	8,4%	- \$	B	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-12	3,3%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Campus de Rimouski , Immeuble principal	978004-01-13	0,0%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Institut des sciences de la mer de Rimouski	978004-02-01	27,0%	2 544 918 \$	D	
Université du Québec à Rimouski	Institut des sciences de la mer de Rimouski	978004-02-02	12,3%	- \$	C	
Université du Québec à Rimouski	Institut des sciences de la mer de Rimouski	978004-02-03	1,2%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Entrepôt Ismer & Lab. de Bio.	978004-03-01	14,5%	- \$	C	
Université du Québec à Rimouski	Station aquicole de Pointe-au-Père	978004-04-01	2,9%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Station aquicole de Pointe-au-Père	978004-04-02	0,0%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Station aquicole de Pointe-au-Père	978004-04-03	3,2%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Station aquicole de Pointe-au-Père	978004-04-04	0,7%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Station de pompage stat. aquicole de Pte.-au- Père	978004-06-01	4,8%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Réservoir d'eau de mer	978004-07-01	0,5%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Laboratoire d'ornithologie (N)	978004-08-01	0,0%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Navire de recherche	978004-16-01	1,1%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Entrepôt Ter. et Bt., Biologie	978004-20-01	0,9%	- \$	A	
Université du Québec à Rimouski	Pavillon de formation pratique	978004-21-01	7,2%	- \$	B	
Université du Québec à Rimouski	Centre sportif (Lévis)	978004-26-CP	2,1%	- \$	A	
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CAMPUS DE ROUYN-NORANDA	978006-806-01	2,7%	- \$	A	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CAMPUS DE ROUYN-NORANDA	978006-806-02	8,5%	- \$	B
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CAMPUS DE ROUYN-NORANDA	978006-806-05	0,0%	- \$	S/O
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CAMPUS DE ROUYN-NORANDA	978006-806-08	20,8%	20,8%	D
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CAMPUS DE ROUYN-NORANDA	978006-806-12	0,8%	- \$	A
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	PAVILLON DU 400 GODBOUT	978006-807-01	18,7%	316 751 \$	D
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CAMPUS DE VAL D'OR	978006-810-00	7,4%	- \$	B
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CAMPUS DE VAL D'OR	978006-810-01	0,0%	- \$	A
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CAMPUS DE VAL D'OR	978006-810-02	0,0%	- \$	S/O
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CENTRE DE RECHERCHE DE DUPARQUET	978006-814-01	3,8%	- \$	A
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CENTRE DE RECHERCHE DE DUPARQUET	978006-814-02	1,8%	- \$	A
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CENTRE DE RECHERCHE DE DUPARQUET	978006-814-03	1,4%	- \$	A
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CENTRE DE RECHERCHE DE DUPARQUET	978006-814-04	12,0%	- \$	C
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CENTRE DE RECHERCHE DE DUPARQUET	978006-814-05	0,0%	- \$	A
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	CENTRE VILLE-MARIE - TÉMISCAMINGUE	978006-816-01	0,3%	- \$	A
Université du Québec en Outaouais	ALEXANDRE-TACHE, SECTEUR A	978005-811-01	11,1%	- \$	C
Université du Québec en Outaouais	ALEXANDRE TACHE, SECTEUR B	978005-812-02	8,8%	- \$	B
Université du Québec en Outaouais	ALEXANDRE TACHE, SECTEUR C	978005-813-03	5,8%	- \$	B
Université du Québec en Outaouais	ALEXANDRE TACHE, SECTEUR C	978005-813-08	3,0%	- \$	A
Université du Québec en Outaouais	ALEXANDRE TACHE, SECTEUR D	978005-814-04	23,6%	798 344 \$	D
Université du Québec en Outaouais	ALEXANDRE-TACHE, AILE E	978005-815-05	1,7%	- \$	A
Université du Québec en Outaouais	ALEXANDRE-TACHE, ROTONDE	978005-816-06	6,4%	- \$	B

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université du Québec en Outaouais	SECTEUR F	978005-817-07	1,8%	- \$	A
Université du Québec en Outaouais	LUCIEN-BRAULT, SECTEUR A	978005-841-01	6,3%	- \$	B
Université du Québec en Outaouais	LUCIEN-BRAULT, SECTEUR B	978005-842-02	3,2%	- \$	A
Université du Québec en Outaouais	LUCIEN-BRAULT, SECTEUR C	978005-843-03	2,7%	- \$	A
Université du Québec en Outaouais	ISFORT	978005-880-01	2,1%	- \$	A
Université du Québec en Outaouais	ISFORT	978005-880-02	0,0%	- \$	A
Université du Québec (siège social)	Immeuble Henri-Julien	978012-006-00	9,3%	- \$	B
Université du Québec (siège social)	Immeuble Henri-Julien	978012-006-01	11,8%	- \$	C
Université du Québec (siège social)	Université du Québec	978012-160-01	8,6%	- \$	B

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université du Québec (siège social)	Édifice Fleurie	978012-165-01	2,4%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	MICHEL SARRAZIN	978002-910-01	39,6%	9 204 010 \$	E
Université du Québec à Trois-Rivières	MICHEL SARRAZIN	978002-910-02	4,7%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	PIERRE-BOUCHER	978002-911-01	7,4%	- \$	B
Université du Québec à Trois-Rivières	PIERRE-BOUCHER	978002-911-02	1,1%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	PIERRE-BOUCHER	978002-911-03	4,2%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	SUZOR COTE	978002-912-00	15,1%	5 063 \$	D
Université du Québec à Trois-Rivières	ATELIERS	978002-913-00	8,1%	- \$	B
Université du Québec à Trois-Rivières	PAVILLON DE LA VIE ÉTUDIANTE	978002-914-00	7,5%	- \$	B
Université du Québec à Trois-Rivières	PAVILLON DE LA VIE ÉTUDIANTE	978002-914-02	0,0%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	PAVILLON DE LA VIE ÉTUDIANTE	978002-914-03	0,1%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	BENJAMIN-SULTE	978002-915-01	13,8%	- \$	C
Université du Québec à Trois-Rivières	BENJAMIN-SULTE	978002-915-02	4,1%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	BENJAMIN-SULTE	978002-915-03	0,0%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	RINGUET	978002-950-01	19,1%	2 266 717 \$	D
Université du Québec à Trois-Rivières	RINGUET	978002-950-02	10,5%	- \$	C
Université du Québec à Trois-Rivières	RINGUET	978002-950-03	0,0%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	CENTR.DE CHAUFF.ET DE REFROID.	978002-951-01	40,5%	2 538 444 \$	E
Université du Québec à Trois-Rivières	LEON PROVANCHER	978002-952-00	12,5%	- \$	C
Université du Québec à Trois-Rivières	ALBERT-TESSIER	978002-953-01	12,2%	- \$	C
Université du Québec à Trois-Rivières	ALBERT-TESSIER	978002-953-02	7,6%	- \$	B
Université du Québec à Trois-Rivières	ALBERT-TESSIER	978002-953-03	4,0%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	ALBERT-TESSIER	978002-953-04	12,2%	- \$	C
Université du Québec à Trois-Rivières	ANIMALERIE	978002-954-01	15,0%	- \$	C
Université du Québec à Trois-Rivières	ANIMALERIE	978002-954-02	1,2%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	ANIMALERIE	978002-954-03	16,5%	5 130 \$	D
Université du Québec à Trois-Rivières	ENTREPOT PRODUITS CHIMIQUES	978002-955-01	9,5%	- \$	B
Université du Québec à Trois-Rivières	ENTREPOT PRODUITS CHIMIQUES	978002-955-02	28,6%	13 613 \$	D
Université du Québec à Trois-Rivières	CHIROPRATIQUE	978002-956-01	8,1%	- \$	B
Université du Québec à Trois-Rivières	TAPAN- K.-BOSE	978002-957-01	9,1%	- \$	B
Université du Québec à Trois-Rivières	TAPAN- K.-BOSE	978002-957-02	3,6%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	TAPAN- K.-BOSE	978002-957-03	1,7%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	CAPS	978002-958-01	6,9%	- \$	B
Université du Québec à Trois-Rivières	CAPS	978002-958-02	4,8%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	DESIARDINS-HYDRO-QUEBEC	978002-959-00	8,8%	- \$	B

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université du Québec à Trois-Rivières	DESJARDINS-HYDRO-QUEBEC	978002-959-01	11,0%	- \$	C
Université du Québec à Trois-Rivières	CIPP	978002-963-01	4,4%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	SANTÉ	978002-964-01	2,0%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	ENTREPÔT CHIMIE-BIOLOGIE	978002-965-01	0,3%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	ANNEXE INGÉNIERIE	978002-966-01	1,4%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	LAMPSILS (Bateau)	978002-967-01	0,0%	- \$	A
Université du Québec à Trois-Rivières	DRUMMONDVILLE - CNIMI	978002-969-01	0,0%	- \$	S/O
Université de Sherbrooke	Pavillon A1	977000-A01-01	20,2%	1 173 772 \$	D
Université de Sherbrooke	Faculté d'éducation	977000-A02-01	10,1%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	977000-A03-01	11,9%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	977000-A04-01	48,7%	6 895 261 \$	E
Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	977000-A05-01	0,0%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	977000-A06-01	13,5%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Pavillon A7	977000-A07-01	38,5%	4 062 273 \$	E
Université de Sherbrooke	Pavillon Albert-Leblanc	977000-A08-01	8,3%	- \$	B
Université de Sherbrooke	Pavillon Albert-Leblanc	977000-A09-01	11,8%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Pavillon de recherche en Sc. humaines et sociales	977000-A10-01	2,8%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Pavillon Georges-Cabana	977000-B01-01	19,6%	1 155 870 \$	D
Université de Sherbrooke	Pavillon Georges-Cabana	977000-B01-02	45,8%	566 548 \$	E
Université de Sherbrooke	Pavillon Georges-Cabana, bibliothèque Roger-Maltai	977000-B02-01	22,1%	1 228 700 \$	D
Université de Sherbrooke	Centre culturel	977000-B03-01	9,7%	- \$	B
Université de Sherbrooke	Centre culturel	977000-B03-02	11,7%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Centre culturel	977000-B03-03	2,2%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Centrale d'énergie	977000-B04-01	30,7%	2 541 492 \$	E
Université de Sherbrooke	Centrale d'énergie	977000-B04-02	13,6%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Pavillon multifonctionnel	977000-B05-01	12,8%	- \$	C

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université de Sherbrooke	Pavillon Irénée-Pinard	977000-B06-01	12,0%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Remise pour produits inflammables	977000-C00-01	3,7%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Pavillon J.-A.-Bombardier	977000-C01-01	6,4%	- \$	B
Université de Sherbrooke	Pavillon J.-A.-Bombardier	977000-C01-02	4,5%	- \$	A

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025					
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état
Université de Sherbrooke	Pavillon J.-A.-Bombardier	977000-C01-03	13,1%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Pavillon J.-A.-Bombardier	977000-C02-01	4,4%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Pavillon J.-A.-Bombardier	977000-C02-02	2,3%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Pavillon J.-A.-Bombardier	977000-C02-04	0,6%	- \$	A
Université de Sherbrooke	École de musique	977000-C03-01	0,3%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Studio de création (Faculté de Génie)	977000-C04-01	0,0%	- \$	S/O
Université de Sherbrooke	Sciences chimie	977000-D01-01	12,3%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Sciences chimie	977000-D01-02	18,9%	131 740 \$	D
Université de Sherbrooke	Sciences chimie	977000-D01-03	4,5%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Sciences chimie	977000-D01-04	6,6%	- \$	B
Université de Sherbrooke	Sciences chimie	977000-D01-05	30,9%	74 715 \$	E
Université de Sherbrooke	Sciences chimie	977000-D01-06	3,2%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Sciences chimie	977000-D01-07	0,0%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Sciences physique et chimie	977000-D02-01	5,7%	- \$	B
Université de Sherbrooke	Sciences physique et chimie	977000-D02-02	0,0%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Sciences	977000-D03-01	21,4%	854 931 \$	D
Université de Sherbrooke	Sciences mathématiques-informatique	977000-D04-01	27,9%	2 329 929 \$	D
Université de Sherbrooke	Sciences, animalerie conventionnelle	977000-D05-01	24,6%	714 729 \$	D
Université de Sherbrooke	Pavillon Marie-Victorin, bibliothèque Frère-Théode	977000-D06-01	9,0%	- \$	B
Université de Sherbrooke	Pavillon Marie-Victorin	977000-D07-01	4,0%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Pavillon des sciences de la vie	977000-D08-01	4,1%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Institut quantique	977000-D09-01	0,0%	- \$	S/O
Université de Sherbrooke	Pavillon de la vie étudiante	977000-E01-01	0,9%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Résidences	977000-E02-01	33,6%	258 586 \$	E
Université de Sherbrooke	Résidences	977000-E03-01	36,3%	147 304 \$	E
Université de Sherbrooke	Résidences	977000-E04-01	28,6%	386 698 \$	D
Université de Sherbrooke	Pavillon E5	977000-E05-01	23,7%	782 914 \$	D
Université de Sherbrooke	Pavillon John-S.-Bourque	977000-F01-01	10,0%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Pavillon John-S.-Bourque	977000-F01-02	16,3%	47 797 \$	D
Université de Sherbrooke	Poste Pierre-Tétreault	977000-G17-01	0,0%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Pavillon université	977000-I01-01	12,4%	- \$	C
Université de Sherbrooke	Pavillon université	977000-I02-01	10,0%	- \$	B
Université de Sherbrooke	Station de suppression chemin St-Catherine	977000-I04-01	1,6%	- \$	A
Université de Sherbrooke	Entrepôt à délaçants	977000-K00-01	8,3%	- \$	B
Université de Sherbrooke	École de gestion	977000-K01-01	7,6%	- \$	B

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Número composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Université de Sherbrooke	École de gestion	977000-K01-02	0,9%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	École de gestion	977000-K01-03	9,5%	- \$	B	
Université de Sherbrooke	Garage d'entreposage et d'entretien	977000-K02-01	15,1%	3 431 \$	D	
Université de Sherbrooke	Station de télédétection	977000-K03-01	6,5%	- \$	B	
Université de Sherbrooke	Station des bassins d'équilibre et de chloration	977000-K04-01	6,9%	- \$	B	
Université de Sherbrooke	Centre de gestion des matières résiduelles	977000-K05-01	7,5%	- \$	B	
Université de Sherbrooke	Campus de Longueuil	977000-L01-01	16,7%	493 853 \$	D	
Université de Sherbrooke	Centre de technologies avancées BRP	977000-P01-01	12,9%	- \$	C	
Université de Sherbrooke	Institut interdisciplinaire d'innovation technologie	977000-P02-01	1,7%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	CME Centre de mise à l'échelle	977000-P03-01	2,5%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	CME Centre de mise à l'échelle	977000-P03-02	7,0%	- \$	B	
Université de Sherbrooke	Services Parc solaire	977000-P04-01	0,0%	- \$	S/O	
Université de Sherbrooke	Cabanon élect. (Complexe hydrologie)	977000-P05-01	0,0%	- \$	S/O	
Université de Sherbrooke	Maison Nazareth	977000-S02-01	48,5%	334 180 \$	E	
Université de Sherbrooke	Tunnel Marie-Victorin/Faculté de génie	977000-T01-01	92,4%	7 482 \$	E	
Université de Sherbrooke	Tunnel musique/Faculté de génie	977000-T02-01	100,0%	125 528 \$	E	
Université de Sherbrooke	Tunnel faculté de génie/Centrale d'énergie	977000-T03-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel Centrale d'énergie/Pavillon Albert-Leblanc	977000-T04-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel université	977000-T05-01	100,0%	149 277 \$	E	
Université de Sherbrooke	Tunnel stationnement	977000-T06-01	100,0%	125 528 \$	E	
Université de Sherbrooke	Tunnel Centrale d'énergie vers B1-B5	977000-T07-01	100,0%	125 528 \$	E	
Université de Sherbrooke	Tunnel multifonctionnel	977000-T08-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel multi-Pavillon A1	977000-T09-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel pavillon B2-sciences D4	977000-T10-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel pavillon B1-tunnel T7	977000-T11-01	35,9%	1 825 \$	E	
Université de Sherbrooke	Tunnel pavillon A1 vers A7	977000-T12-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel D7-école de musique C3	977000-T13-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel K1-C1	977000-T14-03	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel B6-C1	977000-T15-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel B1-E1	977000-T16-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Tunnel C4	977000-T17-01	0,0%	- \$	A	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

État des composantes du réseau universitaire - Plan annuel de gestion des infrastructures 2024-2025						
Nom établissement	Nom composante	Numéro composante	Indice de vétusté	Déficit de maintien d'actif	Cote d'état	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre A7 et A2	977000-U15-01	56,2%	131 283 \$	E	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre A5 et A4	977000-U16-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre A7 et A6	977000-U17-01	84,7%	162 170 \$	E	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre B2 et B6	977000-U18-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre B3 et B6	977000-U19-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre D1 et D2	977000-U20-01	50,8%	160 551 \$	E	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre D5 et D3	977000-U21-01	71,9%	85 253 \$	E	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre le D4 et le D6	977000-U22-01	13,1%	- \$	C	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre D8 et D1	977000-U23-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre D8 et D5	977000-U24-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre X1 et Z5	977000-U50-01	14,6%	- \$	C	
Université de Sherbrooke	Passerelle entre Z5 et Z7	977000-U51-01	0,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Centre sportif médecine	977000-Y01-01	15,8%	41 001 \$	D	
Université de Sherbrooke	Animalerie conventionnelle, médecine	977000-Z04-01	15,2%	32 956 \$	D	
Université de Sherbrooke	Institut de pharmacologie	977000-Z05-01	6,6%	- \$	B	
Université de Sherbrooke	Centre de gestion des matières dangereuses	977000-Z06-01	11,0%	- \$	C	
Université de Sherbrooke	Centre de gestion des matières dangereuses	977000-Z06-02	20,3%	186 692 \$	D	
Université de Sherbrooke	Pavillon Gérard-La Salle	977000-Z07-01	2,1%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	Pavillon Gérard-La Salle	977000-Z07-02	10,0%	- \$	C	
Université de Sherbrooke	Pavillon Gérard-La Salle	977000-Z07-03	2,0%	- \$	A	
Université de Sherbrooke	PRAC Pavillon de recherche appliquée sur le cancer	977000-Z08-01	5,1%	- \$	B	
Université de Sherbrooke	PRAC Pavillon de recherche appliquée sur le cancer	977000-Z08-02	0,6%	- \$	A	

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des projets en nouvelles initiatives prévus au PQI 2024-2034.

RÉPONSE

La liste des projets en nouvelles initiatives prévus au PQI 2024-2034 n'est pas encore disponible.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par
l'opposition officielle

QUESTION

Liste des projets prévus au PQI et les montants à investir en location par cégep à la suite de l'augmentation des devis en prévision de la croissance de la fréquentation étudiante.

RÉPONSE

Les projets prévus au Plan québécois des infrastructures 2023-2033 sont les suivants :

Cégeps
Projet majeur à l'étude
Collège Ahuntsic – Montréal – Agrandissement
Cégep régional de Lanaudière - Terrebonne - Bonification
Cégep Lionel-Groulx – Sainte-Thérèse – Bonification
Cégep Montmorency – Laval – Bonification
Cégep de Saint-Hyacinthe – Bonification
Cégep de Saint-Jérôme – Bonification
Projet majeur en planification
Cégep Édouard-Montpetit, cliniques-écoles – Longueuil – Construction et réaménagement
Projets de 20 M\$ et plus - Non majeur
Cégep de Maisonneuve - Montréal – Agrandissement
Cégep de Drummondville, nouveau pavillon – Construction
Cégep John Abbott, pavillon Brittain Hall – Sainte-Anne-de-Bellevue – Réfection et réaménagement
Cégep de Saint-Jérôme – Agrandissement du Pavillon F
Cégep Lionel-Groulx, pavillon - Sainte-Thérèse –Construction
Projets spécifiques au PQI de moins de 20 M\$
Cégep Granby – Institut technologique
Cégep Lionel-Groulx – Services alimentaires
Cégep Saint-Félicien - Agrandissement bâtiment principal
Cégep Saint-Hyacinthe - Ajout d'espace - Clinique hygiène dentaire
Cégep de Saint-Jérôme – Construction d'un bâtiment
Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu - Bâtiment Clinique-École
Cégep du Vieux-Montréal – Construction d'une salle multifonctionnelle – Maison Théâtre

Autres projets en bonification de moins de 20 M\$ financés au moyen d'une allocation spécifique

Cégep Ahuntsic – Projet d'agrandissement du Bloc G
Cégep de Chicoutimi - Agrandissement du CQFA – Acquisition de hangar pour avions
Cégep de Chicoutimi – Agrandissement du CQFA – Acquisition de hangar pour hélicoptères
Cégep de Chicoutimi - Agrandissement et réaménagement du CQFA
Cégep Gerald-Godin – Agrandissement du plateau sportif
Cégep de Granby – Ajout d'un plateau sportif
Cégep de l'Outaouais – Agrandissement campus Gabrielle-Roy
Cégep de Rosemont – Carrefour de l'innovation durable
Cégep de Valleyfield – Aménagement d'une clinique-école en Soins infirmiers
Cégep de Valleyfield – Ajout d'espace pour Génie mécanique

Pour l'exercice 2023-2024, une enveloppe dédiée au financement de projets locatifs en lien avec l'Opération main-d'œuvre a été obtenue par le Ministère. Plus précisément, un montant de 29,55 M\$ est prévu en 2023-2024.

Les montants suivants sont prévus être octroyés à même cette enveloppe pour l’année 2023-2024 :

Cégep	Subvention 2023-2024
Dawson	3 574 978 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	3 833 765 \$
Saint-Jérôme	257 229 \$
John Abbott	720 000 \$
Lanaudière – L’Assomption	197 773 \$
Saint-Laurent	692 208 \$
Lionel-Groulx	795 503 \$
Montmorency	10 004 946 \$
Valleyfield	266 145 \$
Vanier	1 323 938 \$
Total	21 666 485 \$

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant l'abandon du projet d'infrastructure au Collège Dawson, ventiler les montants qui ont été investis à ce jour et le coût estimé pour la location d'espaces.

RÉPONSE

Projet de location d'espace :

Un besoin d'espace locatif actuel est estimé à environ 12 000 m². Pour répondre à ce besoin, en fonction d'un loyer unitaire estimé à 350 \$/m²/année, un coût locatif annuel d'environ 4,2 M\$ est estimé, auquel il faudrait ajouter des frais en améliorations locatives ainsi qu'en acquisition de mobilier et d'équipement. À ce propos, divers scénarios locatifs sont actuellement en évaluation par le Cégep et le Ministère.

Retrait du projet majeur au Plan québécois des infrastructures 2022-2032 :

Le 24 janvier 2024, la ministre de l'Enseignement supérieur annonçait une aide maximale de 1 124 180 \$ au cours de l'exercice financier 2023-2024, pour couvrir les frais afférents à l'étude du projet majeur.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des programmes offerts en partie ou en totalité en anglais, par université, en 2023-2024

RÉPONSE

Les programmes offerts par les universités anglophones (Université McGill, Université Concordia et Université Bishop's) sont donnés en anglais, hormis les programmes d'apprentissage d'une autre langue.

Pour ce qui est des programmes administrés par deux établissements ou plus, chacun des établissements offre les cours dans sa langue usuelle d'enseignement (en anglais ou en français, selon l'établissement impliqué). C'est le cas des programmes suivants :

- doctorat en travail social offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal et l'Université McGill ; doctorat en administration (12 concentrations possibles) offert conjointement par l'École des Hautes Études Commerciales, l'Université McGill, l'Université Concordia et l'Université du Québec à Montréal ; baccalauréat en génie des mines offert conjointement par l'École Polytechnique de Montréal et l'Université McGill.

Les programmes offerts par les universités francophones sont donnés en langue française, à l'exception de certains programmes, dont ceux listés dans le tableau ci-dessous.

Prendre note que ces données sont extraites d'une version accessible de REPÈRES et ne proviennent pas du Ministère (Source : données provenant du site reperes.qc.ca/ hébergé par la GRICS. La GRICS est partenaire du MEQ dans le cadre du Chantier Intelligence numérique).

Etablissements	Programmes offerts en partie en anglais	Programmes offerts en totalité en anglais
École Polytechnique de Montréal	Cybersécurité des réseaux informatiques (Certificat de 1 ^{er} cycle) / Cybersecurity (Undergraduate Certificate)	
	Réseautique et sécurité / Networking and Security (Microprogramme de 1 ^{er} cycle)	
	Réseautique et sécurité / Networking and Security (Microprogramme de 1 ^{er} cycle)	
École de technologie supérieure (ÉTS)	Génie (Doctorat)	
	Génie aérospatial (Maîtrise)	
	Génie (concentration personnalisée) (Maîtrise)	
	Génie de la construction (Maîtrise)	
	Génie de la production automatisée (Maîtrise)	
	Génie de l’environnement (Maîtrise)	
	Génie des réseaux de télécommunications (Maîtrise)	
	Génie des risques en santé et sécurité du travail (Maîtrise)	
	Génie des technologies de la santé (Maîtrise)	
	Génie des technologies de l’information (Maîtrise)	
	Génie électrique (Maîtrise)	
	Génie logiciel (Maîtrise)	
École des Hautes Études de Montréal (HEC)	Administration des affaires (B.A.A.) (Baccalauréat). Offert avec 3 cheminements possibles : français, bilingue et trilingue.	Applied Financial Economics (M. Sc.) (Master of Science)
		Data Science and Business Analytics (M.Sc.) (Master of Science)
	Administration des affaires (M.B.A.) (Maîtrise) / Business Administration (M.B.A.) (Master)	Finance (M.Sc.) (Master of Science)
	Executive MBA (EMBA) (Maîtrise)	Financial Engineering (M. Sc.) (Master of Science)
		Global Supply Chain Management (M. Sc.) (Master of Science)
		International Arts Management (MMIAM) (Master of Management)
		International Business (M. Sc.) (Master of Science)
		Logistics (Short Graduate Program)
ITHQ	Gestion de l’accueil et de l’hôtellerie (Baccalauréat appliqué)	
TÉLUQ	Administration (cheminement général bilingue - français/anglais) (Baccalauréat)	

Université de Sherbrooke	Administration des affaires - Comptabilité (Régulier et Bilingue) (Baccalauréat)	College Teaching (Graduate Certificate) (Microprogramme de 2 ^e cycle)
	Administration des affaires - Double concentration (Régulier et Bilingue) (Baccalauréat)	College Teaching (Graduate Diploma) (Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2 ^e cycle)
	Administration des affaires - Entrepreneuriat (Régulier et Bilingue) (Baccalauréat)	Enseignement professionnel (English-language path) (Baccalauréat)
	Administration des affaires - Finance (Régulier et Bilingue) (Baccalauréat)	
	Administration des affaires - Fiscalité (Régulier et Bilingue) (Baccalauréat)	
	Administration des affaires - Gestion des ressources humaines (Régulier et Bilingue) (Baccalauréat)	
	Administration des affaires - Gestion des technologies d'affaires (Régulier et Bilingue) (Baccalauréat)	
	Administration des affaires -Management (Régulier et Bilingue) (Baccalauréat)	
	Administration des affaires - Marketing (Régulier et Bilingue) (Baccalauréat)	
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)		Communication in English (0992) (Microprogramme de 1 ^{er} cycle)
		Written English (0996) (Microprogramme de 1 ^{er} cycle)
Université du Québec en Abitibi - Témiscamingue (UQAT)		Aboriginal studies (0797) (Undergraduate Microprogram)
		Aboriginal Studies (4553) (Certificate)
		Aboriginal Tourism Management (0889) (Undergraduate Microprogram)
		Accounting (0936) (Undergraduate Microprogram)
		Accounting (5139) (Certificate)
		Administration (4095) (Certificate)
		Applied Hydrogeology (0938) (Undergraduate Microprogram)
		Business Management (4522) (Certificate)
		Childhood-Family Intervention in Aboriginal Context (0694) (Undergraduate Microprogram)
		Elementary Education Support (4955) (Certificate)
		Employability and Career Development in Aboriginal Context (0883) (Undergraduate Microprogram)
		Employability and Career Development in Indigenous Contexts (4633) (Certificate)
		Human Resources Management (4096) (Certificate)
		Indigenous Governance (4933) (Certificate)

		Public Administration in Indigenous Context (0994) (Graduate Microprogram)
Université Laval	Administration des affaires - Analytique d'affaires (M.B.A.) (Maîtrise)	Administration des affaires – Global Business (M. B. A.) (Maîtrise)
	Administration des affaires - analytique d'affaires (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - Cheminement spécialisé (Gestion urbaine et immobilière) (Baccalauréat)	
	Administration des affaires - communication marketing sur les nouveaux médias (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - Comptabilité (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Comptabilité pour gestionnaires (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - direction financière (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - entrepreneuriat et gestion de PME (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - Expertise comptable (Baccalauréat)	
	Administration des affaires - Finance (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Gestion de la chaîne d'approvisionnement (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Gestion de la santé et de la sécurité du travail (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Gestion des affaires numériques (Diplôme d'études supérieures spécialisées)	
	Administration des affaires - Gestion des affaires numériques (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - gestion des affaires numériques (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - Gestion des entreprises (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - gestion des organisations et intelligence artificielle (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - Gestion des services de santé (Diplôme d'études supérieures spécialisées)	
	Administration des affaires - Gestion des services de santé (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Gestion du développement international et de l'action humanitaire (Diplôme d'études supérieures spécialisées)	
	Administration des affaires - Gestion internationale (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - gestion internationale (Microprogramme de 2e cycle)	

	Administration des affaires - Gestion pharmaceutique (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Gestion stratégique de projets (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - gestion stratégique de projets (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - Gestion urbaine et immobilière (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Global Business (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - management (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - Marketing numérique (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Marketing stratégique (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Planification financière (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - Responsabilité sociale et environnementale des organisations (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires - management (Microprogramme de 2e cycle)	
	Administration des affaires - Stratégie et innovation (M.B.A.) (Maîtrise)	
	Administration des affaires (B.A.A.) (Baccalauréat)	
	Administration des affaires (Certificat de 1 ^{er} cycle)	
	Administration des affaires (Diplôme d'études supérieures spécialisées)	
	Analyse des systèmes d'affaires (Certificat de 1er cycle)	
	Analyse financière (Certificat de 1er cycle)	
	Biologie cellulaire et moléculaire (Doctorat)	
	Biologie cellulaire et moléculaire (Maîtrise)	
	Chimie (Maîtrise)	
	Comptabilité et gestion (Certificat de 1er cycle)	
	Développement des compétences entrepreneuriales (Microprogramme de 1er cycle)	
	Développement du leadership (Microprogramme de 2e cycle)	
	Entrepreneuriat et gestion de PME (Certificat de 1er cycle)	
	Finance (Certificat de 1er cycle)	
	Finance quantitative (Baccalauréat)	
	Fiscalité (Microprogramme de 1er cycle)	
	Gestion de projets - gestion de projets pour gestionnaires (Certificat de 1er cycle)	
	Gestion de projets (Certificat de 1er cycle)	

	Gestion de projets : fondements et pratiques (Microprogramme de 1er cycle)	
	Gestion de projets internationaux (Microprogramme de 1er cycle)	
	Gestion de projets TI (Microprogramme de 1er cycle)	
	Initiation à la comptabilité (Microprogramme de 1er cycle)	
	Management (Certificat de 1er cycle)	
	Marketing (Certificat de 1er cycle)	
	Médecine moléculaire (Doctorat)	
	Médecine moléculaire (Maîtrise)	
	Microbiologie-immunologie (Doctorat)	
	Microbiologie-immunologie (Maîtrise)	
	Neurosciences (Doctorat)	
	Neurosciences (Maîtrise)	
	Sciences cliniques et biomédicales (Doctorat)	
	Sciences cliniques et biomédicales (Maîtrise)	
	Sciences de l’administration - logistique et analytique (Maîtrise)	
Université de Montréal	Sciences pharmaceutiques (Doctorat)	Droit (option Droit des affaires dans un contexte de globalisation) (LL.M.) (Maîtrise)
	Sciences pharmaceutiques (Maîtrise)	Études anglaises (Maîtrise)
		Médecine d’assurance et d’expertise médicolégale (en anglais) (Microprogramme de 2 ^e cycle)
		Sciences de la vision – option intervention en déficience visuelle (anglais) (Maîtrise) (nouvelle version)
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	Développement du langage chez les enfants des Premières Nations (0576) (Programme court de 1 ^{er} cycle)	
	Éducation préscolaire en contexte autochtone (0929) (Programme court de 1er cycle)	
	Intervention jeunesse autochtone (0007) (Programme court de 1er cycle)	

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux requis par l'opposition officielle

QUESTION

Nombre de plaintes formulées envers les universités en lien avec l'utilisation de l'anglais dans les cours en français en 2023-2024

RÉPONSE

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'utilisation de l'anglais dans les cours en français dans les universités au cours de l'année 2023-2024.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des sommes accordées en 2023-2024 pour les programmes PART et PAREA.

RÉPONSE

		Nouveaux projets Reçus		Nouveaux projets Subventionnés		Subventions versées (nouveaux et renouvellements)		
	Année	Projets	Soutien relève	Projets	Soutien relève	Projets	Soutien relève	TOTAL
Programme d'aide à la recherche et au transfert (PART) -Volet innovation technologique	2023	104	2	42	2	4 886 429 \$	30 160 \$	4 916 589 \$
Programme d'aide à la recherche et au transfert (PART) -Volet innovation sociale	2023	15	0	6	0	1 382 484 ⁱ \$	0 \$	1 382 484 \$
Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA)	2023	23	11	13	8	2 624 956 ⁱ \$	119 410 \$	2 744 366 \$
TOTAL		142	13	61	10	8 893 869 \$	149 570 \$	9 043 439 \$

i Le montant des subventions versées inclut les renouvellements puisque les projets PAREA et PART-IS peuvent avoir une durée variable.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le nombre d'étudiants qui viennent compléter un fellow dans les facultés de médecine québécoises, par faculté, en 2023-2024

RÉPONSE

Nombre d'étudiants¹ ayant complété un *fellow*² dans une faculté de médecine québécoise en 2023-2024

ANNÉE	FACULTÉ				TOTAL
	Université Laval	Université McGill	Université de Montréal	Université de Sherbrooke	
2023-2024*	3	4	12	0	19

1. ¹ On définit comme étudiants, des résidents en formation postdoctorale, inscrits dans le contingent régulier (incluant les résidents diplômés hors du Canada et des États-Unis admis dans le contingent régulier).

2. ² On définit comme étudiants, des résidents en formation postdoctorale, inscrits dans le contingent régulier (incluant les résidents diplômés hors du Canada et des États-Unis admis dans le contingent régulier).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour chaque faculté de médecine, préciser, pour l'année 2023-2024 (ou année disponible la plus récente):

- a) le nombre d'étudiants admis;
- b) le nombre d'étudiants Internationaux admis;
- c) la provenance des étudiants Internationaux admis;
- d) le nombre d'étudiants ayant terminé leur doctorat, par faculté de médecine;
- e) le nombre d'étudiants Internationaux ayant terminé leur doctorat, par faculté de médecine;
- f) le nombre d'étudiants payant des droits de scolarité d'étudiants Internationaux (étudiants canadiens) ainsi que le montant des droits de scolarité pour chaque faculté;
- g) parmi tous les étudiants admis en faculté de médecine, le nombre payant des droits de scolarité d'étudiants Internationaux (étudiants non canadiens).

RÉPONSE

Les tableaux sont fournis en annexe.

- a) Voir tableau 1.
- b) Voir tableau 2.
- c) Voir tableau 3
- d) Voir tableau 4.
- e) Voir tableau 4.
- f) Voir tableau 5.
- g) Voir tableau 6.

Tableau 1
Pour chaque faculté de médecine :
Nombre d'étudiants admis au doctorat de 1er cycle en médecine

Année	Université Laval	Université McGill	Université de Sherbrooke	Université de Montréal	Total
2023-2024	284	217	257	352	1077

Selon les données obtenues des Facultés de médecine, à la fin du premier trimestre.

Tableau 2
Pour chaque faculté de médecine :
Nombre d'étudiants Internationaux* admis au doctorat de 1er cycle en médecine

Année	Université Laval	Université McGill	Université de Sherbrooke	Université de Montréal	Total
2023-2024	0	3	1	3	7

Selon les données obtenues des Facultés de médecine, à la fin du premier trimestre.

*Un étudiant international est un étudiant qui provient de l'extérieur du Canada (États-Unis et autres pays).

Tableau 3
Pour chaque faculté de médecine :
Provenance des étudiants dont l'adresse de la première admission n'était pas au Québec au
doctorat en médecine au trimestre d'automne 2023*

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l'effectif universitaire (GDEU) et incluent l'ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat.

Il s'agit du nombre d'inscriptions à la discipline médecine (5106) au type de diplôme recherché (baccalauréat), selon le lieu de résidence à la 1^{re} admission et le type d'étudiant, en excluant le lieu de résidence au Québec.

	Lieu de résidence à la 1 ^{re} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	International	Total
Université Laval	États-Unis		1	1
	France		1	1
	Nouveau-Brunswick	14		14
	Ontario	5		5
	Iran	1		1
	Tunisie		1	1
	Total	20	3	23
Université McGill	Afrique du Sud	1		1
	Alberta	7		7
	Arabie saoudite	2		2
	Chine	3		3
	Colombie-Britannique	15		15
	Émirats arabes unis	1		1
	États-Unis	5	6	11
	Inde	1		1
	Iran	1		1
	Liban	3		3
	Manitoba	7		7
	Ontario	108		108
	Qatar	1		1
	Nouveau-Brunswick	1		1
	Singapour	1		1
	Suisse	2		2
	France	1		1
	Total	160	6	166
Université Montréal	France	1		1
	Nouveau-Brunswick	13		13
	Nouvelle-Écosse	1		1
	Ontario	4		4
	Total	19		19

	Lieu de résidence à la 1 ^{re} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	International	Total
Université Sherbrooke	France	2	3	5
	Nouvelle-Calédonie		1	1
	Belgique	2		2
	Burundi	1		1
	Cambodge	1		1
	Cameroun	1		1
	Colombie	1		1
	États-Unis	2		2
	Haïti	1		1
	Île-du-Prince-Édouard	1		1
	Liban	1		1
	Luxembourg	1		1
	Maroc	3		3
	Nouveau-Brunswick	99		99
	Nouvelle-Écosse	4		4
	Ontario	6		6
	Portugal	1		1
	Roumanie	1		1
	Syrie	2		2
	Tunisie	1		1
	Total	131	4	135
Total général		330	13	343

*Les plus récentes données disponibles d'un trimestre d'automne. Les données sont provisoires.

Tableau 4
Pour chaque faculté de médecine :
Répartition du nombre de diplômes émis en médecine au doctorat de 1er cycle*

Les informations du tableau sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat de 1er cycle.

Faculté de médecine	Citoyenneté	Année civile de diplomation - 2022
Université Laval	Étudiants canadiens	213
	Étudiants Internationaux	0
	Total	213
Université McGill	Étudiants canadiens	178
	Étudiants Internationaux	0
	Total	178
Université de Montréal	Étudiants canadiens	282
	Étudiants Internationaux	2
	Total	284
Université de Sherbrooke	Étudiants canadiens	205
	Étudiants Internationaux	0
	Total	205
Total	Étudiants canadiens	878
	Étudiants Internationaux	2
	Total	880

* Les plus récentes données disponibles sur les diplômes sont celles de 2022. Les données sont provisoires.

Tableau 5

Effectif étudiant canadien (incluant les Québécois) au doctorat de 1^{er} cycle en médecine, selon qu’il est soumis ou exempté du montant forfaitaire¹

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat.

	Grand total	Avec Critère Résid. Québec	Sans Critère Résid. Québec			
		Exemptés	Exemptés	Soumis	Non Fin ² .	Total
Université Laval	1 104	1 087	12	2	3	17
Université McGill	874	836	0	28	10	38
Université de Montréal	1 488	1 472	14	2		16
Université de Sherbrooke	903	703	0	2	198	200
Total	4 369	4 098	26	34	211	271

* Les plus récentes données disponibles sont celles de l'automne 2023. Les données sont provisoires.

¹ Les étudiants payant les frais de scolarité des étudiants canadiens non résidents du Québec sont les étudiants soumis au montant forfaitaire. Alors que les étudiants exemptés sont ceux payant le tarif québécois. Les étudiants non financé - motif d'exemption « Sans objet » sont comptabilisés seulement dans les totaux.

² À ce point de la période de transmission des données sur les inscriptions, 211 effectifs étudiants se voient reconnaître une exclusion aux fins de financement, dans le contexte où le domaine de valeur du *Motif d'exemption au montant forfaitaire* correspond à l'une ou l'autre des situations suivantes : dossier non traité, code permanent absent, programme financé par les Forces canadiens, programme hors-Québec et programme non-autorisé aux fins de financement. Dans ce contexte, l'effectif déclaré de Sherbrooke comprend également 98 étudiants Canadiens au campus de Moncton au Nouveau-Brunswick qui n'ont pas droit au financement du fait que leur programme est suivi entièrement en dehors du Québec.

Tableau 6

Effectif étudiant international au doctorat de 1^{er} cycle en médecine, selon qu’il est soumis ou exempté du montant forfaitaire*¹

Les informations du tableau sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat.

	Automne 2023			
	Non fin ¹ .	Exemptés partiellement ²	Exempté ³	Total ⁴
Université Laval	1	1	0	2
Université McGill	4	2	0	6
Université de Montréal	3	4	0	7
Université de Sherbrooke	0	4	0	4
Total	8	11	0	19

* Les plus récentes données disponibles sont celles de l'automne 2023. Les données sont provisoires.

1. Les étudiants non admissibles aux fins de financement sont les étudiants dont les domaines de valeurs déduits du Motif d’exemption au montant forfaitaire ne peut permettre les modalités de la réglementation budgétaire.
2. Les étudiants exemptés partiellement paient le tarif canadien non résident du Québec.
3. Les étudiants qui ont une exemption totale du montant forfaitaire international paient le tarif québécois.
4. Inclut les étudiants Internationaux qui ont déclaré la province de Québec comme lieu de résidence à la 1^{re} admission.

Source des tableaux 3, 5 et 6 : ministère de l’Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système GDEU, données au 2023-11-19. P : les données de l’automne 2023 sont provisoires.
Source du tableau 4 : ministère de l’Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système GDEU, données au 2023-04-16. P : les données de l’automne 2023 sont provisoires.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Depuis 2018, indiquer la provenance des étudiants en médecine, fournir une ventilation par faculté

RÉPONSE

Pour l'année 2023-2024^P, les informations sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 1. Nombre d'inscriptions au programme menant à l'obtention du programme de doctorat en médecine (1er cycle), selon le lieu de résidence à la 1^{re} admission, l'établissement déclaré et le type d'étudiant à l'automne pour l'année universitaire 2023-2024^P

		2023-2024 ^P		
Organisme responsable	Lieu de résidence à la 1 ^{re} admission	Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Arabie saoudite			
	États-Unis		1	1
	France		1	1
	Iran	1		1
	Maroc			
	Nouveau-Brunswick	14		14
	Ontario	5		5
	Québec	1 125		1 125
	Tunisie		1	1
	Valeur indéterminée			
	Sous-total	1 145	3	1 148
Université McGill	Afrique du Sud	1		1
	Alberta	7		7
	Arabie saoudite	2		2
	Bangladesh			
	Chine	3		3
	Colombie-Britannique	15		15
	Égypte			
	Émirats arabes unis	1		1
	États-Unis	5	6	11
	France	1		1
	Inde	1		1
	Iran	1		1
	Islande			
	Kenya			
	Liban	3		3
	Manitoba	7		7
	Maurice			
	Nouveau-Brunswick	1		1
	Nouvelle-Écosse			
	Ontario	108		108
	Qatar	1		1
	Québec	759		759
	Roumanie			
	Royaume-Uni			

	Saskatchewan			
	Singapour	1		1
	Suisse	2		2
	Valeur indéterminée			
	Sous-total	919	6	925
Université de Montréal	Algérie			
	Chine			
	Colombie			
	France	1		1
	Haïti			
	Liban			
	Manitoba			
	Nouveau-Brunswick	13		13
	Nouvelle-Écosse	1		1
	Ontario	4		4
	Québec	1 488	7	1 495
	Roumanie			
	Saskatchewan			
	Taïwan			
	Valeur indéterminée			
	Sous-total	1 507	7	1 514
Université de Sherbrooke	Alberta			
	Algérie			
	Belgique	2		2
	Bénin			
	Brésil			
	Burundi	1		1
	Cambodge	1		1
	Cameroun	1		1
	Colombie	1		1
	Colombie-Britannique			
	Congo, République démocratique			
	États-Unis	2		2
	France	2	3	5
	Guinée			
	Haïti	1		1
	Île-du-Prince-Édouard	1		1
	Iran			
	Liban	1		1
	Luxembourg	1		1
	Maroc	3		3
	Monaco			
	Nouveau-Brunswick	99		99
	Nouvelle-Calédonie		1	1
	Nouvelle-Écosse	4		4
	Ontario	6		6
	Portugal	1		1
	Québec	786		786
	Roumanie	1		1
	Rwanda			
	Syrie	2		2
	Tunisie	1		1
	Sous-total	917	4	921
Total		4 488	20	4 508

P : Les données de l'automne 2023 sont provisoires.
Source : ministère de l’Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système GDEU, données au 19 novembre 2023.

Note 1 : Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l'effectif universitaire (GDEU) et incluent l'ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat en médecine.

Note 2 : Les données d'inscriptions sont présentées, selon la discipline médecine (5106) et le type de diplôme recherché, soit le baccalauréat.

Note 3 : Le lieu de résidence lors de la première admission correspond au pays ou à la province (Canada) où résidait l'étudiant au moment de sa première demande d'admission. Il s'agit du pays (ou de la province) où se trouve la résidence principale de l'étudiant au moment de sa première demande d'admission et non du pays (ou de la province) qu'il habite temporairement pour la durée de ses études. Source : Guide de gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU), 2023-2024, 2.40 Code de lieu de résidence à la première admission (DEU347) *.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

- Pour chaque faculté de médecine, depuis 2018 indiquer :
- a) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence en médecine de famille;
 - b) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence dans une spécialité;
 - c) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence au Québec;
 - d) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence hors Québec.

RÉPONSE

Sous-questions a) et b) :

Tableau indiquant le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence en médecine de famille et le nombre d'étudiants qui choisissent une spécialité par faculté de médecine d'accueil et par année d'entrée en résidence.

ANNÉE	FACULTÉS								TOTAL		
	Laval		Sherbrooke		McGill		Montréal				
	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	TOTAL
2017-2018	100	107	101	85	94	89	143	133	438	414	852
2018-2019	98	99	97	89	98	90	144	137	437	415	852
2019-2020	126	106	108	85	98	89	151	135	483	418	901
2020-2021	122	112	96	89	96	94	152	141	466	436	905
2021-2022	104	110	89	88	98	88	138	130	430	416	845
2022-2023*	111	107	89	92	98	89	140	135	438	423	861
2023-2024**	110	119	87	84	104	87	140	140	441	430	871

* Données partiellement validées
** Données provisoires

Source : Données fournies par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le 1er mars 2024.

Sous-questions c) et d) :

Tableau du nombre d'étudiants diplômés du Québec admis en résidence au Québec (QC) dans le contingent régulier et hors Québec (HQ) lors du jumelage principal en résidence par faculté de médecine de diplomation et par année d'entrée en résidence.

Année	FACULTÉS							
	Laval		Sherbrooke		McGill		Montréal	
	QC	HQ	QC	HQ	QC	HQ	QC	HQ
2017-2018	197	11	180	3	147	72	258	8
2018-2019	185	2	174	2	152	64	267	18
2019-2020	231	2	194	11	112	57	290	11
2020-2021	224	3	182	9	124	62	308	4
2021-2022	232	2	177	21	122	53	253	12
2022-2023*	205	3	173	12	149	56	262	12
2023-2024**	215	8	164	9	142	55	266	8

* Données partiellement validées

** Données préliminaires

Source : Données fournies par le BCI, le 1^{er} mars 2024, pour les diplômés du Québec admis dans le contingent régulier au Québec. Pour les diplômés du Québec admis en résidence hors du Québec : selon les résultats de l’admission en résidence après le 2^e tour de Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS) et qui sont publiés en avril de chaque année, incluant les mouvements post-jumelage.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Depuis 2018, pour chaque faculté de médecine, indiquer par année:

- a) le nombre de médecins ayant terminé leur résidence et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine;
- b) le nombre de médecins ayant terminé leur résidence en médecine de famille et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine;
- c) le nombre de médecins ayant terminé leur résidence dans une spécialité et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine;
- d) le nombre d'étudiants qui viennent compléter un *fellow* dans les facultés de médecine québécoises par faculté;
- e) le nombre de médecins formés à l'étranger ayant fait une demande pour refaire leur résidence au Québec afin d'y pratiquer;
- f) le nombre de demandes de médecins formés à l'étranger acceptées;
- g) le nombre de postes de résidents vacants/non comblés.

RÉPONSE

Sous-questions a) b) c)

Le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) ne collige pas de données sur ce sujet. Les informations suivantes sont tirées du *Canadian Post-M.D. Education Registry* (CAPER). De plus, les données présentées ne sont pas ventilées selon les différentes spécialités de la médecine.

Nouveaux médecins qui ont complété leur programme de résidence d'une faculté de médecine québécoise en 2019 et qui pratiquent la médecine au Québec deux ans plus tard (2021)¹:

	Université Laval	Université de Sherbrooke	Université de Montréal	Université McGill	Total
nbre finissants de la cohorte en 2019	203	154	284	183	824
nbre n de médecins de la cohorte 2019 qui pratiquent au Québec en 2021 (%)*	186 (91,6 %)	131 (85,1 %)	264 (93,0 %)	146 (79,8 %)	727 (88,2 %)

* Le pourcentage indique la proportion de médecins diplômés du Québec en 2019 qui pratiquent au Québec en 2021 sur l'ensemble des finissants du Québec en 2019.

Source : Page web consultée en mars 2024 : [d-1.xlsx \(caper.ca\)](#)

¹ Aucune donnée plus récente disponible.

Sous-question d) :
Nombre d'étudiants¹ ayant complété un *fellow*² dans une faculté de médecine québécoise en 2023-2024

ANNÉE	FACULTÉ				TOTAL
	U. Laval	U. McGill	U. de Montréal	U. de Sherbrooke	
2017-2018	6	6	12	0	24
2018-2019	2	2	5	6	15
2019-2020	11 ³	1	10 ⁴	7 ⁵	28 ⁶
2020-2021	5	13	8	1	27 ⁷
2021-2022	4	16	14	1	35 ⁸
2022-2023	3	10	11	0	24
2023-2024*	3	4	12	0	19

* Données préliminaires

Source : Banque de données sur les résidents du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), données disponibles en avril de l'année universitaire concernée (compilées le 22 février 2024).

1. On définit comme étudiants, des résidents en formation postdoctorale, inscrits dans le contingent régulier (incluant les résidents diplômés hors du Canada et des États-Unis admis dans le contingent régulier).

2. Résidents en formation complémentaire pour recrutement universitaire, financés par la Régie de l'assurance maladie du Québec, excluant les moniteurs.

3. Incluant deux fellows de 6 mois hors quota.

4. Incluant un fellow de 6 mois hors quota.

5. Incluant un fellow de 6 mois et une 2e année de fellow, tous les deux hors quota.

6. Incluant cinq fellows hors quota : quatre fellows de 6 mois et un fellow de 2e année.

7. Bien que les modalités postdoctorales ne prévissent que 26 places initialement, le MSSS en a finalement autorisé 28. Il a donc implicitement autorisé 2 places hors quota. Une personne s'est toutefois désistée de sa formation de sorte que seulement 27 ont été complétées.

8. Bien que les modalités postdoctorales ne prévissent que 26 places initialement, le MSSS en a finalement autorisé 35. Il a donc implicitement autorisé 9 places hors quota, notamment en raison des conditions difficiles de formation à l'étranger pour les résident.e.s qui s'apprêtaient à y être formés, au moment des restrictions de voyages liées à la COVID-19.

Sous-questions e) f) g)

Nombre de demandes de médecins étrangers, nombre de diplômés hors du Canada et des États-Unis (DHCEU) ayant obtenu un poste (dans le contingent régulier) et nombre de postes vacants.

Années	Nombre de demandes ¹	Nombre de DHCEU ayant obtenu un poste	Nombre de postes vacants ²
2018	118	39	65
2019	127	36	29
2020	179	42	36
2021	198 ³	43	76
2022*	340 ⁴	57	67
2023*	339 ⁵	46	73

* Données préliminaires

1 Ce nombre inclut les personnes qui ont déjà fait une demande. Lorsqu’un candidat reçoit une réponse négative, il a le droit de représenter son dossier l’année suivante. Certains candidats ont présenté leur dossier à plus de trois reprises. Il s’agit ici du nombre total de DHCEU ayant participé à tout le processus de jumelage 2018 incluant la soumission d’une liste de classement au deuxième tour pour les personnes non jumelées au premier tour et ayant présenté au moins une demande au Québec, sans s’être retiré du processus.

2 Les données disponibles concernent les postes vacants dans le contingent régulier après le deuxième tour et les mouvements post-jumelage. Le contingent particulier qui vise à offrir des postes à des candidats qui ont des statuts ou cheminements particuliers, dont certains DHCEU, a environ entre 20 places disponibles sur les 60 autorisées. Cependant l’objectif n’est pas nécessairement de pourvoir tous les postes dans ce contingent, car il ne fait pas partie du calcul des besoins en effectifs au Québec.

3 Nombre total de DHCEU ayant participé au processus de jumelage. 106 candidats ont participé au deuxième tour et 86 ont soumis une liste de classement. 113 candidats ont donc participé à l’ensemble du processus, soit les 27 admis du premier tour et les 86 qui ont été jusqu’à l’étape de soumettre une liste de classement au deuxième tour. En ne considérant que ces 113 personnes, le taux de jumelage au Québec est de $43/113= 38,05\%$.

4 Nombre total de DHCEU ayant participé au processus de jumelage au Québec (ayant soumis au moins une demande). 143 candidat.e.s ont participé au deuxième tour et 119 ont soumis une liste de classement. 154 candidat.e.s ont donc participé à l’ensemble du processus, soit les 35 admis du premier tour et les 119 qui ont été jusqu’à l’étape de soumettre une liste de classement au deuxième tour. En ne considérant que ces 154 personnes, le taux de jumelage au Québec est de $57/154= 37,0 \%$. En outre, 16 autres médecins DHCEU ont été admis à l’externat dans l’une ou l’autre des quatre facultés de médecine.

5 Nombre total de DHCEU ayant participé au processus de jumelage. 178 candidats ont participé au deuxième tour et 159 ont soumis une liste de classement. 194 candidats ont donc participé à l’ensemble du processus, soit les 35 admis du premier tour et les 159 qui ont été jusqu’à l’étape de soumettre une liste de classement au deuxième tour. En ne considérant que ces 194 personnes le taux de jumelage est de $46/194= 23,7\%$ au Québec. Toutefois 19 de ces candidats ont été admis dans une autre province que le Québec de sorte que parmi les 194 personnes qui ont participé au processus au Québec, 65 ont été jumelés en résidence, soit, pour cette population, un taux de succès de 33,5%. En outre, 16 autres médecins DHCEU ont été admis à l’externat dans l’une ou l’autre des facultés de médecine.

Sources : Données fournies par le BCI, 14 février 2024.

Ce nombre inclut les personnes qui ont déjà fait une demande. Lorsqu’un candidat reçoit une réponse négative, il a le droit de représenter son dossier l’année suivante. Certains candidats ont présenté leur dossier à plus de trois reprises. Il s’agit ici du nombre total de DHCEU ayant participé à tout le processus de jumelage 2018 incluant la soumission d’une liste de classement au deuxième tour pour les personnes non jumelées au premier tour et ayant présenté au moins une demande au Québec, sans s’être retiré du processus.

**Les données disponibles concernent les postes vacants dans le contingent régulier après le deuxième tour et les mouvements post-jumelage. Le contingent particulier qui vise à offrir des postes à des candidats qui ont des statuts ou cheminements particuliers, dont certains DHCEU, a environ entre 20 places disponibles sur les 60 autorisées. Cependant l’objectif n’est pas nécessairement de pourvoir tous les postes dans ce contingent, car il ne fait pas partie du calcul des besoins en effectifs au Québec.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le montant investi pour la formation d'un étudiant québécois en médecine.

RÉPONSE

La formation universitaire d'un médecin est financée par différentes sources : les subventions du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), les droits de scolarité (96,03 \$ par unité en 2023-2024) et les autres revenus. Cette fiche présente les subventions du MES associées à cette formation.

Les subventions du MES sont divisées selon quatre catégories : l'enseignement, le soutien à l'enseignement et à la recherche, le soutien à l'enseignement médical et l'entretien des terrains et des bâtiments. Les subventions relatives à l'enseignement sont ventilées entre la formation initiale (4 ou 5 ans selon les établissements) et les deux années (R1 et R2) de résidence obligatoire. Les données tiennent compte de la durée des programmes qui peuvent s'échelonner sur une période allant jusqu'à 6 ou 7 années. Elles représentent des estimations.

Formation d'un médecin généraliste	Subventions du MES 2023-2024 (année universitaire)
Enseignement - Formation initiale (200 unités) - Résidences (R1 et R2-104 unités)	136 084 \$ 24 926 \$
Soutien à l'enseignement et à la recherche	24 922 \$
Soutien à l'enseignement médical	13 292 \$
Entretien des terrains et des bâtiments	11 788 \$
Total	211 012 \$

Pour les spécialités médicales (R3 à R7), en 2023-2024, chaque année de résidence additionnelle (le nombre varie selon les spécialités) entraîne des coûts estimés à 16 726 \$ par étudiant.

Par ailleurs, le gouvernement a demandé aux universités d'augmenter les cohortes de médecine à compter de 2021-2022. Le MES a accordé aux universités offrant un programme de médecine, un financement non récurrent de 30 M\$ pour les années universitaires 2021-2022 à 2023-2024. L'enveloppe a été répartie comme suit :

- Un montant de 10,8 M\$ pour augmenter le soutien à l'enseignement médical;
- Un montant de 5,1 M\$ pour soutenir financièrement les universités afin d'accélérer la préparation nécessaire à la formation du contingent supplémentaire en médecine;
- Un montant de 14,1 M\$ pour accélérer la mise en place d'une nouvelle approche par compétence (compétence par conception) au sein des programmes de résidence en médecine afin de répondre aux exigences du Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada.

Le MES soutient également les projets de délocalisation en médecine. Dans ce cadre, en 2022-2023, des subventions de 1,1 M\$ et 2,17 M\$ ont été accordées respectivement à l'Université McGill et à l'Université Laval pour la délocalisation de leur faculté de médecine en Outaouais ainsi qu'à Lévis et à Rimouski.

De plus, le MES accorde une majoration de la norme pour calculer les subventions relatives à l'enseignement d'un pourcentage équivalent à 30 % pour l'Université de Sherbrooke pour son programme de médecine à Saguenay, à 18 % pour l'Université de Montréal pour son programme de médecine à Trois-Rivières et à 33 % à l'Université McGill pour son programme de médecine dans la ville de Gatineau.

Le gouvernement a demandé à nouveau aux universités d'augmenter les cohortes de médecine à compter de 2023-2024. Le MES a accordé aux universités un montant ponctuel de 33,6 M\$ e 2022-2023 pour les années universitaires 2023-2024 à 2025-2026 afin de les soutenir dans leur adaptation pour accueillir davantage d'étudiants.

Finalement, en 2023-2024, le gouvernement du Québec souhaite pour la troisième fois augmenter le nombre de médecins admis par les établissements. Un deuxième volet qui comprend un montant ponctuel additionnel de 5,5 M\$ est ajouté et versé en 2023-2024 pour les années universitaires 2024-2025 et 2025-2026.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le montant investi pour la formation d'un étudiant étranger en médecine.

RÉPONSE

Depuis l'automne 2019, les droits de scolarité sont déréglementés pour les étudiants internationaux en médecine qui ne sont pas exemptés des forfaitaires internationaux. Les étudiants dans cette situation ne sont pas considérés aux fins de financement par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), ce qui fait en sorte que le MES n'investit aucun montant pour leur formation.

Pour ces étudiants, les établissements déterminent le niveau des droits de scolarité applicables et conservent ces revenus afin de financer la formation offerte. Toutefois, ces droits doivent être égaux ou supérieurs aux droits de scolarités exigés des Canadiens non-résidents du Québec soumis aux montants forfaitaires.

Dans le cas précis des étudiants internationaux exemptés des forfaitaires internationaux en médecine, le MES considère ces étudiants aux fins de financement, mais, dans le cas d'une exemption partielle, récupère les montants forfaitaires que les étudiants versent aux établissements.

Par exemple, les étudiants français et belges qui, en vertu de leurs ententes respectives en matière de droits de scolarité signées avec le gouvernement du Québec, paient les droits de scolarité de base (96,03 \$ par unité en 2023-2024), ainsi qu'un montant forfaitaire (203,70 \$ par unité en 2023-2024) au 1^{er} cycle et celui-ci est récupéré par le MES. Conformément à l'entente avec ces pays, ce montant forfaitaire n'est pas applicable pour les unités associées à un stage de résidence en médecine.

Pour la formation complète d'un médecin généraliste (200 unités pour la formation initiale et 104 unités pour la résidence obligatoire), le MES octroie à l'établissement des subventions totales estimées à 211 012 \$, selon les paramètres en vigueur en 2023-2024. Dans le cas d'un étudiant partiellement exempté, le MES récupère 40 740 \$ pour la formation initiale en médecine (200 unités * 203,70 \$ par unité). Par conséquent, la subvention nette pour la formation complète d'un médecin généraliste pour un étudiant international est donc de 211 012 \$ dans le cas de l'étudiant totalement exempté (même coût qu'un Québécois) et de 170 272 \$ (211 012 \$ - 40 740 \$) pour celui partiellement exempté, et ce, selon les paramètres en vigueur en 2023-2024.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le montant investi en bourses pour les IPS en 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

RÉPONSE

Le Ministère ne verse pas de bourses pour les infirmières-praticiennes spécialisées (IPS). C'est le ministère de la Santé et des Services sociaux qui accorde des bourses d'intéressement pour ces étudiantes. Cependant, le Ministère a un programme de bourses en sciences infirmières qui vise à favoriser le renouvellement et l'augmentation du corps professoral en sciences infirmières. Ce programme prévoit des bourses de maîtrise de 20 000 \$ et des bourses de doctorat de 39 000 \$ pour des cheminements en recherche.

En 2023-2024, le Ministère disposait d'un montant de 1 534 400 \$.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des montants pour la formation des infirmières praticiennes spécialisées depuis 2016-2017. Fournir les prévisions pour 2024-2025.

RÉPONSE

Afin d'améliorer l'offre de services médicaux de première ligne, l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) en soins de première ligne peut jouer un rôle prépondérant. L'objectif du gouvernement est de former 2 000 IPS d'ici 2025.

La formation universitaire d'une infirmière praticienne spécialisée est financée par différentes sources : les subventions du ministère de l'Enseignement supérieur (Ministère), les droits de scolarité (96,03 \$ par unité en 2023-2024) et d'autres revenus.

Les subventions octroyées aux universités par le Ministère sont basées sur les activités réalisées par les étudiants. Ces subventions sont divisées selon trois catégories : l'enseignement, le soutien à l'enseignement et à la recherche ainsi que l'entretien des terrains et des bâtiments. Les estimations tiennent compte de la durée des programmes.

Formation d'une infirmière praticienne spécialisée	Subventions du MES (\$) 2023-2024
Baccalauréat en sciences infirmières ¹	40 793 \$
Maîtrise en sciences infirmières (soins de première ligne) et Diplôme d'études supérieures spécialisées en soins de première ligne	58 329 \$
Total	99 122 \$

En plus des subventions accordées pour la formation des clientèles étudiantes, la règle budgétaire « 2.1.12.1 Augmenter les inscriptions dans les programmes de sciences infirmières », octroie 6,0 M\$ par année au réseau universitaire pour soutenir le développement de programmes de deuxième cycle conduisant au titre d'IPS.

¹ Pour un baccalauréat de 97 crédits en moyenne. Il s'agit d'une moyenne, certaines spécialités ou certains baccalauréats ont plus de crédits que d'autres. La longueur dépend également du cheminement des étudiants au collégial. Les baccalauréats dec-bac (l'étudiant a déjà suivi une technique en sciences infirmières) comportent à peu près 90 crédits. Les baccalauréats pour les étudiants qui n'ont pas de technique sont plus longs (105-107 crédits).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées ayant gradué en 2022-2023 et nombre d'infirmières spécialisées qui gradueront en 2023-2024.

RÉPONSE

Le Ministère ne détient pas ces données.

Afin d'obtenir le titre d'infirmière praticienne spécialisée ou d'infirmier praticien spécialisé (IPS), l'étudiant doit obtenir un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences infirmières et compléter le programme de maîtrise en sciences infirmières. Par la suite, il doit réussir l'examen de spécialité prescrit par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) pour la spécialité choisie.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui ont entamé le programme depuis 2013-2014.
Fournir les prévisions pour 2023-2024.

RÉPONSE

Afin d'obtenir le titre d'infirmière-praticienne spécialisée ou d'infirmier-praticien spécialisé (IPS), l'obtention d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S) en sciences infirmières - IPS et d'une maîtrise en sciences infirmières - IPS est requise. La réussite de l'examen de spécialité prescrit par l'ordre professionnel pour la spécialité choisie est également requise.

Les données disponibles au Ministère sur les inscriptions dans les programmes de maîtrises en sciences infirmières ne permettent pas de distinguer celles qui portent uniquement sur une formation d'IPS.

Selon les données fournies par le MSSS, pour l'année 2022-2023, le nombre total d'inscriptions à un D.E.S.S. en sciences infirmières - IPS était de 315.

2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
93	103	234	225	252	285	235	315	1742

La question n'est pas exacte, puisque les infirmières n'ont pas encore le titre d'IPS. On devrait plutôt lire :

Nombre d'infirmières qui ont entamé le programme de formation IPS depuis 2013-2014. Fournir les prévisions pour 2022-2023.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des montants pour la formation des techniciennes en Soins infirmiers en 2023-2024.

RÉPONSE

La subvention du ministère de l'Enseignement supérieur octroyée par étudiant en Soins infirmiers pour les enveloppes Fixes (F), Activités pédagogiques (A) et Bâtiments (B) et Enseignements (E) du modèle de financement FABRES s'élève à 36 763 \$ en 2023-2024. Cette estimation tient compte de la durée prévue du programme d'études.

À ce montant s'ajoute une enveloppe de 5,58 M\$ afin de soutenir les cégeps dans la mise en œuvre de mesures permettant d'augmenter le nombre d'inscriptions et de favoriser la diplomation dans le domaine de la santé et des services sociaux, notamment dans le programme d'études collégiales Soins infirmiers (180.A0) et dans celui destiné aux infirmières et infirmiers auxiliaires (180.B0) (règle budgétaire A116 « Soutien à la diplomation dans le domaine de la santé et des services sociaux », volet 1 : Diversification des parcours pour favoriser la diplomation en Soins infirmiers (180.B0)).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

État de situation concernant les difficultés rencontrées par les médecins étrangers pour faire reconnaître leurs diplômes et compléter leur résidence au Québec.

RÉPONSE

- Le Ministère ne collige pas les informations demandées.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Tableau de l'aide financière allouée aux étudiants en indiquant le temps de traitement, le nombre de bénéficiaires (selon l'ordre d'enseignement), le volume d'aide accordée (prêts, bourses consécutives aux prêts et autres bourses), les moyennes de même que les dépenses encourues pour ce programme (bourses consécutives aux prêts, intérêts et remboursements, autres bourses) pour 2023-2024 et les estimations pour 2024-2025.

RÉPONSE

Les renseignements sont présentés dans les tableaux suivants :

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ET AIDE ALLOUÉE AU PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES PAR ANNÉE D'ATTRIBUTION						
Ordre d'enseignement	Au prêt		À la bourse			Aide Totale ² (M\$)
	Nombre d'étudiants	Montant (M\$)	Nombre d'étudiants	Montant (M\$)		
	2023-2024 ¹	2023-2024 ¹	2023-2024 ¹	2023-2024 ¹		2023-2024 ¹
Secondaire professionnel	18 411	53,4	15 843	119,7		173,1
Collégial préuniversitaire	7 871	25,2	6 310	31,0		56,2
Collégial technique	19 610	74,8	15 067	108,6		183,4
Collégial non subventionné	1 898	18,8	77	0,5		19,3
Universitaire 1 ^{er} cycle	43 648	187,9	34 114	272,1		459,9
Universitaire 2 ^e cycle	11 942	64,0	9 364	74,4		138,4
Universitaire 3 ^e cycle	2 065	13,2	1 346	11,7		24,9
TOTAL	105 445	437,3	82 121	618,0		1 055,3

1. Données **partielles** pour l'année d'attribution 2023-2024 (de septembre 2023 à août 2024) en date du 28 février 2024.
2. La somme des arrondis peut ne pas correspondre au total.

STATISTIQUES SUR LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DU CALCUL DU PRÊT ET DE LA BOURSE

Nombre moyen de jours de traitement de la réception du document au calcul de l’aide :

- Calcul de l’aide (2023-2024) : 3,7 jours

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ET AIDE ALLOUÉE DANS LES AUTRES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE				
Autre programme ¹	Nature de l’aide	Nombre de bénéficiaires	Aide totale (M\$)	
		2023-2024 ²	2023-2024 ²	
Programme de remboursement différé ³	Non remboursable	10 422	9,0	
Programme de prêts pour les études à temps partiel	Remboursable	2 221	4,7	
Programme d’allocation pour des besoins particuliers ⁴	Non remboursable	402	8,0	
Programme Explore	Non remboursable	1 734	7,48	
Programme études-travail ⁵	Non remboursable	n.d.	n.d.	
Programme de remise de dette ³	Non remboursable	1 055	2,1	
Programme Odyssée	Non remboursable	77	2,4	
Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires	Non remboursable	1 391	2,9	
Programme de bourses Perspective Québec	Non remboursable	65 815	136,2	
TOTAL ⁶		83 117	172,8	

1. Les programmes Explore et Odyssée sont coordonnés par le Conseil des ministres de l’Éducation du Canada et ne sont plus gérés par l’AFE depuis la création du MEES en automne 2013.

2. Données **partielles** pour l’année d’attribution 2023-2024 (de septembre 2023 à août 2024) en date du 28 février 2024.

3. Données correspondant à une année financière (du 1^{er} avril au 31 mars). Données partielles en date du 28 février 2024.

4. Depuis le 1^{er} septembre 2015, les sommes et les responsabilités liées aux frais de Services spécialisés et de Ressources matérielles du volet adultes ont été transférées vers les établissements d’enseignement des réseaux collégial (public et privé subventionné) et universitaire (au Québec). Les sommes et les responsabilités liées aux frais de Ressources matérielles du volet jeunes ont quant à elles été transférées vers les établissements d’enseignement préscolaire, primaire et secondaire publics et privés subventionnés.

5. Programme à frais partagés (50 %) avec les établissements d’enseignement. Les montants comprennent la portion des établissements d’enseignement. Les montants ne sont pas disponibles pour le moment.

6. La somme des arrondis peut ne pas correspondre au total.

DÉPENSES ESTIMÉES AU TITRE DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS	
Nature des dépenses	Montants (M\$)
Années financières	2023-2024 ¹
Bourses consécutives aux prêts	761,5
Intérêts sur les prêts ²	98,6
<i>Provision pour mauvaises créances</i>	6
Autres bourses	24,7
Programme de bourses Perspective Québec	221,4
TOTAL (sans les provisions)	1 106,2

1. Crédits budgétaires 2023-2024 inscrits au Livre de crédits, sans crédits permanents (provisions).
2. Inclut les dépenses du Programme de remboursement différé et du Programme de remise de dette.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre, selon l'ordre d'enseignement, des montants des prêts échus et le taux d'intérêt de prise en charge par le gouvernement en 2023-2024.

RÉPONSE

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	Nombre Prêts échus en 2023-2024
Secondaire – Formation professionnelle	12 644
Collégial - Programmes subventionnés	12 837
Universitaire	24 186

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'étudiants qui ont déclaré faillite en 2023-2024 et qui se trouvent dans l'impossibilité de rembourser leur prêt étudiant, par ordre d'enseignement et catégorie d'établissement, si disponible.

RÉPONSE

NOMBRE D'ÉTUDIANTS QUI ONT DÉCLARÉ FAILLITE ¹ EN 2023-2024 ² ET QUI SE TROUVENT DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE REMBOURSER LEUR PRÊT ÉTUDIANT, PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT ³	
Ordre d'enseignement	Nombre d'étudiants
Secondaire professionnel	177
Collégial	160
Universitaire	161

- 1. Cas de faillite alors que les prêts étaient détenus par les établissements financiers.
- 2. Données partielles pour l'année financière 2023-2024 en date du 31 janvier 2024.
- 3. Représente le nombre de faillites d'ex-étudiants du Programme de prêts et bourses et du Programme de prêts pour études à temps partiel.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement, qui ont atteint le niveau d'endettement maximum prévu par la loi en 2023-2024.

RÉPONSE

TABLEAU DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS, PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT, QUI ONT ATTEINT LE NIVEAU D'ENDETTEMENT ¹ MAXIMUM PRÉVU PAR LA LOI	
Ordre d'enseignement	Nombre d'étudiants 2023-2024 ²
Secondaire professionnel	328
Collégial	615
Universitaire	1 013

1. Les niveaux maximaux d'endettement par ordre d'enseignement sont inscrits à l'article 59 du Règlement sur l'aide financière aux études.
2. Données partielles pour l'année d'attribution 2023-2024 en date du 28 février 2024. De nouvelles demandes d'aide financière sont à venir. Pour cette raison, toutes comparaisons des données entre les années comportent un risque.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des montants compensatoires reçus du gouvernement fédéral comme droit de retrait du programme canadien de prêts aux étudiants et programme canadien de bourses aux étudiants pour 2023-2024.

RÉPONSE

Année de prêt	(M\$)	Données de base du calcul	
		Québec-nombre de personnes 18-24 ans	Coût net par tête, par province participante (\$)
2022-2023	1 123,3	662 439	1 695,76

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le nombre d'appels reçus en 2022 et en 2023 pour l'aide financière aux études, ventilé par mois. Veuillez indiquer le nombre d'appels traités et le délai moyen de réponse. Veuillez également nous indiquer le nombre de ressources humaines en poste pour traiter les appels téléphoniques.

RÉPONSE

Résultats des lignes étudiantes de l'Aide financière aux études pour l'année 2023-2024			
Mois	Appels traités	Délai moyen de réponse ¹	Nombre de préposés au travail
Avril	12 844	00:51	35,3
Mai	18 500	01:32	35,7
Juin	17 305	02:20	31,6
Juillet	16 381	02:28	36,8
Août	23 050	02:29	37
Septembre	21 015	03:03	39,6
Octobre	17 151	02:53	30,5
Novembre	18 335	01:55	32,5
Décembre	14 935	01:28	32,9
Janvier	19 895	02:58	34,5
Février	20 074	02:12	34,2
Mars	ND	ND	ND
Total	199 485	02:18	34,6

¹ En minutes : secondes. Les données sont en date du 29 février 2024 inclusivement.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'étudiants bénéficiant de l'Aide financière aux études en 2023-2024, ventilées par le type d'aide reçue (prêts, bourses, prêts et bourses).

RÉPONSE

Nombre d'étudiants bénéficiant du Programme de prêts et bourses pour 2023-2024 selon la forme de l'aide

Forme de l'aide	2023-2024 ¹
Prêt seulement	26 898
Bourse seulement ²	3 574
Prêt et bourse	78 547
Total	109 019

1. Données **partielles** pour l'année d'attribution 2023-2024 (de septembre 2023 à août 2024) en date du 28 février 2024. De nouvelles demandes d'aide financière sont à venir. Pour cette raison, toutes comparaisons des données entre les années comportent un risque.

2. Étudiants ayant une déficience fonctionnelle majeure reconnue en vertu du Règlement sur l'aide financière aux études.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Copie de tous les échanges intervenus entre le ministère et le gouvernement fédéral concernant le Programme canadien de prêts aux étudiants et le Programme canadien de bourses aux étudiants, pour l'année 2023-2024.

RÉPONSE

Veillez-vous référer aux pièces justificatives en annexe.

Le calcul est communiqué par le gouvernement fédéral à la fin du mois de janvier suivant la fin d'une année de prêt.

No : ES-87

Annexe A



Employment and
Social Development Canada

Emploi et
Développement social Canada

M. Simon Boucher-Doddridge
Directeur de la planification et des programmes
Aide financière aux études
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Objet : Paiement compensatoire pour l'année de prêt de 2022-2023

Monsieur Boucher-Doddridge,

En vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* (LFAFE), un montant compensatoire est versé aux gouvernements ayant avisé la ministre de l'Emploi et Développement social Canada, conformément au paragraphe 14(1) de la LFAFE, qu'ils ne souhaitaient pas participer au Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE).

Le paiement compensatoire, correspondant à l'année de prêt débutant le 1^{er} août 2022 et se terminant le 31 juillet 2023, devrait être versé en janvier 2024.

Afin d'établir le montant compensatoire auquel le Québec pourrait avoir droit pour l'année de prêt 2022-2023, le PCAFE recueille des données statistiques sur des programmes comparables offerts au cours de l'année courante, conformément au paragraphe 14(4) de la LFAFE. Pour que certains coûts soient inclus dans le calcul du paiement compensatoire, il vous faut convaincre le ministre que les effets de certains éléments du programme d'aide financière aux étudiants du Québec en place au cours de l'année de prêt 2022-2023 sont essentiellement les mêmes que ceux décrits au paragraphe 14(7) de la LFAFE.

Afin de vous aider à recueillir les données statistiques nécessaires, nous avons joint à la présente un tableau énumérant les données exigées dans le cadre du PCAFE, lesquelles pourraient servir au calcul du paiement compensatoire (annexe 1).

De plus, le PCAFE vous saurait gré de confirmer votre correspondance antérieure selon laquelle le programme de prêts aux étudiants du Québec a essentiellement le même effet que certains éléments de la politique énoncée au paragraphe 14(7) de la LFAFE. Ainsi, nous vous prions de confirmer s'il y a eu des changements par rapport à la réponse que vous avez fournie le 8 décembre, 2022. Pour vous aider dans cet examen, le PCAFE a également joint à la présente, un tableau précisant les programmes dans le cadre desquels une validation est requise (annexe 2). Veuillez fournir un renvoi vers toutes les lois et tous les règlements pertinents ou vers toute pièce justificative, le cas échéant. Si les documents (p. ex., lois, règlements, politiques, lignes directrices) ne sont pas disponibles en ligne, veuillez joindre des copies papier des documents en question.

Nous requérons cette information au plus tard le 8 décembre 2023. Veuillez répondre en confirmant que vous avez reçu ce message. Si vous avez des questions au sujet de la présente, n'hésitez pas à communiquer avec Erin Hetherington, directrice, Politique du programme, à erin.hetherington@hrsdc-rhdcc.gc.ca.

Cordialement,

**Wallace,
Jonathan**

 Digitally signed by Wallace,
Jonathan
Date: 2023.11.10 13:36:31
-05'00'

Jonathan Wallace
Directeur général
Programme canadien d'aide financière aux étudiants
Emploi et Développement social Canada

c.c: Erin Hetherington

Pièces jointes : 2

Annex 1

Statistiques pour établir les montants compensatoires pour l'année 2022-2023
(Paragraphe 14(7) du Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants)

Catégorie	Nombre d'étudiants	Montant total des prêts, des bourses ou de l'aide au remboursement (\$)
Inscrit à des études postsecondaires		sans objet
Bénéficiaire d'un prêt d'étude à temps plein		
Bénéficiaire d'un prêt d'étude à temps partiel		
Montant total de prêts annulés en raison d'une invalidité permanente	sans objet	
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants à temps plein		
Équivalent au supplément de financement Action Compétences de la bourse canadienne pour étudiants à temps plein		
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants à temps partiel		
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants ayant une invalidité permanente		
Équivalent à la bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente		
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants à temps plein ayant des personnes à charge		
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge		
Équivalent au programme d'aide au remboursement, premier volet		
Équivalent au programme d'aide au remboursement, deuxième volet		

Annexe 2

Liste des composantes du PCAFE utilisées pour calculer la portion des montants compensatoires ayant « essentiellement les mêmes » effets (paragraphe 14(7) LFAFE)

Veuillez noter que cette liste de composantes est fournie à titre d'information dans le but d'aider les provinces et les territoires. Tout écart entre cette liste et les exigences prévues au paragraphe 14(7) de la LFAFE et dans les articles, paragraphes, alinéas et sous-alinéas mentionnés ci-dessous ne modifie en rien les exigences de la Loi, qui devra toujours avoir préséance.

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
1.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)a) <i>Les sommes résultant de l'application du sous-alinéa 5 a)(viii), de l'article 7, dans toute version antérieure de cet article au 1er avril 2023, ou des articles 10 et 11</i> 1.1 Composante sur la compensation pour une faillite, sous-alinéa 5 a)(viii) de la LFAFE Les sommes versées à un prêteur pour les pertes occasionnées par un prêt d'études à un étudiant à temps plein qui fait une cession, dépose une proposition ou une proposition de consommateur, fait l'objet d'une ordonnance de faillite, bénéficie d'une loi provinciale relative au paiement méthodique des dettes ou fait l'objet d'une ordonnance de fusion en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>.	Dans certaines circonstances, le gouvernement fédéral peut compenser les prêteurs pour les pertes occasionnées par un prêt d'études consenti à un étudiant visé par certains événements en lien avec une faillite.	

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
1.2 Composante sur la période sans intérêt en cours d’études LFAFE, art. 7 Les sommes versées à un prêteur pour couvrir les intérêts sur des prêts consentis à des étudiants à temps plein pendant leur période d’études.	Avant l'élimination permanente des intérêts sur les prêts étudiants fédéraux, les emprunteurs bénéficiaient d'une exonération d'intérêts en vertu de laquelle le gouvernement fédéral prenait en charge les intérêts qui auraient dû être payés sur leurs prêts pendant leur période d’études (ainsi que pendant six mois après que l’emprunteur ait mis fin à ses études).	

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
2.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)a) (comme ci-dessus) et LFAFE, alinéa 14(7)c) <i>Dans le cas des prêts consentis sous le régime de l'article 6.1, les sommes relatives à l'extinction des obligations de l'emprunteur conformément aux articles 10.1 ou 11.1 ou à la réduction du principal impayé conformément aux règlements pris en vertu de l'alinéa 15 o) autres que les règlements qui prévoient le remboursement des prêts en fonction du revenu ;</i> 2.1 Composante sur le décès de l'emprunteur, LFAFE, articles 10 et 10.1 Les sommes ayant trait au principal et aux intérêts payés à un prêteur, ou le montant d'un prêt pour lequel les obligations de l'emprunteur s'éteignent en raison de son décès.	Dans certaines circonstances, l'obligation de l'emprunteur de rembourser son prêt s'éteint lorsque celui-ci décède. Dans ces cas, le gouvernement fédéral assume la perte qui en découle.	

- 4 -

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
2.2 Composante sur l'invalidité permanente d'un emprunteur, LFAFE, articles 11 et 11.1 Les sommes ayant trait au principal et aux intérêts versés à un prêteur, ou le montant d'un prêt pour lequel les obligations de l'emprunteur s'éteignent en raison de son invalidité permanente.	Dans certaines circonstances, lorsqu'un emprunteur, en raison de son invalidité permanente, n'est plus ou ne pourra plus rembourser le prêt sans en subir un préjudice exceptionnel, son obligation de rembourser le prêt s'éteint. Dans ces cas, le gouvernement fédéral assume la perte qui en découle.	
3.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)b) <i>Les sommes résultant de la mise en œuvre de programmes établis par règlement pris en vertu des alinéas 15 l), m), n) ou p)</i> 3.1 Composante sur les prêts d'études à temps partiel LFAFE, alinéas 15 l), m) Les sommes associées à l'application d'un programme de prêts d'études pour les étudiants à temps partiel ;	Le montant maximal du principal d'un prêt d'études canadien pour les étudiants à temps partiel est de 10 000 \$. Le maximum de 10 000 \$ est cumulatif et comprend les prêts d'études à temps partiel consentis en vertu de la LFPE et de la LFAFE.	

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
3.2 Bourses, LFAFE alinéa 15 p) Les sommes versées aux emprunteurs à titre de bourse ;	Le <i>Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants (RFAFE)</i> prévoit les bourses suivantes : • Bourse pour étudiants à temps plein (BEC-TPL) • Supplément de financement Action Compétences de la bourse canadienne pour étudiants à temps plein (AC BEC-TPL) • Bourse pour étudiants à temps partiel (BCE-TP) • Bourse pour étudiants ayant une invalidité permanente (BCE-IP) • Bourse servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente (BCE-AESEIP) • Bourse pour étudiants à temps plein ayant des personnes à charge (BCE-ETPLPC) • Bourse pour étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge (BCE-ETPAPC)	

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
4.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)b) et LFAFE 14(7)c) (comme ci-dessus) 4.1 Composante sur le Programme d’aide au remboursement, LFAFE alinéa 15 l), n). Prévoir l’élaboration et la mise en œuvre d’un programme d’exemptions totales ou partielles, pendant des périodes spéciales, pour le paiement d’intérêts par les emprunteurs ou par des catégories d’emprunteurs, ainsi que pour les remboursements.	Dans certaines conditions, les emprunteurs peuvent participer au Programme d’aide au remboursement (PAR), qui comprend deux étapes. Dans la première étape, qui peut durer jusqu’à 5 ans, le gouvernement fédéral paye une partie ou la totalité des intérêts alors que les paiements de l’emprunteur sont, en premier lieu, appliqués au principal. À partir du 1er avril 2023, l’accumulation des intérêts a été définitivement supprimée. Les emprunteurs restent tenus de payer les intérêts qui ont pu s’accumuler sur leurs prêts étudiants fédéraux avant le 1er avril 2023. Dans la seconde étape, qui se termine après 180 mois, moins le nombre de mois qui se sont écoulés depuis que l’emprunteur a cessé d’être un étudiant, le gouvernement paye la différence entre le paiement requis et le paiement abordable versé par l’emprunteur.	



Québec, le 4 décembre 2023

Jonathan Wallace
Directeur général
Programme canadien de prêts aux étudiants
Direction générale de l'apprentissage
Emploi et Développement social Canada
200, Montcalm Street
Gatineau (Québec) J8Y 3B5

Objet : Paiement compensatoire pour 2022-2023

Monsieur le Directeur général,

Vous m'avez écrit récemment afin d'obtenir des informations sur le programme québécois d'aide financière aux études dans le but de l'application de l'article 14 de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants.

Afin de vous aider à effectuer le calcul du montant compensatoire, vous trouverez ci-joint un document présentant des données statistiques pouvant servir au calcul du paiement compensatoire pour l'année 2022-2023 (voir annexe 1).

De plus, nous vous fournissons certains renseignements qui démontrent que le programme québécois d'aide financière aux études poursuit les mêmes objectifs que le programme canadien de prêts aux étudiants pour 2023-2024 (voir annexe 2).

Si vous avez des questions au sujet des informations présentées dans ces documents, n'hésitez pas à communiquer avec M^{me} Diana Rojas au 418 643-6276, poste 6133.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Simon Boucher-Doddridge
Directeur des programmes d'accessibilité financière aux études et des recours p. i.

p. j. 2

c. c. M^{me} Paule de Blois, sous-ministre
M^{me} Catherine Gréas, directrice générale de l'Aide financière aux études

No : ES-87

Annexe C

Annexe 1

Statistiques pour établir les montants compensatoires pour l'année 2022-2023
(Paragraphe 14(7) du Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants)

Catégorie	Nombre d'étudiants	Montant total des prêts, des bourses ou de l'aide au remboursement (\$)
Inscrit à des études postsecondaires	657 084	sans objet
Bénéficiaire d'un prêt d'étude à temps plein	108 521	488,2 M\$
Bénéficiaire d'un prêt d'étude à temps partiel	7 763	29 517 475 \$
Montant total de prêts annulés en raison d'une invalidité permanente	sans objet	
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants à temps plein	75 802	514,1 M\$
Équivalent au supplément de financement Action Compétences de la bourse canadienne pour étudiants à temps plein	23 364	200,9 M\$
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants à temps partiel	5 357	59 070 909 \$
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants ayant une invalidité permanente	4 214	42,3 M\$
Équivalent à la bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente	469	8 820 711 \$
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants à temps plein ayant des personnes à charge	21 399	197,6 M\$
Équivalent à la bourse canadienne pour étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge	3 981	44 872 281 \$
Équivalent au programme d'aide au remboursement, premier volet	11 514	7 891 312 \$
Équivalent au programme d'aide au remboursement, deuxième volet	2 101	22 154 995 \$

Données du Ministère et de l'AFE 2022-2023 provisoires en date du 1^{er} novembre 2023.

No : ES-87

Annexe C

Annexe 2

Liste des composantes du PCAFE utilisées pour calculer la portion des montants compensatoires ayant « essentiellement les mêmes » effets (paragraphe 14(7) Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants LFAFE)

Veuillez noter que cette liste de composantes est fournie à titre d'information dans le but d'aider les provinces et les territoires. Tout écart entre cette liste et les exigences prévues au paragraphe 14(7) de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (LFAFE) et dans les articles, paragraphes, alinéas et sous-alinéas mentionnés ci-dessous ne modifient en rien les exigences de la Loi, qui devra toujours avoir préséance.

No : ES-87

Annexe C

- 2 -

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
1.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)a) Les sommes résultant de l'application du sous-alinéa 5 a)(viii), de l'article 7, dans toute version antérieure de cet article au 1^{er} avril 2023, ou des articles 10 et 11 1.1 Composante sur la compensation pour une faillite, sous-alinéa 5 a)(viii) de la LFAFE Les sommes versées à un prêteur pour les pertes occasionnées par un prêt d'études à un étudiant à temps plein qui fait une cession, dépose une proposition ou une proposition de consommateur, fait l'objet d'une ordonnance de faillite, bénéficie d'une loi provinciale relative au paiement méthodique des dettes ou fait l'objet d'une ordonnance de fusion en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>.	Dans certaines circonstances, le gouvernement fédéral peut compenser les prêteurs pour les pertes occasionnées par un prêt d'études consenti à un étudiant visé par certains événements en lien avec une faillite.	Dans tous les cas, le gouvernement du Québec compense les prêteurs pour les pertes, capital et intérêts, pour les prêts alloués dans le cadre de son Programme d'aide financière aux études (PAFE). (réf. : Loi, art. 28, Règl. art. 78 à 80)

No : ES-87

Annexe C

- 3 -

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
1.2 Composante sur la période sans intérêt en cours d'études LFAFE, art. 7 Les sommes versées à un prêteur pour couvrir les intérêts sur des prêts consentis à des étudiants à temps plein pendant leur période d'études.	Avant l'élimination permanente des intérêts sur les prêts étudiants fédéraux, les emprunteurs bénéficiaient d'une exonération d'intérêts en vertu de laquelle le gouvernement fédéral prenait en charge les intérêts qui auraient dû être payés sur leurs prêts pendant leur période d'études (ainsi que pendant six mois après que l'emprunteur ait mis fin à ses études).	Pendant qu'ils suivent leurs études à temps plein, les emprunteurs bénéficient d'une exonération d'intérêts; le gouvernement du Québec paie alors les intérêts sur les prêts alloués dans le cadre du PAFE. Pendant les six mois qui suivent la fin des études, l'étudiant est responsable du paiement des intérêts, mais peut choisir de les voir capitalisés. (réf. : Loi, art. 23 et 24, Règl. art. 71 et 72)

No : ES-87

Annexe C

- 4 -

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
2.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)a) (comme ci-dessus) et LFAFE, alinéa 14(7)c) <i>Dans le cas des prêts consentis sous le régime de l'article 6.1, les sommes relatives à l'extinction des obligations de l'emprunteur conformément aux articles 10.1 ou 11.1 ou à la réduction du principal impayé conformément aux règlements pris en vertu de l'alinéa 15 o) autres que les règlements qui prévoient le remboursement des prêts en fonction du revenu ;</i> 2.1 Composante sur le décès de l'emprunteur, LFAFE, articles 10 et 10.1 Les sommes ayant trait au principal et aux intérêts payés à un prêteur, ou le montant d'un prêt pour lequel les obligations de l'emprunteur s'éteignent en raison de son décès.	Dans certaines circonstances, l'obligation de l'emprunteur de rembourser son prêt s'éteint lorsque celui-ci décède. Dans ces cas, le gouvernement fédéral assume la perte qui en découle.	Dans tous les cas de décès de l'emprunteur, le gouvernement du Québec rembourse à l'établissement financier prêteur le solde des prêts alloués dans le cadre du PAFE, capital et intérêts. (réf. : Loi, art. 27)

No : ES-87

Annexe C

- 5 -

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
2.2 Composante sur l’invalidité permanente d’un emprunteur, LFAFE, articles 11 et 11.1 Les sommes ayant trait au principal et aux intérêts versés à un prêteur, ou le montant d'un prêt pour lequel les obligations de l'emprunteur s'éteignent en raison de son invalidité permanente.	Dans certaines circonstances, lorsqu'un emprunteur, en raison de son invalidité permanente, n'est plus ou ne pourra plus rembourser le prêt sans en subir un préjudice exceptionnel, son obligation de rembourser le prêt s'éteint. Dans ces cas, le gouvernement fédéral assume la perte qui en découle.	Dans le cadre du PAFE, l'aide financière aux personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure est versée sous forme de bourse uniquement. Ces personnes ne cumulent donc pas d'endettement. L'emprunteur qui est incapable de rembourser parce qu'il est maintenant en incapacité permanente peut demander au ministre d'annuler sa dette. (réf. : Loi, art. 16 et 31.1)
3.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)b) <i>Les sommes résultant de la mise en œuvre de programmes établis par règlement pris en vertu des alinéas 15 l), m), n) ou p)</i> 3.1 Composante sur les prêts d'études à temps partiel LFAFE, alinéas 15 l), m) Les sommes associées à l'application d'un programme de prêts d'études pour les étudiants à temps partiel ;	Le montant maximal du principal d'un prêt d'études canadien pour les étudiants à temps partiel est de 10 000 \$. Le maximum de 10 000 \$ est cumulatif et comprend les prêts d'études à temps partiel consentis en vertu de la LFPE et de la LFAFE.	Certaines clientèles particulières sont admissibles au Programme de prêts et bourses même si elles poursuivent leurs études à temps partiel. L'aide qui leur est versée sert à couvrir les dépenses scolaires, mais aussi les dépenses de subsistance des étudiants et de leur enfant, le cas échéant. (réf. : Loi, art. 10, Règl., art. 46) Un volet du PAFE s'adresse directement aux étudiants à temps partiel. Ils peuvent obtenir des prêts pour lesquels le gouvernement du Québec paie les intérêts durant leurs études. Le montant maximal du principal est de 8 000 \$. (réf. : Loi, art. 32 à 36.2, Règl., art. 82 à 92)

No : ES-87

Annexe C

3.2 Bourses, LFAFE alinéa 15 p) Les sommes versées aux emprunteurs à titre de bourse ;	Le <i>Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants (RFAFE)</i> prévoit les bourses suivantes : • Bourse pour étudiants à temps plein (BEC-TPL) • Supplément de financement Action Compétences de la bourse canadienne pour étudiants à temps plein (AC BEC-TPL) • Bourse pour étudiants à temps partiel (BCE-TP) • Bourse pour étudiants ayant une invalidité permanente (BCE-IP) • Bourse servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente (BCE-AESEIP) • Bourse pour étudiants à temps plein ayant des personnes à charge (BCE-ETPLPC) • Bourse pour étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge (BCE-ETPAPC)	• En 2021-2022, le Programme de prêts et bourses a versé plus de 543 M\$ en bourses à plus de 79 000 étudiants. Ces bourses sont attribuées lorsque le prêt ne suffit pas à combler l'écart entre les dépenses admises et les contributions. Ainsi, ce sont essentiellement les étudiants à faibles et moyens revenus qui bénéficient de ces bourses. (réf. : Loi, art. 18 et.21, Règl., art.54) • Le PAFE prévoit que les clientèles suivantes sont admissibles à des bourses pour des études à temps partiel : les étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure, les étudiantes enceintes d'au moins 20 semaines, les étudiants ou étudiantes chef de famille monoparentale, les étudiants qui habitent avec leur enfant âgé de moins de 6 ans. (réf : Loi, art. 10) • Dans le cadre du PAFE, l'aide financière aux personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure est déjà versée sous forme de bourse uniquement, et ce, durant toutes ses études. Ainsi, ces personnes voient leur bourse majorée d'un montant équivalent à celui du prêt (entre 1 000 \$ et 4 000 \$) par rapport à un étudiant régulier dans la même situation. Des dépenses leur sont également accordées lorsqu'ils ne sont pas aux études durant l'été, augmentant d'autant leur bourse. (réf. : Loi, art. 16, règl., art. 27)
---	--	---

No : ES-87

Annexe C

- 7 -

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
		- Les étudiants ayant une incapacité permanente disposent d'un programme d'aide pour leurs besoins spécifiques, lequel verse une aide non remboursable pour les besoins de transport, de matériel et de service. (Règles du Programme d'allocations pour les besoins particuliers) Certains établissements éducatifs sont aussi responsables d'offrir aux étudiants ayant une incapacité permanente des services dont ils ont besoin, comme du matériel ou des services spécialisés. - Les étudiants ayant des personnes à charge sont admissibles au Programme de prêts et bourses même si elles poursuivent leurs études à temps partiel. La durée de l'admissibilité aux bourses est prolongée, le montant de la bourse est majoré pour prendre en compte des dépenses liées à la présence d'enfants et le montant de bourse maximale est aussi haussé selon le nombre d'enfants. Des dépenses leur sont également accordées lorsqu'ils ne sont pas aux études durant l'été, augmentant d'autant leur bourse. (réf. : Loi, art. 10, 18 et 21, Règl., art. 27,37 à 39, 42, 46, 50, 58 et 87)

No : ES-87

Annexe C

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant « essentiellement les mêmes » effets que le PCAFE
4.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)b) et LFAFE 14(7)c) (comme ci-dessus) 4.1 Composante sur le Programme d'aide au remboursement, LFAFE alinéa 15 l), n). Prévoir l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'exemptions totales ou partielles, pendant des périodes spéciales, pour le paiement d'intérêts par les emprunteurs ou par des catégories d'emprunteurs, ainsi que pour les remboursements.	Dans certaines conditions, les emprunteurs peuvent participer au Programme d'aide au remboursement (PAR), qui comprend deux étapes. Dans la première étape, qui peut durer jusqu'à cinq ans, le gouvernement fédéral paie une partie ou la totalité des intérêts alors que les paiements de l'emprunteur sont, en premier lieu, appliqués au principal. À partir du 1^{er} avril 2023, l'accumulation des intérêts a été définitivement supprimée. Les emprunteurs restent tenus de payer les intérêts qui ont pu s'accumuler sur leurs prêts étudiants fédéraux avant le 1^{er} avril 2023. Dans la seconde étape, qui se termine après 180 mois, moins le nombre de mois qui se sont écoulés depuis que l'emprunteur a cessé d'être un étudiant, le gouvernement paie la différence entre le paiement requis et le paiement abordable versé par l'emprunteur.	Dans certaines conditions basées sur les revenus d'emploi et la situation familiale, les emprunteurs en cours de remboursement de leurs dettes peuvent bénéficier de périodes d'exemption d'intérêts. Durant ces périodes de six mois, renouvelables jusqu'à un maximum de dix périodes, étalées sur dix ans, le gouvernement du Québec paie les intérêts au prêteur. L'emprunteur n'est pas tenu de rembourser le principal. Il n'a pas à rembourser les intérêts payés par le gouvernement. (réf. : Loi, art. 25, Règl., art. 74 à 76) Si un emprunteur éprouve toujours de la difficulté à rembourser son prêt pour études après avoir épuisé ses périodes d'exemption d'intérêt, le gouvernement rachète la créance auprès du prêteur. Les agents de l'Aide financière aux études établiront alors la capacité de l'emprunteur à rembourser son prêt et lui proposeront d'effectuer des paiements raisonnables. Si un emprunteur demeure insolvable pendant trois ans, son dossier sera radié.



Employment and
Social Development Canada

Emploi et
Développement social Canada

No : ES-87

Annexe D

Madame Julie Gingras
Sous-ministre
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4

Madame,

Cette lettre a pour objet de vous confirmer le versement du paiement compensatoire en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*. Ce paiement vous est alloué puisque la province de Québec ne participe pas directement au Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE). Le paiement compensatoire pour l'année de prêt se terminant le 31 juillet 2023, calculé selon les modalités de l'article 14(4) de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, s'élève à 1 123 337 439,12\$. Vous trouverez les détails du calcul annexés à la présente lettre.

Le paiement compensatoire a été calculé en tenant compte des volets du Programme d'aide financière aux études du Québec jugés comparable à ceux du PCAFÉ selon la description qui nous a été transmise.

J'ai donc le plaisir de vous informer que nous avons pris les dispositions nécessaires, afin que ce montant soit transféré électroniquement dans le compte bancaire du Ministère des Finances par le 31 janvier 2024. Veuillez prendre note que Sarah Létourneau-Lévesque sera avisée de l'exécution de la transaction en question.

Pour toutes questions, veuillez contacter Patrick Leblanc au (613) 818-7552, ou par courriel à patrick.r.leblanc@hrsdc-rhdcc.gc.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Michael Murray pour,
Jonathan Wallace
Directeur général
Programme canadien d'aide financière aux étudiants

Pièce jointe : 1

c.c. : Sarah Létourneau-Lévesque – Directrice, Direction de la gestion de caisse et Bureau général de dépôts pour le Québec, Ministère des Finances

Canada

No : ES-87

Annexe D

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT SOCIAL CANADA
PROGRAMME CANADIEN D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS
MONTANT COMPENSATOIRE AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE DE PRÊT 2022-2023
(Janvier 2024)

Coût net total du programme pour l'année de prêt 2022-2023
Tel que défini dans la LFAFÉ Article 14. (6) => (A+B) - (C+D)

Item A	<u>Accords avec les prêteurs</u>	4 959 299 \$
	<u>Accord avec les fournisseurs de service</u>	48 275 869 \$
	<u>Pertes occasionnées en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité</u>	0 \$
	<u>Programme d'aide au remboursement</u>	1 548 166 \$
	<u>Décès de l'emprunteur</u>	0 \$
	<u>Incapacité permanente</u>	0 \$
	<u>Exonération pour les médecins de famille et le personnel infirmier</u>	0 \$
	 <u>Bourses canadiennes pour études</u>	
	L'achat d'équipement et de services pour les étudiants qui ont une invalidité permanente	32 493 143 \$
	<u>Programme canadien de bourses aux étudiants</u>	
	Étudiants à temps plein	2 546 972 420 \$
	Étudiants à temps plein ayant des personnes à charge	501 924 978 \$
	Étudiants ayant une invalidité permanente	262 579 011 \$
	Étudiants ayant une invalidité - Équipement et Service	8 297 493 \$
	Étudiants à temps partiel	81 823 756 \$
	Étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge	3 118 339 \$
	Sous-total	3 437 209 141 \$
Item B	<u>Frais d'intérêts liés aux prêts en circulation (Inclus le Programme d'aide au remboursement Niveau 1)</u>	672 141 033 \$
	<u>Programme d'aide au remboursement Niveau 2</u>	166 020 597 \$
	<u>Décès de l'emprunteur</u>	6 081 646 \$
	<u>Incapacité permanente</u>	3 954 286 \$
	<u>Exonération pour les médecins de famille et le personnel infirmier</u>	27 116 976 \$
	<u>Montant net des prêts pour lesquels le ministre prend des mesures de recouvrement</u>	387 593 601 \$
Item C	<u>Sommes perçues sur les prêts consentis en vertu des régimes garantis et à risques partagés</u>	(4 551 625 \$)
Item D	<u>Intérêts perçus sur les prêts consentis en vertu du régime de financement direct</u>	(1 017 953 \$)
	<u>Sommes perçues sur les prêts consentis en vertu du régime de financement direct</u>	(138 485 472 \$)
Coût net total du programme pour l'année de prêt 2022-2023		4 610 845 563 \$
Nombre estimatif des personnes dans les provinces participantes du groupe d'âge 18-24 ans au 1 ^{er} août 2022		2 719 044
Coût net par tête pour les provinces participantes pour l'année de prêt 2022-2023		1 695,76
Nombre estimatif des personnes dans la province non participante du groupe d'âge 18-24 ans au 1 ^{er} août 2022		662 439
Paielement compensatoire		1 123 337 439,12 \$



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 4 avril 2023

Madame Carla Qualtrough
Ministre de l'Emploi et du Développement de la
main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame la Ministre,

Je vous écris au sujet de l'intention du gouvernement du Canada d'éliminer de façon permanente les intérêts sur les prêts étudiants dans le cadre du Programme canadien d'aide financière aux étudiants.

Comme vous le savez, le gouvernement du Québec administre son propre programme d'aide financière aux études. Le gouvernement du Canada lui verse ainsi des montants compensatoires représentant sa juste part des fonds fédéraux disponibles afin de lui permettre d'appuyer l'administration de ses propres mesures d'aide financière à la population étudiante québécoise.

Conformément à la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* (L.C. 1994, ch. 28), le gouvernement du Québec demande à recevoir une pleine compensation pour la mesure annoncée dans la mise à jour économique du 3 novembre 2022 afin de pouvoir investir ces sommes dans son propre programme.

Cette compensation devra être versée selon les mêmes mécanismes compensatoires déjà en vigueur et respecter le champ de compétence exclusif du Québec dans le domaine de l'éducation.

... 2

No : ES-87

Annexe E

2

Afin que la population québécoise puisse bénéficier rapidement d'une bonification au programme québécois d'aide financière aux études et recevoir sa juste part de la mesure fédérale annoncée, le gouvernement du Québec souhaite entamer des discussions avec vos équipes.

À cet effet, je mandate M^{me} Catherine Grétras, directrice générale de l'aide financière aux études, pour mener les discussions pour le Québec. J'invite donc vos équipes à entrer en communication avec elle par courriel à l'adresse Catherine.Gretas@mes.gouv.qc.ca

Veuillez agréer, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

La ministre,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Catherine Grétras, directrice générale de l'aide financière aux études

De : [EDMIPSH / EWDDI \(EDSC / ESDC\)](#)
A : [ministre MES](#)
Objet : Lettre de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap
Date : 26 mai 2023 10:06:52
Pièces jointes : [Lettre de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap.pdf](#)

Bonjour,

Voir en pièce jointe une lettre de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap.

Ministre de l'Emploi,
du Développement de la main-d'œuvre
et de l'Inclusion des personnes en
situation de handicap



Minister of Employment,
Workforce Development
and Disability Inclusion

Ottawa Canada K1A 0J9

Madame Pascale Déry, députée
Ministre de l'Enseignement supérieur
Gouvernement du Québec
1035, rue de la Chevrotière, 16e étage
Québec QC G1R 5A5

Par courriel : ministre_MES@mes.gouv.qc.ca

Madame la Ministre,

Je réponds à votre lettre du 4 avril 2023 concernant l'élimination permanente de l'accumulation des intérêts sur les prêts étudiants dans le cadre du Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE).

L'élimination permanente des intérêts sur les prêts d'études canadiens, en vigueur depuis le 1er avril dernier, s'ajoute à l'exemption temporaire des intérêts qui était en cours depuis la pandémie de COVID-19. Cette mesure permettra à l'emprunteur moyen d'économiser 520 \$ par année, selon les taux d'intérêt actuels, et profitera à plus de 1,2 million de diplômés de niveau postsecondaire au Canada chaque année.

La population étudiante du Québec ne bénéficiera pas directement de cette mesure, car la province ne participe pas au PCALE. Toutefois, le Québec reçoit du gouvernement fédéral un montant compensatoire annuel dont la formule est énoncée à l'article 14 de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*. L'objectif de ce paiement est de soutenir le traitement équitable des étudiants à travers le pays et de veiller à ce qu'un plus grand nombre de Canadiens aient une chance réelle et équitable de réaliser leur potentiel, tout en respectant les compétences provinciales et territoriales en éducation. Nos investissements dans le soutien aux étudiants depuis 2016 se sont traduits par une augmentation de 271 % des montants compensatoires versés au Québec, lesquels sont passés de 266 millions de dollars en 2017 à 986 millions de dollars en 2023.

Le calcul du montant compensatoire est effectué rétrospectivement, soit après la fin d'une année scolaire. Le processus comprend un engagement entre nos fonctionnaires respectifs. Pour certaines mesures spécifiées dans la législation, nous demandons également des preuves de l'existence d'un programme provincial ayant essentiellement le même effet que le PCALE. Toutefois, conformément à la législation, cette preuve n'est pas nécessaire pour recevoir un paiement aux fins de l'élimination des intérêts.

.../2

Canada 

- 2 -

Par conséquent, et comme c'était le cas pour l'exemption temporaire d'intérêts, le Québec continuera de recevoir une compensation pour l'élimination permanente des intérêts sur les prêts d'études canadiens par l'entremise du processus annuel établi.

Comme vous le mentionnez dans votre lettre, nous sommes convaincus que cette compensation permettra au Québec de continuer à investir dans les étudiants de niveau postsecondaire.

J'espère que ces renseignements répondront à vos préoccupations. Néanmoins, les fonctionnaires de mon ministère demeurent disponibles pour répondre à toutes questions que vos fonctionnaires pourraient avoir relativement au PCAFE, aux paiements compensatoires et à la législation qui les encadrent. À cette fin, j'invite madame Catherine Grétras, directrice générale de l'aide financière aux études, à communiquer par courriel avec monsieur Jonathan Wallace, directeur général du Programme canadien d'aide financière aux étudiants, au jonathan.wallace@hrsdc-rhdcc.gc.ca.

Je me réjouis de notre collaboration continue sur cette question et vous prie de recevoir, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap,



L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Nombre de demandes acheminées au comité de dérogation en 2023-2024, en précisant la nature de ces demandes (raisons invoquées), combien ont fait l'objet d'une recommandation positive de la part du comité et combien ont été approuvées par la ministre? Préciser le montant de l'aide accordée.

RÉPONSE

2023-2024

Nombre de demandes	Avis positifs du Comité	Demandes approuvées par le ou la ministre	Montant accordé
609	334	334	4 143 105 \$

La nature de ces demandes portait sur l'inadmissibilité aux programmes et sur une aide financière insuffisante.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Depuis 2016-2017, par année financière, fournir un tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement et par catégorie d'établissement, s'il y a lieu, qui a réclamé, au cours d'un trimestre, des droits de scolarité excédant le plafond maximal instauré.

RÉPONSE

TABLEAU DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS, PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT, S'IL Y A LIEU, QUI ONT RÉCLAMÉ AU COURS D'UN TRIMESTRE DE 2023-2024 DES DROITS DE SCOLARITÉ EXCÉDANT LE PLAFOND MAXIMAL INSTAURÉ ¹	
ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE D'ÉTUDIANTS
Secondaire – formation professionnelle	11
Collégial	80
Université au Québec	15
Extérieur du Québec	370

1. Données **partielles** pour l'année d'attribution 2023-2024 (de septembre 2023 à août 2024) en date du 28 février 2024.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Tableau de la ventilation de l'aide financière reçue, par ordre d'enseignement, pour chacun des étudiants qui a atteint le seuil maximum d'endettement depuis 2016-2017, par année financière.

RÉPONSE

TABLEAU DE LA VENTILATION DE L'AIDE FINANCIÈRE REÇUE, PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT POUR LES ÉTUDIANTS QUI ONT ATTEINT LE SEUIL MAXIMUM D'ENDETTEMENT ¹ EN 2023-2024 ²			
Ordre d'enseignement	Montant des prêts (M\$)	Montant des bourses (M\$)	Montant d'aide totale ³ (M\$)
Secondaire professionnel	4,31	1,70	6,02
Collégial	7,99	2,57	10,54
Universitaire	11,82	3,44	15,26

- 1. Les niveaux maximaux d'endettement par ordre d'enseignement sont inscrits à l'article 59 du Règlement sur l'aide financière aux études.
- 2. Données **partielles** pour l'année d'attribution 2023-2024 en date du 28 février 2024. De nouvelles demandes d'aide financière sont à venir. Pour cette raison, toutes comparaisons des données entre les années comportent un risque.
- 3. La somme des arrondis peut ne pas correspondre au total.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le programme de bourses d'études au doctorat en psychologie :

- a) nombre de demandes reçues depuis l'entrée en fonction du programme en 2017, par université, par année;
- b) nombre de demandes refusées, par université, par année;
- c) estimation du nombre de bourses nécessaires pour répondre au besoin pour les cinq prochaines années.

RÉPONSE

Sous-question a)

Le Ministère ne reçoit pas les demandes déposées par les internes aux universités. Tel que précisé à la règle budgétaire 2.1.11.2 dédiée aux bourses pour les internats en psychologie, les universités demeurent entièrement responsables de la gestion du Programme de bourses, notamment de déterminer l'admissibilité des étudiants. Les universités doivent faire une reddition de comptes annuelle. Dans celle-ci, nous retrouvons le nombre total de bourses octroyées aux étudiants.

Voir annexe 1.

Sous-question b)

Le Ministère ne demande pas de reddition de compte sur les refus ou les motifs de ces derniers.

Sous-question c)

Le Ministère ne peut pas estimer de façon précise le nombre de bourses nécessaires pour répondre aux besoins pour les années subséquentes, car celui-ci varie selon le choix de milieu d'internat (public ou privé) des étudiants.

Annexe 1

	Attribution des bourses par les universités		Attribution des bourses par les universités		Attribution des bourses par les universités		Attribution des bourses par les universités		Attribution des bourses par les universités	
	(2017-2018)		(2018-2019)		(2019-2020)		(2020-2021)		(2021-2022)	
	Bourses (25 000\$)	Demi-bourses (12 500 \$)	Bourses (25 000\$)	Demi-bourses (12 500 \$)	Bourses (25 000\$)	Demi-bourses (12 500 \$)	Bourses (25 000\$)	Demi-bourses (12 500 \$)	Bourses (25 000\$)	Demi-bourses (12 500 \$)
Université McGill	7	1	12	4	5	8	7	10	4	10
Université Laval	45	5	33	0	48	0	39	0	33	0
Université de Montréal	26	29	24	21	35	17	23	17	26	15
Université de Sherbrooke	40	18	25	1	22	0	25	2	18	1
Université de Concordia	1	0	0	0	0	0	2	0	1	0
Université du Québec à Trois-Rivières	23	1	33	0	30	0	31	0	21	0
Université du Québec à Chicoutimi	13	0	8	0	11	0	6	0	10	0
Université du Québec en Outaouais	12	2	8	0	4	0	7	0	11	0
Université du Québec à Montréal	52	36	47	10	40	9	58	5	49	1
Total	219	92	190	36	195	34	198	34	173	27
Total de bourses	311		226		229		232		200	188
Total des sommes versées :	6 625 000 \$		5 200 000 \$		5 300 000 \$		5 375 000 \$		4 662 500 \$	4 125 000 \$

Les données utilisées dans ce tableau proviennent des redditions de comptes des années 2017-2018 à 2022-2023.

- Précisons qu’en 2017-2018, une mesure d’exception a permis d’injecter 1,5 M\$. La répartition a été effectuée avec 285 bourses et 29 demi-bourses, plutôt que les 250 bourses prévues au Programme, pour cette année uniquement.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le 18 juin 2019, le ministre de l'Éducation a annoncé la création du Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires de 35 millions de dollars dès la rentrée scolaire 2019-2020. Veuillez fournir l'information suivante pour 2022-2023 et 2023-2024:

a) Par ordre d'enseignement (professionnel, technique et universitaire) et par formation, veuillez indiquer le montant octroyé, le nombre d'élèves qui ont reçu la bourse et le montant total octroyé par ordre d'enseignement et par formation. Veuillez fournir l'information ventilée par région administrative.

RÉPONSE

En date du 28 février 2024, voici la répartition des informations demandées :

Ordre d'enseignement	Demandes acceptées ¹	Confirmation de réussite reçue ²
Universitaire	342	42
Collégial	345	36
Formation professionnelle	694	597

1 : Nombre de bénéficiaires ayant reçu minimalement le 1^{er} versement de la bourse

2 : Nombre de bénéficiaires ayant reçu le 2^e versement.

Programmes - Universitaire	Demandes acceptées
Baccalauréat en enseignement	42
Baccalauréat en pratique sage-femme	21
Maîtrise en psychoéducation	279
Maîtrise en orthophonie	123
Maîtrise en orthopédagogie	37

Programmes - Collégial	Demandes acceptées
Techniques de travail social	521

Programmes – Formations professionnelles	Demandes acceptées
Santé, assistance et soins infirmiers	1 539
Assistance à la personne en établissement et à domicile	532

Un montant total de 4,4 M\$ a été versé au 28 février 2024.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le nombre de bénéficiaires du Programme d'aide financière aux études (prêts et bourses), qui ont subi une diminution de leur prestation potentielle parce qu'ils recevaient une pension alimentaire en 2023-2024.

a) Pour les bénéficiaires précédents, la valeur totale des pensions alimentaires et la somme épargnée par l'État en raison de la réduction des prestations.

RÉPONSE

Nombre de bénéficiaires du Programme ayant subi une diminution de leur prestation potentielle en raison d'une pension alimentaire reçue			
Année d'attribution	Nombre de bénéficiaires	Montant total de pension alimentaire considéré avant l'exemption	Coût pour l'abolition de la prise en compte de la pension
2023-2024 ¹	307	3,2 M\$	0,49 M\$

1. Données **partielles** pour l'année d'attribution 2023-2024 (de septembre 2023 à août 2024) en date du 28 février 2024. De nouvelles demandes d'aide financière sont à venir. Pour cette raison, la comparaison avec les années antérieures comporte un risque.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour 2023-2024, le coût pour la fonction enseignement (coût pour former un étudiant universitaire) par étudiant pour chaque programme universitaire :

- a) de premier cycle;
- b) de deuxième cycle;
- c) de troisième cycle.

RÉPONSE

Le coût de formation assumé par le gouvernement est composé essentiellement du financement accordé pour les fonctions enseignement, soutien à l'enseignement et à la recherche et entretien des terrains et des bâtiments.

- a) Au premier cycle, le financement accordé par le Ministère est basé sur le volume des activités et non sur les programmes. Les hypothèses suivantes ont été posées :
- la durée de la formation est de 90 crédits,
 - l'ensemble de ces crédits est associé à la famille disciplinaire.

Dans l'encadré se retrouve le financement accordé par le Ministère, selon les paramètres de financement de l'année 2023-2024, et ce, pour la formation complète d'un étudiant (90 crédits), pour chacune des familles de financement.

Familles de financement		1 ^{er} cycle (\$)
30	Médecine vétérinaire	186 568
31	Agriculture, foresterie et médecine dentaire	116 463
32	Médecine, optométrie et santé des populations	73 920
33	Beaux-arts	69 246
34	Sciences pures	37 849
35	Réadaptation, science des aliments, sciences de l'aménagement et arts numériques	37 849
36	Éducation, sciences infirmières, pharmacie et relations humaines	37 849
37	Génie et informatique	37 849
38	Droit, mathématiques, sciences humaines et sociales et lettres	29 221
39	Administration	29 221
40	Psychologie	24 667
41	Activités non associées à une discipline	24 667

- b) Au deuxième cycle, seulement le tiers des activités sont financées sur la base des programmes. Le Ministère pose les hypothèses suivantes :
- la durée de la formation est de 45 crédits,
 - l'ensemble de ces crédits est associé à la famille disciplinaire.

Dans l’encadré, on retrouve le financement accordé par le Ministère, selon les paramètres de financement de l’année 2023-2024, et ce, pour la formation complète d’un étudiant (45 crédits), pour chacune des familles de financement.

Familles de financement		2 ^e cycle (\$)
30	Médecine vétérinaire	62 126
31	Agriculture, foresterie et médecine dentaire	62 126
32	Médecine, optométrie et santé des populations	62 126
33	Beaux-arts	37 799
34	Sciences pures	62 126
35	Réadaptation, science des aliments, sciences de l’aménagement et arts numériques	37 799
36	Éducation, sciences infirmières, pharmacie et relations humaines	21 022
37	Génie et informatique	21 022
38	Droit, mathématiques, sciences humaines et sociales et lettres	37 799
39	Administration	21 022
40	Psychologie	21 022
41	Activités non associées à une discipline	12 333
42	Médecins résidents	17 127

- c) Au troisième cycle, la presque totalité des activités est financée sur la base des programmes. Les hypothèses suivantes ont été posées :
- la durée de la formation est de 90crédits,
 - l’ensemble de ces crédits est associé à la familledisciplinaire.

Dans l’encadré se retrouve le financement accordé par le Ministère, selon les paramètres de financement de l’année 2023-2024, et ce, pour la formation complète d’un étudiant (90 crédits), pour chacune des familles de financement.

Familles de financement		3 ^e cycle (\$)
30	Médecine vétérinaire	163 079
31	Agriculture, foresterie et médecine dentaire	163 079
32	Médecine, optométrie et santé des populations	163 079
33	Beaux-arts	163 079
34	Sciences pures	163 079
35	Réadaptation, science des aliments, sciences de l’aménagement et arts numériques	163 079
36	Éducation, sciences infirmières, pharmacie et relations humaines	163 079
37	Génie et informatique	163 079
38	Droit, mathématiques, sciences humaines et sociales et lettres	163 079
39	Administration	163 079
40	Psychologie	115 624
41	Activités non associées à une discipline	24 667

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour chacune des universités, le salaire annuel des postes suivants en 2022-2023 :

- a) le recteur ou la rectrice ;
- b) le vice-recteur ou la vice-rectrice ;
- c) les vice-recteurs ou les vice-rectrices adjoint(e)s ;
- d) le ou la secrétaire général(e) ;
- e) les doyens ou les doyennes ;
- f) les vice-doyens ou les vice-doyennes.

RÉPONSE

L'information demandée est présente dans les états du traitement des membres du personnel de direction des universités déposés à l'automne 2023 à l'Assemblée nationale conformément aux dispositions prévues à la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1).

Pour l'année universitaire 2022-2023, le salaire de base octroyé aux :

- recteurs, aux vice-recteurs, ainsi qu'aux secrétaires généraux est présenté à l'annexe 1 ;
- vice-recteurs adjoints ainsi qu'aux doyens est présenté à l'annexe 2.

Ces deux tableaux répondent également au questionnement concernant la rémunération additionnelle imposable reçue en supplément du salaire de base annuel pour 2022-2023.

Par ailleurs, le Ministère ne dispose pas d'information spécifique sur le salaire annuel de base des vice-doyens ou vice-doyennes. Cette information n'est pas requise en vertu de la Loi.

Annexe 1 - TABLEAU 1 - Salaires de base et autres éléments de rémunération du personnel de direction supérieure des universités du Québec Recteurs ou principaux, vice-recteurs ou vice-principaux et secrétaires généraux, année universitaire 2022-2023 (en dollars)

Établissement universitaire	Chefs d'établissement		Secrétaires généraux		Vice-recteurs			
	Salaire de base	Autres éléments du traitement	Total	Salaire de base	Autres éléments du traitement	Total	Autres éléments du traitement	
							Minimum	Maximum
Université Bishop's	329 787	21 732	351 519	147 377	3 998	151 374	3 031	5 168
Université Concordia	485 506	1 971	487 477	321 145	6 726	327 871	950	20 603
Université Laval	358 284	23 894	382 178	194 837	13 861	208 698	2 482	17 911
Université McGill	508 873	175	509 048	211 357	2 470	213 827	192	91 073
Université de Montréal	455 635	8 997	464 632	273 968	16 786	290 754	3 244	14 426
HEC Montréal	367 725	7 000	374 725	266 023	5 064	271 087	4 917	4 917
École Polytechnique de Montréal	298 735	12 436	311 171	203 096	449	203 545	143	4 486
Université de Sherbrooke	348 610	2 679	351 289	285 396	171	285 567	169	17 182
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	216 178	28 110	244 288	195 979	13 677	209 656	2 959	17 913
Université du Québec à Chicoutimi	227 566	9 138	236 704	152 377	5 220	157 597	2 823	37 302
Université du Québec à Montréal	253 942	79	254 021	219 758	43 470	263 228	38 905	42 368
Université du Québec en Outaouais	232 001	5 146	237 147	141 242	5 355	146 597	4 374	5 985
Université du Québec à Rimouski	232 001	49 906	281 907	154 078	24 858	178 936	11 130	27 744
Université du Québec à Trois-Rivières	232 001	17 411	249 412	174 335	7 190	181 525	1 858	65 895
Institut national de la recherche scientifique	232 001	39 622	271 623	214 768	23 599	238 367	707	8 587
École nationale d'administration publique	217 754	882	218 636	150 712	-	150 712	2 814	32 693
École de technologie supérieure	232 001	48 392	280 393	200 772	21 841	222 613	1 570	22 533
Télé-université	217 754	32 001	249 755	206 867	78 448	285 315	3 031	30 340
Université du Québec - siège social	228 072	6 856	234 928	217 154	34 872	252 026	3 472	12 009
Source : États du traitement 2022-2023 produits dans le cadre de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)								

Annexe 2 - Tableau 2 - Salaires de base et de la valeur des autres éléments du traitement du personnel de direction supérieure des universités du Québec

Vice-recteurs ou vice-principaux adjoints ou associés et doyens, année universitaire 2022-2023 (en dollars)

Établissement universitaire	Vice-recteurs, associés et adjoints						Doyens ou l'équivalent					
	Salaire de base		Autres éléments du traitement		Total		Salaire de base		Autres éléments du traitement		Total	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Université Bishop's	159 587	175 749	4 117	4 184	163 704	179 933	135 970	171 892	1 596	4 126	139 934	176 018
Université Concordia	198 447	262 058	607	9 341	199 475	264 494	156 054	318 834	1 018	182 659	203 739	451 962
Université Laval	191 050	191 050	370	24 889	191 420	215 939	151 731	304 685	-	42 741	152 430	307 052
Université McGill	189 713	343 889	397	17 470	192 183	354 843	151 214	376 613	398	151 377	153 684	439 037
Université de Montréal	202 729	236 948	1 201	14 147	214 453	249 739	200 174	288 395	101	112 113	-	382 714
HEC Montréal	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o
École Polytechnique de Montréal	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o
Université de Sherbrooke	130 820	171 209	100	2 684	131 012	173 893	177 321	236 741	171	3 148	179 852	239 137
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	138 920	170 854	4 195	37 859	175 049	176 779
Université du Québec à Chicoutimi	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	159 665	177 481	4 201	5 919	163 866	183 400
Université du Québec à Montréal	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	170 000	191 694	1 435	17 376	172 898	208 358
Université du Québec en Outaouais	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	146 943	166 403	714	9 419	151 048	175 822
Université du Québec à Rimouski	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	152 770	183 368	572	25 444	161 345	206 826
Université du Québec à Trois-Rivières	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	169 073	174 335	2 757	5 488	171 830	179 823
Institut national de la recherche scientifique	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o
École nationale d'administration publique	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o
École de technologie supérieure	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	133 745	180 694	12 266	55 930	146 011	233 054
Télé-université	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	126 923	159 568	118	35 301	135 918	194 869
Université du Québec - siège social	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o
Source : États du traitement 2022-2023 produits dans le cadre de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)												

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour chacune des universités, pour les recteurs, les vice-recteurs et les doyens, pour 2023-2024 :

- a) montant pour les rémunérations additionnelles (bonis reçus), en supplément de leur salaire annuel ;
- b) montant total de leurs comptes de dépenses (frais de repas, frais de déplacement, frais de voyage, frais de voiture de fonction, frais d'allocation de résidence, etc.).

RÉPONSE

L'information pour 2023-2024 n'est pas disponible. Les données présentées sont pour 2022-2023.

a) Rémunération additionnelle

En vertu de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, les universités doivent transmettre annuellement au ministre un état du traitement de leur personnel de direction, afin qu'il puisse le déposer à l'Assemblée nationale. Toutefois, la Loi n'exige pas qu'on y dévoile le détail de la valeur pécuniaire des « autres éléments du traitement imposable ». Aussi, ces éléments peuvent comprendre, entre autres, une rémunération additionnelle.

Dans certains cas, des notes à l'état du traitement indiquent la nature de ces éléments : prime de fonction, assurances, allocations imposables, paiements des vacances au départ, etc.

À cet égard, quelques établissements ont fait état dans les notes jointes à leur état du traitement 2022-2023 des éléments suivants :

Université Concordia	Paieement de congé administratif (177 587 \$ et 107 131 \$)
Université de Montréal	Liste détaillée des autres éléments du traitement imposable : • Prime particulière (26 585,00 \$ et 100 000,00 \$); • Assurance-vie (770,07 \$); • Allocation pour utilisation automobile (507,48 \$); • Rétroactivité salariale année antérieure.
Université Bishop's	Congé administratif accumulé de 1 an durant le premier contrat de 5 ans. Au 30 avril 2023, il y avait 60 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 100 % du montant (336 716 \$).
Institut national de la recherche scientifique	Les autres éléments du traitement représentent: • Ajustement salarial rétroactif; • La part de l'employeur à des régimes privés d'assurances imposables; • Avantage imposable pour le stationnement; • Allocation de déplacement; • Paiement d'une prime pour un poste intérimaire; • Remboursement de cotisations à des ordres professionnels.
Université Laval	Les autres éléments incluent: • Indexation de salaire rétroactive; • Ristourne d'assurances collectives; • Prime d'attraction.
HEC Montréal	L'ensemble des membres du personnel de l'École s'est vu octroyer en 2022-2023 un montant forfaitaire équivalant à 2 % du salaire annuel de base gagné au cours de l'exercice 2021-2022; il ne s'agit pas d'une prime ni d'un montant fondé sur le rendement

Université McGill	• Prime fondée sur le rendement personnel ou celui de l'organisme 98 509 \$. Ce dernier montant provient d'un fond de dotation où le rendement est dédié au salaire du Principal de l'université. • Prime de 88 603 \$ fondé sur le rendement personnel ou sur celui de l'organisme • Autres éléments du traitement incluent un montant de 129 112 \$ par l'entremise du programme exécutif sur complémentaire de retraite. • Congé de ressourcement (salaire versé de 78 136 \$ et autres avantages imposables de 1 562 \$ (assurance maladie 1 518 \$; assurance mutilation accidentelle 5 \$; assurance vie 39 \$) • Rétroactivité salariale (24 074 \$), forfaitaire (4 648 \$), allocation automobile (4 971 \$) et autres avantages imposables de 3 515 \$ (assurance maladie 3416 \$; assurance mutilation 11 \$; assurance vie 88 \$) • Allocation automobile de 2 150 \$ et autres avantages imposables de 1 477 \$ (assurance maladie 1 465 \$, assurance mutilation 4 \$, assurance vie 8 \$) • Allocation automobile de 79 \$ • Prime ex-cadre de 47 794 \$ (taux annuel) tout au long de l'année financière • Rétroactivités salariales • La colonne "Autres éléments imposables" inclut les rétroactivités versées dans l'année en cours pour des périodes antérieures; • Versement d'un forfaitaire de 1 % (1 971 \$); • Versement d'une prime de 10 % pour la durée de l'intérim. • Éléments de traitement imposable du chef d'établissement : • Assurance médicament (4 964\$); • Assurance vie et mutilation (14 \$); • Allocation automobile (3000 \$).
Université du Québec à Montréal	Liste détaillée des autres éléments du traitement imposable : • Allocation pour utilisation d'une automobile personnelle : 16 80 \$ • Cotisation ordre professionnel : 591 \$ • Assurances collectives : 4 742 \$ • Ajustement rétroactif versé pour PSG 2020-2021-2022.
Télé-Université	• Les autres éléments du traitement imposable incluent le traitement rétroactif au 1^{er} mai 2021 pour les ajustements salariaux et la progression salariale ainsi que l'avantage imposable pour la prise en charge par l'établissement de primes exigées de l'employée pour des régimes d'assurances collectives. • Remboursement d'une cotisation professionnelle exigée pour le poste (3 580 \$) • Coût de la prise en charge par l'établissement des primes normalement exigées de l'employé pour des régimes d'assurances collectifs (872 \$)
École de technologie supérieure	Éléments du traitement imposable du chef d'établissement: • Au titre de son mandat de Directeur général suppléant et par intérim, Monsieur Savard a bénéficié des éléments de traitements imposables suivants en 2022-2023: 6329 \$ allocation automobile, 7 500 \$ allocation logement temporaire et 1 648 \$ avantage imposable assurances collectives. • Au titre de son mandat de Directrice générale, Madame Cohen a bénéficié des éléments de traitements imposables suivants en 2022-2023 : 5 918 \$ allocation automobile et 1 587 \$ avantage imposable assurances collectives.
Université du Québec à Rimouski	Liste détaillée des éléments du traitement : • Couvertures d'assurance maladie, mutilation et vie; • Primes d'affectation; • Primes de direction; • Suppléments pour médiatisation; • Contrats additionnels; • Redevances; • Rémunérations diverses; • Banques accumulées; • Rétroactivités et autres.

École Polytechnique de Montréal	Éléments du traitement imposables du chef d'établissement: • Assurance-maladie (2 069 \$); • Assurance-mutilation (15 \$); • Assurance-vie (963 \$); • Forfaitaire (2 099 \$).
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Liste détaillée des éléments du traitement: • Assurances collectives; • Allocation d'auto; • Vacances finales; • Forfaitaire payé à la suite de l'augmentation des salaires des chefs d'établissement; • Rétroactivités; • Prime par intérim.
Université du Québec en Outaouais	Éléments du traitement imposables du chef d'établissement : • Avantages imposables – assurance maladie et assurance mutilation (4 261 \$); • Allocation pour frais de déplacement (5 124 \$); • Rétroactivité salariale (8 026 \$).
Université du Québec - siège social	-
Université du Québec à Trois-Rivières	-

Une présentation sommaire des données pertinentes (salaires de base et aux autres éléments de rémunération imposables) est fournie à la question n° 102 Annexe 1 et n° 102 Annexe 2 des questions particulières de l’Opposition officielle.

b) Détails sur les comptes de dépenses

Le Ministère ne dispose pas de données détaillées sur les comptes de dépenses des recteurs, des vice-recteurs- et des doyens. Cependant, la somme des allocations et des frais remboursés est disponible dans les états du traitement déposés à l’Assemblée nationale.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le montant accumulé jusqu'à aujourd'hui par les fondations de chacune des universités et le montant amassé spécifiquement pour l'année 2023-2024.

RÉPONSE

Dans le milieu universitaire, il existe deux types de fondations :

- les fondations universitaires, constituées en vertu de la Loi sur les fondations universitaires;
- les fondations des universités qui sont des entités juridiques distinctes des universités.

Les soldes de fonds ainsi que le montant des dons perçus par les fondations pour l'année 2022-2023 sont les suivants :

FONDATIONS UNIVERSITAIRES

Solde de fonds et dons (en \$) reçus par les fondations universitaires pour l'année 2022-2023 :

Nom de la fondation	Solde de fonds 2022-2023	Dons 2022-2023	Date de fin d'exercice
Fondation universitaire de l'Université de Concordia	Inactive	Inactive	-
Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal	Dissoute	Dissoute	-
Fondation universitaire de l'Institut royal pour l'avancement des sciences (Université McGill)	8 489	-	31 mai 2023
Fondation universitaire de l'Université de Montréal	Dissoute	Dissoute	-
Fondation universitaire de l'UQAM	Inactive	Inactive	-

FONDATIONS DES UNIVERSITÉS

Soldes de fonds et dons (en M\$) reçus par les fondations des universités pour l’année 2022-2023

Nom de la fondation	Solde de fonds 2022-2023	Dons (Revenus) ¹ 2022-2023	Date de fin d’exercice
Fondation de l’Université Laval	235,2	25,1	30 avril 2023
Fondation de l’Université de Montréal	n.a ²	n.a ²	n.a ²
Fondation HEC Montréal	40,3	9,0	31 déc. 2022
Fondation de l’École Polytechnique de Montréal	47,8	5,0	30 avril 2023
Fondation de l’Université de Sherbrooke	120,5	14,8	30 avril 2023
Fondation de l’Université McGill	n.a ³	n.a ³	n.a ³
Fondation de l’Université Concordia ⁴	414,2	-	30 avril 2023
Fondation de l’Université Bishop’s	78,8	8,8	30 avril 2023
Fondation de l’Université du Québec à Montréal	35,6	5,8	30 avril 2023
Fondation de l’Université du Québec à Trois-Rivières	25,5	7,6	30 avril 2023
Fondation de l’Université du Québec à Chicoutimi inc.	24,6	0,9	31 déc. 2022
Fondation de l’Université du Québec à Rimouski inc.	12,7	0,4	31 déc. 2022
Fondation de l’Université du Québec en Outaouais	9,7	0,9	31 mai 2023
Fondation de l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.	19,9	2,1	30 avril 2023
Fondation Armand-Frappier de l’INRS	10,3	0,7	30 avril 2023
Fondation de l’École de technologie supérieure	n.a ⁵	n.a ⁵	n.a ⁵
Fondation de l’Université du Québec ⁶	8,5	0,2	30 avril 2023
Total	1 043,4	74,6	-

1. N’inclus pas les autres revenus tels que les dons provenant de l’Université, les amortissements des apports reportés, les produits de placements, les produits des stationnements, les produits locatifs et les gains sur taux de change.

2. L’Université n’a pas de fondation. Ses dons sont présentés à même ses états financiers audités, au fonds de dotation.

3. Bien qu’il existe une fondation universitaire de l’Université McGill, ses dons sont présentés à même ses états financiers audités, au fonds de dotation.

4. L’Université Concordia possède également un fonds de dotation.

5. L’Université n’a pas de fondation. Ses dons sont présentés dans différents fonds en fonction des exigences de l’apporteur.

6. L’Université du Québec (siège social), l’École nationale d’administration publique et la Télé-Université n’ont pas de fondation. Elles reçoivent les dons de la Fondation de l’Université du Québec.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'admissions et de nouveaux diplômés au baccalauréat et à la maîtrise dans les catégories ci-dessous. Ventilation par université par matière d'enseignement pour 2023-2024 :

- a) enseignement au préscolaire et au primaire;
- b) enseignement au secondaire.

RÉPONSE

Le Ministère ne possède pas les données sur le nombre d'admissions dans les établissements universitaires.

Toutefois, le nombre d'inscriptions pour l'année universitaire 2023-2024^P est disponible et ventilé par université et composante de programme. Il s'agit ici d'inscriptions à l'automne, une même personne inscrite à plus d'un programme ou dans plus d'un établissement pouvant être comptée plus d'une fois.

Les données sur les inscriptions sont présentées à l'annexe 1.

Les données portant sur le nombre de diplômés, ventilé par université et selon la composante du programme, sont disponibles pour l'année civile 2022.

Les données sur les sanctions sont présentées à l'annexe 1.

Tableau 1. Nombre d’inscriptions universitaires en Enseignement Primaire ou Secondaire, selon l’établissement et la composante de programme, type de diplôme recherché est Baccalauréat ou Maîtrise, au trimestre d’automne, pour l’année Universitaire 2023-2024P

Établissements déclarés	Disciplines de classification des études	Type de diplôme recherché	Composantes de programmes	2023-2024P
Université Bishop's (981000)	Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)	Baccalauréat	Elementary Éducation (BEDCONELE)	186
			Primary Éducation (BEDCONPRI)	21
		Total Baccalauréat		207
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			207
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Creative Arts: Fine Arts (BEDCONEEF)	16
			Creative Arts: Drama (BEDCONEED)	11
			Creative Arts: Music (BEDCONEEM)	8
			Double Major Music and Secondary Educ (BAMAJEMU)	1
			Double Major Teaching ESL and Sec Ed (BAMAJetE)	1
			English Major Literature Concentration (BAMAJENL)	1
			Hispanic Studies Major (BAMAJHSP)	1
			InFormation Technology Major (BAMAJITC)	1
			Major Business (BAMAJBSS)	1
			Mathematics Major (BSCMAJMAT)	1
			Modern Languages Major (BAMAJMLA)	1
			Teaching English Sec Lang (BEDCONTSL)	38
		Total Baccalauréat		81
	Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			81
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Double Major Drama and Secondary Ed (BAMAJEDR)	2
			Double Major Fine Arts and Secondary Ed (BAMAJEFI)	1
			Double Major Social Studies Sec Ed (BAMAJESO)	1
			Secondary Éducation (BEDCONSEC)	16
			Secondary: Social Sciences (BEDCONESS)	44
			Secondary: English (BEDCONEEG)	41
			Secondary: Mathematics (BEDCONEMT)	8
			Secondary: Science & Technology (BEDCONSCT)	9
		Total Baccalauréat		122
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			122
Total Université Bishop's (981000)			410	
Université Concordia (980000)	Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)	Baccalauréat	Specialization Early Childhood & Element Ed (ECEEBASP)	141
		Total Baccalauréat		141
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			141
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Major : Italian (ITALBAMJ)	1
			Major : Political Science (POLIBAMJ)	2
			Specialization Art Éducation-Visual Arts (ARVABFASP)	39
			Specialization Teaching Engl as a Second Lang (TESOBEDSP)	142
		Total Baccalauréat		184
		Maîtrise	Course Based Art Ed (B courses-oriented) (ARTEMA2U)	12
			Thesis Art Éducation (A with thesis) (ARTEMA1A)	17
	Total Maîtrise		29	
Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			213	
Total Université Concordia (980000)			354	
Université de Montréal (976000)	Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)	Baccalauréat	Éduc. Préscol./Ens. Prim. (Baccalauréat) (182010)	538
			Éduc. Préscol./Ens. Prim. (Baccalauréat) (182019)	452
		Total Baccalauréat		990
		Maîtrise	Éducation (Maîtrise) (282019A)	251
		Total Maîtrise		251
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			1 241
	Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)	Baccalauréat	Ens. Adaptation Scolaire (Baccalauréat) (185710)	212
			Ens. Adaptation Scolaire (Baccalauréat) (185719)	170
		Total Baccalauréat		382
		Maîtrise	Éducation (Maîtrise) (285513A)	89
	Total Maîtrise		89	
	Total Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)			471
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Éduc. Physique et Santé (Baccalauréat) (182210)	193
			Ens. Français Langue 2 (Baccalauréat) (182110)	80
		Total Baccalauréat		273
	Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			273
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Ens. Éthique et Cult. Rel. (Baccalauréat) (183518)	25
			Ens. Français au Sec. (Baccalauréat) (183515)	89
			Ens. Mathématiques au Sec. (Baccalauréat) (183412)	53
			Ens. Sc. et Techno au Sec. (Baccalauréat) (182810)	44
			Ens. Univers Social au Sec. (Baccalauréat) (184110)	151
		Total Baccalauréat		362
		Maîtrise	Éducation (Maîtrise) (281113A)	76
	Total Maîtrise		76	
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			438
Total Université de Montréal (976000)			2 423	

Établissements déclarés	Disciplines de classification des études	Type de diplôme recherché	Composantes de programmes	2023-2024P	
Université de Sherbrooke (977000)	Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)	Baccalauréat	B. en Enseignement au Préscolaire et au Primaire (237000)	755	
		Total Baccalauréat		755	
		Maîtrise	Maîtrise en Ens. au Préscolaire et au Primaire (664000)	143	
		Total Maîtrise		143	
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			898	
	Form. Ens. au prof sec et coll (5709)	Baccalauréat	B. en Enseignement Professionnel (Secondaire) (250000)	647	
			B. en Enseignement Professionnel (Secondaire) ANG. (250001)	66	
		Total Baccalauréat		713	
	Total Form. Ens. au prof sec et coll (5709)			713	
	Form. Ens. spéc adap soc. (ortho) (5706)	Baccalauréat	B. en Adaptation Scolaire et Sociale (246000)		402
		Total Baccalauréat			402
		Maîtrise	Maîtrise en Adaptation Scolaire et Sociale Orthopheda. (652001)		69
			Maîtrise en Adaptation Scolaire et Sociale (652000)		84
		Total Maîtrise			153
	Total Form. Ens. spéc adap sco (ortho) (5706)			555	
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	B. en Enseignement de l'Anglais Langue Seconde (248000)		109
			B. Ens. Educ. Phys. et Santé (247000)		358
		Total Baccalauréat		467	
	Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			467	
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	B. en Enseignement au Secondaire (Sciences et Technologie) (276000)		68
			B. Enseignement au Secondaire (Français Langue Enseignement) (273000)		87
			Baccalauréat en Enseignement au Secondaire (Mathématiques) (275000)		54
			Baccalauréat en Enseignement au Secondaire (Univers Social) (274000)		127
		Total Baccalauréat			336
		Maîtrise	Maîtrise en Enseignement au Secondaire (665000)		9
			Maîtrise en Enseignement au Secondaire (Qualifiant Anglais) (66A001)		32
			Maîtrise en Enseignement au Secondaire (Qualifiant Français) (66A002)		100
			Maîtrise en Enseignement au Secondaire (Qualifiant Mathema.) (66A003)		33
			Maîtrise en Enseignement au Secondaire (Qualifiant Sci. Tech.) (66A004)		164
			Maîtrise en Enseignement au Secondaire (Qualifiant Uni. Soc.) (66A005)		81
		Total Maîtrise			419
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			755	
Total Université de Sherbrooke (977000)			3 388		
Télé-Université (978011)	Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)	Maîtrise	Maîtrise Qualifiante en Éducation Préscolaire et Ens. Primai (2310)	65	
		Total Maîtrise		65	
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			65	
Total Télé-Université (978011)			65		

Établissements déclarés	Disciplines de classification des études	Type de diplôme recherché	Composantes de programmes	2023-2024P
Université du Québec à Chicoutimi (978003)	Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)	Baccalauréat	Bacc. en Éducation Préscolaire et en Ens. Primaire (Amérindie) (7992)	19
			Baccalauréat en Éducation Préscolaire et EN Enseign. Primaire (7991)	400
		Total Baccalauréat		419
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			419
	Form. Ens. au prof sec et coll (5709)	Baccalauréat	Baccalauréat en Enseignement Professionnel (7246)	68
		Total Baccalauréat		68
	Total Form. Ens. au prof sec et coll (5709)			68
	Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)	Baccalauréat	Baccalauréat en Enseignement des Arts (7209HO01)	1
			Baccalauréat en Enseignement en Adaptation Scolaire et Socia (7080)	73
		Total Baccalauréat		74
		Maîtrise	Maîtrise en Éducation (Orthopédagogie) (2415)	3
		Total Maîtrise		3
	Total Form. Ens. spéc adap sco (ortho) (5706)			77
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Baccalauréat en Ens. de L'Éducation Physique et à la Santé (7208)	156
			Baccalauréat en Enseignement de L'Anglais Langue Seconde (7104)	46
			Baccalauréat en Enseignement des Arts (7209AR03)	26
			Baccalauréat en Enseignement des Langues Secondes (7207)	1
		Total Baccalauréat		229
	Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			229
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Baccalauréat en Enseign. Secondaire (Science et Technologie) (7653)	17
			Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Français) (7651)	33
			Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	30
			Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Univers Social) (7665)	47
		Total Baccalauréat		127
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			127
Total Université du Québec à Chicoutimi (978003)			920	

Établissements déclarés	Disciplines de classification des études	Type de diplôme recherché	Composantes de programmes	2023-2024P
Université du Québec à Montréal (978001)	Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)	Baccalauréat	Baccalauréat Éduc. Préscol. & Ens.Primaire (Pr. Dec-Bac Intégr) (7592)	32
			Baccalauréat en Éduc.PréScol.et en Ens.Primaire (7593)	868
			Baccalauréat en Éduc.PréScol.et en Ens.Primaire (Temps Partiel) (6694)	231
	Total Baccalauréat			1 131
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			1 131
	Form. Ens. au prof sec et coll (5709)	Baccalauréat	BAC. D'Ens. en Form. Prof. & Tech. (Form. Tech. au Collégial) (7415)	210
			BAC. D'Ens. en Form. Prof. & Tech. (Form. Prof. au Secondaire) (7414)	289
			Certificat en Administration (4122)	1
			Certificat en Animation Culturelle (4098)	1
			Certificat en Arts Visuels (4087)	1
			Certificat en Droit Social et du Travail (4290)	1
			Certificat en Gestion des Ressources Humaines (4209)	3
			Certificat en Intervention Psychosociale (4153)	3
			Certificat en Psychologie (4350)	1
			Certificat pour Formateurs en Milieu de Travail (4550)	2
		Total Baccalauréat		512
		Maîtrise	Maîtrise en Enseignement (Pr. Form.Gén. Adultes-C. Mathématique) (1552)	1
		Total Maîtrise		1
	Total Form. Ens. au prof sec et coll (5709)			513
	Form. Ens. spéc adap sco (ortho) (5706)	Baccalauréat	Baccalauréat en Ens. en Adaptation Scol. & Soc. (Vol et Primaire) (7088)	385
			Baccalauréat en Ens.en Adap.Scol.& Soc.(Profil Interv.au Sec) (7489)	92
		Total Baccalauréat		477
		Maîtrise	Maîtrise en Orthopédagogie (1891)	75
			Propédeutique (M. en Orthopédagogie) (5130)	3
	Total Maîtrise		78	
	Total Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)			555
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Baccalauréat d'Interv. en Act. Physique (Profil Enseignement) (7236)	297
			Baccalauréat en Art Dramatique (Concentration Enseignement) (7605)	62
			Baccalauréat en Arts Visuels et Médiatiquees (Enseignement) (7325)	155
			Baccalauréat en Danse (Concentration Enseignement) (6512)	37
			Baccalauréat en Enseignement de L'Anglais Langue Seconde (7176)	155
			Baccalauréat en Enseignement du Français Langue Seconde (7177)	144
			Baccalauréat en Musique (Concentration Enseignement) (7602)	93
			Certificat en Enseignement de L'Anglais Langue Seconde (4851)	1
			Total Baccalauréat	
		Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)		
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Baccalauréat en Ens. Sec. (Formation Éthique et Culture Reli) (7657)	131
			Baccalauréat en Ens. Second. (Sciences Humaines/Univers Soc.) (7652)	232
			Baccalauréat en Ens. Secondaire (Mathématiques) (7954)	131
			Baccalauréat en Enseign. Secondaire (Science et Technologie) (7653)	70
			Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Français) (7951)	161
		Total Baccalauréat		725
		Maîtrise	Maîtrise en Enseign.des Arts (Conc.Arts Visuels et Médiatique) (1502)	2
			Maîtrise en Enseign.des Arts (Conc.Arts Visuels et Médiatique) (1902)	64
			Maîtrise en Enseignement (Pr. Ens. Sec.-Conc.Franç.Langue.Prem) (1711)	43
			Maîtrise en Enseignement (Pr. Ens. Sec.-Conc.Mathématiques) (1712)	15
			Maîtrise en Enseignement (Pr. Ens. Sec.-Conc.Sc.Hum. & Univ. So.) (1714)	25
			Maîtrise en Enseignement (Pr. Ens. Sec.-Conc.Science & Techno.) (1713)	70
			Maîtrise en Enseignement des Arts (Conc. Art Dramatique) (1901)	35
			Maîtrise en Enseignement des Arts (Conc. Danse) (1503)	1
			Maîtrise en Enseignement des Arts (Conc. Danse) (1903)	14
			Maîtrise en Enseignement des Arts (Conc. Musique) (1504)	1
			Maîtrise en Enseignement des Arts (Conc. Musique) (1904)	69
			Total Maîtrise	
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			1 064
	Total Université du Québec à Montréal (978001)			4 207

Établissements déclarés	Disciplines de classification des études	Type de diplôme recherché	Composantes de programmes	2023-2024P
Université du Québec à Rimouski (978004)	Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)	Baccalauréat	Baccalauréat en Éducation Préscolaire et en Enseign. Primaire (7590)	392
		Total Baccalauréat		392
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			392
	Form. Ens. au prof sec et coll (5709)	Baccalauréat	Baccalauréat en Enseignement Professionnel (7246)	724
		Total Baccalauréat		724
	Total Form. Ens. au prof sec et coll (5709)			724
	Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Enseignement EN Adaptation Scolaire et Sociale (7080PR11)	216
			Baccalauréat EN Enseignement EN Adaptation Scolaire et Sociale (7080PR12)	61
		Total Baccalauréat		277
	Total Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)			277
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Enseign. Secondaire (Science et Technologie) (7653)	16
			Baccalauréat EN Enseign.Secondaire (DÉVELOPPEMENT PERSONNEL) (7659)	7
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Français) (7651)	9
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	9
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Musique) (7658)	5
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Univers Social) (7655)	34
		Total Baccalauréat		80
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			80
	Total Université du Québec à Rimouski (978004)			1 473

Établissements déclarés	Disciplines de classification des études	Type de diplôme recherché	Composantes de programmes	2023-2024P
Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	Form. Ens. au PréScol. et prim (5704)	Baccalauréat	Baccalauréat Éducation Préscolaire et Enseign.PRIM. (DRUMMON (2529)	226
			Baccalauréat EN Éduc. Préscol. et Enseign. Primaire (Lanaudière) (6569)	115
			Baccalauréat en Éducation Préscolaire et en Enseign. Primaire (7990)	335
		Total Baccalauréat	676	
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			676
	Form. Ens. spéc adap sco (ortho) (5706)	Baccalauréat	Bacc. EN Enseign. EN Adaptation Scolaire et Sociale (Lanaudière) (6789)	124
			Baccalauréat EN Ens. en Adaptation Scol. & Soc. (Volet Primaire) (7088)	8
			Baccalauréat EN Ens. EN Adap.Scol. et SOC. (Volet Secondaire) (7089)	5
			Baccalauréat EN Enseignement EN Adaptation Scolaire et Sociale (6788)	156
	Total Baccalauréat	293		
	Total Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)			293
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Ens. DE L'Éducation PHYSIQUE et À LA SANTÉ (7138)	205
			Baccalauréat EN Enseignement DES Arts (7173)	60
			Baccalauréat EN Enseignement DES Langues Secondes (7090)	120
		Total Baccalauréat	385	
		Maîtrise	Maîtrise EN Enseignement (Espagnol, Langue Seconde) (1957)	24
	Total Maîtrise	24		
	Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			409
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Ens.Secondaire (Univers Social & Dév.Personn) (7656)	17
			Baccalauréat EN Enseign. Secondaire (Science et Technologie) (7653)	21
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Français) (7651)	50
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	60
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Univers Social) (7655)	76
			Total Baccalauréat	224
		Maîtrise	Maîtrise EN Enseignement (Anglais, Langue Seconde) (1956)	26
			Maîtrise EN Enseignement (Éthique et Cultures Religieuses) (1955)	31
			Maîtrise EN Enseignement (Français, Langue Maternelle) (1951)	31
			Maîtrise EN Enseignement (Mathématique) (1952)	8
			Maîtrise EN Enseignement (Science et Technologie) (1953)	35
			Maîtrise EN Enseignement (Univers Social) (1954)	31
		Total Maîtrise	162	
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			386
Total Université du Québec à Trois-Rivières (978002)			1 764	

Établissements déclarés	Disciplines de classification des études	Type de diplôme recherché	Composantes de programmes	2023-2024P
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)	Baccalauréat	Bacc.en Éduc.PréScol.et en Ens.Primaire (Temps PARTIEL) (6891)	103
			Baccalauréat en Éducation Préscol. et en Ens. Primaire (Anglais) (6614)	3
			Baccalauréat en Éducation Préscolaire et en Enseign. Primaire (7991)	142
	Total Baccalauréat			248
	Total Form. Ens. au Préscol. et prim (5704)			248
	Form. Ens. au prof sec et coll (5709)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Enseignement Professionnel (7246)	65
		Total Baccalauréat		65
	Total Form. Ens. au prof sec et coll (5709)			65
	Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Enseignement EN Adaptation Scolaire et Socia (7080PR11)	7
		Total Baccalauréat		7
	Total Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)			7
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Enseignement DE L'Anglais Langue Seconde (7349)	22
		Total Baccalauréat		22
	Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			22
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Français) (7651)	12
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	10
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Univers Social) (7655)	26
		Total Baccalauréat		48
		Maîtrise	Maîtrise Qualifiante EN Enseignement Secondaire (2091FR01)	18
			Maîtrise Qualifiante EN Enseignement Secondaire (2091MA01)	30
	Total Maîtrise		48	
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			96
Total Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)				438
Université du Québec en Outaouais (978005)	Form. Ens. au PréScol. et prim (5704)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Éducation Préscolaire et EN Enseign. Primair (7991)	362
		Total Baccalauréat		362
	Total Form. Ens. au PréScol. et prim (5704)			362
	Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)	Baccalauréat	Baccalauréat en Enseign.en Adap.Scol. (Pr.Sec.et Jeunes Adult) (7213)	15
			BaccalauréatenN Enseign.en Adap.Scol.(Profil Primaire) (7180)	21
			Baccalauréat en Enseign.en Adap.Scol. (Profil Primaire) (7180PR06)	92
		Total Baccalauréat		128
		Maîtrise	Maîtrise EN Enseign.Second. (Adaptation Scolaire) (1723)	26
	Total Maîtrise		26	
	Total Form. Ens. spéc adap sco (ortho) (5706)			154
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Enseignement DES Arts (7117AR06)	21
		Total Baccalauréat		21
	Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			21
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Français) (7651)	26
			Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	22
Baccalauréat EN Enseignement Secondaire (Univers Social) (7655)			43	
Total Baccalauréat		91		
Maîtrise		Maîtrise EN Enseign.Second. (Français, Langue D'Enseignement) (1721)	13	
	Maîtrise EN Enseign.Second. (Mathématique) (1722)	3		
Total Maîtrise		16		
Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			107	
Total Université du Québec en Outaouais (978005)				644

Établissements déclarés	Disciplines de classification des études	Type de diplôme recherché	Composantes de programmes	2023-2024P
Université Laval (975000)	Form. Ens. au PréScol. et prim (5704)	Baccalauréat	Baccalauréat Éduc. au PréScol., Ens. au Primaire (B. Ens.) (B-ENP.ENP)	1 014
			Scolarité Préparatoire (B Éduc. PréScol.-Ens. Primaire) (B-ENP.SCPR)	20
		Total Baccalauréat		1 034
	Total Form. Ens. au PréScol. et prim (5704)			1 034
	Form. Ens. au prof sec et coll (5709)	Baccalauréat	Baccalauréat Enseignement Professionnel, Technique (B. Ens.) (B-EPT.EPT)	2
		Total Baccalauréat		2
	Total Form. Ens. au prof sec et coll (5709)			2
	Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)	Maîtrise	Maîtr. Psychopéd. - Diff. Apprentissage et Adaptation (M.A.) (M-PPG.DAA)	24
			Maîtrise en Psychopéd. - Adapt. Scol. - Avec Mémoire (M.A.) (MM-PPG.ADP)	8
			Maîtrise en Psychopédagogie - Orthopédagogie (M.A.) (M-PPG.ORM)	49
		Total Maîtrise		81
	Total Form. Ens. spéc adap sco(ortho) (5706)			81
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Baccalauréat EN Ens. DE L'Anglais, Langue Seconde (B. Ens.) (B-ALS.ALS)	155
			Baccalauréat EN Ens. DU Français, Langue Seconde (B. Ens.) (B-ELS.ELS)	86
			Baccalauréat EN Ens. Éducation PHYSIQUE et SANTÉ (B. Ens.) (B-EDP.EDP)	271
			Baccalauréat EN Enseignement DE LA Musique (B. Ens.) (B-EMU.EMU)	74
			Baccalauréat EN Enseignement DES Arts Plastiques (B. Ens.) (B-EAP.EAP)	65
			Scolarité Préparatoire (B Enseignement au Secondaire) (B-ENS2.SCPR)	5
		Total Baccalauréat		656
		Maîtrise	Maîtrise EN Musique - Didactique Instrumentale (M. MUS.) (M-MUS.DTR)	1
			Maîtrise EN Musique - ÉD. Musicale - AVEC Mémoire (M. MUS.) (MM-MUS.EMS)	1
		Total Maîtrise		2
	Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			658
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Baccalauréat Ens. Sec. - Français, Langue Première (B. Ens.) (B-Ens.FLP)	1
			Baccalauréat Ens. Sec. - Français, Langue Première (B. Ens.) (B-ENS1.FLP)	86
			Baccalauréat Ens. Sec. - Sciences et Technologie (B. Ens.) (B-ENS3.STC)	81
			Baccalauréat Ens. Sec. - Un. Social (HIST.-GÉOGR.) (B. Ens.) (B-Ens.UHG)	3
			Baccalauréat Ens. Sec. - Un. Social (Hist.-Géogr.) (B. Ens.) (B-ENS5.UHG)	198
			Baccalauréat Ens. Sec. - Un. Social, Dév. Personnn. (B. Ens.) (B-Ens.UDP)	1
			Baccalauréat Ens. Sec. - Un. Social, Dév. Personnn. (B. Ens.) (B-ENS4.UDP)	114
			Baccalauréat Ens. Secondaire - Mathématiques (B. Ens.) (B-Ens.EMA)	3
			Baccalauréat Ens. Secondaire - Mathématiques (B. Ens.) (B-ENS2.EMA)	86
		Total Baccalauréat		573
		Maîtrise	Maîtrise Ens. Sec. - Éthique et Culture Religieuse (M. ÉD.) (M-ENS4.ECR)	9
			Maîtrise Ens. Sec. - Univers Social (Hist., Géogr.) (M. ÉD.) (M-ENS5.UHG)	20
			Maîtrise Ens. Secondaire - Français Langue Première (M. ÉD.) (M-ENS1.FLP)	19
			Maîtrise Ens. Secondaire - Mathématiques (M. ÉD.) (M-ENS2.EMA)	6
			Maîtrise Ens. Secondaire - Sciences et Technologie (M. ÉD.) (M-ENS3.STC)	36
			Scolarité Préparatoire (M Enseignement au Secondaire) (M-ENS2.SCPR)	1
			Scolarité Préparatoire (M Enseignement au Secondaire) (M-ENS4.SCPR)	1
		Total Maîtrise		92
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			665
Total Université Laval (975000)			2 440	

Établissements déclarés	Disciplines de classification des études	Type de diplôme recherché	Composantes de programmes	2023-2024P
Université McGill (979000)	Form. Ens. au PréScol. et prim (5704)	Baccalauréat	Kindergarten AND Elementary Éducation (100255)	429
			Kindergarten AND Elementary Jewish STUDIES (100256)	2
			Kindergarten AND Elementary Pédagogie de l'Immersion Française (100257)	91
		Total Baccalauréat		522
	Total Form. Ens. au PréScol. et prim (5704)			522
	Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)	Baccalauréat	Elementary Éducation : Indigenous Éducation (102015)	17
			Major Music Education and Bachelor of Education (B.ED.) - MU (100252)	49
			Major Music Education and Bachelor of Education (B.ED.) - MU (100305)	44
			Physical and Health Education (100258)	193
			Secondary Science and Technology (100264)	28
			Teaching English as a Second Language - TESL Elementary and (100267)	109
		Total Baccalauréat		440
		Maîtrise	(M.A.) Second Language Education (Non-Thesis) (100780)	12
			(M.A.) Second Language Education (Thesis) (100782)	17
			(M.A.) Teaching and Learning (Non-Thesis) (100801)	100
		Total Maîtrise		129
	Total Form. Ens. spéc au prim et sec (5705)			569
	Formation des Enseign. au sec. (5708)	Baccalauréat	Major Secondary Social Sciences (101759)	96
			Secondary English (100265)	145
		Total Baccalauréat		38
	Total Formation des Enseign. au sec. (5708)			279
	Total Université McGill (979000)			1 370
Total général			19 896	

Source : MES, DGPS, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 19 novembre 2023.

Note : Les données sur les inscriptions étudiants de l’automne 2023 sont provisoires.

Tableau 2. Répartition des sanctions universitaires délivrées dans les programmes en Enseignement Primaire ou Secondaire, selon l'établissement et la composante de programme, type de diplôme octroyé est Baccalauréat ou Maîtrise, pour l'année civile 2022

Établissements de diplomation	Type de diplôme	Noms de composantes de programmes	2022
Université Bishop's (981000)	Baccalauréat	Double Major Drama and Secondary Ed (BAMAJEdR)	1
		Double Major English and Secondary Ed (BAMAJEEN)	2
		Double Major Fine Arts and Secondary Ed (BAMAJEFI)	2
		Double Major Mathematics Secondary Ed (BAMAJEdM)	2
		Double Major Mathematics Secondary Ed (BSCMAJEdM)	1
		Double Major Music and Secondary Educ (BAMAJEMU)	1
		Double Major Social Studies Sec Ed (BAMAJESO)	3
		Double Major Teaching ESL and Sec Ed (BAMAJETE)	8
		English Minor (BAMINENG)	1
		Geography Minor (BAMINGEO)	1
		Hispanic Studies Minor (BAMINHSP)	1
		International Studies Minor (BAMININT)	1
		Mathematical Contexts Minor (BAMINMAC)	1
		Philosophy Minor (BAMINPHI)	1
		Political Studies Minor (BAMINPOL)	1
		Primary Education (BEdCONPRI)	20
		Psychology Minor (BAMINPSY)	2
		Science Teaching Major Chemistry Sec Ed (BSCMAJECH)	1
		Science Teaching Major Physics Sec Ed (BSCMAJEPH)	1
		Secondary Education (BEdCONSec)	26
		Sociology Minor (BAMINSOC)	1
		SPORT Studies Minor (BSCMINSPO)	1
		Teach French Second Language Minor (BAMINTFS)	1
		Teaching English Second Language Minor (BAMINTSL)	1
	Total Baccalauréat		81
Total Université Bishop's (981000)			81
Université Concordia (980000)	Baccalauréat	Specialztn Art Education-Visual Arts (ARVABFASP)	5
		Specialztn Early Childhood & Element Ed (ECEEBASP)	35
		Specialztn Teaching Engl AS A Second LANG (TESOBEdSP)	45
	Total Baccalauréat		85
	Maîtrise	Course BAS Art Ed (B CourseS-Oriented) (ArtEMA2U)	2
		Thesis Art Education (A with Thesis) (ArtEMA1A)	9
Total Maîtrise		11	
Total Université Concordia (980000)			96
Université de Montréal (976000)	Baccalauréat	Éduc. Physique et Santé (Baccalauréat) (182210)	33
		Éduc. Prés./Ens. Prim. (Baccalauréat) (182010)	115
		Éduc. Prés./Ens. Prim. (Baccalauréat) (182019)	100
		Ens. Adaptation Scolaire (Baccalauréat) (185710)	48
		Ens. Adaptation Scolaire (Baccalauréat) (185719)	32
		Ens. Éthique et Cult. Rel. (Baccalauréat) (183518)	2
		Ens. Français au Sec. (Baccalauréat) (183515)	16
		Ens. Français Langue 2 (Baccalauréat) (182110)	16
		Ens. Mathématiques au Sec. (Baccalauréat) (183412)	12
		Ens. SC. ET Techno au Sec. (Baccalauréat) (182810)	14
		Ens. Univers Social au Sec. (Baccalauréat) (184110)	17
	Total Baccalauréat		405
	Maîtrise	Éducation (Maîtrise) (281113A)	15
		Éducation (Maîtrise) (285513A)	39
Total Maîtrise		54	
Total Université de Montréal (976000)			459
Université de Sherbrooke (977000)	Baccalauréat	B. en Adaptation Scolaire et Sociale (246000)	75
		B. en Enseignement au Préscolaire et au Primaire (237000)	125
		B. en Enseignement au Secondaire (Sciences et Technologie) (276000)	13
		B. en Enseignement de l'Anglais Langue Seconde (248000)	10
		B. en Enseignement Professionnel (Secondaire) (250000)	68
		B. en Enseignement Professionnel (Secondaire) Ang. (250001)	33
		B. Ens. Educ. Phys. et Santé (247000)	60
		B. Enseignement au Secondaire (Français Langue Enseignement) (273000)	18
		Bac. Ét. Génér. en Educ. avec Spécialisation Disciplinaire (282000)	5
		Baccalauréat en Enseignement au Secondaire (Mathématiques) (275000)	9
		Baccalauréat en Enseignement au Secondaire (Univers Social) (274000)	27
	Total Baccalauréat		443
	Maîtrise	Maîtrise an Adaptation Scolaire et Sociale Orthopéda. (652001)	8
		Maîtrise en Adaptation Scolaire et Sociale (652000)	7
		Maîtrise en Ens. au Préscolaire et au Primaire (664000)	31
		Maîtrise en Enseignement au Secondaire (665000)	4
		Maîtrise en Enseignement au Secondaire (Qualifiant Anglais) (66A001)	4
		Maîtrise en Enseignement au Secondaire (Qualifiant Français) (66A002)	6
		Maîtrise en Enseignement au Secondaire (Qualifiant Mathéma.) (66A003)	1
		Maîtrise en Enseignement au Secondaire (Qualifiant Sci. Tech.) (66A004)	10
		Maîtrise ENen Enseignement au Secondaire (Qualifiant Univ. Soc.) (66A005)	2
	Total Maîtrise		73
Total Université de Sherbrooke (977000)			516
Université du Québec à Chicoutimi (978003)	Baccalauréat	Bacc. en Éducation Préscolaire et en Ens.Primaire (Amérindie) (7992)	5
		Baccalauréat en Éducation Préscolaire et en Enseign. Primaire (7991)	56
		Baccalauréat en Ens. de l'Éducation Physique et à la Santé (7208)	20
		Baccalauréat en Enseign. Secondaire (Science ET Technologie) (7653)	4
		Baccalauréat en Enseignement de l'Anglais Langue Seconde (7104AN05)	3
		Baccalauréat en Enseignement des Arts (7209AR03)	2
		Baccalauréat en Enseignement des Arts (7209HO01)	1
		Baccalauréat en Enseignement des Langues Secondes (7207AN02)	7
		Baccalauréat en Enseignement en Adaptation Scolaire et Sociale (7080EN13)	14
		Baccalauréat en Enseignement en Adaptation Scolaire et Sociale (7080EN14)	1
		Baccalauréat en Enseignement Professionnel (7246)	4
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Français) (7651)	7
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	5
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Univers Social) (7665)	4
		Total Baccalauréat	
	Total Université du Québec à Chicoutimi (978003)		

Établissements de diplomation	Type de diplôme	Noms de composantes de programmes	2022
Université du Québec à Montréal (978001)	Baccalauréat	Bac. d'Ens. en Form. Prof. & Tech. (Form. Tech. au Collégial) (7415)	48
		Bac. d'Ens. en Form. Prof. & Tech. (Form. Prof. au Secondaire) (7414)	33
		Baccalauréat d'Interv. EN Act. Physique (Profil Enseignement) (7236)	49
		Baccalauréat Éduc.Préscol. & Ens.Primaire (Pr. DEC-BAC Intégr.) (7592)	8
		Baccalauréat en Art Dramatique (Concentration Enseignement) (7605)	4
		Baccalauréat en Arts Visuels et Médiatiques (Enseignement) (7325)	29
		Baccalauréat en Danse (Concentration Enseignement) (6512)	8
		Baccalauréat en Éduc.Préscol.ET EN Ens.Primaire (7593)	150
		Baccalauréat en Ens. en Adaptation Scol. et Soc. (Volet Primaire) (7088)	99
		Baccalauréat en Ens. Sec. (Formation Éthique ET Culture Reli.) (7657)	15
		Baccalauréat en Ens. Second. (Sciences Humaines/Univers Soci) (7652)	25
		Baccalauréat en Ens. Secondaire (Mathématiques) (7954)	31
		Baccalauréat en Ens. EN Adap.Scol. & Soc. (Profil Interv. au Sec) (7489)	37
		Baccalauréat en Enseign. Secondaire (Science et Technologie) (7653)	6
		Baccalauréat en Enseignement de l'Anglais Langue Seconde (7176)	21
		Baccalauréat en Enseignement du Français Langue Seconde (7177)	52
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Français) (7951)	29
		Baccalauréat en Musique (Concentration Enseignement) (7602)	17
		Certificat en Administration (4122)	1
		Certificat pour Formateurs en milieu de travail (4550)	2
	Total Baccalauréat		664
	Maîtrise	Maîtrise en Enseign. DES Arts (Conc.Arts Visuels ET Médiatiqu) (1502)	1
		Maîtrise en Enseignement (PR.Ens.Sec.-Conc.Franç.. Langue.Prem) (1711)	9
		Maîtrise en Enseignement (PR.Ens.Sec.-Conc.Mathématiques) (1712)	6
		Maîtrise en Enseignement (PR.Ens.Sec.-Conc.SC.Hum. & Unive.Soc.) (1714)	3
		Maîtrise en Enseignement (PR.Ens.Sec.-Conc.Science & Techno.) (1713)	18
		Maîtrise en Enseignement (PR.Form.Gén.. Adultes) ES-C.Mathématique (1552)	1
		Maîtrise en Enseignement des Arts (Conc. DANSE) (1503)	2
		Maîtrise en Enseignement des Arts (Conc. Musique) (1504)	9
		Maîtrise en Enseignement des Arts (Conc. Musique) (1904)	1
		Maîtrise en Orthopédagogie (1891)	22
		Maîtrise en Orthopédagogie (3050)	19
	Total Maîtrise		91
Total Université du Québec à Montréal (978001)			755
Université du Québec à Rimouski (978004)	Baccalauréat	Baccalauréat en Éducation Préscolaire et en Enseign. Primaire (7590)	83
		Baccalauréat en Enseign. Secondaire (Science et Technologie) (7653)	5
		Baccalauréat en Enseign.Secondaire (Développement Personnel) (7659)	1
		Baccalauréat en Enseignement en Adaptation Scolaire et Sociale (7080PR11)	42
		Baccalauréat en Enseignement en Adaptation Scolaire et Sociale (7080PR12)	23
		Baccalauréat em Enseignement Professionnel (7246)	72
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Français) (7651)	1
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	1
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Univers Social) (7655)	4
	Total Baccalauréat		232
Total Université du Québec à Rimouski (978004)			232
Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	Baccalauréat	Baccalauréat Éducation Préscolaire et Enseign.Prim. (DRUMMON) (2529)	46
		Baccalauréat en Éducation Préscolaire et en Enseign. Primaire (7990)	91
		Baccalauréat en Ens. en Adaptation Scol. et Soc. (Volet Primaire) (7088)	28
		Baccalauréat en Ens. de l'Éducation Physique et à la Santé (7138)	44
		Baccalauréat en Ens. en Adap.Scol. et Soc. (Volet Secondaire) (7089)	10
		Baccalauréat en Ens.Secondaire (Univers Social et Dév. Person.) (7656)	1
		Baccalauréat en Enseign. Secondaire (Science et Technologie) (7653)	4
		Baccalauréat en Enseignement desS Arts (7173AR03)	3
		Baccalauréat en Enseignement des Langues Secondes (7090AE01)	5
		Baccalauréat en Enseignement des Langues Secondes (7090AF01)	3
		Baccalauréat en Enseignement des Langues Secondes (7090AN02)	21
		Baccalauréat en Enseignement des Langues Secondes (7090AN07)	2
		Baccalauréat en Enseignement des Langues Secondes (7090EN20)	1
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Français) (7651)	7
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	14
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Univers Social) (7655)	14
	Total Baccalauréat		294
	Maîtrise	Maîtrise en Enseignement (Espagnol, Langue Seconde) (1957)	6
		Maîtrise en Enseignement (Français, Langue Maternelle) (1951)	2
		Maîtrise en Enseignement (Science ET Technologie) (1953)	4
		Maîtrise en Enseignement (Univers Social) (1954)	1
	Total Maîtrise		13
Total Université du Québec à Trois-Rivières (978002)			307
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	Baccalauréat	Baccalauréat en Éducation Préscolaire et en Enseign. Primaire (7991)	36
		Baccalauréat en Enseignement de l'Anglais Langue Seconde (7349)	8
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Français) (7651)	6
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	1
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Univers Social) (7655)	3
		Certificat en Accompagnement à l'Enseignement Primaire (4950)	2
Total Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)			56
Université du Québec en Outaouais (978005)	Baccalauréat	Baccalauréat en Éducation Préscolaire et en Enseign. Primaire (7991)	73
		Baccalauréat en Enseign. en Adap.Scol. (Pr. Sec. et Jeunes Adultes) (7213PR18)	6
		Baccalauréat en Enseign. en Adap.Scol. (Profil Primaire) (7180PR06)	18
		Baccalauréat en Enseignement des Arts (7117AR06)	2
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Français) (7651)	8
		Baccalauréat en Enseignement Secondaire (Mathématique) (7654)	8
	Total Baccalauréat		4
Total Université du Québec en Outaouais (978005)			119
			119

Établissements de diplomation	Type de diplôme	Noms de composantes de programmes	2022
Université Laval (975000)	Baccalauréat	Baccalauréat Éduc. au Préscol., Ens. au Primaire (B. Ens.) (B-ENP.ENP)	135
		Baccalauréat en Ens. de l'Anglais, Langue Seconde (B. Ens.) (B-ALS.ALS)	29
		Baccalauréat en Ens. du Français, Langue Seconde (B. Ens.) (B-ELS.ELS)	16
		Baccalauréat en Ens. Éducation Physique et Santé (B. Ens.) (B-EdP.EdP)	45
		Baccalauréat en Enseignement de la Musique (B. Ens.) (B-EMU.EMU)	7
		Baccalauréat en Enseignement des Arts Plastiques (B. Ens.) (B-EAP.EAP)	4
		Baccalauréat en Sc. de l'Éducation (Arts Plastiques) (B.A.) (B-SEAP.EAP)	1
		Baccalauréat en Sc. de l'Éducation (Présc. et Prim.) (B.A) (B-SENP.ENP)	1
		Baccalauréat Ens. Sec. - Français, Langue Première (B. Ens.) (B-Ens.FLP)	10
		Baccalauréat Ens. Sec. - Français, Langue Première (B. Ens.) (B-ENS1.FLP)	1
		Baccalauréat Ens. Sec. - Sciences et Technologie (B. Ens.) (B-Ens.STC)	14
		Baccalauréat Ens. Sec. - Un. Social (Hist. - Géogr.) (B. Ens.) (B-Ens.UHG)	13
		Baccalauréat Ens. Sec. - Un. Social, Dév. Person. (B. Ens.) (B-Ens.UDP)	7
		Baccalauréat Ens. Secondaire - Mathématiques (B. Ens.) (B-Ens.EMA)	10
		Baccalauréat Enseignement Professionnel, Technique (B. Ens.) (B-EPT.EPT)	4
		Baccalauréat SC. de l'Éduc. (Éd. Physique et Santé) (B.A.) (B-SEdP.EdP)	2
	Total Baccalauréat	299	
	Maîtrise	Maîtr. Psychopéd. - Diff. Apprentissage et Adaptation (M.A.) (M-PPG.DAA)	4
		Maîtrise en Psychopéd. - Adapt. Scol. -avec Mémoire (M.A.) (MM-PPG.ADP)	3
		Maîtrise en Psychopédagogie - Orthopédagogie (M.A.) (M-PPG.ORM)	8
		Maîtrise Ens. Sec. - Éthique et Culture Religieuse (M. Éd.) (M-ENS4.ECR)	1
		Maîtrise Ens. Sec. - Univers Social (Hist. - Géogr.) (M. Éd.) (M-ENS5.UHG)	3
		Maîtrise Ens. Secondaire - Français Langue Première (M. Éd.) (M-ENS1.FLP)	1
		Maîtrise Ens. Secondaire - Sciences et Technologie (M. Éd.) (M-ENS3.STC)	8
	Total Maîtrise	28	
Total Université Laval (975000)		327	
Université McGill (979000)	Baccalauréat	Elementary Education: Indigenous Education (102015)	6
		Elementary Education: Native and Northern (100253)	3
		Kindergarten and Elementary Education (100255)	111
		Kindergarten and Elementary Pédagogie de l'Immersion Française (100257)	16
		Major Music Education and Bachelor OF Education (B.Ed.) - MU (100252)	6
		Major Music Education and Bachelor OF Education (B.Ed.) - MU (100305)	6
		Major Secondary Social Sciences (101759)	15
		Physical and Health Education (100258)	36
		Secondary English (100265)	27
		Secondary Mathematics (100266)	8
		Secondary Science and Technology (100264)	5
		Teaching English as a Second Language - TESL Elementary and (100267)	20
	Total Baccalauréat	259	
	Maîtrise	(M.A.) Second Language Education (Non-Thesis) (100780)	13
		(M.A.) Second Language Education (Thesis) (100782)	4
		(M.A.) Teaching and Learning (Non-Thesis) (100801)	60
	Total Maîtrise	77	
Total Université McGill (979000)		336	
Total général		3 417	

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 16 avril 2023.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'admissions et de nouveaux diplômés au baccalauréat et à la maîtrise dans les catégories ci-dessous. Ventilation par université pour 2023-2024 :

- a. adaptation scolaire et sociale;
- b. enseignement professionnel;
- c. orientation;
- d. psychoéducation;
- e. éducation spécialisée;
- f. Travail social.

RÉPONSE

Le Ministère ne possède pas les données sur le nombre d'admissions dans les établissements universitaires.

Toutefois, le nombre d'inscriptions pour l'année universitaire 2023-2024^P est disponible, et ventilé par université. Il s'agit ici d'inscriptions à l'automne, une même personne inscrite à plus d'un programme ou dans plus d'un établissement pouvant être comptée plus d'une fois.

Les données sur les inscriptions sont présentées à l'annexe 1.

Les données portant sur le nombre de diplômés, ventilé par université, sont disponibles pour l'année civile 2022.

Les données sur les sanctions sont présentées à l'annexe 2.

Tableau 1. Répartition du nombre d’inscriptions dans certaines disciplines universitaires, selon l’établissement, type de diplôme recherché est baccalauréat ou maîtrise, au trimestre d’automne, pour l’année universitaire 2023-2024p

Ensemble des 6 disciplines d’études (Adaptation scolaire et sociale, Enseignement professionnel,		
Type de diplôme recherché	Établissement déclaré	2023-2024P
Baccalauréat	Université Bishop’s (981000)	81
	Université Concordia (980000)	184
	Université de Montréal (976000)	1 547
	Université de Sherbrooke (977000)	2 139
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	606
	Université du Québec à Montréal (978001)	2 626
	Université du Québec à Rimouski (978004)	1 247
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	1 330
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	324
	Université du Québec en Outaouais (978005)	678
	Université Laval (975000)	1 317
	Université McGill (979000)	602
Total Baccalauréat		12 681
Maîtrise	Université Bishop’s (981000)	
	Université Concordia (980000)	29
	Université de Montréal (976000)	389
	Université de Sherbrooke (977000)	436
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	80
	Université du Québec à Montréal (978001)	258
	Université du Québec à Rimouski (978004)	39
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	305
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	44
	Université du Québec en Outaouais (978005)	224
	Université Laval (975000)	324
	Université McGill (979000)	220
Total Maîtrise		2 348
Total général		15 029

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 19 novembre 2023.
P : Les données de l’automne 2023-2024 sont provisoires.

Tableau 1.1 Répartition du nombre d’inscriptions dans la discipline de Formation des enseignants de l’enseignement professionnel au secondaire et au collégial, selon l’établissement, type de diplôme recherché est baccalauréat ou maîtrise, au trimestre d’automne, pour l’année universitaire 2023-2024p

Formation des enseignants de l’enseignement professionnel au secondaire et au collégial

Type de diplôme recherché	Établissement déclaré	2023-2024P
Baccalauréat	Université de Sherbrooke (977000)	713
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	68
	Université du Québec à Montréal (978001)	512
	Université du Québec à Rimouski (978004)	724
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	65
	Université Laval (975000)	2
Total Baccalauréat		2 084
Maîtrise	Université du Québec à Montréal (978001)	1
Total Maîtrise		1
Total général		2 085

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 19 novembre 2023.
P : Les données de l’automne 2023-2024 sont provisoires.

Tableau 1.2 Répartition du nombre d’inscriptions dans la discipline Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie), selon l’établissement, type de diplôme recherché est baccalauréat ou maîtrise, au trimestre d’automne, pour l’année 2023-2024p

Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie)

Type de diplôme recherché	Établissement déclaré	2023-2024P
Baccalauréat	Université de Montréal (976000)	382
	Université de Sherbrooke (977000)	402
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	74
	Université du Québec à Montréal (978001)	477
	Université du Québec à Rimouski (978004)	277
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	293
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	7
	Université du Québec en Outaouais (978005)	128
Total Baccalauréat		2 040
Maîtrise	Université de Montréal (976000)	89
	Université de Sherbrooke (977000)	153
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	3
	Université du Québec à Montréal (978001)	78
	Université du Québec à Rimouski (978004)	
	Université du Québec en Outaouais (978005)	26
	Université Laval (975000)	81
Total Maîtrise		430
Total général		2 470

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 19 novembre 2023.

P : Les données de l’automne 2023-2024 sont provisoires.

Tableau 1.3 Répartition du nombre d’inscriptions dans la discipline Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire, selon l’établissement, type de diplôme recherché est baccalauréat ou maîtrise, au trimestre d’automne, pour l’année universitaire 2023-2024p

Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire		
Type de diplôme recherché	Établissement déclaré	2023-2024P
Baccalauréat	Université Bishop’s (981000)	81
	Université Concordia (980000)	184
	Université de Montréal (976000)	273
	Université de Sherbrooke (977000)	467
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	229
	Université du Québec à Montréal (978001)	944
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	385
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	22
	Université du Québec en Outaouais (978005)	21
	Université Laval (975000)	656
	Université McGill (979000)	440
Total Baccalauréat		3 702
Maîtrise	Université Bishop’s (981000)	
	Université Concordia (980000)	29
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	24
	Université Laval (975000)	2
	Université McGill (979000)	129
Total Maîtrise		184
Total général		3 886

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 19 novembre 2023.
P : Les données de l’automne 2023-2024 sont provisoires.

**Tableau 1.4 Répartition du nombre d’inscriptions dans la discipline
d’Orientation, information scolaire et professionnelle, selon l’établissement,
type de diplôme recherché est baccalauréat ou maîtrise, au trimestre
d’automne, pour l’année universitaire 2023-2024p**

Orientation, information scolaire et professionnelle		
Type de diplôme recherché	Établissement déclaré	2023-2024P
Baccalauréat	Université de Sherbrooke (977000)	96
	Université du Québec à Montréal (978001)	173
	Université Laval (975000)	9
Total Baccalauréat		278
Maîtrise	Université de Sherbrooke (977000)	53
	Université du Québec à Montréal (978001)	73
	Université Laval (975000)	9
Total Maîtrise		135
Total général		413

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au
P : Les données de l’automne 2023-2024 sont provisoires.

Tableau 1.5 Répartition du nombre d’inscriptions dans la discipline *Psychoéducation*, selon l’établissement, type de diplôme recherché est baccalauréat ou maîtrise, au trimestre d’automne, pour l’année universitaire 2023-2024p

Psychoéducation		
Type de diplôme recherché	Établissement déclaré	2023-2024P
Baccalauréat	Université de Montréal (976000)	387
	Université de Sherbrooke (977000)	184
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	581
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	39
	Université du Québec en Outaouais (978005)	252
	Université Laval (975000)	184
Total Baccalauréat		1 627
Maîtrise	Université de Montréal (976000)	213
	Université de Sherbrooke (977000)	151
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	281
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	20
	Université du Québec en Outaouais (978005)	107
	Université Laval (975000)	137
Total Maîtrise		909
Total général		2 536

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 19 novembre 2023.
P : Les données de l’automne 2023-2024 sont provisoires.

Tableau 1.6 Répartition du nombre d’inscriptions dans la discipline *Service social* , selon l’établissement, type de diplôme recherché est baccalauréat ou maîtrise, au trimestre d’automne, pour l’année universitaire 2023-2024p

Service social		
Type de diplôme recherché	Établissement déclaré	2023-2024P
Baccalauréat	Université de Montréal (976000)	505
	Université de Sherbrooke (977000)	277
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	235
	Université du Québec à Montréal (978001)	520
	Université du Québec à Rimouski (978004)	246
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	71
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	191
	Université du Québec en Outaouais (978005)	277
	Université Laval (975000)	466
	Université McGill (979000)	162
Total Baccalauréat		2 950
Maîtrise	Université de Montréal (976000)	87
	Université de Sherbrooke (977000)	79
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	77
	Université du Québec à Montréal (978001)	106
	Université du Québec à Rimouski (978004)	39
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	24
	Université du Québec en Outaouais (978005)	91
	Université Laval (975000)	95
	Université McGill (979000)	91
Total Maîtrise		689
Total général		3 639

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 19 novembre 2023.
P : Les données de l’automne 2023-2024 sont provisoires.

Tableau 2. Répartition des sanctions délivrées dans certaines disciplines universitaires, selon l'établissement, type de diplôme obtenu est baccalauréat ou maîtrise, pour l'année civile 2022

Ensemble des 6 disciplines d'études (Adaptation scolaire et sociale, Enseignement		
Type de diplôme	Établissement de diplomation	2022
Baccalauréat	Université Bishop's (981000)	11
	Université Concordia (980000)	50
	Université de Montréal (976000)	414
	Université de Sherbrooke (977000)	396
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	135
	Université du Québec à Montréal (978001)	588
	Université du Québec à Rimouski (978004)	229
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	246
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	94
	Université du Québec en Outaouais (978005)	170
	Université Laval (975000)	353
	Université McGill (979000)	124
Total Baccalauréat		2 810
Maîtrise	Université Concordia (980000)	11
	Université de Montréal (976000)	147
	Université de Sherbrooke (977000)	123
	Université du Québec à Montréal (978001)	106
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	59
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	9
	Université du Québec en Outaouais (978005)	61
	Université Laval (975000)	156
	Université McGill (979000)	131
Total Maîtrise		803
Total général		3 613

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 16 avril 2023.

Tableau 2.1 Répartition des sanctions délivrées dans la discipline de Formation des enseignants de l’enseignement professionnel au secondaire et au collégial, selon l’établissement, type de diplôme obtenu est baccalauréat ou maîtrise, pour l’année civile 2022

Formation des enseignants de l’enseignement professionnel au secondaire et au collégial		
Type de diplôme	Établissement de diplomation	2022
Baccalauréat	Université de Sherbrooke (977000)	101
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	4
	Université du Québec à Montréal (978001)	84
	Université du Québec à Rimouski (978004)	72
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	
	Université Laval (975000)	4
Total Baccalauréat		265
Maîtrise	Université du Québec à Montréal (978001)	1
Total Maîtrise		1
Total général		266

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 16 avril 2023.

Tableau 2.2 Répartition des sanctions délivrées dans la discipline *Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie)*, selon l'établissement, type de diplôme obtenu est baccalauréat ou maîtrise, pour l'année civile 2022

Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie)		
Type de diplôme	Établissement de diplomation	2022
Baccalauréat	Université de Montréal (976000)	80
	Université de Sherbrooke (977000)	75
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	19
	Université du Québec à Montréal (978001)	136
	Université du Québec à Rimouski (978004)	65
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	38
	Université du Québec en Outaouais (978005)	18
Total Baccalauréat		431
Maîtrise	Université de Montréal (976000)	39
	Université de Sherbrooke (977000)	15
	Université du Québec à Montréal (978001)	41
	Université du Québec en Outaouais (978005)	
	Université Laval (975000)	15
Total Maîtrise		110
Total général		541

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 16 avril 2023.

Tableau 2.3 Répartition des sanctions délivrées dans la discipline *Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire*, selon l'établissement, type de diplôme obtenu est baccalauréat ou maîtrise, pour l'année civile 2022

Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire		
Type de diplôme	Établissement de diplomation	2022
Baccalauréat	Université Bishop's (981000)	11
	Université Concordia (980000)	50
	Université de Montréal (976000)	49
	Université de Sherbrooke (977000)	75
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	29
	Université du Québec à Montréal (978001)	180
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	79
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	8
	Université du Québec en Outaouais (978005)	2
	Université Laval (975000)	104
	Université McGill (979000)	79
Total Baccalauréat		666
Maîtrise	Université Concordia (980000)	11
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	6
	Université Laval (975000)	
	Université McGill (979000)	77
Total Maîtrise		94
Total général		760

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 16 avril 2023.

Tableau 2.4 Répartition des sanctions délivrées dans la discipline d’*Orientation, information scolaire et professionnelle*, selon l’établissement, type de diplôme obtenu est baccalauréat ou maîtrise, pour l’année civile 2022

Orientation, information scolaire et professionnelle		
Type de diplôme	Établissement de diplomation	2022
Baccalauréat	Université de Sherbrooke (977000)	24
	Université du Québec à Montréal (978001)	64
	Université Laval (975000)	44
Total Baccalauréat		132
Maîtrise	Université de Sherbrooke (977000)	29
	Université du Québec à Montréal (978001)	21
	Université Laval (975000)	57
	Université McGill (979000)	
Total Maîtrise		107
Total général		239

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 16 avril 2023.

Tableau 2.5 Répartition des sanctions délivrées dans la discipline *Psychoéducation*, selon l'établissement, type de diplôme obtenu est baccalauréat ou maîtrise, pour l'année civile 2022

Psychoéducation		
Type de diplôme	Établissement de diplomation	2022
Baccalauréat	Université de Montréal (976000)	119
	Université de Sherbrooke (977000)	61
	Université du Québec à Rimouski (978004)	
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	129
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	12
	Université du Québec en Outaouais (978005)	70
	Université Laval (975000)	77
Total Baccalauréat		468
Maîtrise	Université de Montréal (976000)	85
	Université de Sherbrooke (977000)	59
	Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	53
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	9
	Université du Québec en Outaouais (978005)	40
	Université Laval (975000)	58
Total Maîtrise		304
Total général		772

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 16 avril 2023.

Tableau 2.6 Répartition des sanctions délivrées dans la discipline *Service social*, selon l'établissement, type de diplôme obtenu est baccalauréat ou maîtrise, pour l'année civile 2022

Service social		
Type de diplôme	Établissement de diplomation	2022
Baccalauréat	Université de Montréal (976000)	166
	Université de Sherbrooke (977000)	60
	Université du Québec à Chicoutimi (978003)	83
	Université du Québec à Montréal (978001)	124
	Université du Québec à Rimouski (978004)	92
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	74
	Université du Québec en Outaouais (978005)	80
	Université Laval (975000)	124
	Université McGill (979000)	45
Total Baccalauréat		848
Maîtrise	Université de Montréal (976000)	23
	Université de Sherbrooke (977000)	20
	Université du Québec à Montréal (978001)	43
	Université du Québec en Outaouais (978005)	21
	Université Laval (975000)	26
	Université McGill (979000)	54
Total Maîtrise		187
Total général		1 035

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, Système GDEU, données au 16 avril 2023.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Détails des frais institutionnels obligatoires (FIO) facturés aux étudiants par université pour 2023-2024.

RÉPONSE

Les FIO constituent l'ensemble des frais obligatoires imposés par les universités à leurs étudiants, à l'exclusion des droits de scolarité et facturés directement à l'étudiant par l'université ou une de ses composantes, sans qu'il y ait possibilité de s'y soustraire. Ils peuvent varier selon le cycle d'études, les programmes et le régime d'études de l'étudiant.

Le tableau ci-dessous présente les FIO que devaient acquitter tous les étudiants réguliers de premier cycle inscrits à 30 crédits en 2023-2024, pour chaque université. Dans le cas de certaines universités offrant uniquement de la formation aux cycles supérieurs, la situation d'un étudiant de deuxième cycle régulier est présentée.

Frais institutionnels obligatoires¹ exigés d'un étudiant régulier (\$)

Universités	2023-2024
École des Hautes Études Commerciales de Montréal	1 338,92
École Polytechnique de Montréal	790,90
Université Bishop's	1 438,50
Université Concordia	1 038,30
Université Laval	842,70
Université McGill	1 478,88
Université de Montréal	855,00
Université de Sherbrooke	639,82
Université du Québec	
École nationale d'administration publique	754,50
École de technologie supérieure	630,32
Institut national de la recherche scientifique	265,40
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	627,02
Université du Québec à Chicoutimi	528,58
Université du Québec à Montréal	613,94
Université du Québec en Outaouais	571,08
Université du Québec à Trois-Rivières	539,78
Université du Québec à Rimouski	508,94
Télé-université	611,86

1. Les FIO spécifiques propres à une faculté, un département, un programme ou un cours pouvant être exigés d'un étudiant régulier ne sont pas compilés dans ce tableau.

Source : Inventaires des FIO 2023-2024

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle**

QUESTION

Cumul et détail de l'entretien différé accumulé des collèges publics et privés du Québec.

RÉPONSE

Le Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures (PAGI) 2023-2024 prévoit un déficit de maintien des actifs de 541,0 M\$ pour le réseau collégial. Le déficit de maintien d'actifs attribuable aux immeubles est de 490,0 M\$ et le déficit de maintien des actifs attribuable aux équipements est de 51,0 M\$.

Au PQI 2023-2033, pour l'année 2023-2024, l'enveloppe accordée pour maintenir en état les bâtiments du réseau collégial est de 107,5 M\$, dont 65,03 M\$ spécifiquement pour la résorption du déficit de maintien des actifs.

Pour le réseau collégial privé, le Ministère ne finance pas les dépenses d'investissements et ne dispose pas d'information sur l'état des infrastructures.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour l'année 2023-2024, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains.

RÉPONSE

À l'automne 2007, le gouvernement du Québec a confié au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) la totalité de l'enveloppe budgétaire allouée à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes. Cette enveloppe comprend une partie des sommes reçues du gouvernement fédéral en vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (ci-après l'« Accord Canada-Québec »).

Ainsi, aux fins d'assurer le financement des services spécifiques d'intégration et de francisation des personnes immigrantes, fournis par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) aux nouveaux immigrants, une partie des sommes versées au MIFI (168,75 M\$), soit 5,7 M\$, est transféré par ce dernier au MES en vertu d'une entente distincte conclue entre les 2 ministères le 10 juin 2022, laquelle est renouvelée annuellement. Une ponction équivalente à ce montant est alors effectuée par le Conseil du trésor dans les crédits du MES et est versée à titre de provision dans les crédits du MIFI.

Conformément à cette entente, le montant de 5,7 M\$ vise le financement notamment de :

- l'offre des formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel et des exemptions de droits de scolarité supplémentaires exigés des étudiants internationaux pour ces formations;
- la francisation des personnes immigrantes par le biais de la formation continue offerte dans les établissements du réseau des cégeps.

Le rapport de reddition de comptes pour 2022-2023 porte sur les éléments suivants :

- La formation d'appoint qui permet aux personnes immigrantes de suivre les formations prescrites par les ordres professionnels dans le but d'obtenir un droit de pratique de leur profession. Les sommes utilisées pour ce volet totalisent un montant de 5 656 503 \$. À cela s'ajoute le montant de 1 293 655 \$ pour les exemptions de droits de scolarité supplémentaires exigés des étudiants internationaux pour une formation d'appoint prescrite par un ordre professionnel.
- Il est à noter que pour le volet francisation, aucune dépense n'a été engagée directement en lien avec ce service.

Les ajustements financiers nécessaires pour couvrir les dépenses excédentaires ont été discutés dans le cadre de la renégociation de l'Entente pour 2023-2024. Finalement, un rapport annuel sur l'utilisation des crédits transférés pour l'année financière en cours est prévu pour le 30 mai 2024.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation, par université et cégep, du nombre d'étudiants étrangers, selon leur pays d'origine, pour 2021, 2022 et 2023.

RÉPONSE

Ventilation des étudiants internationaux par université

Les dernières données disponibles sont celles de l'automne 2023 et sont présentées en annexes 1 et 2.

Ventilation des étudiants internationaux au collégial

Les dernières données disponibles sont celles de l'automne 2023 et sont présentées en annexes 3 et 4.

Tableau 1 : Répartition des étudiants internationaux* dans le réseau universitaire québécois selon l'établissement universitaire, au trimestre d'automne, pour l'année 2023-2024p

Établissement	A-2023 ^P
Bishop's	523
Concordia	8 669
McGill	10 783
Laval	5 736
Montréal	7 061
HEC	2 213
Polytechnique	2 664
Sherbrooke	2 545
Université du Québec	16 132
ÉNAP	586
ÉTS	2 936
INRS	484
TÉLUQ	117
UQAC	2 749
UQAM	4 373
UQAR	908
UQAT	490
UQO	783
UQTR	2 706
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec**	6

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système GDEU, données au 2023-11-19.

Il s'agit des étudiants ayant le statut d'inscription : régulier ou libre.

P: les données de l'automne 2023 sont provisoires.

Notes :

*Au Canada, le concept des « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les résidents permanents sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.

** : Il est à considérer que l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) n'est pas un établissement universitaire, au sens de l'article 1 de la Loi sur les établissements d'enseignement universitaire (e-14.1). Cependant, l'organisme a obtenu le droit d'attribuer le qualificatif «universitaire» à un programme d'enseignement, comme l'indique l'article 4 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. Considérant cette distinction, il faut savoir que l'ITHQ n'est pas financé par les Règles budgétaires des universités.

Tableau 2 : Répartition des étudiants internationaux* au réseau universitaire, selon le top 10 des pays de citoyenneté, au trimestre d’automne, pour l’année 2023-2024^P**

Pays de citoyenneté	2023-2024 ^P
France (total)	16 058
Chine (total)	4 548
Inde	3 261
Iran	3 191
États-Unis	2 851
Algérie	2 060
Sénégal	2 031
Maroc	2 018
Cameroun	1 429
Côte d’Ivoire	1 343
Autres	17 542
Ensemble du réseau	56 332

Source : Ministère de l’Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système GDEU, données au 2023-11-19.

Il s’agit des étudiants ayant le statut d’inscription : régulier ou libre.

P : Les données de l’automne 2023 sont provisoires.

Notes :

*Au Canada, le concept des «étudiants internationaux» comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d’études. Les résidents non permanents sont des personnes originaires d’un autre pays qui sont titulaires d’un permis d’études ou d’un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l’extérieur du Canada vivant avec elles.

**En fonction des pays de citoyenneté, les regroupements suivants sont nécessaires :
Étudiants français : France (métropolitaine), Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie, Guyane française, Polynésie française, Martinique, Saint-Martin (français), Saint-Pierre-et-Miquelon ,Réunion et Îles Mayotte
Étudiants chinois : Chine, Macao et Hong-Kong

Tableau 3. Répartition des effectifs étudiants internationaux* dans le réseau collégial québécois, selon le réseau et l'organisme responsable, au trimestre d'automne, pour l'année 2023-2024p

Établissement d'enseignement	A-2023 ^p
Collégial public (Cégep)	8 983
Cégep André-Laurendeau (929000)	209
Cégep Beauce-Appalaches (937000)	157
Cégep d'Ahuntsic (913000)	197
Cégep de Baie-Comeau (931001)	193
Cégep de Bois-de-Boulogne (914000)	105
Cégep de Chicoutimi (932002)	276
Cégep de Drummondville (907001)	153
Cégep de Granby (904001)	149
Cégep de Jonquière (932003)	430
Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)	568
Cégep de La Pocatière (923000)	135
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (920000)	255
Cégep de Lévis (921000)	130
Cégep de l'Outaouais (919000)	106
Cégep de Maisonneuve (916000)	186
Cégep de Matane (927000)	240
Cégep de Rimouski (901000)	180
Cégep de Rivière-du-Loup (922000)	187
Cégep de Rosemont (915000)	169
Cégep de Sainte-Foy (903000)	118
Cégep de Saint-Jérôme (928000)	67
Cégep de Saint-Laurent (912000)	155
Cégep de Sept-Îles (931002)	92
Cégep de Shawinigan (906000)	118
Cégep de Sherbrooke (904000)	315
Cégep de Sorel-Tracy (907002)	75
Cégep de St-Félicien (932004)	398
Cégep de St-Hyacinthe (907003)	144
Cégep de Thetford (924000)	127
Cégep de Trois-Rivières (905000)	402
Cégep de Valleyfield (918000)	69
Cégep de Victoriaville (925000)	159
Cégep du Vieux Montréal (917000)	252
Cégep Édouard Montpetit (909000)	169
Cégep François-Xavier Garneau (926000)	180
Cégep Gérald-Godin (939000)	36
Cégep John Abbott (935000)	102
Cégep Limoilou (902000)	410
Cégep Lionel Groulx (911000)	20
Cégep Marie-Victorin (938000)	505
Cégep Montmorency (930000)	124
Cégep régional Champlain (936000)	31
Cégep régional de Lanaudière (940000)	45
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (908000)	97
Collège d'Alma (932001)	177
Collège Dawson (933000)	267
Collège Héritage (919001)	14
Vanier College (934000)	290
Collégial privé subventionné	4 606

Établissement d'enseignement	A-2023 ^P
Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)	52
Collège André-Grasset (1973) inc. (749547)	40
Collège Bart (1975) (669537)	32
Collège Centennial (749701)	5
Collège Décarie (693515)	19
Collège Ellis (250506)	321
Collège international Marie de France (749557)	46
Collège Jean-de-Brébeuf (749556)	21
Collège Laflèche (260501)	48
Collège LaSalle (749548)	1 704
Collège Marianopolis (749712)	136
Collège Mérici (669506)	72
Collège O'Sullivan de Montréal inc. (749561)	80
Collège O'Sullivan de Québec inc. (669546)	53
Collège TAV (693510)	408
Collège Universel - Campus Gatineau (690555)	324
Collégial international Sainte-Anne (693530)	32
École de musique Vincent d'Indy (719503)	1
École nationale de cirque (749937)	41
Institut Teccart (692550)	1 165
Séminaire de Sherbrooke (270543)	6
Collégial privé non subventionné	1 370
Académie de l'Entrepreneurship (294901)	8
Collège Air Richelieu (693590)	16
Cargair Ltée (693651)	12
Cestar Collège - Syn Studio (693630)	13
Cestar Collège, Campus LaSalle (693740)	3
Cestar Collège, Campus Sherbrooke (277500)	1
Collège April-Fortier inc. (749720)	1
Collège Canada inc. (693550)	154
Collège CDI Administration . Technologie . Santé (749747)	35
Collège Cumberland (693760)	19
Collège d'aéronautique (693699)	28
Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc. (693610)	1
Collège de l'immobilier du Québec (692590)	4
Collège de photographie Marsan inc. (749553)	12
Collège de pilotage Saint-Hubert (693691)	2
Collège d'enseignement en immobilier inc. (692540)	2
Collège des Technologies de l'Information de Montréal (693570)	27
Collège Eid Air Aviation (693693)	1
Collège Greystone (693710)	141
Collège Herzing (749758)	33
Collège Kensley inc. (693780)	7
Collège l'Avenir de Rosemont (693735)	15
Collège Mérici (669506)	41
Collège national de science et technologie inc. (693770)	7
Collège Salette / ESMA - École supérieure des métiers artistiques (749795)	42
Collège Select Aviation (693695)	74
École de danse contemporaine de Montréal (749751)	3
École nationale de l'humour (749995)	5
École Pivaut Montréal Inc. (693750)	5
Hélicraft (693661)	14
Institut d'enregistrement du Canada (359505)	8
Institut Trebas Québec inc. (749738)	487
Lachute Aviation (693640)	2
L'École de danse de Québec (669542)	2
Multihexa (691510)	10
Passport Hélico (693697)	7
Rubika, école supérieure de création numérique appliquée à l'animation, au design et au jeu vidéo inc. (693603)	128
Collégial gouvernemental	56

Établissement d'enseignement	A-2023 ^P
Conservatoire de musique de Montréal (749572)	3
Conservatoire de musique de Québec (669510)	2
Conservatoire de musique de Saguenay (100501)	1
Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière (190504)	10
Institut de technologie agroalimentaire, campus de Saint-Hyacinthe (440512)	13
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (749655)	23
Macdonald College - Université McGill (699600)	4
Total étudiants internationaux	15 015

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 2023-11-05.

P: les données de l'automne 2023 sont provisoires.

Notes :

* Au Canada, le concept des « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les résidents non permanents sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.

Tableau 4. Répartition des étudiants internationaux* au réseau collégial, selon le top 10 des pays de citoyenneté, au trimestre d’automne, pour l’année 2023-2024^P**

Pays de citoyenneté	A-2023 ^P
France (total)	4 430
Inde	1 590
Cameroun	1 266
Maroc	1 027
Côte d’Ivoire	693
Colombie	569
Brésil	449
Algérie	405
Sénégal	403
Haïti	386
Autres	3 797
Ensemble du réseau	15 015

Source : Ministère de l’Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 2023-11-05.

P : les données de l’automne 2022 et 2023 sont provisoires.

Notes :

*Au Canada, le concept des «étudiants internationaux» comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d’études. Les résidents non permanents sont des personnes originaires d’un autre pays qui sont titulaires d’un permis d’études ou d’un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l’extérieur du Canada vivant avec elles.

**En fonction des pays de citoyenneté, les regroupements suivants sont nécessaires :

Étudiants français : France (métropolitaine), Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie, Guyane française, Polynésie française, Martinique, Saint-Martin (français), Saint-Pierre-et-Miquelon, Réunion et Îles Mayotte

Étudiants chinois : Chine, Macao et Hong-Kong

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Évolution des collaborations entre les collèges, les universités et les entreprises depuis 2014

RÉPONSE

Chaque université a la responsabilité de conclure ses propres ententes avec une ou des entreprises. Elles ne sont pas tenues de les transmettre, de façon systématique, au Ministère. Toutefois, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) collige des informations sur la collaboration entre les entreprises et les universités en matière de valorisation de la recherche, de dépôt des brevets et de publications rédigées en collaboration. Le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU), piloté par le MEIE, compile aussi des données sur les recherches collaboratives entre les universités et les entreprises.

Par ailleurs, les données financières utilisées par Statistique Canada à cet effet se basent sur les déclarations des universités auprès de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU).

En 2021-2022, selon les déclarations des universités à l'ACPAU et les données de Statistique Canada, les entreprises privées commerciales ont apporté aux Universités du Québec un montant total de 286 498 000 \$, dont plus de 252 M\$ pour la recherche subventionnée ou contractuelle.

De plus, de nouvelles initiatives mises en place par le ministère de l'Enseignement supérieur encouragent les établissements d'enseignement supérieur à collaborer avec les entreprises :

1. Pôles régionaux en enseignement supérieur

En soutenant la création de pôles régionaux en enseignement supérieur, le ministère de l'Enseignement supérieur encourage la collaboration entre les cégeps, les universités et les entreprises. Depuis la création de la mesure en 2018, 16 pôles régionaux ont vu le jour, dont celui pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, récemment mis en place en juillet 2023. Ces pôles reposent sur le déploiement d'initiatives régionales communes entre les cégeps et les universités. Les actions mises en œuvre dans le cadre des pôles régionaux ont notamment pour objectif de renforcer les maillages avec les organismes de développement socioéconomique et de mettre en œuvre des solutions à des enjeux régionaux d'adéquation formation-emploi. Pour l'année 2023-2024, c'est une enveloppe de 13 M\$ qui est dédiée à cette mesure.

2. SYNTHÈSE-Pôle Image Québec

Précédemment appelé Pôle en arts et créativité numériques, SYNTHÈSE, Pôle Image Québec a pour ambition de s'assurer que le Québec et l'ensemble de ses régions disposent des talents ayant la formation et l'expertise nécessaires pour assurer la vitalité des entreprises en créativité numérique (secteurs du jeu vidéo et du cinéma d'animation dans un premier temps). Il souhaite relever les défis de formation et d'éducation dans le milieu de la créativité numérique en brisant les silos entre les entreprises, les institutions d'enseignement et la recherche à la grandeur du Québec par des initiatives porteuses et concrètes.

- SYNTHÈSE repose sur une collaboration entre les collèges et les universités, les regroupements d'entreprises ainsi que des acteurs de la recherche de pointe, afin de répondre aux enjeux propres à la formation, à la recherche, à l'innovation et au transfert de technologies dans le domaine.

- En 2022-2023, un montant de 1 M\$ a été investi pour financer les travaux du Pôle.
3. Soutien aux initiatives avec les collectivités et les entreprises
- Depuis 2019-2020, la *Politique québécoise de financement des universités* prévoit un soutien financier à des mandats stratégiques dans le réseau universitaire. Afin de répondre à l'une des priorités du gouvernement, soit d'encourager la collaboration entre les universités et les entreprises, l'un des trois volets des mandats stratégiques vise le soutien aux initiatives avec les entreprises privées.
 - Pour 2023-2024, une enveloppe de 10 M\$ a été répartie dans le réseau universitaire pour la réalisation de ces projets en partenariat avec les entreprises privées, les entreprises d'économie sociale et les organismes d'action communautaire.
 - Plus précisément, les sommes allouées visent à soutenir le transfert réciproque de connaissances, d'expertise et de compétences entre les partenaires et les chercheuses ou chercheurs d'un établissement universitaire, stimuler la production de nouvelles connaissances et la cocréation de solutions innovantes en réponse aux enjeux sociaux, économiques, technologiques et culturels actuels, ainsi qu'encourager la diffusion et l'implantation d'innovations technologiques et sociales.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des initiatives gouvernementales pour encourager les diplômés du collégial et universitaire vers le marché du travail.

RÉPONSE

Le ministère de l'Enseignement supérieur n'a pas mis en place de mesures ciblées pour encourager les diplômés vers le marché du travail.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des programmes autofinancés, par université. Nombre de demandes, par année, en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées pour 2023-2024.

RÉPONSE

Le ministère de l'Enseignement supérieur collige des données sur les programmes autofinancés une fois par année, sur la base des déclarations de programmes autofinancés fournies par les établissements universitaires. La date de cette déclaration est le 30 novembre, pour l'année qui précède. Les données présentées proviennent des déclarations annuelles fournies par les établissements en date du 29 février 2024.

Programmes autofinancés par université 2022-2023

ÉTABLISSEMENT	PROGRAMME
Université McGill	E.M.B.A. Joint Executive Non-Thesis
	(M.B.A.) Management (Non-Thesis) (Full Time/Professional)
	M.M. Analytics (Non-Thesis)
	M.M. Finance (Non-Thesis)
	M.M. IMPM (Non-Thesis)
	(M.M.) Manufacturing Management China (Non-Thesis)
	M.M. Manufacturing Management -Non-Thesis)
	Master Public Policy (Non-Thesis)
	Graduate Certificate in Aviation Leadership
	M.M. IMHL (Non-Thesis)
	(M.M.) IMHL (Non-Thesis) Online version
	Master of Management in Retailing
	Undergraduate Diploma in Commercial Cannabis
	Graduate Certificate in Healthcare Management
	Graduate Certificate in Foundations of Health Science Education
Polytechnique Montréal	Gestion des infrastructures routières
Université de Sherbrooke	Doctorat en médecine
	Maîtrise en administration des affaires
	Microprogramme de 2e cycle en pratiques de gestion
Université du Québec à Chicoutimi	Baccalauréat en informatique de gestion
	Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires
	Baccalauréat en animation 3D et en design numérique
	Maîtrise en gestion de projet (3249-GU)
	Maîtrise en gestion de projet (3249-TUT)
	Maîtrise en gestion de projet (3249-HANG)
Université du Québec à Montréal	3457 (Maîtrise en administration des affaires [Algérie])
	1970 (Maîtrise en administration des affaires [Roumanie])
	1970 (Maîtrise en administration des affaires [Viet Nam])
	3457 (Maîtrise en administration des affaires [Gabon])
	1970 (Maîtrise en administration des affaires [Chine])
	1970 (Maîtrise en administration des affaires [Pologne])
	1970 (Maîtrise en administration des affaires [Pérou])
	3457 (Maîtrise en administration des affaires [MBA pour cadres] en services financiers [Tunisie])
	4122 (Certificat en administration [Sénégal])
	4122 (Certificat en administration [Casablanca])

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation pour 2023-2024 et les projections pour 2024-2025, par université, des revenus supplémentaires obtenus conséquemment à la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français.

RÉPONSE

L'information la plus récente du nombre des étudiants français en équivalence au temps plein (EETP) est celle de 2022-2023. Ces données proviennent du premier dénombrement. Elles sont donc provisoires.

Montant forfaitaire par université des étudiants français qui acquittent le montant forfaitaire des étudiants canadiens non-résidents du Québec en 2022-2023
(En milliers de dollars)

Établissement	Montants forfaitaires
Université Bishop's	443
Université Concordia	4 773
Université Laval	2 750
Université McGill	9 428
Université de Montréal	9 097
HEC Montréal	4 550
École Polytechnique de Montréal	2 981
Université de Sherbrooke	684
Université du Québec	8 506
Total	43 211
UQAT	189
UQAC	266
UQAM	4 270
UQO	120
UQAR	307
UQTR	1 253
INRS	43
ÉNAP	0
ETS	2 007
TÉLUQ	51
Université du Québec	8 506

EETP 2022-2023 de GDEU (29 février 2024) et droits de scolarité de 2022-2023.
Note : Les montants présentés dans le tableau ont été arrondis. Par conséquent, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des montants présentés.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, fournir par établissement, les sommes investies, le nombre de professionnels embauchés par corps d'emploi et le nombre d'étudiants ayant accès aux services.

RÉPONSE

Les données sont présentées à l'annexe, ventilées par établissement :

- Nombre de ressources embauchées (en ETC) :
 - En orientation ou en information scolaire et professionnelle,
 - Enseignantes et enseignants ou professeures et professeurs embauchés,
 - En soutien à l'enseignement ou à l'apprentissage,
 - En analyse des données liées à la réussite étudiante et en évaluation des mesures mises en œuvre pour la favoriser.
- Nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant participé aux activités¹ :
 - Complémentaire visant l'acquisition des compétences essentielles à la poursuite des études collégiales offertes à l'intérieur et à l'extérieur des cours,
 - Visant à offrir à des étudiantes et étudiants des collèges et du 1er cycle universitaire l'occasion de collaborer à des projets de recherche,
 - Autres types d'activités.

Les tableaux ci annexés, présentent, pour les universités, cégeps et collèges privés, les sommes investies pour les mesures temporaires du plan d'action, le nombre de professionnels embauchés par corps d'emploi et le nombre d'étudiants ayant accès aux services pour l'année 2022-2023 dans le cadre du plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES).

Nom de l'université	Sommes investies
Université Bishop's	455 597 \$
Université Concordia	1 183 549 \$
Université Laval	1 449 808 \$
Université McGill	1 220 447\$
Université de Montréal	1 536 979 \$
HEC Montréal	679 666 \$
École Polytechnique de Montréal	602 242 \$
Université de Sherbrooke	1 002 822 \$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	462 843 \$
Université du Québec à Chicoutimi	504 406 \$
Université du Québec à Montréal	1 144 682 \$
Université du Québec en Outaouais	535 270 \$
Université du Québec à Rimouski	503 440 \$
Université du Québec à Trois-Rivières	681 099 \$
Institut national de la recherche scientifique	399 551 \$
École nationale d'administration publique	405 621 \$
École de technologie supérieure	619 625 \$
Télé-université	505 353 \$
Siège social	100 000 \$
Total du réseau	13 990 000 \$

¹ Il existe d'autres types d'activités mises en place par les établissements, pour lesquelles seules les données sur le nombre d'activités sont disponibles. Le Nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant participé aux activités est par conséquent sous-estimé et ne couvre pas toutes les activités mises en place.

Nom du collège	Sommes investies
Abitibi-Témiscamingue	295 600 \$
Ahuntsic	418 900 \$
Alma	165 200 \$
André-Laurendeau	241 300 \$
Baie-Comeau	145 400 \$
Beauce-Appalaches	255 300 \$
Bois-de-Boulogne	251 600 \$
Champlain	436 400 \$
Chicoutimi	244 300 \$
Dawson	473 000 \$
Drummondville	213 200 \$
Édouard-Montpetit	441 400 \$
Saint-Félicien	185 100 \$
Sainte-Foy	390 900 \$
François-Xavier Garneau	374 200 \$
Gaspésie et des Îles	248 000 \$
Gérald Godin	165 400 \$
Granby Haute-Yamaska	194 800 \$
Héritage	174 800 \$
Saint-Hyacinthe	299 600 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	237 700 \$
Saint-Jérôme	356 600 \$
John Abbott	381 800 \$
Jonquière	284 000 \$
Lanaudière	451 400 \$
La Pocatière	196 300 \$
Saint-Laurent	262 700 \$
Lévis-Lauzon	234 400 \$
Limoilou	339 100 \$
Lionel-Groulx	337 700 \$
Maisonneuve	360 100 \$
Marie-Victorin	264 400 \$
Matane	147 400 \$
Montmorency	439 700 \$
Outaouais	356 600 \$
Rimouski	293 200 \$
Rivière-du-Loup	162 300 \$
Rosemont	298 500 \$
Sept-Îles	145 900 \$
Shawinigan	160 700 \$
Sherbrooke	342 800 \$
Sorel-Tracy	162 600 \$
Thetford	183 300 \$
Trois-Rivières	269 400 \$
Valleyfield	230 600 \$
Vanier	390 800 \$
Victoriaville	228 800 \$
Vieux Montréal	376 800 \$
Total	13 510 000 \$

Nom du collège privé	Sommes investies
Campus Notre-Dame-de-Foy	49 807 \$
Collège André-Grasset (1973) inc.	75 922 \$
Collège Bart (1975)	32 774 \$
Collège Centennial	27 758 \$
Collège Ellis	51 485 \$
Collège international Marie de France	35 646 \$
Collège Jean-de-Brébeuf	90 446 \$
Collège Laflèche	65 585 \$
Collège LaSalle	116 742 \$
Collège Marianopolis	106 749 \$
Collège Mérici	54 155 \$
Collège O'Sullivan de Montréal inc.	39 409 \$
Collège O'Sullivan de Québec inc.	30 063 \$

Collège Stanislas inc.	39 954 \$
Collège TAV	46 914 \$
Collège Universel - Campus Gatineau	39 167 \$
Collégial international Sainte-Anne	40 158 \$
École de musique Vincent d'Indy	28 324 \$
École de sténographie judiciaire	0 \$
École nationale de cirque	29 012 \$
Institut Teccart	39 106 \$
Séminaire de Sherbrooke	40 824 \$
Total	1 080 000 \$

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la mobilité étudiante, ventiler l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser la mobilité des étudiants québécois » pour 2023-2024. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2024-2025.

RÉPONSE

Depuis l'automne, la mesure visant à « Favoriser la mobilité des étudiants québécois» a été remplacée par le programme de bourses Parcours.

Collégial public

En 2022-2023, l'enveloppe représente 6,3M\$, à laquelle s'ajoutent les sommes non engagées par les cégeps dans le cadre de ce programme depuis 2016-2017.

Ventilation des sommes pour 2022-2023

Établissement	Allocation 2022-2023	Montants accumulés 2016-2021	Total disponible	Nombre de bourses 2022- 2023
Cégep de La Pocatière	747 000 \$	31 497 \$	778 497 \$	86
Cégep de Matane	216 000 \$	223 927 \$	439 927 \$	48
Cégep de Rimouski	927 000 \$	0 \$	927 000 \$	103
Cégep de Rivière-du-Loup	459 000 \$	137 060 \$	596 060 \$	66
Cégep d'Alma	63 000 \$	262 807 \$	325 807 \$	36
Cégep de Chicoutimi	324 000 \$	196 356 \$	520 356 \$	57
Cégep de Jonquière	162 000 \$	155 500 \$	317 500 \$	35
Cégep de St-Félicien	72 000 \$	265 659 \$	337 659 \$	37
Cégep de Trois-Rivières	261 000 \$	131 462 \$	392 462 \$	43
Cégep de Shawinigan	675 000 \$	105 776 \$	780 776 \$	86
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	72 000 \$	309 748 \$	381 748 \$	42
Cégep de Baie-Comeau	423 000 \$	205 719 \$	628 919 \$	69
Cégep de Sept-Îles	45 000 \$	360 639 \$	405 639 \$	45
Cégep de la Gaspésie et des Îles	360 000 \$	236 261 \$	596 261 \$	66
Cégep Beauce-Appalaches	180 000 \$	201 520 \$	381 520 \$	42
Cégep de Thetford	486 000 \$	99 991 \$	585 991 \$	65
Cégep de Sorel-Tracy	423 000 \$	s.o.	423 000 \$	47
Cégep de Victoriaville	432 000 \$	s.o.	432 000 \$	48
Total	6 327 000 \$			1021

Collégial privé subventionné

Bien que les établissements collégiaux privés subventionnés ne soient pas admissibles au programme des bourses Parcours, la mesure de mobilité étudiante, sous son ancienne forme, a été conservée.

Établissement	Allocation 2022-2023
Collège Laflèche	60 000\$
Séminaire de Sherbrooke	60 000\$
Total	120 000\$

Ventilation des sommes pour 2023-2024

Établissement	Allocation 2023-2024	Nombre de bourses 2023-2024
Cégep de La Pocatière	1 278 000 \$	142
Cégep de Matane	756 000 \$	84
Cégep de Rimouski	1 863 000 \$	207
Cégep de Rivière-du-Loup	1 143 000 \$	127
Collège d'Alma	729 000 \$	81
Cégep de Chicoutimi	1 179 000 \$	131
Cégep de Jonquière	1 071 000 \$	119
Cégep de St-Félicien	810 000 \$	90
Cégep de Trois-Rivières	1 098 000 \$	122
Cégep de Shawinigan	1 233 000 \$	137
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	1 305 000 \$	145
Cégep de Baie-Comeau	1 062 000 \$	118
Cégep de Sept-Îles	720 000 \$	80
Cégep de la Gaspésie et des Îles	1 260 000 \$	140
Cégep Beauce-Appalaches	720 000 \$	80
Cégep de Thetford	1 008 000 \$	112
Cégep de Sorel-Tracy	720 000 \$	80
Cégep de Victoriaville	720 000 \$	80
Cégep de Saint-Jérôme (Centre collégial de Mont-Laurier)	225 000 \$	25
Cégep régional de Lanaudière (Joliette)	225 000 \$	25
Total	19 125 000 \$	2 125

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 25 concernant le nombre de diplômés en soins infirmiers et l'augmentation du taux de diplomation de 2 % dans les programmes du domaine des sciences naturelles et du génie, les sommes investies en 2022-2023 et les prévisions pour 2023--2024.

RÉPONSE

La Stratégie nationale sur la main-d'œuvre n'est plus en vigueur.

MINISTÈRE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 30 concernant la révision de la gestion de l'offre de formation pour l'assouplir et l'adapter aux réalités des petites régions, les sommes investies en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

RÉPONSE

À l'ordre d'enseignement collégial :

Le Ministère a procédé à la révision de son Cadre de gestion de l'offre de formation collégiale. Le nouveau cadre dote le Ministère d'outils plus efficaces pour répondre aux enjeux actuels au regard des besoins des employeurs en techniciens qualifiés. Ces travaux s'inscrivent dans un contexte où certains programmes d'études de secteurs stratégiques peinent à attirer des étudiants et où plusieurs régions présentent des défis démographiques importants.

Afin d'amener davantage de transparence pour l'ensemble des acteurs du réseau, une seconde révision est en cours. Cette nouvelle révision est effectuée par un sous-comité du Comité MES-Fédération des cégeps sur l'offre de formation collégiale, qui regroupe des représentants du Ministère, des directeurs généraux de cégeps et un représentant de la Fédération des cégeps.

Une importante mesure vise à accroître l'accès à la formation collégiale en soutenant les projets de délocalisation de l'offre de formation dans des régions où, malgré un besoin important en formation technique, le bassin de recrutement ne justifie pas l'implantation d'un programme d'études complet. En 2022-2023, c'est un montant 633 500 \$ qui a été alloué dans le cadre de cette mesure. Des demandes sont encore en cours d'analyse pour 2023-2024.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 31 concernant le développement de projet d'apprentissage ou la mise en œuvre de compétence en milieu de travail et le développement de l'offre d'alternance travail-études, les sommes investies en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

RÉPONSE

- 1) À l'ordre d'enseignement collégial public :

Mesure visant à favoriser les apprentissages en milieu de travail

En 2023-2024, une enveloppe dédiée à l'apprentissage en milieu de travail (AMT) de 1,1 M\$ est disponible pour les cégeps et devrait être complètement utilisée pour soutenir le développement de nouveaux projets et le maintien de projets existants. Les résultats de l'appel de projets sont en cours d'approbation.

Alternance travail-études

En 2023-2024, une enveloppe dédiée à l'alternance travail-études (ATE) de 4 M\$ est disponible pour les cégeps et elle sera utilisée dans son entièreté, l'ATE ayant généré des activités supérieures aux disponibilités budgétaires.

- 2) À l'ordre d'enseignement collégial privé subventionné :

En 2023-2024, une enveloppe globale de 0,5 M\$ est disponible pour l'AMT et l'ATE dans le réseau collégial privé.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 34, les sommes investies en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025 pour les éléments suivants :

- a) améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences ;
- b) examiner la possibilité d'attribuer des équivalences scolaires aux personnes formées hors du Québec ;
- c) développer des outils pour améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences ;
- d) mise en place d'un guichet unique québécois pour la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes formées à l'étranger.

RÉPONSE

- a. La mesure 34, *Améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences*, de la Stratégie, vise à favoriser la fluidité des parcours scolaires par la reconnaissance des apprentissages réalisés tant dans un contexte scolaire que par l'expérience. L'objectif final est de favoriser l'intégration professionnelle rapide et la progression des personnes sur le marché du travail.

Elle regroupe trois initiatives :

1. Examiner la possibilité d'attribuer des équivalences scolaires aux personnes formées hors du Québec (b.)

En 2021-2022, 38 988 \$ a été accordé pour développer un guide virtuel permettant aux professionnels de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) d'effectuer les analyses scolaires des candidats formés hors Québec avec un parcours scolaire antérieur.

Pour les soutenir dans leurs tâches, les centres d'expertise en RAC ont développé au fil du temps plusieurs outils pratiques auxquels les cégeps peuvent se référer.

Le Ministère appuie les universités dans le développement et l'offre de formations d'appoint pour les professionnels formés à l'étranger afin qu'ils puissent accéder à une profession réglementée. Les universités qui le désirent peuvent soumettre leurs projets dans le cadre de l'appel de projets « Reconfiguration de l'offre de formation – volets 3 et 4 ».

2. Développer des outils pour améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences (c.)

Le Ministère soutient financièrement les universités pour leur permettre de développer des services et des processus de RAC rigoureux et efficaces et d'en accroître l'accessibilité, l'équité et la transparence. Depuis 2017-2018, le Ministère octroie annuellement 1,8 M\$ aux universités. Entre 2021-2022 et 2023-2024, un financement additionnel a été octroyé par le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur*. Des sommes ont également été ajoutées dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre pour favoriser la RAC dans les programmes menant au brevet d'enseignement. En 2023-2024, l'enveloppe dédiée à la RAC totalise 6 701 M\$.

Entre 2018 et 2023, le Ministère a également financé les travaux du groupe de travail interuniversitaire sur la RAC, qui a été mis sur pied sous la gouverne du Comité des affaires académiques du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), par l'intermédiaire d'un contrat de service. Le contrat, qui représente un montant total de 800 000 \$, devait se terminer en mars 2022, mais a été prolongé d'un an, jusqu'en mars 2023. Pour l'essentiel, les activités du groupe de travail ont pour but d'assurer la concertation entre les universités au sujet de leur vision de la RAC et de leurs pratiques en la matière.

Depuis le 30 novembre 2023, le Ministère finance un service de soutien interuniversitaire en RAC par le biais d'une entente de service avec le BCI. Ce service, destiné aux établissements universitaires, est centré sur le développement et le déploiement d'une offre de services de soutien en RAC en milieu universitaire, ainsi que sur la concertation en matière de RAC.

3. Mise en place d'un guichet unique québécois pour la reconnaissance des acquis et des compétences (d.)

Cette mesure relève du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. En 2022-2023, le Ministère a accordé une aide financière maximale de 300 000 \$ à l'organisme Qualifications Québec, répartie sur deux ans, soit 150 000 \$ pour 2022-2023 et 150 000 \$ pour 2023-2024.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la Stratégie nationale sur la main d'œuvre, le suivi apporté à la mesure 36, les sommes investies en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025 pour les éléments suivants :

- a) accroître la fluidité des parcours de formation collégiale ;
- b) faciliter l'orientation scolaire au moyen de cours spécifiques ;
- c) bonifier l'offre de parcours de continuité entre la formation professionnelle et la formation technique.

RÉPONSE

La mesure 36 de la Stratégie nationale de la main-d'œuvre, visant à accroître la fluidité des parcours de formation collégiale, est mise en œuvre grâce à deux mesures distinctes, soit :

- 1) faciliter l'orientation scolaire au moyen de cours spécifiques ;
- 2) bonifier l'offre de parcours de continuité entre la formation professionnelle et la formation technique.

Faciliter l'orientation scolaire au moyen de cours spécifiques

Le ministère de l'Enseignement supérieur a bonifié le financement des cours de formation spécifique pour les étudiants inscrits au cheminement Tremplin DEC. Désormais, le financement est établi en fonction du poids de programme du programme de référence. Il s'agit d'une mesure incitative afin que les établissements offrent rapidement des cours de formation spécifique dans le parcours des étudiants inscrits en Tremplin DEC, facilitant ainsi leur orientation scolaire en leur permettant d'explorer différents programmes d'études.

Les montants étant établis en fonction de la clientèle étudiante, la hauteur du financement accordé ne sera connue qu'ultérieurement.

Bonifier l'offre de parcours de continuité entre la formation professionnelle et la formation technique

Afin de favoriser le développement de passerelles DEP-AEC, une mesure budgétaire a été adoptée dans le cadre de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, afin de soutenir le développement de tels parcours.

Pour l'année scolaire 2022-2023, aucune demande pour le développement de passerelle DEP-AEC n'a été reçue au ministère.

Une enveloppe globale de 1,65 M\$ est disponible pour le développement d'AEC, de certifications collégiales et de passerelles DEP-AEC en 2023-2024 et aucune demande pour le développement de passerelle DEP-AEC n'a été financée au ministère jusqu'à présent.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le « Plan d'action sur la santé mentale étudiante à l'enseignement supérieur », fournir les investissements par établissement en soutien psychosocial, les nombres d'embauches, le nombre d'étudiants ayant eu accès aux services et le nombre d'étudiants toujours en attente de services.

RÉPONSE

Les données sont présentées à l'annexe 1, ventilées par établissement :

- Nombre d'ETC embauchés ou libérés¹;
- Nombre d'étudiants ayant bénéficié des services;
- Nombre d'étudiants sur les listes d'attente.

Pour la collecte de données au 31 décembre 2023, considérant qu'il s'agit des résultats préliminaires², des variations mineures dans les résultats finaux pourraient être observés.

Les données sur les investissements par établissement sont aux annexes 2, 3 et 4.

¹ Il est à noter que les données reçues contiennent à la fois le nombre d'ETC embauchés et libérés, le nombre d'embauches ne peut être isolé des totaux déclarés.

² Ces résultats préliminaires sont en date du 15 février 2024.

Annexe 1		Entre 2 sept 2021 et 31 déc. 2023		31 déc. 2023
		ETC embauchés ou libérés (1 «ETC» étant 1 employé temps complet)	Étudiants ayant bénéficié des services	Liste d'attente
Réseau	Établissement	Total du nombre de ressources embauchées ou libérées	Total du nombre d'étudiants ayant bénéficié des services	Nombre d'étudiants inscrits sur les listes d'attente pour avoir des services de psychothérapie
Collégial privé	Campus Notre-Dame-de-Foy	7,8	354	3
Collégial privé	Collège André-Grasset (1973) inc.	14,1	656	0
Collégial privé	Collège Bart (1975)	4,1	187	0
Collégial privé	Collège Centennial	15,4	539	0
Collégial privé	Collège Ellis	22,8	513	0
Collégial privé	Collège international Marie de France	11,1	483	0
Collégial privé	Collège Jean-de-Brébeuf	19,5	823	5
Collégial privé	Collège Lafleche	32,0	1 029	9
Collégial privé	Collège LaSalle	27,6	450	0
Collégial privé	Collège Marianopolis	4,7	941	4
Collégial privé	Collège Mérici	2,7	846	0
Collégial privé	Collège O'Sullivan de Montréal inc.	3,3	176	0
Collégial privé	Collège O'Sullivan de Québec inc.	5,0	22	0
Collégial privé	Collège Stanislas inc.	12,7	782	9
Collégial privé	Collège TAV	9,4	184	0
Collégial privé	Collège Universel - Campus Gatineau	7,1	280	0
Collégial privé	Collégial international Sainte-Anne	12,4	513	0
Collégial privé	École de musique Vincent d'Indy	0,7	19	1
Collégial privé	École de sténographie judiciaire du Québec	0,0	0	
Collégial privé	École nationale de cirque	17,7	311	3
Collégial privé	Institut Teccart	5,3	202	0
Collégial privé	Séminaire de Sherbrooke	6,3	206	0
Collégial public	Cégep André-Laurendeau	14,5	1 263	0
Collégial public	Cégep Beauce-Appalaches	8,4	1 678	0
Collégial public	Cégep Bois-de-Boulogne	5,2	705	1
Collégial public	Cégep Champlain à Lennoxville	6,4	172	
Collégial public	Cégep Champlain à Saint-Lambert	2,0	479	
Collégial public	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	1,6	198	
Collégial public	Cégep d'Ahuntsic	45,2	3 615	16
Collégial public	Cégep de Baie-Comeau	17,0	994	0
Collégial public	Cégep de Bois-de-Boulogne	11,8	1 158	
Collégial public	Cégep de Chicoutimi	15,8	1 385	15
Collégial public	Cégep de Drummondville	15,4	3 653	0
Collégial public	Cégep de Granby	9,8	845	0
Collégial public	Cégep de Jonquière	40,4	1 867	4
Collégial public	Cégep de la Gaspésie et des îles	11,8	1 413	0
Collégial public	Cégep de La Pocatière	18,0	909	0
Collégial public	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	28,3	3 203	1
Collégial public	Cégep de Lévis	17,5	4 683	0
Collégial public	Cégep de Lévis-Lauzon	3,6	221	
Collégial public	Cégep de l'Outaouais	18,0	1 711	6
Collégial public	Cégep de Maisonneuve	47,0	1 918	12
Collégial public	Cégep de Matane	13,7	766	0
Collégial public	Cégep de Rimouski	40,4	8 491	32
Collégial public	Cégep de Rivière-du-Loup	12,4	860	3
Collégial public	Cégep de Rosemont	11,2	9 531	0
Collégial public	Cégep de Sainte-Foy	17,1	6 227	0
Collégial public	Cégep de Saint-Jérôme	50,2	12 039	0
Collégial public	Cégep de Saint-Laurent	21,6	2 503	0
Collégial public	Cégep de Sept-Îles	4,0	318	0
Collégial public	Cégep de Shawinigan	13,5	1 956	0
Collégial public	Cégep de Sherbrooke	44,1	2 052	19
Collégial public	Cégep de Sorel-Tracy	30,7	1 490	0
Collégial public	Cégep de St-Félicien	25,2	2 433	3
Collégial public	Cégep de St-Hyacinthe	20,7	3 188	3
Collégial public	Cégep de Thetford	8,9	3 440	0
Collégial public	Cégep de Trois-Rivières	27,8	1 092	8
Collégial public	Cégep de Valleyfield	26,5	3 063	0
Collégial public	Cégep de Victoriaville	8,3	1 086	2
Collégial public	Cégep du Vieux Montréal	59,1	3 534	21
Collégial public	Cégep Édouard Montpetit	22,4	2 197	16
Collégial public	Cégep François-Xavier Garneau	26,7	3 144	22
Collégial public	Cégep Gérard-Godin	18,8	845	0
Collégial public	Cégep John Abbott	11,1	2 545	6
Collégial public	Cégep Limoilou	37,8	2 628	0
Collégial public	Cégep Lionel Groulx	51,4	2 721	30
Collégial public	Cégep Marie-Victorin	21,5	2 063	0
Collégial public	Cégep Montmorency	36,8	2 989	0
Collégial public	Cégep régional Champlain (Cégep Champlain à L	26,6	554	0
Collégial public	Cégep régional Champlain (Cégep Champlain à S	18,3	3 941	5
Collégial public	Cégep régional Champlain (Cégep Champlain-Sa	7,6	1 889	0
Collégial public	Cégep régional de Lanaudière à Joliette	4,8	854	0
Collégial public	Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption	17,4	639	0
Collégial public	Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne	9,0	838	0
Collégial public	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	19,2	1 552	0
Collégial public	Collège d'Alma	13,3	1 090	10
Collégial public	Collège Dawson	22,0	9 570	18
Collégial public	Collège Héritage	11,2	3 955	0
Collégial public	Vanier College	64,1	3 810	0
Universitaire	École de technologie supérieure	18,6	3 916	0
Universitaire	École des Hautes Études Commerciales de Mont	11,6	3 388	4
Universitaire	École nationale d'administration publique	21,5	167	0
Universitaire	École Polytechnique de Montréal	8,3	565	0
Universitaire	HEC Montréal	5,0	1 388	
Universitaire	Institut national de la recherche scientifique	6,2	889	0
Universitaire	Polytechnique Montréal	2,0	163	
Universitaire	Télé-université	15,4	342	0
Universitaire	Teluq	3,4	58	
Universitaire	Université Bishop's	44,4	1 445	0
Universitaire	Université Concordia	133,8	39 666	0
Universitaire	Université de Montréal	53,4	10 395	241
Universitaire	Université de Sherbrooke	53,2	3 670	120
Universitaire	Université du Québec à Chicoutimi	40,4	1 730	14
Universitaire	Université du Québec à Montréal	26,0	6 800	9
Universitaire	Université du Québec à Rimouski	51,6	1 011	3
Universitaire	Université du Québec à Trois-Rivières	37,1	2 140	89
Universitaire	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	15,5	1 779	0
Universitaire	Université du Québec en Outaouais	27,0	1 396	0
Universitaire	Université Laval	56,9	14 253	26
Universitaire	Université McGill	30,5	27 838	0
Total général		2115,82	276478	793

Produit par : DSIG, DGPP, MES
Source : Collecte-Info, données au 2024-02-15, MES

PLAN D'ACTION SUR LA SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - 2023- 2024 (en dollars)	
Établissement	TOTAL
Abitibi-Témiscamingue	107 520
Ahuntsic	188 093
Alma	71 260
André-Laurendeau	106 619
Baie-Comeau	62 882
Beauce-Appalaches	111 159
Bois-de-Boulogne	138 728
Champlain	193 740
Chicoutimi	92 826
Dawson	219 240
Drummondville	98 374
Édouard Montpetit	183 518
St-Félicien	68 526
Sainte-Foy	180 726
François-Xavier Garneau	167 217
Gaspésie et des Iles	68 388
Gérald-Godin	73 453
Granby	87 780
Héritage	76 685
St-Hyacinthe	138 404
Saint-Jean sur Richelieu	107 488
Saint-Jérôme	139 054
John Abbott	174 827
Jonquière	121 352
Lanaudière	194 295
La Pocatière	70 485
Saint-Laurent	120 661
Lévis-Lauzon	108 718
Limoilou	145 403
Lionel Groulx	158 566
Maisonneuve	164 997
Marie-Victorin	119 324
Matane	60 568
Montmorency	202 874
Outaouais	165 299
Rimouski	104 663
Rivière-du-Loup	70 959
Rosemont	129 888
Sept-Iles	60 182
Shawinigan	66 907
Sherbrooke	153 840
Sorel-Tracy	70 043
Thetford	70 727
Trois-Rivières	123 672
Valleyfield	96 035
Vanier	176 496
Victoriaville	87 274
Vieux Montréal	167 265
Total	5 867 000

PLAN D'ACTION SUR LA SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - 2023- 2024	
Établissement	Total
Campus Notre-Dame-de-Foy	19 384
Collège André-Grasset (1973) inc.	28 931
Collège Bart (1975)	13 277
Collège Centennial	11 459
Collège Ellis	20 749
Collège international Marie de France	14 816
Collège Jean-de-Brébeuf	33 792
Collège Laflèche	24 070
Collège LaSalle	36 863
Collège Marianopolis	38 353
Collège Mérici	19 231
Collège O'Sullivan de Montréal inc.	14 537
Collège O'Sullivan de Québec inc.	12 218
Collège Stanislas inc.	16 396
Collège TAV	19 008
Collège Universel - Campus Gatineau	16 236
Collégial international Sainte-Anne	16 689
École de musique Vincent d'Indy	11 734
École nationale de cirque	12 100
Institut Teccart	17 030
Séminaire de Sherbrooke	16 027
TOTAL	412 900

PLAN D'ACTION SUR LA SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - 2023-2024 (en dollars)	
Établissement	Total
Université Bishop's	267 481
Université Concordia	857 911
Université Laval	1 073 909
Université McGill	887 547
Université de Montréal	1 144 578
HEC Montréal	449 284
École Polytechnique de Montréal	386 593
Université de Sherbrooke	711 444
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	273 751
Université du Québec à Chicoutimi	327 322
Université du Québec à Montréal	861 901
Université du Québec en Outaouais	329 602
Université du Québec à Rimouski	312 505
Université du Québec à Trois- Rivières	450 424
Institut national de la recherche scientifique	223 029
École nationale d'administration publique	227 019
École de technologie supérieure	404 261
Télé-université	309 656
TOTAL	9 498 217

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

- Concernant les Bourses Perspectives, fournir :
- a) Les critères du programme;
 - b) Le nombre d'inscriptions par programme;
 - c) Les sommes qui seront investies par année;
 - d) Le nombre de bourses remises par année;
 - e) Le nombre de rencontres avec les partenaires gouvernementaux;
 - f) L'analyse d'impact d'inclusion d'un programme d'étude;
 - g) Les sommes octroyées en 2023-2024.

RÉPONSE

A) Les critères du programme

Pour qu'un étudiant soit admissible à une bourse, il doit répondre aux critères suivants :

- Avoir un code permanent ;
- Être un résident du Québec selon le Règlement sur la définition de résident du Québec (chapitre I- 13.3) ;
- Poursuivre des études à temps plein ou être reconnu comme réputé temps plein selon les critères du programme de bourses ;
- Étudier dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales techniques ou à un diplôme de grade universitaire qui rend les personnes diplômées aptes à exercer une profession priorisée par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre ;
- Avoir complété sa session à temps plein selon les critères ci-dessous.

B) Le nombre d'inscriptions par programme

Les effectifs présentés ici sont ceux inscrits aux programmes d'études visés par le PBPQ qui respectent les critères d'admissibilité au PBPQ.

Tableau B1. Effectifs inscrits à l'automne 2023p dans les programmes d'études visés par le PBPQ, par domaine

Domaine	Effectif Total
Services de garde éducatifs à l'enfance	2 077
Éducation	18 757
Génie	16 238
Santé et services sociaux	20 423
Technologies de l'information	22 821
Total PBPQ	80 316

Source : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel, Socrate, données en date du 2023-11-05 et portail informationnel, GDEU, données en date du 2023-11-19.

P : Les données de l'automne 2023 sont provisoires.

C) Les sommes investies par année

Année scolaire	2022-2023 ¹	2023-2024 ²
Somme en M\$	259,4	136,2

1. Données provisoires en date du 28 février 2024.
2. Données partielles en date du 28 février 2024. Seuls les montants de la session d'automne 2023 sont inclus dans cette donnée.

D) Le nombre de bourses remises estimées par année

Année scolaire	2022-2023 ¹	2023-2024 ²
Bourses	124 297	65 819

1. Données provisoires en date du 28 février 2024
2. Données partielles en date du 28 février 2024. Seuls les montants de la session d'automne 2023 sont inclus dans cette donnée.

E) Le nombre de rencontres avec les partenaires gouvernementaux

En 2023-2024, aucune rencontre ne s'est tenue avec le Comité tactique sur la mise en œuvre du programme de bourses Perspective Québec.

F) L'analyse d'impact d'inclusion d'un programme d'étude

Le MES a basé cette liste sur les professions priorisées par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre lancée à l'automne 2021. Ces professions ont été sélectionnées notamment en raison des impacts de la rareté de main-d'œuvre sur la prestation de certains services publics essentiels ainsi que de la croissance et du développement dans plusieurs secteurs stratégiques de l'économie québécoise. Plus précisément, l'analyse effectuée par le MES, en concertation avec les ministères concernés, consiste à établir la correspondance des programmes d'études visés avec les codes de la classification nationale des professions priorisées.

La liste des programmes admissibles a fait l'objet d'une concertation interministérielle et est en concordance avec les travaux du MESS concernant l'état d'équilibre du marché du travail. Les professions en déficit pour la prochaine publication seront diffusées et seront la base de la révision de la liste des programmes admissibles. Par ailleurs, cet exercice sera fait chaque année.

G) Les sommes octroyées en 2023-2024

Les sommes sont présentées à l'annexe de la question numéro 62 des demandes de renseignements particuliers de la deuxième opposition.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la bonification du soutien à l'encadrement du 21 août 2020 qui prévoit des investissements en soutien matériel, pour l'encadrement pédagogique et pour le soutien psychosocial; ventiler par établissement les sommes versées pour chacune des catégories.

RÉPONSE

Les tableaux suivants présentent les investissements pour l'encadrement pédagogique, le soutien matériel et technologique ainsi que pour le soutien psychosocial, ventilés par établissement, pour chacune des catégories et pour chacun des trois réseaux pour 2020-2021.

Tableau 1

Répartition de la mesure d’aide aux étudiants pour les universités (en milliers de \$)

Universités	Encadrement pédagogique des étudiants	Bonification du soutien matériel et technologique destiné aux étudiants	Bonification des services de soutien psychosocial destinés surtout aux étudiants en transition	Total
Université Bishop’s	88,7	186,3	53,2	328,2
Université Concordia	976,1	2 049,7	585,6	3 611,4
Université Laval	1 489,0	3 126,9	893,4	5 509,3
Université McGill	1 365,3	2 867,1	819,2	5 051,6
Université de Montréal	1 859,3	3 904,7	1 115,6	6 879,6
École des hautes études commerciales	282,5	593,2	169,5	1 045,2
École Polytechnique	314,0	659,4	188,4	1 161,8
Université de Sherbrooke	928,2	1 949,2	556,9	3 434,3
Universités du Québec				
Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue	107,7	226,2	64,6	398,5
Université du Québec à Chicoutimi	213,1	447,6	127,9	788,6
Université du Québec à Montréal	1 014,9	2 131,2	608,9	3 755,0
Université du Québec en Outaouais	188,6	396,1	113,2	697,9
Université du Québec à Rimouski	168,8	354,4	101,3	624,5
Université du Québec à Trois- Rivières	386,8	812,3	232,1	1 431,2
Institut national de la recherche scientifique	96,6	202,8	58,0	357,4
École nationale d’administration publique	41,9	87,9	25,1	154,9
École de technologie supérieure	341,8	717,8	205,1	1 264,7
Télé-université	119,6	251,1	71,7	442,4
Siège social de l’Université du Québec	17,1	36,1	10,3	63,5
Universités du Québec Ensemble	2 696,9	5 663,5	1 618,2	9 978,6
TOTAL DU RÉSEAU	10 000,0	21 000,0	6 000,0	37 000,0

Tableau 2

Répartition de la mesure d’aide aux étudiants pour les cégeps (en milliers de \$)

Cégeps	Encadrement pédagogique des étudiants	Bonification du soutien matériel et technologique destiné aux étudiants	Bonification des services de soutien psychosocial destinés surtout aux étudiants en transition	Total
Abitibi-Témiscamingue	398,9	278,0	78,5	755,4
Ahuntsic	601,0	418,8	118,3	1 138,1
Alma	199,9	139,3	39,3	378,5
André-Laurendeau	351,3	244,8	69,1	665,2
Baie-Comeau	171,0	119,2	33,7	323,9
Beauce-Appalaches	264,6	184,4	52,1	501,1
Bois-de-Boulogne	330,3	230,1	65,0	625,4
Champlain	504,4	351,5	99,3	955,2
Chicoutimi	444,2	309,5	87,4	841,1
Dawson	662,1	461,4	130,3	1 253,8
Drummondville	267,7	186,5	52,7	506,9
Édouard Montpetit	686,1	478,1	135,0	1 299,2
St-Félicien	218,7	152,4	43,0	414,1
Sainte-Foy	606,2	422,4	119,3	1 147,9
François-Xavier Garneau	475,8	331,6	93,6	901,0
Gaspésie et des Îles	306,7	213,7	60,4	580,8
Gérald Godin	191,8	133,7	37,8	363,3
Granby Haute-Yamaska	242,7	169,1	47,8	459,6
Héritage	191,3	133,3	37,6	362,2
St-Hyacinthe	437,5	304,9	86,1	828,5
Saint-Jean-sur-Richelieu	363,3	253,1	71,5	687,9
Saint-Jérôme	505,2	352,0	99,4	956,6
John Abbott	539,3	375,8	106,1	1 021,2
Jonquière	445,7	310,5	87,7	843,9
Régional de Lanaudière	622,7	433,9	122,5	1 179,1
La Pocatière	252,4	175,9	49,7	478,0
Saint-Laurent	390,4	272,0	76,8	739,2
Lévis-Lauzon	350,6	244,3	69,0	663,9
Limoilou	516,7	360,0	101,7	978,4
Lionel Groulx	488,8	340,6	96,2	925,6
Maisonneuve	506,6	353,0	99,7	959,3
Marie-Victorin	375,3	261,5	73,9	710,7
Matane	193,4	134,8	38,1	366,3
Montmorency	640,8	446,5	126,1	1 213,4
Outaouais	493,0	343,5	97,0	933,5
Rimouski	471,9	328,8	92,9	893,6
Rivière-du-Loup	230,5	160,6	45,4	436,5
Rosemont	429,0	299,0	84,4	812,4
Sept-Îles	170,1	118,5	33,5	322,1
Shawinigan	219,8	153,2	43,3	416,3
Sherbrooke	535,4	373,0	105,4	1 013,8
Sorel-Tracy	185,8	129,4	36,6	351,8
Thetford	218,8	152,4	43,1	414,3
Trois-Rivières	423,6	295,1	83,4	802,1
Valleyfield	287,8	200,6	56,7	545,1
Vanier	515,3	359,1	101,4	975,8
Victoriaville	303,4	211,4	59,7	574,5
Vieux-Montréal	572,4	398,9	112,7	1 084,0
Total	18 800,0	13 100,0	3 700,0	35 600,0

Tableau 3

Répartition de la mesure d’aide aux étudiants pour les collèges privés (en milliers de \$)

Collèges privés	Encadrement pédagogique des étudiants	Bonification du soutien matériel et technologique destiné aux étudiants	Bonification des services de soutien psychosocial destinés surtout aux étudiants en transition	Total
Campus Notre-Dame- de-Foy	72,4	54,3	18,1	144,9
Collège André- Grasset (1973) inc.	82,5	61,9	20,6	165,1
Collège Bart (1975)	26,1	19,6	6,5	52,3
Collège Centennial	1,9	1,4	0,5	3,8
Collège Ellis, campus de Drummondville	35,2	26,4	8,8	70,5
Collège Ellis, campus de Trois-Rivières	27,6	20,7	6,9	55,1
Collège International des Marcellines	4,8	3,6	1,2	9,5
Collège international Marie de France	16,0	12,0	4,0	32,0
Collège Jean-de- Brébeuf	104,7	78,5	26,2	209,3
Collège Laflèche	89,5	67,1	22,4	178,9
Collège LaSalle	270,3	202,7	67,6	540,5
Collège Marianopolis	128,8	96,6	32,2	257,7
Collège Mérici	61,4	46,1	15,4	122,8
Collège O’Sullivan de Montréal inc.	34,0	25,5	8,5	68,1
Collège O’Sullivan de Québec inc.	24,9	18,7	6,2	49,7
Collège Stanislas inc.	21,7	16,3	5,4	43,5
Collège Universel - Campus Gatineau	18,6	14,0	4,7	37,3
Collège TAV	54,0	40,5	13,5	108,1
Collégial international Sainte-Anne	18,6	14,0	4,7	37,2
École de musique Vincent d’Indy	5,2	3,9	1,3	10,3
École de sténographie judiciaire	2,1	1,5	0,5	4,1
École nationale de cirque	21,5	16,1	5,4	43,0
Institut Teccart	58,0	43,5	14,5	116,0
Séminaire de Sherbrooke	20,1	15,1	5,0	40,3
Total	1 200,0	900,0	300,0	2 400,0

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant les politiques linguistiques des établissements, fournir depuis le 1^{er} avril 2022 la liste des établissements qui ont transmis au ministre de l'Enseignement supérieur une modification et le cas échéant, les modifications demandées.

RÉPONSE

Depuis le 18 octobre 2018, les établissements suivants ont transmis leur politique linguistique au ministère de l'Enseignement supérieur :

- Collège O'Sullivan de Québec inc.
- Collège international Sainte-Anne
- Institut Teccart
- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
- Collège Universel – Campus Gatineau
- Collège Ellis
- Séminaire de Sherbrooke
- École nationale de cirque
- Collège TAV
- Collège André-Grasset (1973) inc.
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- Cégep de Sainte-Foy
- Cégep de Lévis
- École des Hautes Études Commerciales de Montréal
- Université Concordia
- Collège Centennial

L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur a déposé leur politique linguistique au Ministère, toutefois pour les établissements non répertoriés ci-dessus, leur politique est antérieure à l'année 2018.

L'entrée en vigueur de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* prévoyait une mise à jour, au 1^{er} juin 2023, de la politique linguistique des établissements offrant l'enseignement collégial, à l'exception des établissements privés non agréés aux fins de subventions, et des établissements d'enseignement universitaire visés aux paragraphes 1^o à 11^o de l'article 1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Le ministère de l'Enseignement supérieur a reçu l'ensemble des politiques linguistiques modifiées selon la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le projet Campus numérique qui est dans l'orientation 2 du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, produire depuis l'année 2018-2019 les éléments suivants :

- a) les sommes investies,
- b) liste des membres du comité de co-construction,
- c) le calendrier et les comptes rendus des rencontres,
- d) les notes produites et les suivis apportés,
- e) État d'avancement des travaux.
- f) État d'avancement des travaux

RÉPONSE**a) Les sommes investies**

Les sommes investies pour la mise en place du projet Campus numérique et la formation à distance en enseignement supérieur, au cours de l'année 2023-2024 totalisent 1 234 150 \$.

Les données présentées sont provisoires, en date du 28 février 2024.

b) c) d) e) f) Avancement du projet Campus numérique et la formation à distance en enseignement supérieur

En 2023-2024 des consultations dans le cadre du projet Campus numérique ont été tenues. Conseil de gouvernance : Ces rencontres visent à orienter et superviser les travaux à haut niveau. Les consultations ont été moins requises à cette étape du projet et les efforts ont été mis sur l'avancement des travaux.

Une rencontre a été tenue au cours de l'année, le 18 mai 2023 sujets à l'ordre du jour:

- Mot de bienvenue
- Rappel des réalisations
- Consultation pour une solution existante
- Pôle d'expertise interordres en FAD
- Informations à transmettre à Campus numérique
- Marques officielles et nouveaux logos
- Typologie anglaise des modes de formation
- Création de l'organisme de gouvernance
- Tournée Campus numérique
- Prochaines étapes

Échéancier

L'échéancier prévoit la mise en œuvre progressive du projet avec une livraison par phases des différentes composantes.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant les 22 000 nouvelles places dans les cégeps francophones de la grande région de Montréal, fournir par établissement concerné, les investissements requis et le nombre d'étudiants supplémentaires à accueillir.

RÉPONSE

Le Ministère a entrepris une démarche personnalisée auprès de chacun des établissements collégiaux du grand Montréal afin d'explorer les solutions immobilières (acquisition ou location) et non immobilières¹ qui pourraient être mises de l'avant à court terme afin d'accueillir cette clientèle additionnelle. Le Ministère a d'ailleurs demandé à chacun de ces cégeps de lui déposer un plan de contingences en décembre 2021 afin de notamment détailler les stratégies qui doivent être déployées à court terme pour accueillir les effectifs étudiants en croissance en plus de chiffrer les investissements requis. Le Ministère assure un suivi de ces plans auprès des établissements. L'approche préconisée pour répondre à la problématique étant multifactorielle, le Ministère ne tient pas d'estimation par établissement des investissements requis pour répondre à cette hausse d'étudiants.

Nombre d'étudiants supplémentaires à ajouter dans les cégeps francophones de la grande région de Montréal d'ici l'année scolaire 2029-2030:

Établissement	Nombre d'étudiants supplémentaires ²
Cégep d'Ahuntsic	1 603
Cégep André-Laurendeau	1 310
Cégep de Bois-de-Boulogne	381
Cégep Édouard-Montpetit	1 928
Cégep Édouard-Montpetit – École nationale d'aérotechnique	811
Cégep Gérald-Godin	454
Cégep de Saint-Hyacinthe	1 105
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	771
Cégep de Saint-Jérôme	2 083
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption	777
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne	676
Cégep de Saint-Laurent	694
Cégep Lionel-Groulx	1 522
Cégep de Maisonneuve	1 283
Cégep Marie-Victorin	1 204
Cégep Montmorency	1 619
Cégep de Rosemont	874
Cégep de Valleyfield	1 111
Cégep de Valleyfield - Saint-Constant	14
Cégep du Vieux Montréal	1 462
Total	21 682

¹ Exemples de solutions non immobilières : télétravail, formation à distance, cours en soirée, optimisation d'espaces et d'horaires, partenariat avec des cégeps en région, etc.

² Le nombre d'étudiants supplémentaires calculé par établissement francophone représente la différence entre le devis scolaire prévisionnel 2029-2030 et les effectifs réels dénombrés à l'automne 2023. Le devis scolaire prévisionnel représente le nombre d'étudiants anticipé pour l'année 2029-2030 qui serait autorisé par le Ministère.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la révision du DEC en Soins infirmiers annoncée par la ministre le 8 octobre 2021, fournir la liste des participants aux travaux annoncés, les dates de rencontre, les comptes rendus, les ordres du jour, les procès-verbaux, les prochaines étapes et les sommes engendrés pour chacune des rencontres.

RÉPONSE

Conformément au communiqué de presse émis le 8 octobre 2021 par le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), en collaboration avec les partenaires, assurera une offre de formation garantissant une réponse adéquate aux besoins des milieux de la santé et tenant compte des enjeux de protection du public, notamment. Parmi les partenaires, citons le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et son réseau, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), la Fédération des cégeps, les collèges et l'Office des professions du Québec (OPQ).

En 2022 et 2023, le MES a procédé à divers travaux de documentation, notamment une collecte de données dans les cégeps et un état de situation des programmes en *Soins infirmiers*. Ces travaux n'ont pas nécessité de rencontres, donc aucune somme n'a été engagée.

Au début 2024, la réalisation d'une analyse de la profession infirmière a débuté.

Calendrier du projet (étape actuelle et prochaines étapes)

<u>Étape</u>	<u>Échéancier</u>
Analyse de profession	Janvier 2024 à mai 2024
Projet de formation (PF)	Mai à décembre 2024
Analyse des incidences financières	Mai 2024 à mai 2025
Projet de programme	Janvier à mai 2025
CNPEPT	Mai 2025
Approbation ministre	Août 2025
Séance d'appropriation	Automne 2025
Implantation facultative	Automne 2026
Implantation obligatoire	Automne 2027
Premiers diplômés	Mai 2029

Analyse de la profession infirmière					
Date de rencontre (focus groupe)	Secteur d'activité	Environ 30 participants à chaque séance	Ordre du jour	Procès- verbal/compte-rendu	Coût approximatif
16 et 17 janvier 2024	Clientèles adultes et aînées hospitalisées (18 ans +)	<u>Équipe de production du MES :</u> • 1 animateur-consultant (entente de services \$) • 2 professionnels de la Direction de la formation technique • 1 professionnel de la Direction des études universitaires • 2 enseignantes du collégial (entente de services \$) • 1 professeure universitaire (entente de services \$) • 1 consultante-conseillère (entente de services \$) <u>Spécialistes de la profession à l'étude :</u> 12 infirmières exerçant dans le secteur d'activité (libération \$) <u>Observateurs :</u> • Office des professions (1) • Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (2) • Bureau de coopération interuniversitaire (1) • Représentants des cégeps : 1 enseignante et 2 directeurs des études (3) • Représentants des universités : 1 enseignante (1) • MEQ (1) • MSSS (2)	Voir pages suivantes	Pas de PV ou de compte-rendu à chaque rencontre. Les notes servent à la production d'un rapport à la suite de la tenue de 12 focus- groupes.	Chaque séance est virtuelle (Teams) et coûte approximativement 45 000 \$. Ce coût inclut la préparation de la séance et le temps de rédaction du rapport.
23 et 24 janvier 2024	Clientèles en perte d'autonomie en CHSLD/RPA				
30 et 31 janvier 2024	Clientèles recevant soins en communauté				
13 et 14 février 2024	Clientèles Mère- enfant hospitalisées				
20 et 21 février 2024	Suivi de la clientèle				

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 16 et 17 janvier 2024

Jour 1

Mardi 16 janvier 2024

8 h à 8 h 45	Ouverture de la rencontre
8 h 45 à 9 h	Horaire et objectifs de la rencontre • Directives régissant la conduite de l’atelier • Niveaux d’exercice de la profession • Limites de l’atelier
9 h à 10 h	Caractéristiques significatives de la profession • Définition de la profession • Contexte de travail (conditions et organisation du travail)
10 h à 10 h 15	Pause
10 h 15 à 11 h	• Tendances et évolution de la profession
11 h à 12 h	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâches 1 et 2, étapes clés et précisions
12 h à 13 h 15	Repas
13 h 15 à 15 h	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâches 3 à 5, étapes clés et précisions
15 h à 15 h 15	Pause
15 h 15 à 16 h 30	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâches 6 à 9, étapes clés et précisions

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 16 et 17 janvier 2024

(suite)

Jour 2

Mercredi 17 janvier 2024

8 h à 8 h 50	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires Tâches 10 et 11, étapes clés et précisions
8 h 50 à 9 h	Pause
9 h à 11 h	Conditions et exigences de réalisation des tâches (pause incluse) • Explications en plénière • Suite en 3 sous-groupes (tâches 1 à 3, 4 à 7, 8 à 11)
11 h à 12 h	Conditions et exigences de réalisation des tâches • Validation en plénière
12 h à 13 h 15	Repas
13 h 15 à 15 h	Connaissances nécessaires à l’exercice de la profession Habiletés et attributs personnels
15 h à 15 h 15	Pause
15 h 15 à 15 h 30	Données quantitatives sur les tâches (questionnaire en ligne)
15 h 30 à 16 h	Retour sur la définition de la profession
16 h à 16 h 30	Évaluation et clôture de l’atelier

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 23 et 24 janvier 2024

Jour 1

Mardi 23 janvier 2024

8 h à 8 h 45	Ouverture de la rencontre
8 h 45 à 9 h	Horaire et objectifs de la rencontre • Directives régissant la conduite de l’atelier • Niveaux d’exercice de la profession • Limites de l’atelier
9 h à 9 h 45	Caractéristiques significatives de la profession • Définition de la profession • Contexte de travail (conditions et organisation du travail)
9 h 45 à 10 h	Pause
10 h à 11 h 45	• Tendances et évolution de la profession
11 h 45 à 13 h	Repas
13 h à 14 h 45	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâches 1 à 3, étapes clés et précisions
14 h 45 à 15 h	Pause
15 h à 16 h 30	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâches 4 à 7, étapes clés et précisions

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 23 et 24 janvier 2024

(suite)

Jour 2

Mercredi 24 janvier 2024

8 h à 9 h 45	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires Tâches 8 à 11, étapes clés et précisions
9 h 45 à 10 h	Pause
10 h à 11 h	Conditions et exigences de réalisation des tâches (pause incluse) • Explications en plénière • Suite en 3 sous-groupes (tâches 1 à 3, 4 à 7, 8 à 11)
11 h à 11 h 45	Conditions et exigences de réalisation des tâches • Validation en plénière
11 h 45 à 13 h	Repas
13 h à 14 h 45	Connaissances, habiletés et attributs personnels nécessaires à l’exercice de la profession
14 h 45 à 15 h	Pause
15 h à 15 h 30	Connaissances, habiletés et attributs personnels nécessaires à l’exercice de la profession
15 h 30 à 15 h 45	Retour sur la définition de la profession Explication sur les données quantitatives des tâches
15 h 45 à 16 h 15	CNESST
16 h 15 à 16 h 30	Évaluation et clôture de l’atelier

Le questionnaire en ligne sur les données quantitatives des tâches sera envoyé lorsque les explications seront données et devra être rempli en dehors de l’atelier. Un délai ne dépassant pas une semaine est recommandé.

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 30 et 31 janvier 2024

Jour 1

Mardi 30 janvier 2024

8 h à 8 h 45	Ouverture de la rencontre
8 h 45 à 9 h	Horaire et objectifs de la rencontre • Directives régissant la conduite de l’atelier • Niveaux d’exercice de la profession • Limites de l’atelier
9 h à 9 h 45	Caractéristiques significatives de la profession • Définition de la profession • Contexte de travail (conditions et organisation du travail)
9 h 45 à 10 h	Pause
10 h à 11 h 45	• Contexte de travail (conditions et organisation du travail) • Tendances et évolution de la profession
11 h 45 à 13 h	Repas
13 h à 14 h 45	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâches 1 et 2, étapes clés, précisions, conditions et exigences de réalisation des tâches
14 h 45 à 15 h	Pause
15 h à 16 h 30	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâches 3 à 5, étapes clés, précisions, conditions et exigences de réalisation des tâches (sous-groupes)

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 30 et 31 janvier 2024

(suite)

Jour 2

Mercredi 31 janvier 2024

8 h à 9 h 45	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires Tâches 6 à 8, étapes clés, précisions, conditions et exigences de réalisation des tâches (sous-groupes)
9 h 45 à 10 h	Pause
10 h à 11 h 45	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires Tâches 9 à 11, étapes clés, précisions, conditions et exigences de réalisation des tâches (sous-groupes)
11 h 45 à 13 h	Repas
13 h à 14 h 45	Connaissances, habiletés et attributs personnels nécessaires à l’exercice de la profession
14 h 45 à 15 h	Pause
15 h à 15 h 45	Connaissances, habiletés et attributs personnels nécessaires à l’exercice de la profession
15 h 45 à 16 h 15	Retour sur la définition de la profession Explication sur les données quantitatives des tâches
16 h 15 à 16 h 30	Évaluation et clôture de l’atelier

Le questionnaire en ligne sur les données quantitatives des tâches sera envoyé lorsque les explications seront données et devra être rempli en dehors de l’atelier. Un délai ne dépassant pas une semaine est recommandé.

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 13 et 14 février 2024

Jour 1

Mardi 13 février 2024

8 h à 8 h 30	Ouverture de la rencontre
8 h 30 à 8 h 45	Horaire et objectifs de la rencontre • Directives régissant la conduite de l’atelier • Niveaux d’exercice de la profession • Limites de l’atelier
8 h 45 à 10 h	Caractéristiques significatives de la profession • Définition de la profession • Activités réservées
10 h à 10 h 15	Pause
10 h 15 à 12 h	• Contexte de travail (conditions et organisation du travail) • Tendances et évolution de la profession
12 h à 13 h 15	Repas
13 h 15 à 15 h	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâche 1, étapes clés, précisions, conditions et exigences de réalisation des tâches
15 h à 15 h 15	Pause
15 h 15 à 16 h 30	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâches 2 et 3, étapes clés, précisions

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 13 et 14 février 2024

(suite)

Jour 2

Mercredi 14 février 2024

8 h à 9 h 45	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires Tâches 4 à 7, étapes clés, précisions,
9 h 45 à 10 h	Pause
10 h à 10 h 30	Conditions et exigences de réalisation des tâches 2 à 7 (sous-groupes)
10 h 30 à 11 h 45	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires Tâches 8 à 11, étapes clés, précisions
11 h 45 à 13 h	Repas
13 h à 13 h 30	Conditions et exigences de réalisation des tâches 8 à 11 (sous-groupes)
13 h 30 à 14 h 45	Connaissances, habiletés et attributs personnels nécessaires à l’exercice de la profession
14 h 45 à 15 h	Pause
15 h à 15 h 45	Connaissances, habiletés et attributs personnels nécessaires à l’exercice de la profession
15 h 45 à 16 h 15	Retour sur la définition de la profession Explication sur les données quantitatives des tâches
16 h 15 à 16 h 30	Évaluation et clôture de l’atelier

Le questionnaire en ligne sur les données quantitatives des tâches sera envoyé lorsque les explications seront données et devra être rempli en dehors de l’atelier. Un délai ne dépassant pas une semaine est recommandé.

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 20 et 21 février 2024

Jour 1

Mardi 20 février 2024

8 h à 8 h 30	Ouverture de la rencontre
8 h 30 à 8 h 45	Horaire et objectifs de la rencontre • Directives régissant la conduite de l’atelier • Niveaux d’exercice de la profession • Limites de l’atelier
8 h 45 à 10 h	Caractéristiques significatives de la profession • Définition de la profession • Activités réservées
10 h à 10 h 15	Pause
10 h 15 à 12 h	• Contexte de travail (conditions et organisation du travail) • Tendances et évolution de la profession
12 h à 13 h 15	Repas
13 h 15 à 15 h	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâche 1, étapes clés, précisions, conditions et exigences de réalisation des tâches
15 h à 15 h 15	Pause
15 h 15 à 16 h 30	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires • Tâches 2 et 3, étapes clés, précisions

Analyse de la profession infirmière et infirmier

ORDRE DU JOUR DE L’ATELIER

Tenu à distance les 20 et 21 février 2024

(suite)

Jour 2

Mercredi 21 février 2024

8 h à 9 h 45	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires Tâches 4 à 7, étapes clés, précisions,
9 h 45 à 10 h	Pause
10 h à 10 h 30	Conditions et exigences de réalisation des tâches 2 à 7 (sous-groupes)
10 h 30 à 11 h 45	Description du travail de l’infirmière et de l’infirmier et commentaires Tâches 8 à 11, étapes clés, précisions
11 h 45 à 13 h	Repas
13 h à 13 h 30	Conditions et exigences de réalisation des tâches 8 à 11 (sous-groupes)
13 h 30 à 14 h 45	Connaissances, habiletés et attributs personnels nécessaires à l’exercice de la profession
14 h 45 à 15 h	Pause
15 h à 15 h 45	Connaissances, habiletés et attributs personnels nécessaires à l’exercice de la profession
15 h 45 à 16 h 15	Retour sur la définition de la profession Explication sur les données quantitatives des tâches
16 h 15 à 16 h 30	Évaluation et clôture de l’atelier

Le questionnaire en ligne sur les données quantitatives des tâches sera envoyé lorsque les explications seront données et devra être rempli en dehors de l’atelier. Un délai ne dépassant pas une semaine est recommandé.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le projet de loi 96, fournir :

- a) La liste des modifications qui devront être faites au RREC ;
- b) Le calendrier des travaux à venir sur les modifications du RREC, la liste des participants et les coûts estimés des rencontres ;
- c) Les études d'impact sur le réseau collégial ;
- d) Les coûts estimés pour l'application de la loi ;

RÉPONSE

a. La liste des modifications qui devront être faites au RREC

Aucune modification prévue.

b. Le calendrier des travaux à venir sur les modifications du RREC, la liste des participants et les coûts estimés des rencontres

Sans objet.

c. Les études d'impact sur le réseau collégial

Les impacts des nouvelles obligations de la *Charte de la langue française* sur le réseau collégial concernent particulièrement les établissements anglophones : réussite de l'épreuve uniforme de français, réussite de trois cours en ou de français, priorisation des étudiants admissibles à l'enseignement en anglais, gel des effectifs, etc. Certaines mesures sont en vigueur depuis l'automne 2023, d'autres seront en vigueur en 2024-2025. Il s'avère trop tôt pour en évaluer l'impact, par exemple, sur la réussite, la diplomation, la connaissance du français, etc. Le Ministère compte en faire le suivi à partir d'indicateurs de réussite lorsque les premiers résultats seront disponibles.

d. Les coûts estimés pour l'application de la loi

Mise en œuvre des nouvelles dispositions de la *Charte* par les cégeps et collèges privés offrant un enseignement en anglais :

- 2022-2023 : 1,7 M\$

Soutien à la réussite de l'EUF, ses cours préparatoires, les cours en/de français (ex. centres d'aide, ressources, etc.), pour les étudiants, dans les cégeps et collèges privés offrant un enseignement en anglais :

- 2023-2024 : 1,0 M\$ (+ 2,2 M\$ additionnels, établissements anglophones seul.)
- 2024-2025 : 1,5 M\$
- 2025-2026 : 1,5 M\$
- 2026-2027 : 1,5 M\$
- 2027-2028 : 1,5 M\$

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Rapport du groupe d'expertes sur la maîtrise du français au collégial;

- a) Toute somme dépensée en 2023-2024 pour la mise en œuvre des recommandations;
- b) État d'avancement de la mise en œuvre de chacune des recommandations

RÉPONSE

Le Ministère est en action pour certaines recommandations et les sommes suivantes ont été dépensées :

- 1) *Action : Accroître l'offre de perfectionnement en français pour le personnel du collégial (Recommandation 31)*
 - **Somme dépensée en 2023-2024 :** 150 000 \$
 - **État d'avancement :** Une entente a été conclue avec un partenaire pour réaliser une phase préliminaire qui vise à établir un état de la situation sur les formations actuellement offertes en perfectionnement en français ainsi que l'identification des besoins à combler.
- 2) *Action : Améliorer l'accessibilité, la cohérence et la pertinence des activités favorisant la réussite, notamment celles portant sur l'amélioration des compétences en français. (Recommandations 15, 16, 17)*
 - **Sommes dépensées en 2023-2024 :** 5 995 \$ pour l'embauche d'enseignants du collégial afin de travailler conjointement avec le Ministère.
 - **État d'avancement :** Un comité mixte (MES-réseau) formé en mars 2023 a procédé à l'analyse des différentes activités favorisant la réussite (ARF) et déposé ses recommandations au Ministère à l'été 2023. Des travaux sur les AFR relatives aux compétences langagières en français se poursuivent à l'hiver 2024.
- 3) *Action : Travailler avec les établissements d'enseignement collégial afin que ceux-ci intègrent davantage d'éléments portant sur la maîtrise du français dans leurs plans stratégiques et leurs politiques institutionnelles.*
 - **Sommes dépensées en 2023-2024 :** Aucune
 - **État d'avancement :** Les établissements doivent se doter de politiques institutionnelles. Une lettre sera envoyée au réseau pour inviter les collèges à se mobiliser autour des recommandations portant sur les plans stratégiques et les politiques institutionnelles.

Les autres recommandations de ce rapport seront analysées dans le cadre des travaux du Groupe d'action pour l'avenir de la langue française (GAALF). Leur mise en œuvre reste à déterminer.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Toute somme dépensée et mesures mises en place pour faciliter l'utilisation de textes en français dans le cadre des études supérieures.

RÉPONSE

Aucune somme n'a été dépensée afin de faciliter l'utilisation de textes en français dans le cadre des études supérieures. Cependant, deux articles de la *Charte de la langue française* encadrent l'utilisation de textes en français dans le cadre des études supérieures :

- Conformément à l'article 88.2, les collèges et les universités francophones doivent se doter d'une politique linguistique qui traite, entre autres, du français dans les manuels, le matériel didactique et les évaluations.
- À l'article 88.3, les collèges et les universités anglophones doivent aussi se doter d'une politique linguistique qui traite notamment de la terminologie française appropriée selon les programmes.

Il appartient ensuite aux établissements de faire appliquer leur politique et de voir à l'utilisation de textes en français.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Pour les cinq dernières années, indiquer toutes les actions et mesures mises en œuvre dans les facultés de médecine afin d'assurer que les processus et critères de sélection soient exempts de biais discriminatoires et conçus de manière à permettre d'évaluer objectivement la candidature des personnes diplômées hors Canada et États-Unis à leur juste valeur et en fonction des qualités et aptitudes nécessaires pour accéder au programme de formation postdoctorale.

RÉPONSE

Le ministère ne détient pas cette information en date du 7 février 2024.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Au sujet de la rénovation du parc immobilier du réseau de l'enseignement supérieur, fournir :

- a) Liste des bâtiments, des résidences et des facilités qui nécessitent des rénovations ou des travaux, ventilée par établissement d'enseignement;
- b) Liste des subventions accordées en 2023-2024 à cet effet;
- c) Liste des bâtiments dont la rénovation s'est amorcée en 2023-2024 en spécifiant le motif des travaux, les coûts prévus et la durée;
- d) Liste des bâtiments dont la rénovation s'est achevée en 2023-2024 en spécifiant le motif des travaux, les coûts et la durée.

RÉPONSE

a) Les tableaux suivants présentent la liste des composantes des établissements de l'Enseignement supérieur nécessitant des travaux dans un horizon de 5 ans tel que présenté au Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures (PAGI) 2023-2024.

Collégial :

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-1	2 032 189 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-2	338 713 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-3	5 441 755 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-31	134 927 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-32	278 146 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-4	5 112 282 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-41	81 665 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-42	255 486 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-5	323 062 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-6	2 252 796 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-7	2 407 558 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-71	223 070 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-8	2 191 910 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-9A	33 485 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-1-9B	5 168 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-2-01	4 575 241 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-2-02	562 277 \$
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	ABI-2-03	321 227 \$
Cégep d'Ahuntsic	AHU-001-01	10 358 261 \$
Cégep d'Ahuntsic	AHU-001-02	7 219 326 \$
Cégep d'Ahuntsic	AHU-001-03	5 188 617 \$
Cégep d'Ahuntsic	AHU-001-04	7 259 278 \$
Cégep d'Ahuntsic	AHU-001-05	5 892 866 \$
Cégep d'Ahuntsic	AHU-001-06	37 114 \$
Cégep d'Ahuntsic	AHU-001-07	704 366 \$
Cégep d'Ahuntsic	AHU-001-08	53 191 \$

¹ Il s'agit du numéro de la composante identifiée au PAGI pour lequel des travaux sont prévus dans un horizon de 5 ans à la hauteur du montant identifié dans la colonne « Exigences PAGI 22-23 (\$) ».

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep d’Ahuntsic	AHU-001-09	166 710 \$
Cégep d’Ahuntsic	AHU-001-10	88 956 \$
Cégep d’Ahuntsic	AHU-001-11	1 598 508 \$
Cégep d’Ahuntsic	AHU-001-13	427 \$
Cégep d’Ahuntsic	AHU-001-17	2 891 \$
Cégep d’Ahuntsic	AHU-002-01	3 257 945 \$
Cégep d’Ahuntsic	AHU-003-01	3 126 748 \$
Collège d’Alma	ALM-PCH-1	330 691 \$
Collège d’Alma	ALM-PCL-1	2 563 743 \$
Collège d’Alma	ALM-PEB-1	331 162 \$
Collège d’Alma	ALM-PEB-2	101 603 \$
Collège d’Alma	ALM-PET-1	187 954 \$
Collège d’Alma	ALM-PGA-1	14 200 \$
Collège d’Alma	ALM-PGM-1	40 688 \$
Collège d’Alma	ALM-PM-7	1 189 364 \$
Collège d’Alma	ALM-POU-1	45 702 \$
Collège d’Alma	ALM-PPR-1	1 957 296 \$
Collège d’Alma	ALM-PPR-2	402 290 \$
Collège d’Alma	ALM-PPR-3	3 040 541 \$
Collège d’Alma	ALM-PPR-4	6 066 622 \$
Collège d’Alma	ALM-PPR-5	90 839 \$
Collège d’Alma	ALM-PPR-6	50 548 \$
Collège d’Alma	ALM-PSJ-1	1 465 416 \$
Collège d’Alma	ALM-PSR-1	238 335 \$
Collège André-Laurendeau	AND-01-1	23 877 651 \$
Collège André-Laurendeau	AND-01-2	468 584 \$
Collège André-Laurendeau	AND-01-3	118 213 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-1-1	3 150 283 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-1-2	427 968 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-1-3	977 433 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-1-4	1 106 916 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-2-1	442 790 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-3-1	508 451 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-5-1	38 975 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-5-13	28 015 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-5-15	1 126 \$
Cégep de Baie-Comeau	BAI-5-2	7 064 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-1-1	2 766 050 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-1-2	2 257 280 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-1-3	1 707 186 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-1-4	1 087 644 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-1-5	1 422 880 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-1-6	1 400 541 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-1-8	989 774 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-1-9	661 365 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-2-1	667 191 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-2-2	385 459 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-3-1	236 273 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-4-1	193 162 \$
Cégep Beauce-Appalaches	BEA-5-1	209 379 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-100-A0	3 148 903 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-100-B0	2 991 898 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-100-C0	2 257 276 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-100-D0	3 014 365 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-100-D1	2 011 886 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-100-E0	1 405 992 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-200-H0	1 153 910 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-200-R0	9 108 292 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-200-S0	16 179 755 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-200-T0	4 770 306 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-200-U0	1 804 500 \$
Cégep de Bois-de-Boulogne	BOI-200-Y0	8 613 246 \$
Champlain Regional College	CHA-ADM-A	723 625 \$
Champlain Regional College	CHA-ADM-B	655 620 \$
Champlain Regional College	CHA-LAM-A	4 576 889 \$
Champlain Regional College	CHA-LAM-B	1 719 466 \$
Champlain Regional College	CHA-LAM-C	1 336 342 \$
Champlain Regional College	CHA-LAM-D	2 559 223 \$
Champlain Regional College	CHA-LAM-E	2 937 464 \$
Champlain Regional College	CHA-LAM-F	5 990 639 \$
Champlain Regional College	CHA-LAM-G	2 882 574 \$
Champlain Regional College	CHA-LAM-H	159 574 \$
Champlain Regional College	CHA-LAW-A	6 761 550 \$
Champlain Regional College	CHA-LAW-B	5 324 \$
Champlain Regional College	CHA-DRU-1	577 140 \$
Champlain Regional College	CHA-HYA-1	565 460 \$
Champlain Regional College	CHA-LAU-1	675 787 \$
Champlain Regional College	CHA-LEN-1	2 560 651 \$
Champlain Regional College	CHA-MAC-1	652 857 \$
Champlain Regional College	CHA-SAW-1	482 283 \$
Champlain Regional College	CHA-SH1-1	2 251 \$
Champlain Regional College	CHA-SH2-1	649 \$
Champlain Regional College	CHA-STL-1	866 544 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-A1	3 703 687 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-A2	1 577 148 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-A3	638 561 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-A4	1 845 749 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-B1	8 474 451 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-B2	1 141 298 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-B3	26 051 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-B4	28 121 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-C1	10 878 261 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-C2	86 418 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-C3	82 886 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-D1	451 257 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-D2	1 254 346 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-D3	94 768 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-D4	93 759 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-D5	24 913 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-D6	17 385 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-E1	1 891 807 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-E2	622 178 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-E3	25 580 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-F1	6 031 035 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-F2	130 533 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-H1	23 816 048 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-H2	2 361 090 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-H3	68 127 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-H4	15 134 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-H5	78 135 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-L1	5 481 777 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-L2	9 489 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-101-T1	6 604 383 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-102-S1	800 147 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-103-G1	180 340 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-401-V1	7 020 592 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-203-P4	1 646 154 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-204-P1	497 327 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-204-P2	408 798 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-204-P3	539 497 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-205-P5	329 667 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-206-P6	4 032 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-207-P7	43 676 \$
Cégep de Chicoutimi	CHI-208-P8	11 679 \$
College Dawson	DAW-1-A1	2 881 326 \$
College Dawson	DAW-1-B1	2 005 397 \$
College Dawson	DAW-1-C1	4 796 874 \$
College Dawson	DAW-1-D1	3 376 312 \$
College Dawson	DAW-1-D2	980 352 \$
College Dawson	DAW-1-E1	1 656 408 \$
College Dawson	DAW-1-E2	1 161 528 \$
College Dawson	DAW-1-F1	2 989 116 \$
College Dawson	DAW-1-G1	2 178 486 \$
College Dawson	DAW-1-H1	2 150 717 \$
College Dawson	DAW-1-T1	319 958 \$
College Dawson	DAW-2-J1	739 860 \$
Cégep de Drummondville	DRU-AM-M	25 972 \$
Cégep de Drummondville	DRU-P-A	9 121 473 \$
Cégep de Drummondville	DRU-P-B	1 263 189 \$
Cégep de Drummondville	DRU-P-C1	2 011 088 \$
Cégep de Drummondville	DRU-P-C2	266 058 \$
Cégep de Drummondville	DRU-P-D	18 398 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-1-1	9 394 900 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-1-10	332 957 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-1-2	3 417 913 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-1-3	4 600 202 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-1-4	1 527 762 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-1-5	613 989 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-1-6	13 808 050 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-1-7	1 664 565 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-1-9	3 726 415 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-2-20	11 399 056 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-2-22	720 605 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-2-23	546 077 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-40	4 676 558 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-41	2 673 853 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-42	5 862 614 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-43	40 791 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-44	2 122 104 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-45	145 773 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-46	48 848 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-47	577 610 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-48	27 528 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-50	1 969 655 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-51	417 193 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-52	250 917 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-54	91 763 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-55	712 997 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-56	1 617 714 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-57	131 014 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-58	1 068 251 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-60	22 150 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-61	1 551 179 \$
Cégep Édouard-Montpetit	EDO-3-63	7 966 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-500-AA	1 269 543 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-500-BB	924 338 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-500-BP	178 230 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-500-CC	862 032 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-500-DD	1 274 044 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-500-EE	2 982 230 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-500-FF	467 888 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-500-GG	134 490 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-500-JJ	55 179 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-501-LL	20 198 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-502-AT	33 837 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-503-RR	306 488 \$
Cégep de Saint-Félicien	FEL-504-HH	162 663 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-AA	1 688 629 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-AB	269 189 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-AC	1 120 446 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-AD	934 742 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-AE	746 349 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-BA	4 168 199 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-BB	300 885 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-CA	4 305 683 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-CB	3 918 586 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-CC	84 144 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-CD	154 985 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-CE	9 704 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-DA	2 174 314 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-DB	1 348 991 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-DC	92 922 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-EA	1 856 195 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-FA	518 432 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-FB	64 271 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-FC	140 564 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-GA	962 544 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-GB	376 831 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-HB	424 655 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-JA	6 064 704 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-JB	661 495 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-JC	370 519 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-LA	2 028 703 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-LB	625 268 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-MA	2 379 421 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-NA	52 483 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-PB	69 850 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-PC	105 254 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-A24-RA	417 039 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-X24-XA	189 709 \$
Cégep de Sainte-Foy	FOY-Y24-YA	1 841 901 \$
Cégep Garneau	FRA-530-HA	761 639 \$
Cégep Garneau	FRA-530-HB	528 936 \$
Cégep Garneau	FRA-580-KA	3 862 259 \$
Cégep Garneau	FRA-620-GA	9 392 325 \$
Cégep Garneau	FRA-620-GB	2 623 \$
Cégep Garneau	FRA-620-GC	10 530 \$
Cégep Garneau	FRA-635-EA	1 071 376 \$
Cégep Garneau	FRA-635-EB	419 575 \$
Cégep Garneau	FRA-640-FA	4 916 403 \$
Cégep Garneau	FRA-640-PA	306 667 \$
Cégep Garneau	FRA-640-PB	334 660 \$
Cégep Garneau	FRA-655-MA	608 811 \$
Cégep Garneau	FRA-655-MB	6 209 \$
Cégep Garneau	FRA-655-MC	43 549 \$
Cégep Garneau	FRA-660-AA	13 640 641 \$
Cégep Garneau	FRA-660-AB	77 254 \$
Cégep Garneau	FRA-660-AC	38 386 \$
Cégep Garneau	FRA-660-AD	86 252 \$
Cégep Garneau	FRA-660-BA	901 668 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep Garneau	FRA-660-BB	291 828 \$
Cégep Garneau	FRA-660-CA	3 674 927 \$
Cégep Garneau	FRA-660-DA	1 792 660 \$
Cégep Garneau	FRA-660-DB	474 042 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-A-1	1 591 171 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-A-2	686 114 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-A-3	1 647 942 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-A-4	880 598 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-A-5	1 287 756 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-A-6	18 811 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-A-7	62 457 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-A-8	301 316 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-B-B1	2 701 862 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-B-B2	161 745 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-B-B3	64 027 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-C-C	3 689 360 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-D-W	1 793 454 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-D-Y	222 154 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-D-1	9 907 666 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-CEC-1	1 029 374 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-CPS-1	162 566 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-CIM-1	119 938 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-CIM-2	1 788 867 \$
Cégep de la Gaspésie et des Îles	GAS-CSP-1	3 908 339 \$
Cégep Gérard-Godin	GER-1-AA	2 416 537 \$
Cégep Gérard-Godin	GER-1-AB	3 259 417 \$
Cégep Gérard-Godin	GER-1-AC	1 810 169 \$
Cégep Gérard-Godin	GER-1-B	2 868 871 \$
Cégep Gérard-Godin	GER-1-G	279 934 \$
Cégep Gérard-Godin	GER-1-P	550 928 \$
Cégep Gérard-Godin	GER-1-S	1 533 499 \$
Cégep de Granby	GRA-P1-1	750 675 \$
Cégep de Granby	GRA-P1-2	4 315 148 \$
Cégep de Granby	GRA-P1-3	1 579 382 \$
Cégep de Granby	GRA-P1-4	1 727 203 \$
Cégep de Granby	GRA-P1-5	2 379 584 \$
Cégep de Granby	GRA-P1-6	159 406 \$
Cégep de Granby	GRA-P2-1	995 670 \$
Collège Héritage	HER-1-1	2 920 559 \$
Collège Héritage	HER-1-2	858 841 \$
Collège Héritage	HER-1-3	21 715 \$
Collège Héritage	HER-1-4	152 227 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-A1	9 834 169 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-A2	70 949 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-B1	13 151 052 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-C1	1 760 703 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-D1	6 820 154 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-D2	1 633 273 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-E1	1 351 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-F1	10 468 509 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-G1	511 193 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-G2	531 314 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-H1	3 328 801 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-J1	3 021 198 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-J2	105 579 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-K1	2 494 786 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-K2	408 447 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-1-P1	194 240 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-2-L1	226 434 \$
Cégep de St-Hyacinthe	HYA-3-M1	1 341 032 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-A	2 712 404 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-B	1 080 455 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-C	3 009 808 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-C1	730 091 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-D	3 369 177 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-E	2 242 413 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-E1	498 839 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-F	1 103 172 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-F1	812 077 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-F2	293 377 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-F3	64 698 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-G	1 200 196 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-H	1 603 886 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-M	2 331 214 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-P	5 408 008 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-S	2 621 994 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-T	2 834 825 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-1-T1	442 036 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-3-EX	26 416 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-4-EX	59 714 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-5-EX	30 069 \$
Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu	JEA-6-EX	64 377 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-1-1	3 361 055 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-1-2	1 647 205 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-1-3	8 233 857 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-1-3A	1 976 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-1-4	4 016 721 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-1-5	275 856 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-1-6	1 604 533 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-1-7	19 126 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-10-1	763 975 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-10-2	2 487 879 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-10-3	687 047 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-2-1	500 295 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-4-1	2 055 760 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-5-1	1 899 109 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Saint-Jérôme	JER-6-1	111 498 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-8-1	111 498 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-9-1	111 498 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-11-1	581 814 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-11-2	971 580 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-11-3	967 252 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-11-4	1 224 185 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-11-5	325 560 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-11-6	912 839 \$
Cégep de Saint-Jérôme	JER-11-7	10 927 \$
Cégep John-Abbott	JOH-AME-AE	2 358 631 \$
Cégep John-Abbott	JOH-BH-BH	2 539 758 \$
Cégep John-Abbott	JOH-C-C	7 745 903 \$
Cégep John-Abbott	JOH-H-H	9 896 544 \$
Cégep John-Abbott	JOH-HO-HA	718 937 \$
Cégep John-Abbott	JOH-HO-HO	9 423 899 \$
Cégep John-Abbott	JOH-J-J	224 520 \$
Cégep John-Abbott	JOH-L-L1	408 742 \$
Cégep John-Abbott	JOH-L-L2	12 098 \$
Cégep John-Abbott	JOH-P-P1	6 281 105 \$
Cégep John-Abbott	JOH-P-P2	1 611 929 \$
Cégep John-Abbott	JOH-SA-SA	3 794 530 \$
Cégep John-Abbott	JOH-SE-S1	397 255 \$
Cégep John-Abbott	JOH-SE-S2	519 360 \$
Cégep John-Abbott	JOH-SH-SH	804 979 \$
Cégep John-Abbott	JOH-SH-S3	6 853 170 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-A5	1 910 056 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-A6	326 272 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-G1	6 472 613 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-G2	6 417 094 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-G3	2 539 986 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-G4	1 264 386 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-G5	4 456 324 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-G6	87 690 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-G7	38 622 \$
Cégep de Jonquière	JON-1-G9	435 409 \$
Cégep de Jonquière	JON-10-J2	549 324 \$
Cégep de Jonquière	JON-14-R1	10 619 \$
Cégep de Jonquière	JON-15-E1	10 163 \$
Cégep de Jonquière	JON-2-J1	1 699 482 \$
Cégep de Jonquière	JON-3-M1	3 113 229 \$
Cégep de Jonquière	JON-4-P1	1 952 780 \$
Cégep de Jonquière	JON-5-L1	2 805 078 \$
Cégep de Jonquière	JON-5-L2	172 333 \$
Cégep de Jonquière	JON-5-L3	6 615 \$
Cégep de Jonquière	JON-5-L4	410 \$
Cégep de Jonquière	JON-6-T1	819 110 \$
Cégep de Jonquière	JON-6-T2	277 959 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Jonquière	JON-9-S1	2 613 611 \$
Cégep de Jonquière	JON-8-C1	157 327 \$
Cégep de Jonquière	JON-8-C2	1 257 701 \$
Cégep de Jonquière	JON-8-C3	75 504 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-R1-R1	561 566 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-A1-A1	8 143 077 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-A1-F1	5 354 906 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-A1-G2	128 529 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-A1	3 486 625 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-B1	10 002 792 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-B2	502 733 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-C1	4 108 393 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-C2	10 070 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-D1	5 315 545 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-D2	16 748 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-F1	278 941 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-G1	2 350 315 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-G2	270 603 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-G3	584 927 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-G4	1 757 964 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-H1	152 294 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-H2	133 910 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-J1	2 612 223 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-K1	257 642 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-K2	203 672 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-J1-L1	10 890 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-T1-A1	4 561 489 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-T1-A2	3 812 197 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-T1-A3	22 272 \$
Cégep régional de Lanaudière	LAN-T1-B1	1 295 453 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-1-A	9 286 358 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-1-B	9 299 659 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-1-C	8 222 633 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-1-D	2 994 747 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-1-D2	1 041 164 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-1-D3	246 889 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-1-F	568 236 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-1-R	8 594 772 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-2-M	343 455 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-3-G	474 050 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-4-H	500 826 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-5-I	608 784 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-6-J	398 152 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-7-K	346 947 \$
Cégep de La Pocatière	LAP-8-L	601 090 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-A-24	10 588 153 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-AB-56	7 812 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-ADF-56	79 289 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Saint-Laurent	LAU-B-06	1 245 388 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-B-52	3 136 018 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-B-53	812 686 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-B-64	773 124 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-B-96	431 284 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-BD-72	19 031 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-C-53	3 961 865 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-C-94	1 026 265 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-D-56	8 492 962 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-D-72	7 809 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-E-02	46 065 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-E-13	624 416 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-E-28	645 167 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-E-56	3 490 162 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-EL-31	9 811 662 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-F-72	1 794 515 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-G-30	4 982 371 \$
Cégep de Saint-Laurent	LAU-H-94	177 837 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-AB-T1	1 970 967 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-AB-T2	174 249 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-A1	2 086 602 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-A2	501 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-B1	897 174 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-C1	316 185 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-D1	600 597 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-E1	1 183 257 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-E2	458 575 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-F1	8 073 592 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-G1	4 381 939 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-G2	2 662 984 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-G3	187 415 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-G4	27 641 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-H1	381 110 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-BP-H2	646 648 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-GA1-A1	109 372 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-GA2-A2	110 873 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-GA3-A	37 595 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-GA3-B	31 269 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-GA3-D	22 195 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-GA3-E	19 709 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-GA3-F	6 948 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-GA4-A4	14 791 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-GA6-A6	180 108 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-RB-M	174 937 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-RC-L	169 148 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-RE-N	696 133 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-RO-H	66 355 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-RP-J	579 828 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-SE-AT	122 147 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-SE-SE	40 957 \$
Cégep de Lévis-Lauzon	LEV-SR-R	5 742 \$
Cégep de Limoilou	LIM-1-A	3 401 988 \$
Cégep de Limoilou	LIM-1-A-	2 168 \$
Cégep de Limoilou	LIM-1-B	2 754 703 \$
Cégep de Limoilou	LIM-1-D	3 201 795 \$
Cégep de Limoilou	LIM-1-E	20 298 891 \$
Cégep de Limoilou	LIM-1-E1	24 750 \$
Cégep de Limoilou	LIM-1-F	2 752 332 \$
Cégep de Limoilou	LIM-3-A	3 626 935 \$
Cégep de Limoilou	LIM-2-A	4 581 213 \$
Cégep de Limoilou	LIM-2-A1	75 898 \$
Cégep de Limoilou	LIM-2-B	10 198 858 \$
Cégep de Limoilou	LIM-2-B1	23 966 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-1-RC	884 629 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-10-RE	863 609 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-11-HA	817 497 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-12-RF	829 203 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-BA	663 747 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-BB	367 904 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-BC	24 677 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-BD	4 282 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-CB	520 219 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-CD	1 850 623 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-CE	493 602 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-DA	3 812 660 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-DB	1 835 559 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-DC	1 504 283 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-DD	1 181 304 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-DE	296 543 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-DF	36 808 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-DH	37 221 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-DJ	3 736 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-EA	580 867 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-EB	273 908 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-FA	3 233 067 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-LA	7 040 875 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-LB	9 886 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-MA	1 412 023 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-NA	1 031 011 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-SA	4 874 342 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-SB	35 842 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-TA	121 741 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-TB	1 789 030 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-TC	1 423 433 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-TD	388 365 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-TE	360 742 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep Lionel-Groulx	LIO-3-VB	148 239 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-4-RB	2 340 646 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-5-RA	795 996 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-6-RD	869 685 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-7-RG	1 113 375 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-8-PA	4 530 208 \$
Cégep Lionel-Groulx	LIO-9-RH	1 377 142 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-IPI-PA	5 984 319 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-IPI-PB	708 390 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-AA	5 794 072 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-AB	900 550 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-AC	481 870 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-BA	13 820 093 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-CA	11 959 014 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-DA	32 950 087 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-DB	375 989 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-EA	551 878 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-HQ	26 231 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-JA	4 756 973 \$
Cégep de Maisonneuve	MAI-MAI-Q1	7 870 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-A1	1 989 941 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-A2	84 016 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-B1	1 974 417 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-C1	3 856 174 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-C2	316 152 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-C3	80 427 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-D1	571 536 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-E1	626 217 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-F1	953 278 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-G1	1 641 381 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-H1	1 454 215 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-H2	18 771 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CEN-P1	5 780 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-CHA-CA	3 057 985 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-TRI-M1	1 279 940 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-TRI-R1	1 190 674 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-TRI-R2	17 530 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-TRI-S1	517 608 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-TRI-S2	15 085 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-TRI-T1	2 879 751 \$
Cégep Marie-Victorin	MAR-TRI-T2	8 281 \$
Cégep de Matane	MAT-1-A	71 792 \$
Cégep de Matane	MAT-1-B	2 260 632 \$
Cégep de Matane	MAT-1-B1	8 203 913 \$
Cégep de Matane	MAT-1-B2	645 211 \$
Cégep de Matane	MAT-1-J	4 009 572 \$
Cégep de Matane	MAT-1-J1	1 618 775 \$
Cégep de Matane	MAT-1-O	946 266 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Matane	MAT-1-O1	880 193 \$
Cégep de Matane	MAT-1-O2	42 402 \$
Cégep de Matane	MAT-1-O3	206 976 \$
Cégep de Matane	MAT-1-S	9 040 \$
Cégep de Matane	MAT-1-V	4 526 091 \$
Cégep Montmorency	MON-01-M1	4 680 230 \$
Cégep Montmorency	MON-01-M2	4 302 100 \$
Cégep Montmorency	MON-01-M3	6 710 599 \$
Cégep Montmorency	MON-01-M4	1 576 437 \$
Cégep Montmorency	MON-01-M5	661 808 \$
Cégep Montmorency	MON-01-M6	875 140 \$
Cégep Montmorency	MON-01-M7	23 044 \$
Cégep Montmorency	MON-01-M8	4 694 \$
Cégep Montmorency	MON-01-13	10 976 \$
Cégep Montmorency	MON-02-S1	2 325 120 \$
Cégep Montmorency	MON-04-H1	29 167 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-1-1	21 898 204 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-1-2	3 936 335 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-1-3	3 197 348 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-1-4	2 609 917 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-1-5	17 856 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-1-6	370 179 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-2-1	3 551 167 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-3-1	5 574 355 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-3-2	4 206 337 \$
Cégep de l’Outaouais	OUT-3-3	127 178 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-A1	54 831 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-A2	524 809 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-A3	582 279 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-A4	2 335 485 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-A5	1 404 552 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-A6	1 062 035 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-A7	1 149 633 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-A8	1 279 392 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-A9	363 222 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-B	4 532 732 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-C	6 117 868 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-D	15 159 034 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-D1	418 039 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-E	3 145 685 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-F	11 336 978 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-G	7 107 193 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-G1	2 288 450 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-H	876 556 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-J	8 122 108 \$
Cégep de Rimouski	RIM-01-K	85 419 \$
Cégep de Rimouski	RIM-02-A	4 107 259 \$
Cégep de Rimouski	RIM-02-B	43 803 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Rimouski	RIM-02-C	15 925 \$
Cégep de Rimouski	RIM-02-D	4 070 937 \$
Cégep de Rimouski	RIM-02-E	3 032 475 \$
Cégep de Rimouski	RIM-10-G	5 853 \$
Cégep de Rimouski	RIM-10-M	122 133 \$
Cégep de Rimouski	RIM-03-A	8 844 284 \$
Cégep de Rimouski	RIM-03-B	2 885 476 \$
Cégep de Rimouski	RIM-03-C	2 356 341 \$
Cégep de Rimouski	RIM-03-D	556 370 \$
Cégep de Rimouski	RIM-03-D1	1 166 \$
Cégep de Rimouski	RIM-03-D2	90 650 \$
Cégep de Rimouski	RIM-03-E	350 284 \$
Cégep de Rimouski	RIM-04-P1	2 697 \$
Cégep de Rimouski	RIM-06-A	1 718 060 \$
Cégep de Rimouski	RIM-08-S1	15 700 \$
Cégep de Rimouski	RIM-08-S2	801 \$
Cégep de Rimouski	RIM-09-1	1 435 543 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-A1	179 009 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-A2	112 148 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-B1	1 877 249 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-C1	2 967 202 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-C2	119 325 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-D1	1 219 686 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-D2	430 927 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-D3	65 481 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-D4	10 092 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-E1	4 151 086 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-E2	133 355 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-E3	98 367 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-E4	143 254 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-E5	32 033 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-E6	516 916 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-F1	1 413 858 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-F2	214 865 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-F3	19 622 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-G1	1 844 495 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-M1	289 580 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-M2	497 166 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-M3	3 879 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-1-M4	1 369 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	RIV-2-T1	1 258 234 \$
Collège de Rosemont	ROS-1-A	5 251 419 \$
Collège de Rosemont	ROS-1-B	6 195 842 \$
Collège de Rosemont	ROS-1-C	752 439 \$
Collège de Rosemont	ROS-1-D	5 680 764 \$
Collège de Rosemont	ROS-1-E	7 282 023 \$
Collège de Rosemont	ROS-1-F	13 324 813 \$
Collège de Rosemont	ROS-1-G	1 214 778 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Collège de Rosemont	ROS-1-G1	94 455 \$
Collège de Rosemont	ROS-1-H	487 730 \$
Cégep de Sept-Îles	SEP-1-1	15 467 299 \$
Cégep de Sept-Îles	SEP-1-3	566 516 \$
Cégep de Sept-Îles	SEP-1-4	106 680 \$
Cégep de Shawinigan	SHA-1-01	22 088 108 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P1-01	11 780 725 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P10-01	620 676 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P10-02	292 467 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P2-01	12 359 330 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P2-02	94 740 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P2-03	30 942 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P2-04	175 432 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P2-05	304 346 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P2-06	16 065 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P2-07	14 187 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P3-01	5 712 728 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P3-02	192 001 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P3-03	261 886 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P3-04	122 288 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P4-01	4 556 913 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P5-01	6 477 993 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P6-01	3 817 569 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P6-03	7 546 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P6-2R	4 518 364 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P7-01	338 189 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P7-02	28 627 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P7-03	31 371 \$
Cégep de Sherbrooke	SHE-P7-04	91 131 \$
Cégep de Sorel-Tracy	SOR-1-A	5 668 077 \$
Cégep de Sorel-Tracy	SOR-1-B	562 847 \$
Cégep de Sorel-Tracy	SOR-1-C	3 738 980 \$
Cégep de Sorel-Tracy	SOR-1-D	4 240 684 \$
Cégep de Thetford	THE-PRI-1	3 221 537 \$
Cégep de Thetford	THE-PRI-2	9 601 393 \$
Cégep de Thetford	THE-PRI-3	465 157 \$
Cégep de Thetford	THE-PRI-4	3 879 514 \$
Cégep de Thetford	THE-RA-A	26 675 \$
Cégep de Thetford	THE-RC-C	46 804 \$
Cégep de Thetford	THE-RD-D	1 570 056 \$
Cégep de Thetford	THE-RE-E	1 546 993 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-HUM-21	10 861 814 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-HUM-22	902 641 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-HUM-23	2 280 829 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-HUM-24	3 795 258 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-HUM-25	3 290 551 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-HUM-26	285 394 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-HUM-27	3 405 512 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Trois-Rivières	TRO-HUM-28	639 506 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-HUM-29	11 893 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-01	3 096 273 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-02	1 410 631 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-03	1 699 346 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-04	7 642 180 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-05	772 340 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-06	217 760 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-07	167 449 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-08	1 354 378 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-09	1 486 615 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-10	2 394 917 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-SCI-11	1 419 521 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-805-40	468 998 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-815-42	430 141 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-825-44	483 138 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-835-46	499 357 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-845-48	644 434 \$
Cégep de Trois-Rivières	TRO-855-50	471 021 \$
Collège de Valleyfield	VAL-01-1	7 310 776 \$
Collège de Valleyfield	VAL-01-2	3 173 552 \$
Collège de Valleyfield	VAL-01-3	971 346 \$
Collège de Valleyfield	VAL-01-4	5 998 227 \$
Collège de Valleyfield	VAL-01-5	1 012 128 \$
Collège de Valleyfield	VAL-01-6	3 701 532 \$
Collège de Valleyfield	VAL-01-7	1 993 520 \$
Vanier College	VAN-G-1	5 733 971 \$
Vanier College	VAN-H-1	1 557 059 \$
Vanier College	VAN-N-1	10 858 741 \$
Vanier College	VAN-P-1	267 190 \$
Vanier College	VAN-Q-1	4 575 \$
Vanier College	VAN-VAN-A	7 230 865 \$
Vanier College	VAN-VAN-B	2 068 780 \$
Vanier College	VAN-VAN-C1	3 121 998 \$
Vanier College	VAN-VAN-C2	29 913 \$
Vanier College	VAN-VAN-D	7 974 836 \$
Vanier College	VAN-VAN-E	1 515 971 \$
Vanier College	VAN-VAN-F	864 323 \$
Vanier College	VAN-VAN-J	1 404 188 \$
Vanier College	VAN-VAN-K	1 915 806 \$
Vanier College	VAN-VAN-L	785 911 \$
Vanier College	VAN-VAN-T	61 724 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-AG1-S1	739 858 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-AG2-S2	155 180 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-CI-C1	213 864 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-PC-P1	52 140 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-PP-A1	1 461 016 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-PP-B1	1 276 090 \$

Nom établissement	Numéro ¹	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Cégep de Victoriaville	VIC-PP-C1	1 949 974 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-PP-D1	3 534 734 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-PP-D2	113 386 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-PP-E1	1 982 300 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-PP-F1	613 289 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-RES-J1	2 570 335 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-RES-J2	2 510 977 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-UT-U1	765 879 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-EMM-M1	3 492 876 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-EMM-M2	25 326 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-EMV-A1	3 224 300 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-EMV-B1	2 636 540 \$
Cégep de Victoriaville	VIC-EMV-C1	2 619 496 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-A1	36 534 197 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-A4	480 601 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-A5	254 387 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-A6	278 541 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-A7	62 232 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-A8	733 864 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-A9	552 876 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-B2	739 925 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-C3	9 188 274 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-1-C4	294 600 \$
Cégep du Vieux-Montréal	VIE-2-D8	2 649 675 \$

Universitaire :

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
École nationale administration publique	978007-127-00	2 410 667
École Polytechnique de Montréal	976002-556-01	773 129
École Polytechnique de Montréal	976002-800-01	24 995 380
École Polytechnique de Montréal	976002-800-02	13 183 966
École Polytechnique de Montréal	976002-800-03	7 306 704
École Polytechnique de Montréal	976002-800-04	603 862
École Polytechnique de Montréal	976002-800-05	912 618
École Polytechnique de Montréal	976002-800-06	104 013
École Polytechnique de Montréal	976002-800-07	122 227
École Polytechnique de Montréal	976002-882-01	172 670
École Polytechnique de Montréal	976002-890-00	131 776
École Polytechnique de Montréal	976002-890-01	373 170
École de technologie supérieure	978010-007-00	3 438 668
École de technologie supérieure	978010-008-00	14 604 675
École de technologie supérieure	978010-009-00	326 886
École de technologie supérieure	978010-019-00	48 442
École de technologie supérieure	978010-020-00	14 312
HEC Montréal	976001-001-1	17 924 758
HEC Montréal	976001-001-2	1 779 830
HEC Montréal	976001-002-1	22 842 719
HEC Montréal	976001-003-1	260 628
HEC Montréal	976001-004-1	347 446
HEC Montréal	976001-005-1	394 174
Inst. national de recherche scientifique	978008-004-00	179 865
Inst. national de recherche scientifique	978008-010-01	1 902 010
Inst. national de recherche scientifique	978008-011-00	746 488
Inst. national de recherche scientifique	978008-012-01	4 724 275
Inst. national de recherche scientifique	978008-014-01	1 212 407
Inst. national de recherche scientifique	978008-017-01	2 181 214
Inst. national de recherche scientifique	978008-017-02	56 063
Inst. national de recherche scientifique	978008-017-03	84 458
Inst. national de recherche scientifique	978008-018-01	1 664 320
Inst. national de recherche scientifique	978008-018-02	3 505 052
Inst. national de recherche scientifique	978008-018-04	1 066 582
Inst. national de recherche scientifique	978008-019-01	61 014
Inst. national de recherche scientifique	978008-019-02	11 660
Inst. national de recherche scientifique	978008-022-00	1 539 400
Inst. national de recherche scientifique	978008-024-00	7 603
Inst. national de recherche scientifique	978008-026-00	2 578 995
Inst. national de recherche scientifique	978008-026-01	493 012
Inst. national de recherche scientifique	978008-028-02	1 461
Inst. national de recherche scientifique	978008-070-01	4 987 427
Inst. national de recherche scientifique	978008-A10-00	1 800 064
Inst. national de recherche scientifique	978008-A11-00	993 217

² Il s'agit du numéro de la composante identifiée au PAGI pour lequel des travaux sont prévus dans un horizon de 5 ans à la hauteur du montant identifié dans la colonne « Exigences PAGI 22-23 (\$) ».

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Inst. national de recherche scientifique	978008-A25-01	3 436 909
Inst. national de recherche scientifique	978008-A40-00	11 905 649
Inst. national de recherche scientifique	978008-A40-01	3 425 344
Inst. national de recherche scientifique	978008-A40-02	9 830
Télé-université	978011-800-00	3 152 286
Université Bishop's	981000-01-1	87 372
Université Bishop's	981000-02-1	3 079 140
Université Bishop's	981000-03-1	3 544 062
Université Bishop's	981000-06-1	814 578
Université Bishop's	981000-07-1	5 411 254
Université Bishop's	981000-08-1	3 249 608
Université Bishop's	981000-10-1	580 839
Université Bishop's	981000-11-1	1 173 217
Université Bishop's	981000-12-1	2 497 441
Université Bishop's	981000-13-1	626 998
Université Bishop's	981000-14-1	1 552 712
Université Bishop's	981000-16-1	3 165
Université Bishop's	981000-17-1	815 731
Université Bishop's	981000-19-1	225 939
Université Bishop's	981000-22-1	219 338
Université Bishop's	981000-25-1	847 984
Université Bishop's	981000-26-1	1 071 796
Université Bishop's	981000-28-1	223 195
Université Bishop's	981000-61-1	386 415
Université Bishop's	981000-68-1	100 160
Université Bishop's	981000-75-1	232 221
Université Bishop's	981000-76-1	25 997
Université Bishop's	981000-77-1	25 521
Université Bishop's	981000-79-1	13 927
Université Concordia	980000-AD0-02	6 530 919
Université Concordia	980000-B00-00	408 649
Université Concordia	980000-CC0-03	3 836 608
Université Concordia	980000-CI0-00	955 565
Université Concordia	980000-CJ0-01	180 135
Université Concordia	980000-CJ0-02	349 273
Université Concordia	980000-CJ0-03	16 795
Université Concordia	980000-D00-00	535 376
Université Concordia	980000-EN0-00	997 928
Université Concordia	980000-EV0-00	15 356 497
Université Concordia	980000-FA0-00	559 108
Université Concordia	980000-FB0-00	2 527 912
Université Concordia	980000-FC0-01	3 596 067
Université Concordia	980000-FG0-00	4 924 748
Université Concordia	980000-GA0-00	519 743
Université Concordia	980000-GE0-00	7 895 558
Université Concordia	980000-GM0-00	6 678 020
Université Concordia	980000-GN0-00	675 383
Université Concordia	980000-GN0-02	972 278

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université Concordia	980000-GN0-03	2 049 292
Université Concordia	980000-H00-00	63 601 791
Université Concordia	980000-HA0-81	231 269
Université Concordia	980000-HB0-01	790 584
Université Concordia	980000-HC0-02	1 830 947
Université Concordia	980000-K00-00	2 415 306
Université Concordia	980000-LB0-00	12 030 745
Université Concordia	980000-M00-00	293 420
Université Concordia	980000-MB0-00	184 535
Université Concordia	980000-MI0-00	1 060 697
Université Concordia	980000-MK0-00	905 753
Université Concordia	980000-MO0-00	1 041 437
Université Concordia	980000-MT0-00	3 898 421
Université Concordia	980000-MU0-00	534 282
Université Concordia	980000-MV0-00	1 205 285
Université Concordia	980000-MW0-00	1 262 242
Université Concordia	980000-P00-00	414 637
Université Concordia	980000-PB0-00	276 872
Université Concordia	980000-PC0-00	591 698
Université Concordia	980000-PR0-00	1 570 713
Université Concordia	980000-PS0-00	2 964 948
Université Concordia	980000-PT0-04	468 970
Université Concordia	980000-PY0-05	4 342 910
Université Concordia	980000-Q00-00	737 807
Université Concordia	980000-R00-00	639 469
Université Concordia	980000-RA0-01	2 262 467
Université Concordia	980000-RF0-04	4 256 659
Université Concordia	980000-RR0-00	497 385
Université Concordia	980000-S00-00	514 832
Université Concordia	980000-SB0-00	1 496 395
Université Concordia	980000-SC0-03	1 179 591
Université Concordia	980000-SH0-00	55 297
Université Concordia	980000-SP0-00	4 332 586
Université Concordia	980000-T00-00	776 681
Université Concordia	980000-TA0-00	111 027
Université Concordia	980000-TD0-00	1 399 117
Université Concordia	980000-TU0-00	501 568
Université Concordia	980000-V00-00	610 176
Université Concordia	980000-VA0-00	10 109 441
Université Concordia	980000-VEL-01	2 616 788
Université Concordia	980000-VEL-02	2 672 447
Université Concordia	980000-X00-00	636 250
Université Concordia	980000-Z00-00	568 952
Université Laval	975000-ABP-00	5 631 160
Université Laval	975000-ABP-01	4 314 930
Université Laval	975000-ABP-02	28 202
Université Laval	975000-ADJ-00	2 682 620
Université Laval	975000-ARB-00	25 518

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université Laval	975000-ARN-00	565 186
Université Laval	975000-BNF-00	60 325 997
Université Laval	975000-BUT-00	30 719
Université Laval	975000-CHM-00	1 038 249
Université Laval	975000-CMT-00	122 948 606
Université Laval	975000-COG-00	2 079
Université Laval	975000-CPI-00	23 892
Université Laval	975000-CPI-01	16 051
Université Laval	975000-CPI-02	12 081
Université Laval	975000-CPI-03	21 835
Université Laval	975000-CPI-04	2 335
Université Laval	975000-CPI-05	21 587
Université Laval	975000-CPI-06	103 750
Université Laval	975000-CPI-07	5 908
Université Laval	975000-CPI-08	46 598
Université Laval	975000-CPI-09	204 702
Université Laval	975000-CPI-10	33 249
Université Laval	975000-CPI-11	274 529
Université Laval	975000-CPI-12	89 696
Université Laval	975000-CPI-13	25 774
Université Laval	975000-CPI-14	3 573
Université Laval	975000-CPI-15	4 631
Université Laval	975000-CPI-16	14 924
Université Laval	975000-CPI-17	4 631
Université Laval	975000-CSL-00	41 415 300
Université Laval	975000-DES-00	590 693
Université Laval	975000-DKN-00	27 647 987
Université Laval	975000-EGR-00	85 767
Université Laval	975000-EPS-00	15 515 398
Université Laval	975000-EVT-00	514 991
Université Laval	975000-FAB-00	6 205 312
Université Laval	975000-FAS-00	6 174 804
Université Laval	975000-FMG-00	692 069
Université Laval	975000-FMM-00	2 862 500
Université Laval	975000-GBA-00	2 300 815
Université Laval	975000-GBE-00	123 493
Université Laval	975000-GBG-00	86 565
Université Laval	975000-GBI-00	9 371 300
Université Laval	975000-GHK-00	41 941
Université Laval	975000-LAU-00	673 842
Université Laval	975000-LCT-00	868 571
Université Laval	975000-LEM-00	459 415
Université Laval	975000-MCO-00	85 509
Université Laval	975000-MDE-00	2 218 189
Université Laval	975000-MDE-01	2 657 382
Université Laval	975000-MRS-00	229 995
Université Laval	975000-OBS-00	20 241
Université Laval	975000-OMG-00	401 398

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université Laval	975000-PAP-00	8 300 172
Université Laval	975000-PAP-01	1 585 117
Université Laval	975000-PBM-00	6 187
Université Laval	975000-PDA-00	68 504
Université Laval	975000-PDB-00	125 000
Université Laval	975000-PLT-00	47 111 843
Université Laval	975000-PLT-01	5 635 412
Université Laval	975000-POL-00	367 161
Université Laval	975000-PRN-00	131 989
Université Laval	975000-PSA-00	2 674 530
Université Laval	975000-PSA-02	3 176
Université Laval	975000-PSA-03	371 028
Université Laval	975000-PVE-00	2 434 252
Université Laval	975000-SAD-00	22 679
Université Laval	975000-SAE-00	940 315
Université Laval	975000-SAK-00	1 015 453
Université Laval	975000-SAL-00	242 431
Université Laval	975000-SAM-00	578 190
Université Laval	975000-SAQ-00	90 790
Université Laval	975000-SAR-00	178 257
Université Laval	975000-SAS-00	103 039
Université Laval	975000-SAW-00	108 469
Université Laval	975000-SEP-00	11 401
Université Laval	975000-SLP-00	10 718
Université Laval	975000-TSE-00	6 268 459
Université Laval	975000-TUS-00	6 676 521
Université Laval	975000-TUS-01	1 843 339
Université Laval	975000-TUS-02	935 378
Université Laval	975000-TUS-03	2 589 763
Université Laval	975000-TUS-04	1 028 626
Université Laval	975000-TUS-05	730 599
Université Laval	975000-TUS-06	137 074
Université Laval	975000-TUS-07	10 369
Université Laval	975000-TUS-08	367 449
Université Laval	975000-VCH-00	57 683 939
Université Laval	975000-VCH-01	192 772
Université Laval	975000-VCH-02	22 705
Université Laval	975000-VND-00	97 548
Université Laval	975000-VND-01	6 310
Université de Montréal	976000-504-00	19 484 905
Université de Montréal	976000-511-01	18 515 968
Université de Montréal	976000-511-02	14 738 256
Université de Montréal	976000-511-03	14 313 583
Université de Montréal	976000-511-04	30 467 899
Université de Montréal	976000-511-05	14 498 074
Université de Montréal	976000-511-06	17 354 764
Université de Montréal	976000-511-07	18 849 971
Université de Montréal	976000-511-08	7 755 555

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université de Montréal	976000-511-09	6 047 034
Université de Montréal	976000-511-10	5 203 238
Université de Montréal	976000-511-11	21 701 059
Université de Montréal	976000-511-12	19 866 550
Université de Montréal	976000-511-13	7 356 085
Université de Montréal	976000-511-14	17 117 804
Université de Montréal	976000-511-15	11 017 112
Université de Montréal	976000-511-16	12 691 655
Université de Montréal	976000-511-17	31 974 185
Université de Montréal	976000-511-18	16 966 553
Université de Montréal	976000-511-19	12 579 767
Université de Montréal	976000-511-20	14 040 589
Université de Montréal	976000-511-21	4 577 443
Université de Montréal	976000-511-22	4 153 805
Université de Montréal	976000-511-23	2 721 690
Université de Montréal	976000-512-00	8 825 489
Université de Montréal	976000-515-00	5 974 066
Université de Montréal	976000-518-00	65 168
Université de Montréal	976000-519-00	5 250 296
Université de Montréal	976000-523-02	2 393 589
Université de Montréal	976000-527-00	11 227 556
Université de Montréal	976000-532-01	8 417 482
Université de Montréal	976000-532-02	18 965 729
Université de Montréal	976000-532-03	15 332 249
Université de Montréal	976000-535-01	17 244 812
Université de Montréal	976000-542-01	1 583 895
Université de Montréal	976000-542-02	1 362 019
Université de Montréal	976000-543-00	684 053
Université de Montréal	976000-545-00	8 325 038
Université de Montréal	976000-546-00	3 534 251
Université de Montréal	976000-555-01	5 657 384
Université de Montréal	976000-555-02	7 980 590
Université de Montréal	976000-555-03	5 841 558
Université de Montréal	976000-555-04	9 700 555
Université de Montréal	976000-555-05	5 046 602
Université de Montréal	976000-555-06	10 299 705
Université de Montréal	976000-555-07	3 462 890
Université de Montréal	976000-556-00	2 648 800
Université de Montréal	976000-559-01	19 271 134
Université de Montréal	976000-559-02	4 123 574
Université de Montréal	976000-563-01	5 770 717
Université de Montréal	976000-563-02	613 575
Université de Montréal	976000-563-03	1 608 428
Université de Montréal	976000-563-04	897 932
Université de Montréal	976000-563-05	2 237 629
Université de Montréal	976000-570-01	1 487 146
Université de Montréal	976000-571-02	6 170 346
Université de Montréal	976000-572-00	5 664 873

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université de Montréal	976000-575-01	2 036 644
Université de Montréal	976000-579-00	69 104
Université de Montréal	976000-580-00	83 345
Université de Montréal	976000-581-00	6 267
Université de Montréal	976000-582-00	74 749
Université de Montréal	976000-583-00	295 031
Université de Montréal	976000-585-00	41 284
Université de Montréal	976000-586-00	84 983
Université de Montréal	976000-588-00	342 939
Université de Montréal	976000-592-00	44 833
Université de Montréal	976000-594-01	25 482 601
Université de Montréal	976000-595-00	7 891
Université de Montréal	976000-596-00	499 477
Université de Montréal	976000-603-00	489 393
Université de Montréal	976000-606-01	10 816 725
Université de Montréal	976000-610-00	152 710
Université de Montréal	976000-613-00	126 261
Université de Montréal	976000-614-02	7 122 981
Université de Montréal	976000-615-00	235 440
Université de Montréal	976000-615-01	171 947
Université de Montréal	976000-615-02	85 347
Université de Montréal	976000-619-00	295 847
Université de Montréal	976000-620-00	166 143
Université de Montréal	976000-621-00	659 967
Université de Montréal	976000-622-00	349 197
Université de Montréal	976000-623-08	5 376
Université de Montréal	976000-624-01	3 254 513
Université de Montréal	976000-625-03	789 296
Université de Montréal	976000-626-06	8 310 836
Université de Montréal	976000-627-02	1 004 317
Université de Montréal	976000-630-07	84 517
Université de Montréal	976000-631-01	785 185
Université de Montréal	976000-632-00	162 954
Université de Montréal	976000-635-00	236 005
Université de Montréal	976000-637-00	124 850
Université de Montréal	976000-638-02	33 597
Université de Montréal	976000-638-03	15 879
Université de Montréal	976000-642-00	100 014
Université de Montréal	976000-645-00	188 650
Université de Montréal	976000-647-00	7 350 022
Université de Montréal	976000-648-03	150 519
Université de Montréal	976000-660-00	9 628 219
Université de Montréal	976000-691-01	606 941
Université de Montréal	976000-800-01	39 733
Université McGill	979000-101-01	3 529 363
Université McGill	979000-102-01	3 457 764
Université McGill	979000-103-01	3 430 577
Université McGill	979000-103-02	242 970

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université McGill	979000-103-03	1 018 097
Université McGill	979000-104-01	759 929
Université McGill	979000-105-01	327 518
Université McGill	979000-108-01	10 591 535
Université McGill	979000-109-01	511 269
Université McGill	979000-110-01	11 172 649
Université McGill	979000-111-01	3 055 089
Université McGill	979000-111-02	1 202 132
Université McGill	979000-111-03	4 483 424
Université McGill	979000-112-01	5 679 333
Université McGill	979000-112-02	524 772
Université McGill	979000-114-01	1 393 401
Université McGill	979000-117-01	229 331
Université McGill	979000-118-01	11 628 743
Université McGill	979000-119-01	8 082 321
Université McGill	979000-120-01	8 143 470
Université McGill	979000-120-02	3 016 202
Université McGill	979000-122-01	1 032 850
Université McGill	979000-122-02	1 386 021
Université McGill	979000-123-01	2 904 511
Université McGill	979000-124-01	3 313 842
Université McGill	979000-127-01	690 617
Université McGill	979000-128-01	2 033 472
Université McGill	979000-129-01	1 808 734
Université McGill	979000-130-01	5 061 385
Université McGill	979000-131-01	11 624 980
Université McGill	979000-132-01	971 661
Université McGill	979000-135-01	654 827
Université McGill	979000-136-01	472 394
Université McGill	979000-137-01	712 909
Université McGill	979000-138-01	181 432
Université McGill	979000-139-01	13 891 836
Université McGill	979000-139-02	3 768 369
Université McGill	979000-140-01	344 203
Université McGill	979000-141-01	1 973 000
Université McGill	979000-143-01	342 500
Université McGill	979000-145-01	32 955
Université McGill	979000-147-01	458 312
Université McGill	979000-148-01	1 070 600
Université McGill	979000-149-01	3 265 292
Université McGill	979000-150-01	5 046 187
Université McGill	979000-151-01	749 998
Université McGill	979000-154-01	230 728 340
Université McGill	979000-155-01	7 487 488
Université McGill	979000-156-01	670 284
Université McGill	979000-158-01	2 988 017
Université McGill	979000-158-02	52 445
Université McGill	979000-158-03	104 438

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université McGill	979000-159-01	2 414 187
Université McGill	979000-159-02	444 454
Université McGill	979000-159-03	3 316 762
Université McGill	979000-159-04	1 645 724
Université McGill	979000-159-05	2 959 749
Université McGill	979000-159-06	842 856
Université McGill	979000-159-07	99 746
Université McGill	979000-160-01	1 139 245
Université McGill	979000-161-01	2 340 181
Université McGill	979000-162-01	1 868 987
Université McGill	979000-163-01	3 966 741
Université McGill	979000-164-01	1 827 264
Université McGill	979000-165-01	9 187 992
Université McGill	979000-166-01	2 023 455
Université McGill	979000-167-01	1 571 206
Université McGill	979000-168-01	2 178 811
Université McGill	979000-169-01	8 534 980
Université McGill	979000-169-02	6 930 715
Université McGill	979000-169-03	1 108 496
Université McGill	979000-169-04	299 202
Université McGill	979000-170-01	17 048 531
Université McGill	979000-172-01	3 233 024
Université McGill	979000-173-01	1 034 332
Université McGill	979000-174-01	1 334 626
Université McGill	979000-175-01	1 544 428
Université McGill	979000-176-01	474 449
Université McGill	979000-177-01	10 798 866
Université McGill	979000-178-01	10 020 826
Université McGill	979000-179-01	2 024 885
Université McGill	979000-181-01	2 881 585
Université McGill	979000-184-01	1 956 519
Université McGill	979000-185-01	146 826
Université McGill	979000-187-01	207 594
Université McGill	979000-188-01	984 689
Université McGill	979000-189-01	3 578 415
Université McGill	979000-190-01	2 307 886
Université McGill	979000-191-01	574 934
Université McGill	979000-192-01	370 294
Université McGill	979000-194-01	1 876 845
Université McGill	979000-196-01	1 407 382
Université McGill	979000-197-01	712 696
Université McGill	979000-197-02	1 328 287
Université McGill	979000-197-03	1 979 265
Université McGill	979000-197-04	158 059
Université McGill	979000-198-01	9 710 415
Université McGill	979000-199-01	740 992
Université McGill	979000-213-01	202 893
Université McGill	979000-214-01	3 043 974

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université McGill	979000-216-01	244 852
Université McGill	979000-218-01	535 574
Université McGill	979000-223-01	197 312
Université McGill	979000-229-01	2 714 833
Université McGill	979000-229-02	543 433
Université McGill	979000-231-01	3 871 674
Université McGill	979000-236-01	792 605
Université McGill	979000-238-01	41 679 027
Université McGill	979000-239-01	1 786 534
Université McGill	979000-240-01	2 271 817
Université McGill	979000-241-01	266 944
Université McGill	979000-241-02	196 732
Université McGill	979000-242-01	1 821 208
Université McGill	979000-245-01	5 329 958
Université McGill	979000-246-01	26 323 510
Université McGill	979000-249-01	2 926 544
Université McGill	979000-401-01	140 002
Université McGill	979000-405-01	1 296 140
Université McGill	979000-408-01	715 880
Université McGill	979000-409-01	992 247
Université McGill	979000-410-01	1 033 612
Université McGill	979000-411-01	9 797 085
Université McGill	979000-417-01	480 735
Université McGill	979000-420-01	92 845
Université McGill	979000-427-01	60 346
Université McGill	979000-433-01	1 198 404
Université McGill	979000-437-01	279 685
Université McGill	979000-440-01	256 111
Université McGill	979000-440-02	295 270
Université McGill	979000-443-01	865 723
Université McGill	979000-444-01	819 834
Université McGill	979000-446-01	2 197 852
Université McGill	979000-450-01	1 354 490
Université McGill	979000-461-01	534 070
Université McGill	979000-465-01	503 547
Université McGill	979000-467-01	1 288 664
Université McGill	979000-467-02	348 460
Université McGill	979000-467-03	313 386
Université McGill	979000-471-01	132 615
Université McGill	979000-473-01	309 198
Université McGill	979000-482-01	3 366 318
Université McGill	979000-483-01	298 937
Université McGill	979000-484-01	310 376
Université McGill	979000-485-01	4 332 910
Université McGill	979000-486-01	906 624
Université McGill	979000-487-01	469 722
Université McGill	979000-497-01	635 669
Université McGill	979000-500-01	2 390 308

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université McGill	979000-508-01	576 477
Université McGill	979000-509-01	511 908
Université McGill	979000-510-01	734 477
Université McGill	979000-516-01	4 958 665
Université McGill	979000-520-01	372 767
Université McGill	979000-700-01	63 592
Université McGill	979000-708-01	22 171
Université McGill	979000-714-01	98 261
Université du Québec à Chicoutimi	978003-130-01	9 444 038
Université du Québec à Chicoutimi	978003-130-02	8 349 917
Université du Québec à Chicoutimi	978003-135-00	165 597
Université du Québec à Chicoutimi	978003-135-01	18 157
Université du Québec à Chicoutimi	978003-137-00	4 698 631
Université du Québec à Chicoutimi	978003-138-00	27 238
Université du Québec à Chicoutimi	978003-139-00	1 354 558
Université du Québec à Chicoutimi	978003-141-00	3 506 190
Université du Québec à Chicoutimi	978003-142-01	750 588
Université du Québec à Chicoutimi	978003-143-00	518 413
Université du Québec à Chicoutimi	978003-143-01	46 832
Université du Québec à Chicoutimi	978003-143-02	9 514
Université du Québec à Chicoutimi	978003-160-00	98 326
Université du Québec à Chicoutimi	978003-165-00	8 083
Université du Québec à Chicoutimi	978003-170-00	430 230
Université du Québec à Chicoutimi	978003-175-01	584 121
Université du Québec à Chicoutimi	978003-211-01	319 694
Université du Québec à Chicoutimi	978003-213-00	646 697
Université du Québec à Chicoutimi	978003-213-01	12 172
Université du Québec à Chicoutimi	978003-214-00	1 075 642
Université du Québec à Montréal	978001-001-1	61 952 983
Université du Québec à Montréal	978001-001-2	34 066
Université du Québec à Montréal	978001-005-1	904 289
Université du Québec à Montréal	978001-005-2	224 236
Université du Québec à Montréal	978001-008-1	76 618
Université du Québec à Montréal	978001-008-2	134 796
Université du Québec à Montréal	978001-010-1	118 367 180
Université du Québec à Montréal	978001-011-1	3 391 902
Université du Québec à Montréal	978001-022-1	2 457 140
Université du Québec à Montréal	978001-022-2	1 238 148
Université du Québec à Montréal	978001-023-1	10 785 703
Université du Québec à Montréal	978001-030-1	308 767
Université du Québec à Montréal	978001-031-1	9 898 598
Université du Québec à Montréal	978001-032-1	3 770 957
Université du Québec à Montréal	978001-033-1	2 773 667
Université du Québec à Montréal	978001-034-1	197
Université du Québec à Montréal	978001-035-1	2 280 455
Université du Québec à Montréal	978001-036-1	6 787 157
Université du Québec à Montréal	978001-037-1	6 249 478
Université du Québec à Montréal	978001-039-1	2 112 677

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université du Québec à Montréal	978001-040-1	1 829 021
Université du Québec à Montréal	978001-041-1	12 348 099
Université du Québec à Montréal	978001-045-1	5 280 237
Université du Québec à Montréal	978001-047-1	9 195 797
Université du Québec à Montréal	978001-048-1	2 367 371
Université du Québec à Montréal	978001-050-1	13 887 158
Université du Québec à Montréal	978001-052-1	1 242 143
Université du Québec à Montréal	978001-053-00	66 004
Université du Québec à Montréal	978001-058-1	1 263 192
Université du Québec à Montréal	978001-070-1	1 455 657
Université du Québec à Montréal	978001-075-1	19 610 342
Université du Québec à Rimouski	978004-01-01	3 037 010
Université du Québec à Rimouski	978004-01-02	4 885 567
Université du Québec à Rimouski	978004-01-03	887 089
Université du Québec à Rimouski	978004-01-04	2 148 985
Université du Québec à Rimouski	978004-01-05	2 826 221
Université du Québec à Rimouski	978004-01-06	576 095
Université du Québec à Rimouski	978004-01-07	158 515
Université du Québec à Rimouski	978004-01-08	3 965 987
Université du Québec à Rimouski	978004-01-09	92 594
Université du Québec à Rimouski	978004-01-10	2 976 364
Université du Québec à Rimouski	978004-01-11	459 010
Université du Québec à Rimouski	978004-01-12	1 682 800
Université du Québec à Rimouski	978004-01-13	2 265
Université du Québec à Rimouski	978004-02-01	5 173 464
Université du Québec à Rimouski	978004-02-02	4 452 079
Université du Québec à Rimouski	978004-02-03	65 963
Université du Québec à Rimouski	978004-03-01	374 530
Université du Québec à Rimouski	978004-04-01	1 314 344
Université du Québec à Rimouski	978004-04-03	28 733
Université du Québec à Rimouski	978004-04-04	17 240
Université du Québec à Rimouski	978004-06-01	430 906
Université du Québec à Rimouski	978004-07-01	20 150
Université du Québec à Rimouski	978004-08-01	2 298
Université du Québec à Rimouski	978004-16-01	82 544
Université du Québec à Rimouski	978004-20-01	120 602
Université du Québec à Rimouski	978004-21-01	411 164
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-806-01	1 100 448
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-806-02	2 610 789
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-806-08	279 497
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-806-12	264 124
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-807-01	1 394 963
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-810-00	383 684
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-814-01	52 042
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-814-02	24 455
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-814-03	40 808
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-814-04	220 407
Université Québec Abitibi-Témiscamingue	978006-816-01	25 498

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université du Québec en Outaouais	978005-811-01	675 198
Université du Québec en Outaouais	978005-812-02	2 616 685
Université du Québec en Outaouais	978005-813-03	890 297
Université du Québec en Outaouais	978005-813-08	789 498
Université du Québec en Outaouais	978005-814-04	2 066 870
Université du Québec en Outaouais	978005-815-05	210 927
Université du Québec en Outaouais	978005-816-06	41 671
Université du Québec en Outaouais	978005-817-07	273 831
Université du Québec en Outaouais	978005-841-01	2 276 168
Université du Québec en Outaouais	978005-842-02	965 533
Université du Québec en Outaouais	978005-843-03	456 504
Université du Québec en Outaouais	978005-880-01	378 484
Université du Québec (siège social)	978012-006-00	10 986 214
Université du Québec (siège social)	978012-006-01	521 502
Université du Québec (siège social)	978012-160-01	1 287 398
Université du Québec (siège social)	978012-165-01	25 568
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-910-01	8 428 639
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-911-01	5 498 729
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-911-02	9 339
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-911-03	22 019
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-912-00	455 642
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-913-00	82 850
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-914-00	357 966
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-915-01	1 899 248
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-915-02	70 960
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-950-01	7 071 748
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-950-02	489 394
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-951-01	710 185
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-952-00	5 407 583
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-953-01	8 290 653
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-953-02	178 549
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-953-03	22 889
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-954-01	28 612
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-954-02	7 525
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-954-03	6 450
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-955-01	18 815
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-955-02	11 769
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-956-01	1 062 326
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-957-01	767 152
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-957-02	35 345
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-958-01	2 320 780
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-958-02	55 114
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-959-00	20 363
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-959-01	2 280
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-963-01	198 184
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-964-01	9 374
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-966-01	5 527
Université du Québec à Trois-Rivières	978002-967-01	2 250 000

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université de Sherbrooke	977000-A01-01	4 211 140
Université de Sherbrooke	977000-A02-01	2 572 113
Université de Sherbrooke	977000-A03-01	1 427 634
Université de Sherbrooke	977000-A04-01	8 210 211
Université de Sherbrooke	977000-A05-01	4 256 442
Université de Sherbrooke	977000-A06-01	1 753 173
Université de Sherbrooke	977000-A07-01	5 763 993
Université de Sherbrooke	977000-A08-01	1 887 351
Université de Sherbrooke	977000-A09-01	3 286 804
Université de Sherbrooke	977000-A10-01	369 070
Université de Sherbrooke	977000-B01-01	6 931 855
Université de Sherbrooke	977000-B01-02	2 228 569
Université de Sherbrooke	977000-B02-01	3 992 071
Université de Sherbrooke	977000-B03-01	1 607 600
Université de Sherbrooke	977000-B03-02	1 309 498
Université de Sherbrooke	977000-B04-01	4 730 229
Université de Sherbrooke	977000-B04-02	165 071
Université de Sherbrooke	977000-B05-01	2 045 225
Université de Sherbrooke	977000-B06-01	1 334 581
Université de Sherbrooke	977000-C00-01	16 670
Université de Sherbrooke	977000-C01-01	4 104 591
Université de Sherbrooke	977000-C01-02	1 406 553
Université de Sherbrooke	977000-C01-03	1 682 795
Université de Sherbrooke	977000-C02-01	2 358 744
Université de Sherbrooke	977000-C02-02	71 624
Université de Sherbrooke	977000-C02-04	145 515
Université de Sherbrooke	977000-C03-01	58 046
Université de Sherbrooke	977000-D01-01	2 765 512
Université de Sherbrooke	977000-D01-02	609 423
Université de Sherbrooke	977000-D01-03	76 573
Université de Sherbrooke	977000-D01-04	76 693
Université de Sherbrooke	977000-D01-05	126 268
Université de Sherbrooke	977000-D01-06	80 133
Université de Sherbrooke	977000-D02-01	3 639 974
Université de Sherbrooke	977000-D03-01	2 347 401
Université de Sherbrooke	977000-D04-01	4 266 858
Université de Sherbrooke	977000-D05-01	1 668 110
Université de Sherbrooke	977000-D06-01	1 930 019
Université de Sherbrooke	977000-D07-01	725 562
Université de Sherbrooke	977000-D08-01	2 257 594
Université de Sherbrooke	977000-E01-01	99 444
Université de Sherbrooke	977000-E02-01	186 517
Université de Sherbrooke	977000-E03-01	71 906
Université de Sherbrooke	977000-E05-01	1 857 477
Université de Sherbrooke	977000-F01-01	1 220 201
Université de Sherbrooke	977000-F01-02	583 989
Université de Sherbrooke	977000-J01-01	4 358 417
Université de Sherbrooke	977000-J02-01	1 893 621

Nom établissement	Numéro ²	Exigences PAGI 2023-2024 (\$)
Université de Sherbrooke	977000-J04-01	1 060
Université de Sherbrooke	977000-K01-01	2 256 424
Université de Sherbrooke	977000-K01-02	9 910
Université de Sherbrooke	977000-K01-03	745 943
Université de Sherbrooke	977000-K02-01	318 686
Université de Sherbrooke	977000-K03-01	27 186
Université de Sherbrooke	977000-K04-01	6 732
Université de Sherbrooke	977000-P02-01	685 329
Université de Sherbrooke	977000-P03-01	98 933
Université de Sherbrooke	977000-S02-01	443 304
Université de Sherbrooke	977000-U15-01	156 926
Université de Sherbrooke	977000-U17-01	173 790
Université de Sherbrooke	977000-U20-01	178 974
Université de Sherbrooke	977000-U21-01	105 257
Université de Sherbrooke	977000-U22-01	15 303
Université de Sherbrooke	977000-Y01-01	682 429
Université de Sherbrooke	977000-Z04-01	1 799 859
Université de Sherbrooke	977000-Z05-01	3 059 004
Université de Sherbrooke	977000-Z06-01	552 809
Université de Sherbrooke	977000-Z06-02	661 160
Université de Sherbrooke	977000-Z07-01	197 951
Université de Sherbrooke	977000-Z07-02	1 852 440
Université de Sherbrooke	977000-Z07-03	484 378
Université de Sherbrooke	977000-Z08-01	3 007 104
Université de Sherbrooke	977000-Z08-02	132 783

b) Les tableaux suivants présentent la liste des allocations normalisées 2023-2024 pour chacun des réseaux de l’enseignement supérieur.

Collégial :

CÉGEPS	CÉGEPS	Réfections	Transformations	Déficit d'entretien accumulé	Parc mobilier MAOB	Total
2023-2024						
Abitibi-Témiscamingue	ABI	429 600	218 800	474 300	1 110 700	2 233 400
Ahuntsic	AHU	851 400	433 500	252 600	2 485 400	4 022 900
Alma	ALM	316 200	161 100	429 400	427 600	1 334 300
André-Laurendeau	AND	343 200	174 800	298 900	1 075 900	1 892 800
Baie-Comeau	BAI	357 900	182 300	-	465 200	1 005 400
Beauce-Appalaches	BEA	305 400	155 600	38 800	566 800	1 066 600
Bois-de-Boulogne	BOI	511 900	260 700	4 271 500	876 300	5 920 400
Champlain	CHA	450 600	229 500	784 000	1 209 500	2 673 600
Chicoutimi	CHI	758 800	386 300	5 966 400	1 268 300	8 379 800
Dawson	DAW	440 200	224 200	86 200	2 168 700	2 919 300
Drummondville	DRU	209 900	106 900	133 600	734 600	1 185 000
Édouard Montpetit	EDO	1 559 900	794 300	2 495 000	2 891 200	7 740 400
Saint-Félicien	FEL	60 300	30 800	-	473 100	564 200
Sainte-Foy	FOY	943 900	480 600	1 140 300	1 806 700	4 371 500
François-Xavier Garneau	FRA	968 400	493 100	1 844 300	1 379 600	4 685 400
Gaspésie et des Îles	GAS	518 200	263 900	1 055 500	651 300	2 488 900
Gérald-Godin	GER	207 600	105 800	355 600	517 200	1 186 200
Granby-Haute-Yamaska	GRA	330 900	168 500	30 000	559 900	1 089 300
Héritage	HER	139 900	71 300	-	448 300	659 500
Saint-Hyacinthe	HYA	622 600	317 100	4 114 800	1 307 800	6 362 300
Saint-Jean-sur-Richelieu	JEA	567 300	288 900	946 300	932 000	2 734 500
Saint-Jérôme	JER	572 400	291 500	683 000	1 371 600	2 918 500
John Abbott	JOH	771 700	392 900	2 078 700	1 650 500	4 893 800
Jonquière	JON	862 300	439 000	247 300	2 213 300	3 761 900
Lanaudière	LAN	1 222 300	622 400	2 201 800	1 837 400	5 883 900
La Pocatière	LAP	362 300	184 500	2 508 500	644 500	3 699 800
Saint-Laurent	LAU	553 300	281 800	2 442 200	1 138 000	4 415 300
Lévis-Lauzon	LEV	539 400	274 700	906 900	1 220 900	2 941 900
Limoilou	LIM	873 200	444 600	1 949 900	2 186 300	5 454 000
Lionel Groulx	LIO	411 300	209 500	1 895 100	1 553 700	4 069 600
Maisonneuve	MAI	783 300	398 800	5 889 400	1 782 200	8 853 700
Marie-Victorin	MAR	687 200	349 900	201 200	947 600	2 185 900
Matane	MAT	244 600	124 600	861 800	575 400	1 806 400
Montmorency	MON	604 400	307 800	-	2 326 800	3 239 000
Outaouais	OUT	741 500	377 500	734 800	1 803 100	3 656 900
Rimouski	RIM	1 424 500	725 400	5 021 000	1 562 000	8 732 900
Rivière-du-Loup	RIV	370 300	188 600	83 900	521 200	1 164 000
Rosemont	ROS	687 200	349 900	2 244 900	849 000	4 131 000
Sept-Îles	SEP	185 300	94 400	817 600	453 300	1 550 600
Shawinigan	SHA	294 500	150 000	606 700	643 500	1 694 700
Sherbrooke	SHE	1 232 300	627 500	1 522 300	1 970 300	5 352 400
Sorel-Tracy	SOR	155 200	79 100	526 800	553 700	1 314 800
Thetford	THE	321 200	163 600	636 500	584 500	1 705 800
Trois-Rivières	TRO	853 000	434 300	1 556 700	1 710 900	4 554 900
Valleyfield	VAL	548 600	279 400	532 200	780 800	2 141 000
Vanier	VAN	561 100	285 800	872 100	1 587 700	3 306 700
Victoriaville	VIC	455 500	232 000	537 000	927 200	2 151 700
Vieux Montréal	VIE	928 000	472 500	2 754 200	2 248 500	6 403 200
TOTAL		28 140 000	14 330 000	65 030 000	59 000 000	166 500 000
		42 470 000				

CÉGEPS	CÉGEPS	Réfections	Transformations	Déficit d'entretien accumulé	Parc mobilier MAOB	TOTAL
		2022-2023				
Abitibi-Témiscamingue	ABI	2 697 800	328 600	847 700	1 438 100	5 721 822
Ahuntsic	AHU	4 312 700	525 300	220 300	3 196 900	9 482 927
Alma	ALM	1 175 400	143 100	57 600	547 900	2 145 090
André-Laurendeau	AND	1 937 700	236 000	295 500	1 397 200	4 377 428
Baie-Comeau	BAI	1 144 700	139 400	2 300	596 700	2 023 629
Beauce-Appalaches	BEA	1 410 800	171 800	72 700	721 000	2 684 548
Bois-de-Boulogne	BOI	2 284 600	278 300	1 993 900	981 000	6 092 410
Champlain	CHA	2 421 800	294 900	689 500	1 538 900	5 817 124
Chicoutimi	CHI	2 952 600	359 600	1 812 100	1 644 500	7 213 328
Dawson	DAW	3 599 100	438 300	92 200	2 842 500	8 334 859
Drummondville	DRU	1 060 000	129 100	4 100	953 600	2 527 367
Édouard Montpetit	EDO	4 741 300	577 500	893 800	3 713 100	11 110 144
Saint-Félicien	FEL	744 400	90 600	189 300	610 500	1 843 465
Sainte-Foy	FOY	3 752 000	457 000	1 005 700	2 377 300	8 677 819
François-Xavier Garneau	FRA	3 072 300	374 100	378 600	1 784 000	6 622 785
Gaspésie et des Îles	GAS	2 093 600	255 000	246 400	837 300	3 663 478
Gérald-Godin	GER	716 500	87 200	10 300	666 300	1 645 468
Granby-Haute-Yamaska	GRA	1 251 500	152 400	-	726 300	2 441 846
Héritage	HER	757 800	92 200	-	569 200	1 642 584
Saint-Hyacinthe	HYA	2 328 400	283 500	908 800	1 682 500	5 911 751
Saint-Jean-sur-Richelieu	JEA	2 197 000	267 600	135 200	1 200 400	4 291 337
Saint-Jérôme	JER	2 729 800	332 400	154 200	1 773 400	5 746 716
John Abbott	JOH	3 744 400	456 000	2 298 300	2 138 300	9 660 027
Jonquière	JON	3 688 300	449 200	358 400	2 815 600	7 942 153
Lanaudière	LAN	4 034 700	491 400	267 700	2 376 100	8 037 282
La Pocatière	LAP	1 881 900	229 200	1 116 400	824 600	4 275 459
Saint-Laurent	LAU	3 003 200	365 700	800 700	1 436 700	6 208 988
Lévis-Lauzon	LEV	2 332 800	284 000	284 100	1 610 500	5 033 638
Limoulou	LIM	3 100 500	377 600	313 500	2 699 000	7 284 278
Lionel Groulx	LIO	3 356 000	408 700	551 400	2 003 000	7 162 539
Maisonnette	MAI	3 095 100	376 900	2 267 800	2 215 000	8 920 785
Marie-Victorin	MAR	2 131 700	259 600	187 200	1 200 600	4 392 495
Matane	MAT	1 366 000	166 300	520 800	743 300	2 938 226
Montmorency	MON	3 303 100	402 300	109 000	3 001 700	8 038 782
Outaouais	OUT	3 254 100	396 300	87 900	2 263 700	6 810 607
Rimouski	RIM	4 567 800	556 300	3 482 100	2 034 700	11 191 896
Rivière-du-Loup	RIV	1 680 000	204 600	120 800	664 600	2 892 167
Rosemont	ROS	2 079 500	253 300	718 900	1 088 000	4 649 518
Sept-Îles	SEP	783 200	95 300	276 600	581 900	1 855 030
Shawinigan	SHA	1 250 700	152 300	-	825 300	2 439 540
Sherbrooke	SHE	3 647 500	444 200	941 600	2 537 300	8 525 535
Sorel-Tracy	SOR	824 100	100 300	248 100	707 700	2 071 742
Thetford	THE	1 299 300	158 200	219 600	749 200	2 630 714
Trois-Rivières	TRO	3 338 300	406 600	766 400	2 184 300	7 389 098
Valleyfield	VAL	2 060 800	251 000	338 500	1 003 700	4 031 251
Vanier	VAN	3 132 900	381 500	1 207 000	2 099 600	7 890 577
Victoriaville	VIC	2 136 900	260 200	1 093 200	1 122 400	4 912 499
Vieux Montréal	VIE	3 195 400	389 100	1 913 800	2 774 600	9 297 250
TOTAL		117 670 000	14 330 000	30 500 000	75 500 000	238 000 000
		132 000 000				

Universitaire :

UNIVERSITÉS	UNIVERSITÉS								
	Réaménagement	Rénovation	Préservation des bâtiments âgés	Prise en charge du déficit de maintien des actifs	Développement informatique (Enveloppe Fixe)	Développement informatique (Enveloppe additionnelle)	La sécurité de l'information	Total	
UNIVERSITÉS	Université Bishop's	219 000	1 398 000	292 000	103 000	72 000	171 200	302 000	2 557 200
	Université Concordia	159 000	15 274 000	2 627 000	3 352 000	1 057 600	1 010 400	1 077 600	24 557 600
	Université Laval	900 000	-	1 616 000	26 338 000	1 900 600	864 200	1 198 800	32 817 600
	Université McGill	4 371 000	11 345 000	3 530 000	33 110 000	1 873 700	725 800	1 125 300	56 080 800
	Université de Montréal	1 927 000	-	1 650 000	37 896 000	2 258 400	878 400	1 250 600	45 860 400
	École des hautes études commerciales	633 000	1 827 000	476 000	816 000	532 500	476 200	501 300	5 262 000
	École Polytechnique de Montréal	712 000	2 534 000	560 000	744 000	819 200	335 300	458 400	6 162 900
	Université de Sherbrooke	1 871 000	7 470 000	1 446 000	3 570 000	571 000	731 100	789 600	16 448 700
	Sous total – Université à Charte	10 792 000	39 848 000,0	12 197 000	105 929 000	9 085 000	5 192 600	6 703 600	189 747 200
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	200 000	821 000	132 000	38 000	152 000	95 500	314 400	1 752 900
	Université du Québec à Chicoutimi	495 000	1 777 000	394 000	104 000	410 300	221 800	363 600	3 765 700
	Université du Québec à Montréal	-	2 162 000	968 000	12 066 000	2 058 200	797 300	932 700	18 984 200
Université du Québec en Outaouais	454 000	389 000	198 000	51 000	300 000	207 400	376 400	1 975 800	
Université du Québec à Rimouski	487 000	2 063 000	387 000	1 424 000	316 100	178 100	353 300	5 208 500	
Université du Québec à Trois-Rivières	655 000	5 727 000	998 000	-	625 300	444 200	562 900	9 012 400	
Institut national de la recherche scientifique	650 000	998 000	213 000	1 741 000	401 300	27 400	252 700	4 283 400	
École nationale d'administration publique	80 000	420 000	-	-	122 800	29 100	259 200	911 100	
École de technologie supérieure	596 000	3 768 000	592 000	-	239 700	559 500	467 700	6 222 900	
Télé-université	69 000	195 000	-	-	223 200	190 100	350 500	1 027 800	
Université du Québec (siège social)	109 000	971 000	205 000	126 000	150 000	50 000	235 800	1 846 800	
Total universités du Québec et ses composantes	3 795 000	19 291 000	4 087 000	15 550 000	4 998 900	2 800 400	4 469 200	54 991 500	
TOTAL	14 587 000	59 139 000	16 284 000	121 479 000	14 083 900	7 993 000	11 172 800	244 738 700	

Référence : Annexes B et C du plan quinquennal des investissements universitaires 2023-2028

- c) La liste des bâtiments dont la rénovation s'est amorcée en 2022-2023 n'est pas disponible.
- d) La liste des bâtiments dont la rénovation s'est achevée en 2022-2023 n'est pas disponible.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

Le 21 juin 2023, le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, soulignait la mise en place d'un projet-pilote de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui a pour objectif de répondre aux besoins de formation du personnel enseignant non légalement qualifié du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI). En lien avec cette formation, veuillez nous indiquer :

- a) Le nombre de demandes d'admission;
- b) Le nombre de demandes acceptées.

RÉPONSE

Le MES ne possède pas les informations sur les demandes d'admission déposées et le nombre de demandes d'admission acceptées, puisque tout le processus d'admission est sous la responsabilité des universités qui sont autonomes à cet égard.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

Le 8 juin 2023, le ministre de l'Éducation soulignait le lancement du nouveau diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 30 crédits en enseignement secondaire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) destiné aux personnes bachelrières. En lien avec ce nouveau diplôme, veuillez nous indiquer:

- a) Le nombre de demandes d'admission;
- b) Le nombre de demandes acceptées.

RÉPONSE

Le MES ne possède pas les informations sur les demandes d'admission déposées et le nombre de demandes d'admission acceptées, puisque tout le processus d'admission est sous la responsabilité des universités qui sont autonomes à cet égard.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Veillez nous déposer toutes les demandes de projets d'infrastructures déposées au ministère depuis le 1er octobre 2018 en indiquant :

- a) Une courte description du projet (agrandissement, nouveau pavillon, résidence étudiante, etc.);
- b) Le nom de l'établissement;
- c) La circonscription électorale;
- d) Le coût estimé;
- e) Date la demande;
- f) La réponse du ministère;
- g) Si le projet a été accordé, veuillez nous fournir :
 - La date prévue d'ouverture de l'installation;
 - Date début des travaux;
 - Date fin des travaux;
 - La date d'ouverture de l'installation;
 - Le coût final du projet.

RÉPONSE

Un appel de projets annuel est réalisé chaque année par le ministère.

Les projets retenus dans le cadre de l'appel de projets sont annoncés à la suite de l'adoption des régimes budgétaires d'investissements des cégeps et des universités.

Le Ministère ne détient pas l'information sur les circonscriptions électorales dans lesquelles sont situés les projets d'infrastructures déposés par les établissements d'enseignement supérieur.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

Le financement octroyé par le gouvernement pour toutes les chaires de recherche en indiquant :

- a) Le nom de la Chaire;
- b) Le montant versé en 2023-2024;
- c) Le montant prévu en 2024-2025.

RÉPONSE

Le ministère de l'Enseignement supérieur, tout comme les autres ministères et organismes gouvernementaux, soutiennent financièrement des chaires de recherche dans des domaines en lien avec leurs mandats, leurs politiques ou leur plan d'action.

À cet effet, la seule chaire de recherche dans cette catégorie au ministère de l'Enseignement supérieur est la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (VSSMES) à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dont la titulaire est Manon Bergeron, professeure du département de sexologie. Cette chaire de recherche attribuée en 2018 a été renouvelée en décembre 2023. Le MES accorde à cette chaire un soutien financier de 750 000 \$ sur cinq ans :

- le montant versé en 2023-2024 : 275 000 \$
- le montant prévu en 2024-2025 : 150 000 \$.

Dans une autre catégorie se situent les chaires de recherche du Québec sur les spécificités du Québec. Ce nouveau programme est mis en place par le MES avec la collaboration du Fonds de recherche du Québec Société et culture (FRQ-SC).

Chacune des trois chaires annoncées en avril 2023 recevra un montant de 380 000 \$ par année à partir de 2023-2024 pendant cinq ans, incluant les frais indirects de la recherche, pour un montant total de 1,9 M\$ par chaire. Les thématiques sont les suivantes :

- a) la situation démolinguistique au Québec et les politiques linguistiques ;
- b) le développement de l'intelligence artificielle et du numérique en français au Québec ;
- c) la découvrabilité des contenus scientifiques en français.

Dotées du même budget, la mise en place de deux autres chaires sur les spécificités québécoises est prévue en 2024-2025 à partir de septembre 2024 portant sur :

- a) l'histoire contemporaine du Québec ;
- b) la démocratie, le vivre ensemble et les valeurs communes au Québec.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

Veuillez nous identifier la liste des Chaires de recherche pour lesquelles le gouvernement du Québec a cessé son financement depuis le 1er octobre 2022

RÉPONSE

Le Ministère cofinance des infrastructures de recherche reliées à des chaires de recherche du Canada dans les établissements universitaires du Québec.

Ce cofinancement s'inscrit dans le cadre d'un volet du programme "Fonds des leaders John-R. Evans" de la Fondation canadienne pour l'Innovation (FCI). Il est encadré par le PSov4.

Le financement du MES pour les infrastructures de recherche de la chaire s'élève toujours à un maximum de 40 % du cout total, tout comme celui de la FCI.

Chaires de recherche en partenariat avec la FCI, dont les projets ont été finalisés depuis le 1^{er} octobre 2022 au 30 mars 2024.

Année financière du concours	Établissement principal	N° dossier	Titre de la Chaire	Montant total financé par le MES	Date de la fin du financement
2017-2018	Université de Montréal	231858	Chaire de recherche du Canada en biodiversité fonctionnelle végétale	129 090 \$	2023-03-30
2018-2019	Université McGill	232119	Chaire de recherche du Canada sur l'énergétique mitochondriale, la santé et la maladie	109 200 \$	2023-03-30
2018-2019	Université McGill	232183	Chaire de recherche du Canada sur les changements écologiques et les agresseurs environnementaux	164 455 \$	2023-03-30
2020-2021	Institut national de la recherche scientifique	232819	Chaire de recherche du Canada sur la conception assistée par ordinateur de matériaux dans le domaine de l'énergie et de l'environnement	80 107 \$	2023-03-30

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

Le 26 septembre 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur lançait un premier appel de propositions pour la création de trois chaires de recherche sur le Québec. En lien avec cet appel de projets, veuillez nous déposer:

La liste des propositions;

Le financement demandé;

Les trois chaires sélectionnées.

RÉPONSE

L'appel de propositions de septembre 2023 concerne la création de trois chaires de recherche sur des spécificités du Québec en relation avec la langue française.

Le processus d'évaluation et de sélection des trois chaires sera complété à la fin du mois de mars 2024.

Les trois chaires désignées recevront du MES un financement de 380 000 \$ par année par chaire à partir de 2023-2024 pendant cinq ans incluant les frais indirects de recherche (FIR).

Les thématiques des chaires sont les suivantes :

- a) La situation démolinguistique au Québec et les politiques linguistiques;
- b) Le développement de l'intelligence artificielle et du numérique en français au Québec;
- c) La découvrabilité des contenus scientifiques en français.

La responsabilité du processus d'évaluation de la pertinence et de l'évaluation scientifique par les pairs a été confiée au Fonds de recherche du Québec Société et culture (FRQ-SC) dans le cadre du programme Actions concertées.

La liste des candidatures et des propositions soumises doit rester confidentielle en raison des règles du programme.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Le 20 juillet 2023, la ministre annonçait des investissements totalisant 140 M\$ par année au programme d'aide financière aux études dès l'automne 2023. En lien avec cette annonce, veuillez-nous dire :

- a) Les montants réellement investis en 2023-2024;
- b) Le nombre d'étudiants ayant bénéficié de l'aide, par niveau de scolarité.

RÉPONSE

Pour l'année d'attribution 2023-2024, le Ministère a mis en application trois mesures de bonification au Programme de prêts et bourses de l'Aide financière aux études (AFE) :

1. Indexation de certains paramètres de calcul de l'aide financière aux études accordée en application des programmes de l'AFE, au taux de 6,44 %.
2. Diminution du montant de prêt et augmentation de montant de bourse pour les étudiants réputés étudier à temps plein, notamment, les étudiants parents.
3. Augmentation permanente des frais de subsistance reconnus par le Programme de prêts et bourses.

Étant donné que l'année d'attribution 2023-2024 est toujours en cours et que l'opération de vérification des revenus des étudiants n'est pas complétée, les données concernant les montants d'aide accordée et le nombre d'étudiants bénéficiaires touchés ne sont pas encore disponibles.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

Le 8 juin 2023, la ministre annonçait que les étudiants en psychologie qui s'engageront à travailler dans le réseau public de la santé et des services sociaux pendant deux ans après la fin de leurs études recevront un montant supplémentaire de 25 000 \$. Cette nouvelle bourse vient donc doubler le soutien déjà accordé et le porter à 50 000 \$ pour les étudiantes et étudiants qui répondent aux critères des deux bourses. En lien avec cette annonce, veuillez nous indiquer le nombre de bourses versées, par région.

RÉPONSE

Le ministère ne détient pas cette information.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

Le 15 mai 2023 se tenait la Journée sur l'intelligence artificielle en enseignement supérieur : impacts, enjeux et perspectives. Cet événement regroupait des enseignants, des professionnels en pédagogie, des chercheurs, des experts des domaines de la technopédagogie et de l'intelligence artificielle ainsi que des étudiants et des gestionnaires. En lien avec cet événement, veuillez nous fournir:

- a) La liste des participants avec leur titre;
- b) L'ordre du jour;
- c) Le résumé de la journée;
- d) Les recommandations formulées;
- e) Les coûts détaillés de la journée (location salle, sonorisation, repas, photographe, etc.)

RÉPONSE

a) et b)

Animateur de la journée, Christian Bouchard.

1. Mots d'ouverture

Pascale Déry, Bernard Drainville, Luc Sirois et Luc Vinet.

2. Conférence d'ouverture

Yoshua Bengio, expert en intelligence artificielle : Démystifier les modèles génératifs (en vidéo)

3. Conférence d'ouverture

Nadia Naffi et Bruno Poellhuber : Implications pédagogiques d'une technologie de rupture comme ChatGPT

Table ronde sur la perspective transdisciplinaire et intersectorielle en enseignement supérieur à l'heure de la démocratisation de l'IA animé par Christian Bouchard. Panélistes : Claudine Blais, Christine Marquis, Florence Sedaminou Muratet, Martin Lavertu et Simon Collin

4. Mini-conférences

Florian Meyer : Réfléchir aux usages pédagogiques de l'IA en enseignement supérieur

France Lafleur : Vraiment repenser l'université du futur et, par ricochet, la façon d'apprendre et d'évaluer.

Normand Roy : Formation continue et compétence numérique

Martine Peters : Un monde où l'intégrité académique (IA1) coexiste avec l'intelligence artificielle (IA2), ça existe ?

Andréane Sabourin Laflamme : IA en enseignement supérieur : Équité, inclusion et biais algorithmiques

5. Conférence sur l'encadrement normatif de l'IA en enseignement supérieur

Frédéric Bruneault : Encadrement normatif de l'IA en enseignement supérieur : éthique et réglementation face à l'IA générative.

Plénière sur les outils du futur avec Chris Pal et Sasha Luccioni

6. Table ronde de fin de journée

Animée par Paule De Blois de l'Enseignement supérieur, la table ronde explorait l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur du futur, en abordant les enjeux et les solutions discutés tout au long de la journée. Panélistes : Luc Vinet, Viviane Vallerand, Bernard Tremblay, Daniel Jutras.

- c) Première initiative d'envergure nationale sur le sujet, cette journée poursuivait deux objectifs principaux : d'une part, démystifier les modèles génératifs comme ChatGPT et, d'autre part, servir d'espace privilégié pour le partage de questionnements, d'expériences et de bonnes pratiques relatives à l'utilisation de ces outils numériques.
- d) Aucune recommandation. Le Conseil supérieur de l'éducation a annoncé la mise en place d'un groupe de travail interdisciplinaire sur l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle générative en enseignement supérieur
- e) pour cette question veuillez vous référer à la question 4 des demandes de renseignements généraux.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

La liste des projets d'intelligence artificielle autorisés et/ou financés par le ministère en indiquant :

- a) Le projet;
- b) Une courte description;
- c) L'établissement qui en fait la demande;
- d) Le coût du projet.

RÉPONSE

Le Ministère n'a autorisé ou financé aucun projet concernant spécifiquement l'intelligence artificielle en 2023-2024.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Veillez nous fournir les avis produits par le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études en 2023-2024.

Les avis produits par le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études en 2023-2024 sont publiés sur le site internet suivant : [Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études \(CCAFE\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/quebec/fr/le-gouvernement/le-comite-consultatif-sur-laccessibilite-financiere-aux-etudes).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Le 13 octobre 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur et le ministre de la Langue française annonçaient de nouvelles mesures concernant la tarification aux étudiants non québécois. En lien avec cette annonce, veuillez nous fournir:

- a) Une copie des travaux réalisés par le Groupe d'action pour l'avenir de la langue française en lien avec la tarification des étudiants non québécois;
- b) Une copie des échanges entre la ministre et les universités et organisations universitaires québécoises avant et après cette décision au sujet de la tarification des étudiants non québécois;
- c) Toute étude ou analyse justifiant la hausse de ces frais de scolarité;
- d) Impacts estimés de cette mesure (financiers et sur les inscriptions);
- e) Le nombre de plaintes reçues au ministère suite à cette annonce.

RÉPONSE

En raison du dossier judiciaire, le Ministère ne peut pas fournir les documents demandés.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

Le 15 mai 2023, le ministre de l'Éducation soulignait le nouveau programme pour les personnes enseignantes en emploi non légalement qualifiées de l'Université de Sherbrooke. La première cohorte un total de 240 personnes dès juin 2023. En lien avec ce nouveau programme, veuillez nous indiquer:
Le nombre de demandes d'admission;
Le nombre de demandes acceptées.

RÉPONSE

Le MES ne possède pas les informations sur les demandes d'admission déposées et le nombre de demandes d'admission acceptées, puisque tout le processus d'admission est sous la responsabilité des universités qui sont autonomes à cet égard.

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025**

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Fournir les sommes engagées pour les services aux demandeurs d'asile pour 2021-2022, 2022-2023 et pour 2023-2024. En décrire la nature et quelles sommes ont été remboursées par le gouvernement fédéral.

RÉPONSE

3 M\$ sont prévu annuellement pour une mesure touchant les exemptions de droits de scolarité au collégial à laquelle les demandeurs d'asile pourraient être admissibles. Ces sommes sont financées à même les crédits du ministère. Aucun remboursement de la part du gouvernement fédéral n'est prévu.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des établissements d'enseignement supérieur :

- a) ayant transmis au ministère une politique adoptée ou modifiée au sujet de la liberté académique universitaire, conformément aux articles 4 et 5 de la Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire;
- b) ayant nommé une personne responsable de la liberté académique universitaire chargée notamment de la mise en œuvre de la politique, conformément à l'article 6 de la Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire.

RÉPONSE

a) Tous les établissements d'enseignement visés aux paragraphes 1° à 12° de l'article 1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1) ont transmis au Ministère la politique sur la liberté académique en milieu universitaire qu'ils ont adopté.

Ces établissements sont :

- le siège social de l'Université du Québec et ses 10 constituantes (UQAM, UQTR, UQAR, UQO, - UQAC, UQAT, INRS, ENAP, ETS, TÉLUQ);
- l'Université Laval;
- l'Université de Montréal;
- HEC Montréal;
- l'Université McGill;
- l'Université Bishop's;
- l'Université Concordia;
- l'Université de Sherbrooke;
- l'École Polytechnique de Montréal;
- le Collège militaire royal Saint-Jean (CMRSJ).
- l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ);
- le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

b) Tous les établissements visés par la Loi ont nommé un responsable de la liberté académique au sein de l'établissement.